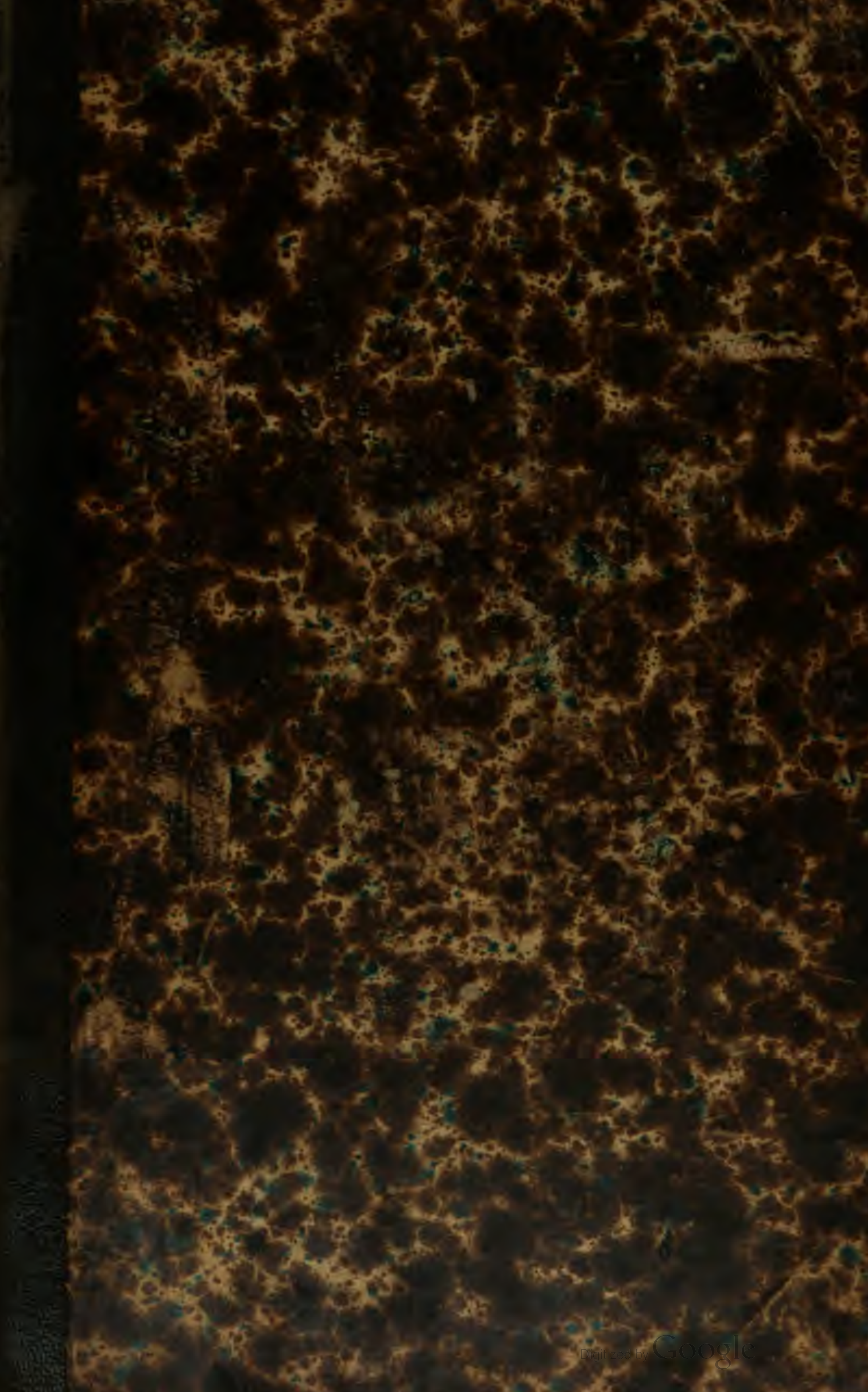
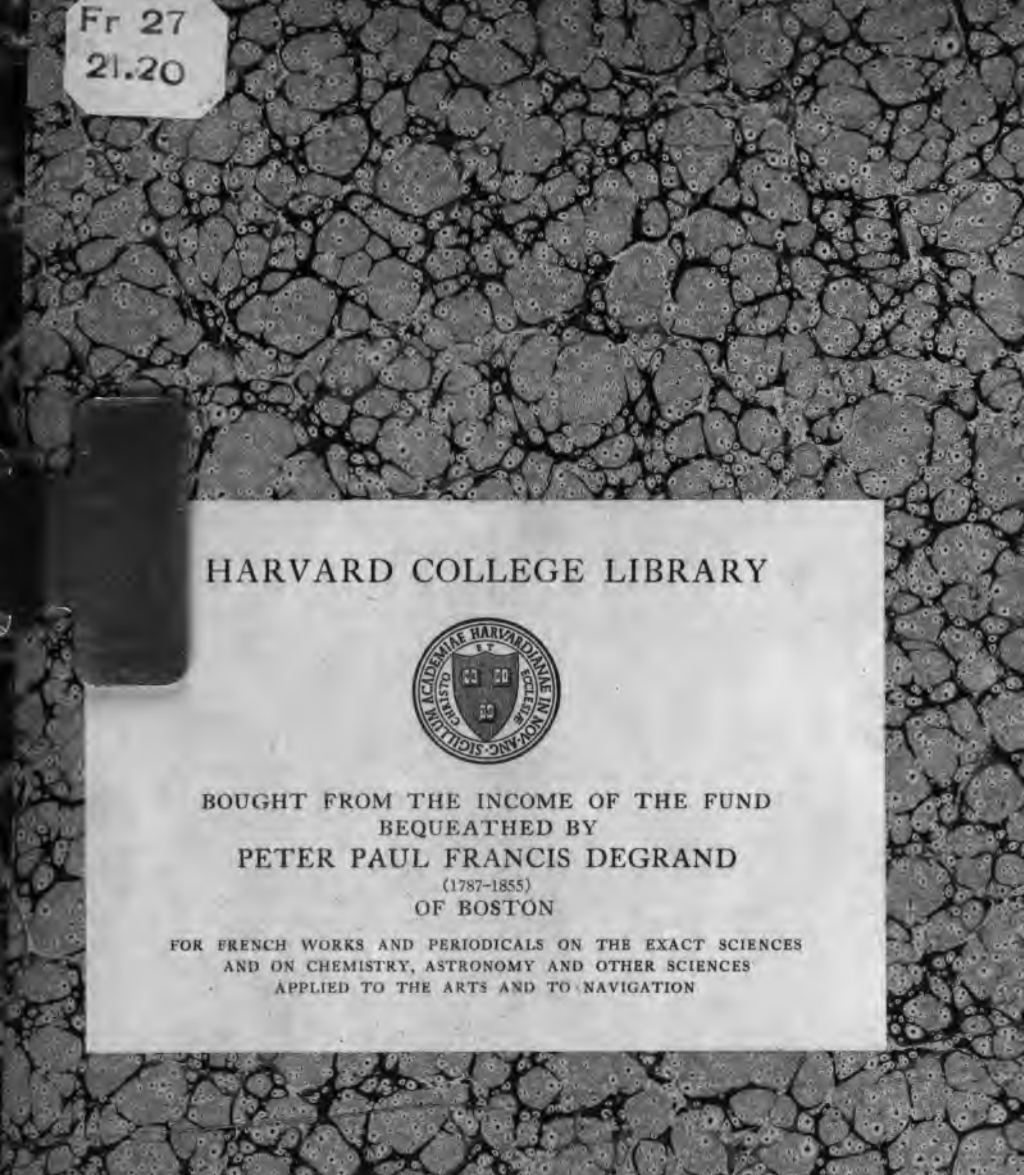
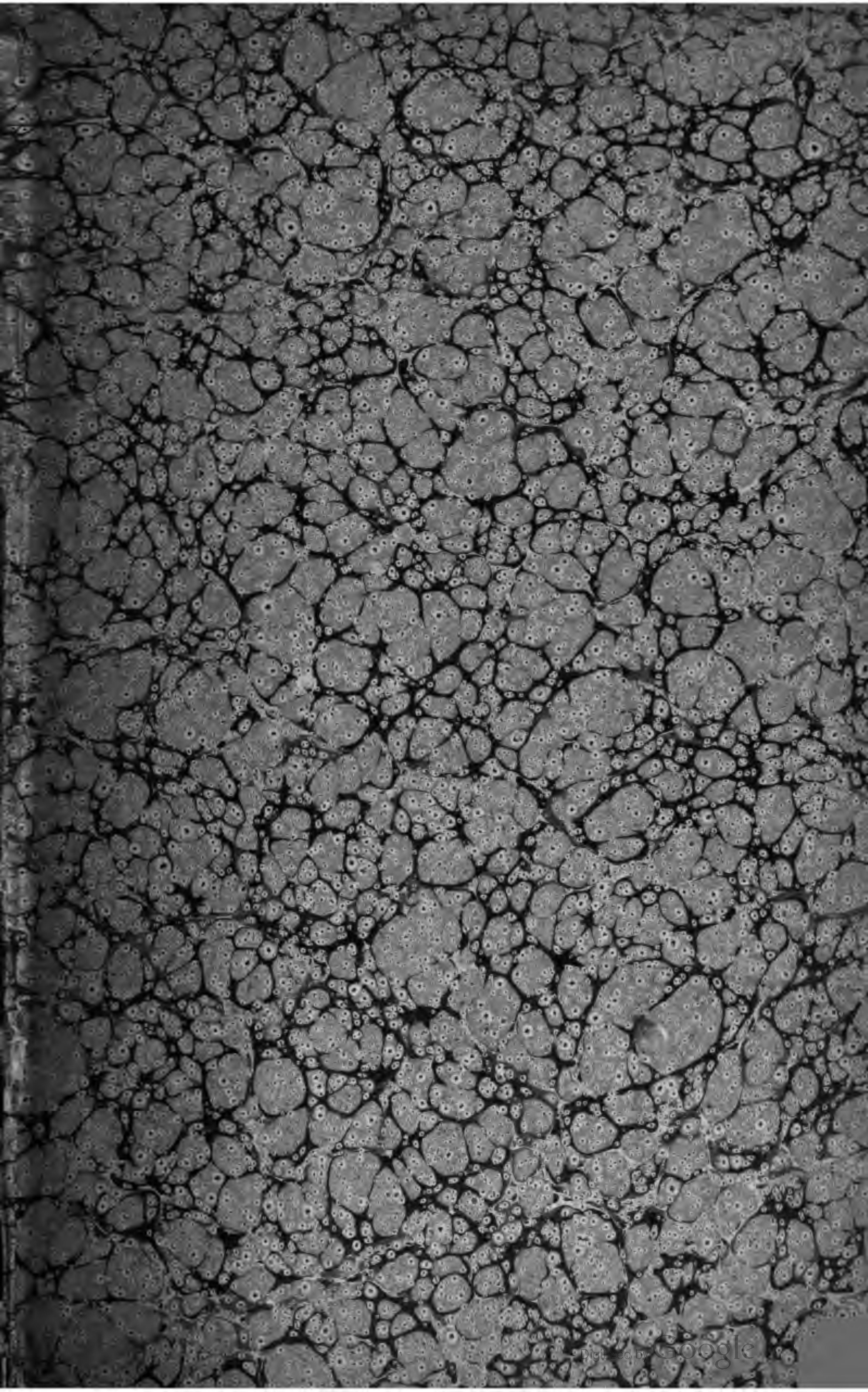



HARVARD COLLEGE LIBRARY
SIGILLUM ACADEMIAE HARVARDINAE IN NOV·ANG·
CHRISTO ET ECCLESIAE



ANNALES

DE LA

SOCIÉTÉ D'ÉMULATION DE L'AIN

ANNALES

DE LA

SOCIÉTÉ D'ÉMULATION

(AGRICULTURE, LETTRES ET ARTS)

DE L'AIN.



TOME XIV.

1881.

BOURG,

ANCIENNE IMPRIMERIE DUFOUR.
IMPRIMERIE AUTHIER ET BARBIER.

1881.

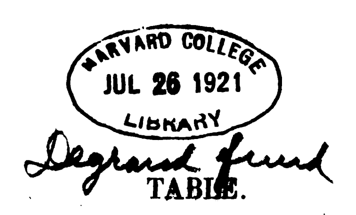


TABLE.

BOURG ET BELLEY PENDANT LA RÉVOLUTION.

JOUBERT

I.

LES ANCIENS BIOGRAPHES DE JOUBERT. — SON PAYS. — SA FAMILLE. — SON ÉDUCATION. — JOUBERT AVOCAT A DIJON. — SECRÉTAIRE DU CLUB DE PONT-DE-VAUX. — IL S'ENGAGE A BOURG. — IL ÉTUDIE LA TACTIQUE A GEX. — SES PREMIERS GRADES.

Pendant l'époque grande et triste qu'on a essayé de montrer ici, une part notable de notre population était aux armées, défendant contre les rois d'Europe acharnés à le détruire le peuple de France qui avait entrepris de faire « toutes choses nouvelles ». On ne peut donner à la légion de l'Ain la place qui lui serait due : il n'est pas possible de l'oublier. Que cette génération militaire soit du moins représentée dans ce livre par celui qui reste son image exacte et son vrai chef, par Joubert.

Il a été son chef par le mérite, par le succès, par la gloire juste et pure qui rayonne à son jeune front. Tous savent cela et l'homme de Rivoli et de Novi, vrai héros et vrai martyr, n'a plus besoin qu'on le raconte. Quelle histoire de France, un peu digne de ce nom, n'y a pourvu ?

Mais il avait été d'abord l'image la plus fidèle et la plus complète de cette famille guerrière. Cela apparaît bien

quand on regarde de près, *intus et in cute*, non plus l'officier brillant, mais l'homme. Il la représente au mieux par son caractère dont le trait majeur est le dévoûment réfléchi et modeste, et par une intelligence droite, exacte, profonde des choses d'alors qui fit de nos armées les bonnes servantes de la Révolution.

Est-ce tout, et avons-nous là Joubert entier? Non. Ce même examen attentif fait entrevoir un côté de l'homme peu ou point aperçu jusqu'ici. Joubert, pour figurer dans ce livre, va avoir un autre titre encore. Le soldat patriote, le divisionnaire accompli ont ébloui les biographes : ils n'ont vu que lui. Ils n'ont pas vu derrière lui un politique excellent, l'homme d'état formé par la Révolution, le plus dévoué à sa cause, le plus propre à la conduire au port, *si qua fata aspera sinant,* s'il n'en avait été décidé autrement à Novi.

Où j'ai cru discerner cela? C'est en regardant ce que d'autres ont regardé assez peu ou ont négligé de regarder — à savoir le moment de la vie de Joubert où il est enfin hors de page, tout-à-fait responsable de ses actes, étant passé, de lieutenant, général en chef ; où il peut et veut entreprendre de faire tout ce qu'il y a à faire de la plus admirable armée ; où il donne sa mesure tout entière, où il vaut tout ce qu'il peut valoir.

L'opinion que je vais risquer là, qu'on veuille bien le noter, c'est celle de Fouché, de Talleyrand, de Bonaparte, c'est-à-dire de ceux des contemporains qui se connaissent le mieux en hommes. C'est celle de tous les partis d'alors : s'ils ont tous attendu en Joubert un *sauveur*, c'est évidemment qu'ils lui en trouvaient l'étoffe et l'envergure. Cette opinion, je la puise où Bonaparte et Fouché, où le Manège jacobin et Clichy royaliste l'ont puisée. C'est parce qu'on

avait vu à l'œuvre le général en chef de l'armée d'Italie à Milan qu'on l'a fait général en chef de l'armée de Paris le 1er prairial. Ses projets de décembre 1798, suspendus en pleine exécution par le Directoire, expliquaient aux contemporains et m'expliquent ses projets de juin 1799 interrompus par la mort. Et il n'y a pas pour moi d'énigme à la fin de cette pure et noble vie.

Je serai plus long que d'ordinaire, ayant à établir mes dires et à en discuter une partie contre le dernier en date des portraitistes de Joubert, de tous le plus lu et qui a tant de chances de remplacer les anciens, moins bien placés et moins attrayants.

Les premières biographies de Joubert sont maigres, étriquées, insuffisantes pour bien des raisons. Vers 1800, le pouvoir régnant, préoccupé d'éteindre à tout prix des feux couvant sous la cendre, n'eût pas souffert qu'on vînt indiscrètement remuer les braises rouges sous prétexte de montrer comme naguère elles brûlaient. Les faiseurs d'oraisons funèbres eux-mêmes ne se souciaient pas beaucoup de s'y échauder les doigts. Et le goût régnant ne comportait trop que des notices brèves où la tradition révolutionnaire apportant sa déclamation, ses grands cris, ses grands bras, une grimace qui n'était plus sincère ; la tradition académique imposant sa rhétorique vague, ses lieux communs usés, son goût factice, excluaient tout naturel et toute vérité.

En 1860, ces vieux éloges écourtés, ampoulés et plats furent remplacés par une étude exempte des préoccupations et des travers de 1800, copieuse, sincère, où Joubert, homme privé, apparaissait dans les fragments vivants de sa correspondance avec son père, où Joubert, homme public, se laissait entrevoir dans une pièce d'une extrême importance.

De cette étude que l'auteur, M. E. Chevrier, lui adressa, Sainte-Beuve fit tout de suite un de ces portraits qu'il faisait si vrais et si fins quand sa politique ne les faussait pas un peu. Il avait alors « un pied chez le Gouvernement », il le dit lui-même, (Lettre à M. Renan, III de la Corr. P. 184). Et le grand critique et le grand peintre, si bien placé pour tout savoir, si capable de tout voir, si expert en l'art de tout dire, ne voulut pas reconnaître en Joubert tout ce qui y était, et réussit à y montrer ce qui n'y est pas. Cela, hélas! arrangeait son plan d'être utile à ceux qui gouvernaient et agréable à celle que Lamartine voulait bien lui-même appeler « la cousine d'Auguste ».

Pour faire accepter le Joubert qu'il propose Sainte-Beuve trouve bon de se guinder à une de ces théories transcendantes dont il sait si bien se passer d'ordinaire. On croyait jadis à un plan divin des choses humaines ; on intitulait une histoire superbement : *Gesta Dei per Francos*. Bossuet a fait de cette idée une théorie. On sait comme, dans son *Histoire universelle*, il conduit en laisse et déchaîne à temps les hommes providentiels, exécuteurs des *gestes de Dieu*. Mais M. Renan, lui, nous montre là plutôt une *force* divine, un dessein extraordinaire, supérieur à toute liberté, qui se poursuit par le monde et par l'homme. Chez Bossuet ce serait que Périclès est envoyé pour compléter Athènes. Chez Renan, Athènes mûre enfante Périclès. Sainte-Beuve s'accommode de cette *force* dont le jeu ou *processus* régulier détermine les choses. Les sciences naturelles (un Cuvier qu'il appelle à son aide), nous la font voir procédant par ébauches et tâtonnements. Or, cette force étant une, *doit* agir tout de même dans l'histoire. Donc Joubert est l'ébauche de Napoléon... ! !

« On ne s'attendait guère à voir Cuvier dans cette

affaire », bien que la *force, le dessein extraordinaire* l'ait fait naître la même année que Bonaparte et que Joubert. Je ne me sens pas de compétence précisément pour combattre ou pour adopter des spéculations si hautes. Mais la seconde fût-elle fondée, l'application qui en est faite à Joubert ne l'est pas ; il va ressortir des faits pour le lecteur que jamais deux hommes n'ont plus différé l'un de l'autre que Bonaparte et Joubert.

Le grand critique s'est mépris, un peu parce que la méprise lui souriait, beaucoup parce qu'elle est par un côté plausible. Ces deux hommes si peu semblables ont vécu dans le même milieu, leur situation y fut un instant presque pareille, les circonstances surtout les ont successivement incités tous les deux à prendre le même rôle, celui de chef d'état. Mais les circonstances qui maîtrisent les hommes ne les refont pas. Et Joubert, par caractère, par honnêteté, par conviction républicaine, eût compris ce rôle-là autrement que Bonaparte, et pour le jouer n'eût pris de leçon ni de César, ni de Talma.

Joubert est, il reste, à tous les moments de sa vie, l'enfant de sa petite cité, patriotique entre celles de Bresse ; l'homme de la classe moyenne, demeurant fidèle alors à ses origines, ne se séparant du peuple que par une éducation meilleure, mais sentant comme lui et combattant avec lui ; le rejeton d'une famille où les mœurs antiques sont conservées, se conciliant au mieux avec les opinions nouvelles.

Sa ville natale, c'est Pont-de-Vaux, à qui on ne dispute guère d'avoir le sol le plus plantureux, le peuple le plus intelligent, et d'être la plus jolie ville de Bresse, la plus aimée des siens par suite.

La *Terre* de Pont-de-Vaux appartenait, l'ancien régime

finissant, aux Bertin, ils en prenaient nom MM. Bertin-de-Vaux : l'un n'était pas moins que Contrôleur général (ce que nous appelons ministre des finances); l'autre, Bertin-de-Blagny, avait choisi d'être trésorier des parties casuelles et membre de l'Académie des inscriptions. Ces seigneurs-là étaient de leur siècle et travaillaient beaucoup au bonheur de leurs sujettes et un peu au bien-être de leurs sujets. Voir ce qu'ils faisaient pour les sujettes en quelque histoire de l'Académie royale de musique. Les sujets furent dotés d'un canal; pour ce faire on trouva Racle, celui-ci de la famille des inventeurs, qui ne sut jamais d'orthographe, mais qui fit sur son canal un pont de fer; après quoi il essaya de ressusciter *l'art de terre* abandonné pour la porcelaine, proposant, en deux mémoires conservés, un nouveau modèle de four à potier, et de faire entrer la faïence émaillée dans la décoration des bâtiments. Racle fut entendu d'une académie de province qui garde ses manuscrits; de Voltaire, ce qui eût dû lui servir davantage; et du jeune Joubert, ce qui eût servi sa mémoire au moins, si le jeune Joubert eût vécu.

La famille de Joubert maintenant. C'était une des plus honorées du pays. Le père était Claude-Marie, avocat au Parlement de Bourgogne et juge-mage en la juge-magerie de MM. Bertin. Un des confrères de Claude-Marie, Monnier, juge lui de Treffort au même temps, nous montre quel personnage c'était qu'un juge-mage. « Cette judicature, dit-il vaniteusement (en des *Mémoires* manuscrits conservés à la Bibliothèque de Bourg) est d'autant plus belle que le titulaire n'est gêné par le pouvoir d'aucun autre et a son siège, *ses* prisons, et tous les suppôts nécessaires de la justice... ! ! » Salomon, en son temps, ne pouvait davantage ! Et quand on songe à ce que font, en des pays

qu'on sait, des tribunaux « gênés » par deux juridictions supérieures, on se demande en pâlissant ce qu'un juge-mage ne faisait pas.

La mère, Françoise Giraud, était fille ou sœur du Bailli-châtelain de la Ville. Et une sœur de Claude-Marie avait épousé M. Grognet, notaire-royal et procureur du roi à la police. — Voilà une famille, et assise.

Le Juge-mage est un homme du vieux monde ; *vetus homo priscus in antro*, croyant en Jésus-Christ, aimant la liberté, honoré et aimé de tous pour une probité et intégrité rudes, éprouvées cent fois, la science compétente et des mœurs graves. En 1789, quel autre que lui serait choisi par sa ville pour rédiger les doléances et cahiers, lesquels traceront leur tâche à MM. les députés du Tiers ? Et un peu plus tard (15 juin 1790) quand il faudra organiser le Conseil élu par les cantons pour administrer le District (c'était le *self-government* que la France réinventait là, mais elle n'a pas su en user et ne l'a pas gardé) quel autre que le vieux juge vénéré fera-t-on tout d'abord président du Directoire de ce district ?

Puis si cette génération, trop tôt lasse de tenir le gouvernail, laisse les hommes de trente ans s'en saisir et pousser le navire vers les mers inconnues, le vieux juge démissionnaire (16 décembre 1790) gardera le respect de tous : en 1793, il continuera d'aller *more veterum*, faire sa prière du soir dans l'église de Pont-de-Vaux ; cette église est bien devenue à cette date le club des Jacobins ; mais le vieillard n'estime pas que pour autant l'Eternel Dieu ait quitté la place.

Dans une ville où cela a été possible il n'y a pas eu de sang versé.

Le Juge-mage avait donné à son fils aîné, Barthélemy-

Catherine, né le 14 août 1769, une éducation quasi ecclésiastique, selon l'usage prévalant encore dans les provinces reculées. Un abbé Moyret commence l'enfant à Saint-Trivier-de-Courtes. Puis les Joséphistes de Louhans continuent le jeune homme et si bien le conduisent que, le 1er janvier 1785, ce rhétoricien de seize ans se sauve par-dessus la muraille de la pieuse maison, et s'en va tout d'un trait à la Fère s'enrôler dans l'artillerie. *Spiritus flat ubi vult* : contre le souffle d'un temps rien ne prévaut. L'éducation ecclésiastique elle-même avait de ces succès-là : les Jésuites de Bourg avaient formé Lalande, ceux de Langres Diderot.

Barthélemy-Catherine, devenu général de l'armée d'Italie, signera encore, écrivant au vieux de Pont-de-Vaux : Votre *très-soumis* fils. Cette soumission, strictement d'étiquette alors, avait, on le voit, des intermittences et des bornes. Par exemple le très-soumis fils ne voulait pas du tout être juge-mage, comme son père le rêvait pour lui (n'imaginant rien de *plus beau* sous le soleil). Le père, par le crédit de MM. Bertin, put faire annuler l'engagement du blanc-bec. On fit diriger celui-ci de la Picardie sur Lyon. On l'enferma en la noire maison des Jésuites du quai du Rhône, si semblable à une prison, si bien décrite plus tard par un autre captif nommé Edgar Quinet. Il y finit une rhétorique aussi bien commencée ; après quoi, en 86, il passe au Séminaire où il suit les cours de philosophie et de mathématiques, possibles là seulement. Ainsi quatre maisons religieuses auront travaillé à l'éducation de ce destructeur de monarchies.

Enfin en 1787, voilà Joubert à Dijon étudiant le Droit. Et 89 le trouve avocat et garde-national.

Avocat, il plaide pour une femme pauvre contre une

famille riche. On n'a jamais trop parlé de son éloquence. Mais la cause le soutient, l'opinion davantage. Il gagne sa première victoire et quelque popularité par surcroît.

La Révolution est commencée, on le voit. L'émeute court les rues de Dijon, elle renverse la statue de Louis XIV, M. le Gouverneur voulant la défendre elle arrache la perruque à M. le Gouverneur. Puis, s'enhardissant, elle veut arracher la vie à M. le Président du Parlement, M. de Saint-Seine. Un jeune homme armé d'une canne barre la porte de l'Hôtel à ces fous furieux, les harangue. Quel est-il ? Ce n'est pas un suspect, c'est l'avocat de la pauvre femme d'hier. Eloquent ou non, il touche la foule et lui épargne un crime. Il commence bien, il finira mieux.

La Révolution monte, elle achève de s'emparer d'un jeune homme qui est à elle, qui la conduira, l'épée au poing, à Rivoli. Elle en fera un garde-national d'abord, à Dijon ; puis à Pont-de-Vaux où elle le fait encore secrétaire de la Société populaire. Les procès-verbaux de la main qui écrira tant de bulletins de victoire subsistent. Ils seraient curieux à compulser ; qu'y trouverait-on ? Du patriotisme à coup sûr et des sentiments honnêtes ; toute la vie qu'on va effleurer ici nous le garantit ; cette figure du vieux juge-mage écoutant, regardant du fond de la salle l'œil triste ou ravi, nous en répond. Puis bien des illusions, de celles qu'on a à vingt-deux ans par tout pays, en tous les temps ; qu'on avait davantage en France, en 1791. Des idées justes encore, par exemple une proposition de mettre là, dans la salle, (était-ce l'église déjà) le buste de Racle qui vient de mourir (en avril 1790). Il faudrait savoir gré de cette pensée à un homme mûr, au lendemain des luttes civiles ; — bien plus à ce garde-national imberbe, enthousiaste d'une révolution qui ne saura pas

remplacer ce qu'elle détruit... On va chercher un culte et inventer celui de la Raison. Joubert proposait là celui des hommes qui ont fait le bien, une nouvelle forme du culte des héros ou des saints, plus intelligible aux petits que le culte de Chaumette.

La tâche de secrétaire du club des Jacobins n'absorbe pas notre jeune homme. Il apprend, à côté du vieux légiste, la pratique du Droit. Il apprend de l'anglais, ce qui l'empêchera d'être, un an ou deux plus tard, par trop spartiate ou par trop romain — et de l'italien ce qui lui servira aussi beaucoup, nous le verrons.

Cependant, quatre-vingt-onze va finir. Par-dessus la frontière arrive, dans nos petites villes effervescentes, les insultants défis, la menace qui ne sera pas oubliée, encore qu'elle ait été deux fois punie. Les Emigrés, les princes d'Allemagne rendent à la Révolution qui se fût peut-être consumée en des luttes civiles sans gloire, l'immense service de lui offrir une lutte plus digne; des champs de bataille retentissants. Ceux qui sont jeunes, croyants, sûrs de leur cause et d'eux-mêmes, prennent le mousquet et quittent la stérile agitation des clubs et de la place publique pour la frontière où l'on entend le clairon prussien.

Barthélemy Joubert harangua les volontaires de sa ville au départ. Il mit même ce départ en vers qui ne sont pas très bons. Il était pardonnable de mal rimer à ce jeune homme qui va se battre assez bien. Le passage à Bourg des volontaires de Pont-de-Vaux ne resta pas inaperçu grâce à une aventure qu'on a pu savoir d'un témoin et dont il est parlé aussi dans les *Anecdotes de Bresse* de Lalande (manuscrites).

Des chasseurs ayant fait, paraît-il, la guerre de sept ans

riaient de nos soldats improvisés. Un d'eux laissant trop voir qu'il avait d'eux la même opinion que MM. les Emigrants et que le vieux duc de Brunswick, l'avocat-poète, Joubert, lui mit deux pouces de fer dans le bras droit. Que Joubert ait été assisté en cette occasion par son camarade de chambrée, Claude-Marie-Joseph Pannetier, dont il ne se séparera guère, étant de la même ville et de la même année, je crois le savoir. Pannetier sera un jour l'aide-de-camp de Joubert, il fera son oraison funèbre : sous l'empire on l'appelait le Cupidon de l'armée pour sa beauté et les succès qu'elle lui valait, ce qui ne l'empêchait pas, en 1808, de gagner la bataille d'Alcolea. Nous l'avons revu ici en 1835 ou 1836, commandant le Département, entouré d'une famille charmante, contant volontiers avec sourire le premier duel et les premières amours... Lalande a touché aussi à ce chapitre délicat en ses *Anecdotes* bavardes, cela d'une main froide et lourde, habituée à manœuvrer des x. Les *Anecdotes*, un jour ou l'autre, seront imprimées, il faut donc dire un mot de l'idylle que contait le camarade de lit de Joubert.

Le grand jeune homme de cinq pieds neuf pouces, un peu frêle, de complexion délicate et froide en apparence, de figure sympathique bien que manquant de régularité, s'était fait aimer de la plus charmante fille de Saint-Trivier, la belle S..... Le vieux juge ne voulut pas permettre à un garçon de vingt-deux ans de parler à lui de mariage. Ce garçon s'engagea aussi un peu pour attendre. Avant de partir, il avait échangé avec la belle fille de ces promesses d'amoureux dont feu Jupiter, en son vivant, tolérait la violation. Il faudra bien dire plus tard ce qu'il en advint.

Joubert s'engagea à Bourg dans le troisième bataillon des Volontaires de l'Ain, comme grenadier. Depuis l'Iliade

où les Dieux, en trois pas, vont du Mont-Olympe en Ethiopie, les héros qui marchent à la frontière l'atteignent dans les livres en quelques enjambées. Dans la réalité il n'en est pas de même tout-à-fait. Il faut forcément placer ici un séjour à Gex, une garnison dans une toute petite ville qui n'était pas gaie, où les Volontaires de l'Ain toutefois trouvent moyen de s'amuser — où Joubert, qui s'est procuré des livres de tactique, étudie bravement et sensément le métier qu'il va faire.

Un avocat qui se fait grenadier quand les Prussiens viennent, ce n'est pas de quoi s'étonner; il faut l'applaudir pourtant, car une autre ambition lui eût été possible et permise. Mais j'admire davantage ce grenadier de ce qu'il étudie. En temps de révolution, l'enthousiasme n'est pas rare ; le bon sens l'est toujours ; leur réunion décèle une nature d'élite. Sur dix avocats qui prennent la cocarde, il y en a bien neuf qui, comptant sur leurs mérites, estiment qu'ils vont deviner sur le champ de bataille cette mathématique formidable de César et de Frédéric, que Joubert apprenait à Gex dans les livres. Cela réussit à notre jeune homme ; il fut nommé sergent !

Ce sergent instruit, zélé, sachant parler aux hommes, apte évidemment à les commander, fut acheminé de Gex sur Dôle, de là à l'armée du Rhin, où il traversa en quelques mois les premières, les plus dures étapes de la carrière militaire.

Trois jours après la déclaration de guerre, le 28 avril 1792, il obtient l'épaulette de Sous-Lieutenant au 51e faisant partie de l'armée des Pyrénées-Orientales. A quatre mois de là (le 20 août) il est Lieutenant au même corps lequel passe à l'armée des Alpes et entre dans le comté de Nice.

II.

CORRESPONDANCE DE JOUBERT. — LA GUERRE EN DESHABILLÉ. — PREMIERS FAITS D'ARMES, RAON. — MALADIE ET ANNÉE PERDUE (1794). — UNE DÉFAITE (MELAGNO). — UNE VICTOIRE (LOANO). — INVASION DU PIÉMONT (1796). — MILAN. — ÉCHEC DE LA CORONA. — MORT DE CHARLOTTE JOUBERT. — RIVOLI. — LE TYROL. — LE RÔLE POLITIQUE DE JOUBERT COMMENCE.

Ici débute pour nous une correspondance précieuse du jeune officier avec son père. M. Chevrier l'a eue à sa disposition, et en a publié de nombreux extraits, fonds solide de son *Étude*. Sainte-Beuve a puisé dans cette mine des deux mains, y laissant toutefois une grosse pépite dont M. H. Martin a fait son profit en passant, nous le verrons ; ils seront bons à imiter l'un et l'autre, à titres différents.

Dans les récits que des historiens médiocres ont faits de ces années, l'attention est consacrée à peu près tout entière soit à la tragédie sans égale qui se consomme à l'intérieur, à cette France portant sur elle-même des mains violentes, détruisant son passé dont elle ne veut plus, décimant sans pitié la génération même qui a préparé l'avenir — soit à ces champs de bataille solennels de Champagne et de Belgique, théâtre des premières victoires de la Révolution. Tout l'intérêt pourtant n'était pas là.

Si quelque lecteur, non entraîné, voulait voir d'un peu près ce qui se faisait à ces petites armées sacrifiées qui n'ont fait que garder la barrière des Alpes et des Pyrénées — connaître, moins les belles journées qui ont leur bulletin, que les mauvaises qui abrègent le leur — et ce *tous-les-jours* de la guerre, ce *déshabillé* qu'un historien songeant au *Fauteuil* drape souvent quelque peu, s'il ne le transfigure tout-à-fait ; ce lecteur peut venir chercher tout

cela dans ces lettres d'un lieutenant contant sa vie militaire à son père et à ses sœurs. Il faut bien le redire :

> Là prose de Joubert est beaucoup négligée...
> C'est du français bressan, parfois accidenté
> D'accrocs à Vaugelas qui ne font pas beaute....

Mais comme elle sort du cœur, émue et sincère en toutes ses émotions, et exempte de toute parure et pose ! Je cite, abrégeant à regret :

« Nous sommes quelquefois trois jours sans pain ; le soldat ne murmure pas.

« Nous sommes depuis trois semaines à un quart de pain. Le fils Ravier mange quelquefois ma soupe. Son père devrait lui envoyer quelque argent ; un grenadier est malheureux avec un quart de pain par jour...

« Je suis tombé dans le lit du commandant piémontais, j'ai trouvé ses belles chemises, sa redingote, ses belles culottes, son sabre et des jambons. J'ai tout envoyé au Général, sauf les belles culottes (les miennes étaient déchirées), le sabre et les jambons...»

Honte et malheur aux chefs qui mettent une armée à de pareilles épreuves ! Ils sont responsables des déportements du soldat. A côté de ce lieutenant donnant sa soupe au fils Ravier « malheureux avec un quart de pain », (je prise autant Joubert pour cela que pour une redoute enlevée aux Piémontais), on est forcé d'entrevoir dans nos rangs des fauves à la curée : « Que des pillages dans les villes ! Que de cruautés dans les campagnes ! » s'écrie ailleurs Joubert. Et encore : « Il est impossible de vous raconter ce que les Marseillais ont commis d'horreurs, même contre les femmes...»

Je ne puis ici m'attarder aux récits d'actions militaires détaillés, pleins d'entrain, de confusion, où revit la guerre

de montagnes avec ses vives escarmouches, les rochers enlevés au cri de « Vive la Nation ! Ça irà ! » les torrents passés à gué sous le feu des Piémontais, les bivouacs dans la neige. Je voudrais montrer en passant les volontaires marseillais de tout-à-l'heure à l'affaire de Lescarena, « courant comme des lièvres, sans savoir où, criant à la trahison, comme s'ils n'avaient pas tout fait eux-mêmes par leur lâcheté.... » Joubert réparant cette lâcheté et cette sottise et rétablissant l'action avec une poignée de soldats de ligne — ou forçant les *Barbets* (paysans insurgés) dans leurs repaires — ou derrière Miollis, avec 7 officiers, 60 soldats, entrant dans Isola gardée par 1,500 hommes (mai 1798).

Je voudrais dire son action de Raon, laissant les Piémontais l'apprécier. Il est cerné avec 30 grenadiers, par 500 Austro-Sardes, dans une redoute qu'il défend jusqu'à ce que les cartouches lui manquent, puis, quand elles manquent, à la baïonnette. On l'écrase de boulets. Son mur croule. Il sort le chapeau à la main. Un officier piémontais reçoit son épée et lui dit : « Le Roi est là, il vous a vu battre, il veut vous voir. » Les courtisans, l'État-major surpris le regardent et, suprême hommage en la bouche de ces gentilshommes, lui demandent « S'il n'est pas noble ? » Cette scène est assez neuve, elle vaut bien celles de nos vieux romans chevaleresques, je dis les plus belles (8 novembre 1793).

Joubert avait répondu : « Je suis citoyen français ». Sur quoi il fut emprisonné à Turin et assez maltraité. Il tomba malade. A la sollicitation du général Devins (savoyard ?) il fut renvoyé sur parole. Peut-être trouvait-on à Turin son attitude et surtout son épaulette d'un dangereux exemple ?

Victor-Amédée, trente-quatrième de la plus noble des maisons royales, excepté une, qui voulait voir de ses yeux ce lieutenant si brave et cependant roturier, qui le renvoyait chez lui, « ne prévoyait guère, dit bien M. Chevrier, que le jeune et obscur officier, cinq ans plus tard, renverserait de son trône la Maison de Savoie ».

En attendant que Turin le reçût en maître, Pont-de-Vaux le revit en janvier 1794, malade de la dyssenterie, venant refaire sa santé compromise par les misères de cette campagne. Sur la scène bizarre qui suivit voici ce que je sais de précis. Le 18 avril 1797, Joubert a écrit à l'Administration départementale de l'Ain : « Les suppôts d'Albitte me chassèrent de mon pays pour m'être récrié (au club de Pont-de-Vaux) contre son despotisme. » En 1860, M. Chevrier dit qu'on envoya de Bourg des hussards pour l'arrêter, que, prévenu à temps, il s'échappa par une fenêtre. En 1861 une biographie désigne comme responsables de cette aventure Alban et Vauquoi, le premier maire de Bourg, le second en effet suppôt ou commissaire d'Albitte.

Joubert revint à l'armée, non guéri. Les plus brillantes carrières ont des heures mauvaises. Le père du lieutenant se plaint de ce que son fils n'avance pas. Le fils répond en février 94 qu'il est nommé commandant. En juin il est chef de bataillon en mission à Toulon, chargé d'embarquer un corps destiné à sauver la Corse des Anglais. Mais le mal chronique pris en passant à pied les torrents glacés des Alpes se change en fièvre putride. Une année presque entière de cette vie si courte et si pleine est dépensée à l'hôpital de Toulon, puis dans une bastide d'Aix ; le médecin de Joubert le prend en amitié, l'emmène chez lui pour rétablir sa santé. Quel attrait y avait-il en ce jeune malade?

N'était-ce pas Vauvenargues, moins écrivain, plus soldat, sur un lit d'hôpital? Même manque d'extérieur, même hauteur de cœur, une honnêteté antique, un dévoûment entier à la patrie, à la cause, au métier.... Voici comme Joubert, commandant, entend ce métier et le fait :

« A chaque heure répondre de la vie de plusieurs milliers d'hommes — hasarder à propos la vie de ses soldats pour la leur sauver — voir dans la lutte continuelle succomber ses amis, ses connaissances ; il y a là de quoi tourmenter un homme ! — Et moi qui ne sens rien faiblement, je m'affecte d'autant plus que, dans notre état, il faut avoir l'art de cacher aux autres ses affections particulières — Il faut paraître confiant quand on est inquiet, dur envers le soldat quand il n'inspire que la pitié, avoir un visage qui n'est plus le miroir du cœur... »

On peut mieux dire ; mais l'humanité vraie, le sentiment du devoir, de la responsabilité, n'ont jamais parlé plus haut ni plus juste dans une âme guerrière. Celle-là « qui ne sent rien faiblement » en souffre et s'y lasse, on l'entrevoit. Celles qui sentent ainsi sont capables de tous les efforts, mais l'effort les use vite.

Voici venir d'autres épreuves, de celles qui ne manquent guère dans la vie militaire. Les désertions ruinent nos effectifs. « Comment, écrit Joubert, dans les Districts peut-on souffrir les désertions ? S'il nous arrive un événement fâcheux, les Administrations, faibles ou criminelles, auraient à se le reprocher » (juin 1795). Ces administrations électives d'alors ont rendu des services tant qu'il s'est agi d'organiser la Révolution ; elles se sont montrées faibles, sinon lâches, quand il s'est agi de la défendre...

L'événement fâcheux pressenti arrive à un mois de là. En juillet 1795, à Melagno, Joubert, adjudant-général

(colonel) provisoire, reçoit l'ordre d'attaquer avec 2,000 hommes 6,000 Hongrois. « J'ai perdu 500 hommes. J'ai tout fait pour m'enterrer dans leurs redoutes, j'ai fait l'arrière-garde de pied-ferme. A mon arrivée au Quartier-général, j'ai appris que je n'étais plus compris dans la liste des adjudants-généraux envoyés de Paris...»

Un revers non encore connu du Comité de Salut public, ne pouvait être cause de ce déni de justice. Joubert accuse l'intrigue. En juillet 1795, c'est Tallien, Louvet, Cambacérès qui conduisent le Comité. Et si la politique est en ceci pour quelque chose, ce sera de Jacobinisme qu'on aura accusé Joubert. Quant à Albitte, condamné à mort après le 1er prairial (20 mai) et obligé de se cacher, il n'est pas en situation de nuire.

Le Général (Kellermann) réclame et en attendant la réponse des dictateurs, maintient Joubert en sa place (de colonel). La réponse fut favorable. Kellermann dit au pauvre brave officier : « Je vous demande deux pièces de canon d'ici à la fin de la campagne ». A Melagno il avait fallu en laisser deux, les affûts étant cassés.

Joubert ne fit pas attendre Kellermann longtemps. A Loano (15 novembre 1795) il commande l'avant-garde du centre, arrive le premier dans les redoutes ennemies, fait avec 600 hommes mettre bas les armes à 800 Autrichiens, leur enlève leurs magasins, 12 canons et décide la victoire. Sur le champ de bataille, Schérer le propose aux Représentants du peuple pour être promu Général de brigade. Il avait vingt-six ans.

Un général de brigade en 1795 n'était pas encore un satrape. Et Loano n'était pas Capoue précisément. Le nouveau général écrit à son père :

« Tout nous manque. Nous sommes nus depuis l'été.

Nous n'avons ni pain, ni souliers. Je vis économiquement chez un bon curé qui depuis trois mois ne veut pas entendre parler de paiement... Nous souffrons tous les maux, couchons sur la paille, buvons de l'eau, très souvent réduits à 12 ou 14 onces de pain rempli de pierres, noir comme du temps de Robespierre.... » Il demande « un peu de numéraire pour changer ses habits, harnacher ses chevaux... Encore un effort, mon bon père, un bon mariage raccommodera cela... »

Et la belle fille de Saint-Trivier, homme sans foi ?

En ces premières étapes vers la gloire, si rapides, nullement exemptes de traverses, j'ai suivi le héros pas à pas pour mieux voir l'homme, je commence à le bien connaître ; les lettres du général de brigade, qui songe à ses Mémoires, plus curieuses pour un militaire, pour un historien, le seront moins pour moi. Je ne rechercherai pas ce qu'elles introduisent de détails neufs dans le récit des admirables campagnes de 1796. Si je m'attarde un peu plus à Rivoli, dans les gorges du Tyrol, ce sera pour chercher avec curiosité, avec intérêt, ce que le succès, l'entier succès, celui qui s'appelle du nom étourdissant de gloire fera de cet officier modeste qui ne voulait pas « dépasser le grade de colonel » — pour savoir aussi ce qui rend mélancolique le front du jeune triomphateur, surprendre et constater la plaie que la vie lui a faite, pour montrer encore que les insulteurs ne manquent à aucun des triomphes de la terre.

Bonaparte a pris le commandement de l'armée des Alpes. Elle n'avait plus de chevaux et ne pouvait atteler que douze canons. Nous savions cela. Joubert nous apprend de plus que les hommes y mouraient « d'inanition ». Il ajoute (19 mars 1796) : « Plutôt que d'assister à l'enterre-

ment d'une armée, je donne ma démission. » Il assiste à sa résurrection et y contribue énergiquement.

A Montenotte, le jeune général en chef voit pour la première fois à l'œuvre son jeune lieutenant ; c'est là qu'il le déclare « général par le talent, grenadier par le courage ». Ce mot est le point de départ de leur illustre amitié. Veut-on savoir comment Joubert la justifie? Qu'on lise l'assaut de Cosseria, bicoque ignorée, dans l'Apennin.

« J'ai été blessé en passant par un créneau. Mes carabiniers me soutenaient en l'air. J'embrassais le mur. Je parais les pierres avec mon sabre ; j'en ai paré deux ; j'ai été abattu au moment où je pénétrais. Un officier m'a aidé à me relever. Toute ma colonne me croyant tué avait reculé de trente pas. J'ai été consolé de ma blessure en entendant mes chasseurs crier : Vive notre général ! L'ennemi intimidé s'est rendu ! » — Au tacticien qui sépara les Piémontais des Autrichiens d'abord, et les battit ensuite successivement on n'a pas marchandé la gloire ; et nous savons bien quelle récompense il a reçue. Aux lieutenants qui exécutaient ainsi sur le terrain ce que ce tacticien avait arrangé sur la carte a-t-on fait toute leur part ?

Le Piémont est enfin envahi. Sa richesse rend à l'armée le goût du pillage. Joubert « fait *peste et rage* auprès du général en chef pour faire fusiller quelques soldats... Pas de jour qu'on n'en fusille... » ainsi la guerre est faite, quand on la fait humainement.

Bonaparte lui a donné l'avant-garde à conduire ; il court sur Turin, il va attaquer. La petite monarchie féodale de Savoie capitule. « Le vieux général de La Tour est dépêché la nuit avec plein pouvoir (de traiter). Ce brave homme nous dit en passant (aux avant-postes) : Vous êtes des gens terribles ! N'allez pas au moins nous casser

encore quelques gueules; c'est inutile. Demain nous serons amis » (28 avril 96).

Les proclamations du Général en chef sont fort superbes; on sent qu'il lit les bons auteurs, et songera à Bossuet devant les Pyramides, et l'égalera vraiment. Je ne goûte pas beaucoup moins le bien dire naïf de ces frères qui se reconnaissent pour tels, le vieux Savoyard de La Tour et le jeune Bressan Joubert. Encore qu'il ne soit pas pour leur ouvrir les portes de l'Institut (3e classe), il a un goût de terroir bien franc, très français aussi.

Mais on ne surprendra pas Joubert à poser. Il résumera ainsi la campagne d'avril 96: « Nous avons bien travaillé. En quinze jours détruire deux armées et forcer un roi à la paix !... Je vais enfin me reposer : depuis quinze jours, je suis seize heures à cheval chaque jour; je suis comme un squelette, et noir comme un maure... »

Erreur ! avec Bonaparte on ne se repose pas. Cet immense égoïsme, armé d'un pareil dévoûment, n'a garde de le laisser chômer. Et puis Milan nous attend, apporte à Joubert et à Massèna « ses clés d'or et les applaudissements d'un peuple ».

Une lassitude nouvelle, inconnue, empêche Joubert de dormir. Mais il faut passer l'Adda. Il faut aller au-devant de Wurmser qui descend du Tyrol. Notons ici un ou deux éclairs de gaîté. C'est ce qui est le plus rare en cette correspondance. « — De Vérone, ci-devant cour de Louis XVIII, Quartier-général républicain; 2 juin... La Cour a fui à notre approche. Les Emigrés galoppent à pied du côté de Venise... » Et de la Corona, 23 juin : « Il paraît que nous tiendrons bientôt concile à Trente. »

Pas encore. Il faut d'abord couvrir le siège de Mantoue. Le poste périlleux, à la Corona, est confié à Joubert. Il le

défend deux jours, donne au moins par là à Bonaparte le temps de se concentrer, puis se replie sur Brescia.

« Le 16 août, j'allais me mettre au lit. Une ordonnance arrive. Partez, bien portant ou non, pour Castiglione, soyez-y avant six heures du soir. — J'arrivai. On disait : Voilà Joubert : c'est bon augure pour demain. — Il faut encore que tu donnes un coup de collier; me dit Bonaparte. Nous nous reposerons demain... »

« Le lendemain sur le champ de bataille où nous sommes sept contre vingt, Bonaparte court à moi. Vois-tu Serrurier qui attaque! Tu devrais déjà être engagé. Pars avec tes chasseurs et force le centre de l'ennemi. L'armée applaudit. Je suis déjà en marche. Augereau me soutient; en une heure et demie, je m'empare de Solférino défendu par 6,000 Autrichiens.

« Je suis à présent à Vérone, ruiné, écrit Joubert au lendemain de ce *coup de collier*; mes équipages sont perdus. Je suis malade, épuisé. Mon frère court dépenser 30 louis qui nous restent pour me refaire un porte-manteau. Bonaparte m'a *promis* de me faire rembourser. J'attends la paix... » La paix est loin. L'Autriche a encore quatre armées à faire battre avant de s'y décider.

Dans le rapport de Bonaparte au Directoire sur la défaite de Wurmser, Joubert n'est pas nommé. Masséna qui l'a fait battre à la Corona l'a-t-il desservi ?... « Bonaparte est trop grand pour l'avoir écouté. S'il ne m'a pas flatté dans son rapport, c'est qu'il sait que je n'en ai pas besoin. Il ne peut pas se faire qu'on parle toujours du même homme : c'est peut-être un bien. Bonaparte a voulu être laconique. Il n'y a rien là à dire. » L'admirable soldat ne soupçonne pas, ne veut pas qu'on soupçonne son chef d'injustice.

Il est bien découragé cependant. Il est malade à Brescia d'une de ces maladies d'estomac que les souffrances morales aggravent et qui assombrissent le caractère. Son frère, qui est son aide-de-camp, malade aussi, est forcé de retourner au pays. De là-bas une mauvaise nouvelle est venue : Charlotte, une sœur aimée, vient de mourir. Le gémissement du pauvre héros est profond. Son chagrin et son mal influent sur son jugement. Pendant ce repos forcé de deux mois, il voit tout en noir, la situation de l'armée notamment, prévoit des défaites, blâme le Directoire de continuer la guerre, de vouloir l'Italie encore quand nous avons le Rhin... (2 octobre 96).

Son cœur ne s'aigrit pas. Sainte-Beuve a cherché par où Joubert ressemble à Napoléon. Reprenons sa tâche et regardons un peu les deux hommes atteints au cœur. Napoléon apprend au Caire que la femme à qui il a donné son nom se conduit misérablement, écrit à son frère Joseph : « J'ai beaucoup de chagrin domestique. Le voile est entièrement levé. Toi seul me restes. Fais que j'aie une campagne à mon arrivée, je compte m'y enfermer. Je suis ennuyé de la nature humaine. Je n'ai plus que de quoi vivre. Il ne me reste qu'à devenir bien vraiment égoïste... » — Cela lui sera facile. — Joubert, lui, n'a pas de quoi vivre. C'est qu'il lui arrive « d'abandonner son traitement pour nourrir la troupe et de n'avoir pas le sou » (20 janvier 97), ayant donné « ses derniers dix louis » à un espion. Il rêve de s'établir, à la paix, « bourgeoisement, car c'est là le bonheur ». Et bourgeoisement, c'est bien le contraire de solitairement. La perte de sa sœur lui rend son frère plus cher : son souci c'est de garder celui-ci, même en se privant de lui. Il le renvoie donc se soigner à Pont-de-Vaux, et il lui recommande de passer par Gre-

noble et Bourg, car à Lyon on tue les patriotes dans les rues comme des chiens. J'admire l'homme de bronze, mais j'aime mon compatriote dont je sens le cœur battre.

Les chaleurs passées, la maladie d'estomac enraie. Bonaparte refroidi un moment, soit à cause de l'échec de la Corona, soit pour une correspondance avec Deydier, représentant de Pont-de-Vaux, protecteur de Joubert à Paris, qui a fait ou laissé imprimer quelque lettre peu diplomatique ; soit parce qu'avec cet immense égoïsme des héros il trouve qu'un lieutenant à lui n'a pas le droit d'être malade ; Bonaparte revient, lui donne à garder Legnago, le pont fortifié sur l'Adige qui protège le blocus de Mantoue. « Il m'a entretenu avec la plus grande familiarité, mande Joubert, ému comme on l'est au retour d'une maîtresse adorée. Il m'a dit en partant : Tiens vingt jours ; et sors, si tu peux, avec les honneurs de la guerre... » L'espérance est revenue avec les fraîcheurs, avec la santé, avec la confiance du chef idolâtré. « Je me sens beaucoup mieux, je demande à marcher. Il y a double à parier pour nous » (28 octobre 96). Il y avait beaucoup à parier en effet pour une armée commandée par des hommes ainsi faits et on n'eût pas perdu son enjeu à cette veille d'Arcole.

« Jamais, écrit Joubert de ce champ de bataille héroïque, les Autrichiens ne se sont si bien battus ; le Général en chef a chargé à pied avec son état-major. Mon avant-garde a battu l'ennemi, lui a pris 1,500 hommes, 3 canons... Bonaparte a dit de moi : Je compte sur lui comme sur moi. » Bonaparte le fait général de division un an après sa nomination de général de brigade, jour pour jour.

Joubert refuse, refuse deux fois ; et en quels termes ! « Une division de 9,000 hommes est un fardeau qui m'ac-

cable. Une brigade est plus qu'il ne m'en faut. Une brigade est mon fait... » Et un mois après seulement : « Je n'accepte qu'avec inquiétude... Sous vos ordres j'agirai avec confiance, il faut laisser quelque chose à César et à sa fortune. » Ce nom de César ici nous fait quelque peine ; c'est que nous savons ce qui a suivi. Joubert ne le soupçonne pas. Bonaparte lui-même a écrit que ce ne fut guère qu'après Arcole qu'il entrevit l'avenir et ambitionna de régner...

En annonçant au divisionnaire que sa promotion est agréée à Paris, le Général en chef ajoute : « Je vous engage à choisir deux aides-de-camp d'un courage à toute épreuve. » Joubert choisit donc Pannetier et André. Quel éloge plus grand pour deux officiers qu'un tel choix après une telle recommandation !

La cinquième armée d'Autriche descend sur le bas Adige ; Alvinzi par les montagnes, Provera par la plaine convergent vers Mantoue qui se défend toujours. Bonaparte s'occupera de Provera. Joubert arrêtera Alvinzi dans les positions de la Corona et de Rivoli où il a une revanche à prendre.

Le 12 janvier 1797, les 10,000 soldats de Joubert, sans souliers dans la neige, par un froid excessif, vont au clair de lune reconnaître l'ennemi double (au moins) en nombre. Il est contenu et repoussé.

Le 13, 2 heures avant le jour, Joubert attaque. Je le laisse conter Rivoli à son père. « Jamais bataille plus sanglante... Supposez un cercle d'ennemis, nous dedans. Des charges, des déroutes pendant dix heures de suite. Enfin, au moment où l'ennemi chantait victoire, j'ordonne une charge. J'étais à pied, Berthier à cheval ; sa cavalerie part ; je suis à la tête de l'infanterie. En un clin d'œil de vaincus nous som-

mes vainqueurs sur notre front. Bonaparte (arrivé à minuit), avec son sang-froid ordonne l'attaque du corps qui nous avait tournés. Tout est culbuté. La journée est à nous. »

Le soir même, Bonaparte, sûr du lendemain, part pour la Favorite où il écrasera Provera, laissant Joubert sur le plateau de Rivoli, vis-à-vis Alvinzi battu, mais encore supérieur en nombre. Joubert enveloppe son adversaire le 14, le précipite dans le lac de Garde, dans l'Adige, lui prend son canon, 6,000 hommes, le force à s'enfuir presque seul vers Trente.

Le 16, Joubert écrit à son père : « Je viens de faire le plus beau coup qui se soit fait dans cette célèbre campagne. » Nous savons qu'il ne s'avantage guère. D'ailleurs le Directoire lui envoie « le témoignage de sa satisfaction pour les services qu'il rend à la République » et déclare que les deux journées du 13 et du 14 « lui donnent des droits à la reconnaissance nationale ». A quoi bon insister? Thiers ici est injuste ; il l'est souvent.

Je ne peux raconter la conquête du Tyrol et la marche sur Vienne en plein hiver, à travers les grandes Alpes, à quatre-vingts lieues du principal corps d'armée, à travers une insurrection formidable, à travers les derniers bataillons de l'Autriche retranchés dans des gorges quasi inaccessibles et commandés par l'archiduc Charles. Il y eut à livrer huit combats que Carnot compétent a déclarés « des combats de géants ». Disons vite que c'est là le vrai titre militaire de Joubert, celui qui le range parmi les plus grands en sa terrible profession. On ne songe pas à apprécier en lui le militaire consommé, c'est fait depuis longtemps. On cherche l'homme dans le héros. Or, cette marche si chanceuse qu'il amène à bien, il savait tout ce qu'elle livrait au hasard et la désapprouvait. Au départ, il

écrivait à son père : « Le froid est excessif, s'il neige nous sommes perdus. » Veut-on savoir pourtant comme il la prépare et la conduit? « Voilà dix nuits que je passe blanches. Mais ma division a eu ses distributions régulièrement faites, dans ce pays où le pain nous manquait l'été. Tous les jours de combat, à huit heures les cartouches, à dix heures le pain, à quatre heures l'eau-de-vie. Quand je parais au point du jour sur ma ligne, la joie est peinte sur toutes les figures... Je viens de marcher quinze heures à pied pour faire le tour de ma ligne... »

Mais la rapidité de l'opération a amené du désordre, des violences. Le Tyrol se soulève. Joubert remonte sans hésiter à la source du mal, à la cause première de toutes les insurrections de ce genre. Un ordre du jour où il en appelle à l'honneur militaire fait livrer les soldats coupables par leurs propres camarades. Mesure horrible et nécessaire, « des fusillades faites à propos » prouvent à son armée, aux insurgés, qu'il y a des choses que le général républicain met au-dessus du bien-être de ses soldats. Une proclamation où il s'engage à ne faire aucune réquisition en argent, des *prévenances* pour un clergé influent (conseillées par Bonaparte), beaucoup de fermeté, d'humanité, un peu d'adresse font poser les armes à ces paysans soulevés.

Par prévenances qu'entendons-nous ? Quelque démonstration bienveillante, l'intervention du Général pour sauver du pillage *le trésor* d'une Madone favorite ou la châsse d'un Saint guérisseur... Mais Lalande veut (*Anecdotes*, P. 161), que Joubert ait crûment acheté contre espèces la neutralité du clergé tyrolien. Il sait même que pour le « subjuguer », il en a coûté de 24,000 à 30,000 francs.

En rejoignant les notes sur Joubert éparses dans le manuscrit des *Anecdotes*, on y sent courir un venin latent. Derrière cette affirmation il y a de l'ironie. C'est une façon d'insinuer que la conquête fameuse du Tyrol n'a pas été si difficile. Je reconnais là des ennemis mortels dont il va falloir parler. Si je croyais au fait que Lalande répète, je n'y verrais rien de fâcheux que pour les curés du Tyrol. Diminuer les souffrances de notre armée, l'effusion du sang, les brutalités d'une occupation au prix de 30,000 francs, c'est un expédient permis et louable. Que n'en avons-nous usé avec les moines espagnols en 1808, avec les popes russes en 1812 ?

Le 8 avril 1797, Joubert fait sa jonction avec Bonaparte à Saxemburg. Ses soldats n'avaient plus de cartouches. Au Quartier-général (et en France) on le disait perdu. Il va droit à la tente du Général en chef, la sentinelle lui refuse l'entrée ; il passe outre. Bonaparte vient à lui les bras ouverts, disant à la sentinelle qui suivait courroucée : « Va ! républicain, Joubert a forcé les gorges du Tyrol, il peut bien forcer ta consigne ». Corneille ou Plutarque ont de ces mots-là : c'est avec eux qu'un César paie les cœurs de ceux qu'il mène derrière lui sur les champs de carnage.

Cette jonction de l'aile gauche au corps d'armée, c'était la possibilité d'aller à Vienne. Dix jours après, l'Autriche signa à Léoben ces préliminaires de paix, prix de l'opération la plus osée qui soit dans les annales de la guerre. Bonaparte pouvait la combiner en tout état de cause ; il ne pouvait l'exécuter qu'avec un pareil lieutenant. La conception était grande et risquée, l'exécution l'a sauvée et dépassée.

Paulò minora. Descendons un peu. Un contemporain,

savant aux choses du cœur, a dit que les femmes les mieux aimées sont celles à qui manque la beauté. Il en sera de même des chétives, pauvres, obscures petites patries. Même à cette époque où *la Nation*, où la France arrivée à la plénitude et à tout l'orgueil de la vie, absorbait, éclipsait dans toutes les âmes la province et la cité presque abolies, Joubert restait Bressan. A l'armée il s'entoure de son frère, de ses compatriotes. Dans les palais de Milan et de Brescia, il songe à la petite maison du juge-mage de Pont-de-Vaux. Dans la tente du vainqueur d'Arcole, il songe à sa sœur Charlotte. Comme de raison, il devait souffrir par où il était attaché. Et il ne serait pas logique, le sort étant ce qu'il est, et l'homme valant ce qu'il vaut, qu'une si belle gloire, qu'un triomphe si pur eussent manqué d'insulteurs. Au lieutenant aimé du libérateur de l'Italie, au général qui vient d'arracher à l'Autriche sa plus fidèle province, son beau Tyrol, qui a tant aidé à faire cette paix si appelée, le vieux juge mande de sa petite ville de surprenantes nouvelles.

Pour comprendre sa plainte, il faut dire qu'il y avait chez nous un parti que la dispersion de la Cour de Vérone (dont Joubert riait tout à-l'heure) avait désolé, que la paix avec l'Autriche devait mettre au désespoir. Ce parti dans l'Ain avait élu un Émigré député, mis un Feuillant au Directoire du Département. Il n'avait pas pris le deuil quand les journaux réactionnaires français avaient annoncé la destruction de l'armée du Tyrol, quand Vienne l'avait fêtée. A Bourg il en fit des « caricatures », à Pont-de-Vaux des « chansons ! » On osa davantage : on inquiéta, on menaça, on « persécuta » (le mot y est) la famille du héros !

Il n'y avait pas quatre ans encore qu'Alban et Vauquoi avaient lâché leurs hussards contre Joubert accusé de mo-

dérantisme, et voilà que les Royalistes traitent en jacobins son père et lui, et se vengent des victoires du fils qui dérangent leurs plans en inquiétant le père. Quand on aime la liberté honnête qui est la liberté pour tous, on a la chance d'être ainsi traité. Joubert ulcéré écrit qu'il quittera sa ville natale : « Si mes concitoyens me refusent le repos, je trouverai assez de coins en France pour y vivre tranquille et honoré ».

Puis on apprit à Bourg que « cet homme (il l'appelaient ainsi) vivait encore, » que l'armée du Tyrol victorieuse s'acheminait vers Vienne. On eut honte alors, on eut peur de ce qu'on avait fait. Le Directoire de l'Ain crut faire que sage d'adresser au vainqueur une lettre de félicitations. Joubert répondit par une missive irritée ; nous ne l'avons pas. Selon Lalande, elle n'était point « honnête » (polie) ; et le républicanisme de nos administrateurs y était dit médiocre. Selon Deydier, c'est la lettre « d'un militaire patriote *justement* indigné de ce que si peu de Français secondaient l'armée dans ses glorieux travaux ». Peut-être Joubert y disait-il que le Directoire de l'Ain eût pu garder ses félicitations et lui renvoyer les déserteurs qu'il « protégeait ». Passons. Mais il devait bientôt acquérir un nouveau titre à la haine de ces gens-là.

Des préliminaires de Leoben au traité de Campo-Formio il s'écoula six mois : l'Autriche retardait la signature, espérant toujours une contre-révolution à Paris, laquelle ne lui eût marchandé la paix non plus que le comte d'Artois fit en 1814. Pendant ces six mois Joubert administre deux provinces vénitiennes, Vicence et Bassano. Ses lettres à cette date éclairent les causes de la ruine de Venise. Le Sénat vénitien, qui était de l'école historique, avait voulu refaire les vêpres siciliennes contre notre

armée; perfectionnant même le procédé, et commençant par égorger nos malades dans les hôpitaux de Vérone. C'était un crime. Les crimes politiques sont si rarement rémunérés comme ils le méritent qu'il faut applaudir d'abord à leur châtiment.

Mais quoi? ne pouvait-on renverser cette aristocratie dépravée et décrépite et faire de son territoire un état libre! L'objection est plausible. Joubert répond: « Partout ce peuple est attaché à son exécrable gouvernement... Les lettres prises à la poste vénitienne montrent que les Patriciens ne rêvent que contre-révolution. Je répugne à voir des arbres de liberté dans ce pays... »

A ce qui fut fait à Leoben, il y avait un autre motif : Si nous abandonnions Venise, on nous cédait la Belgique.

Les deux contractants, c'est vrai, ont peu gagné à ce marché.

Quoi qu'on pense de la question, il ne faut pas voir dans l'opinion de Joubert un reste de complaisance pour le passé. C'est à cette date même que l'armée d'Italie prend l'attitude qui rendra le 18 fructidor possible. C'est le 14 juillet 1797 que Bonaparte dira à ses soldats : « Des montagnes nous séparent de la France, vous les franchirez avec la rapidité de l'aigle... pour protéger les républicains. Les royalistes, dès le moment où ils se montreront *auront vécu* ! »

Quant à Joubert, deux jours auparavant, il a écrit à son père: « Les intrigues de Clichy (le club royaliste dont Thibaudeau appelle les affiliés des Jacobins blancs) ont éloigné la conclusion du traité de paix. *Malheur à Clichy !* »

Dans son adresse publique au Directoire, il ira plus loin: il attaquera hautement les Conseils que mène Pichegru : « On suit ouvertement dans la Législature

l'exécution d'un plan combiné pour rétablir le trône. Une loi liberticide est à peine passée qu'une autre est proposée. On accuse sans pudeur le Directoire *dans lequel* repose le dépôt de notre constitution.. » Bonaparte écrira à Joubert que cette adresse est « goûtée » (Mémoires de Thibaudeau, II, 228). Et le Directoire, « *dans lequel repose le dépôt* de la Constitution », traitera le *dépôt* comme on sait. Les Fructidoriens ont du moins ajourné la Restauration de dix-sept ans.

C'est, qu'on ne l'oublie plus, par cette adresse « goûtée » du parti voulant conserver la république, c'est par ce mot « Malheur à Clichy ! » qui n'est pas précisément d'un Modéré que le rôle politique du jeune général commence.

Il y a des natures complexes, versatiles le plus souvent; leur premier mot indique leur point de départ, rien de plus. Mais chez les natures simples, chez Joubert, le premier mot montre la voie adoptée d'instinct ou choisie par la raison; il découvre leur pensée et état d'âme, indique leur direction, dénonce leur but.

JARRIN.

(A suivre.)

PROLOGUE

POUR UNE REPRÉSENTATION DONNÉE PAR DES AMATEURS AU BÉNÉFICE DES PAUVRES.

Un essai sur le théâtre à Bourg, depuis le moyen-âge jusqu'aux derniers temps, ne pouvant trouver place ici, on y met ces quelques vers qui en faisaient partie et qui conserveront un moment le souvenir des représentations de l'hiver passé.

Voilà tantôt cent ans qu'ici l'on pleure en vers ;
Voilà tantôt cent ans qu'ici l'on rit en prose.
Notre théâtre a vu bien des acteurs divers,
Les uns valant beaucoup, les autres pas grand' chose.
Nous ne nous parons pas de ce beau nom d'acteurs ;
Nous sommes tout au plus de pauvres amateurs ;
Le métier, le talent, ce n'est pas notre affaire,
Nous venons essayer ce que nous pourrons faire
Avec du bon vouloir, quelque entrain, nos vingt ans,
Un acte de Labiche....
Oh ! nous serons contents
Ce soir à peu de frais. Je ne veux pas le taire,
Nous serions fort charmés s'il montait du parterre
Un bon rire parfois... Et si de loin en loin
Un cordial bravo partait là de ce coin
Où je vois des amis...
Si dans certaine loge
Où le plus doux œil bleu de la salle se loge,



Un sourire brillait qui ne fût pas moqueur,
Oh ! nous serions émus jusques au fond du cœur !
Oh ! nous serions payés de l'effort qu'il faut faire
Pour se produire ainsi, peu sûrs de satisfaire
Les gens.
Ce soir, c'est tout ce que nous demandons,
Quant à demain... Oh bien, demain nous attendons,
Demain nous recevrons une autre récompense
Dont nous vous faisons part, qui vous sera, je pense,
Aussi chère qu'à nous.
Notre argent — Votre argent
Demain mettra la joie au cœur de l'indigent.
Il est ici des toits où manquent toutes choses,
Des lieux où l'on mesure et le pain et le vin:
Car on a travaillé toute sa vie en vain.
Là les mères ont faim. Là les pères moroses
Songent à mal, voyant leurs doux bébés souffrir
Et l'aïeul n'ayant pas d'habits pour se couvrir.
Vous nous avez pour eux apporté votre offrande :
En bénédictions souffrez qu'on vous la rende,
En bénédictions elle se changera.
Elle ne pèse guère, eh bien elle paira
Quoi ? du convalescent la première bouchée,
La tasse de bouillon qu'il faut à l'accouchée,
La goutte de lait pur qu'il faut au nouveau-né,
Le dernier doigt de vin au lit de mort donné...
Messieurs, elle sera féconde, votre offrande.
En bénédictions, laissez qu'on vous la rende,
Des pauvres que l'on soit l'humble interprète ici
Et, le cœur plein, pour eux qu'on vous dise : Merci !

J.

LES INSÉPARABLES.

Ces enfants, de la même ville, de la même classe et situation de fortune à peu près, du même âge, élevés dans le même collège, n'étaient pas de la même race.

Jules Lemercier grand, blond, blanc, aux joues rosées, aux yeux bleu-clair, à la tête ronde, aux traits arrondis, aux membres charnus, à la taille grêle, était changeant, pétulant, assez insolent et peu travailleur.

Cyprien Sorel petit, châtain, au teint ardemment coloré, aux yeux bruns, à la tête ovale, aux traits fins, aux membres nerveux, à la taille épaisse, était laborieux, doux, calme, régulier en tout.

Au Collège, pendant la récréation ils étaient toujours ensemble, toujours à se chamailler, se gourmaient souvent, se boudaient avec ostentation, se réconciliaient avec ivresse.

Ils se disputaient et se partageaient les prix. Sorel avait ceux de grammaire, de mathématiques : Lemercier ceux d'éloquence, de dessin. Sorel n'eut jamais qu'un *pensum* et il n'était pas mérité; Lemercier en avait tous les jours un, mérité dix fois.

A dix-huit ans, ils partirent ensemble pour Paris. Ils descendirent, le 4 novembre 1832, rue de la Mortellerie, où la *Poule Noire*, diligence qui les avait amenés en trois jours et trois nuits, perchait. Ils trouvèrent la ville laide et triste et se logèrent en la même chambre dans une

maison meublée à côté de la Sorbonne. Cette chambre prenait jour dans une cour assez propre, complantée de deux arbres d'essence indéterminée, dont l'un avait des feuilles. Il y avait encore une plate-bande où Mme Loret, la logeuse, faisait pousser de la salade. Là habitait un coq célibataire, à la mine triste et à la voix aigre, rendu agressif par sa vie ascétique et passant les jours à faire la guerre aux chats du voisinage. Quand Jules et Cyprien lui avaient jeté les miettes de leur sobre déjeuner, le premier montait la Montagne Sainte-Geneviève pour aller à l'École de Droit, le second s'acheminait vers l'École de Médecine. Ils se rejoignaient le soir pour dîner chez Flicoteau, place Sorbonne, et finissaient la journée dans le cabinet de lecture de la rue des Maçons, lieu austère, où il n'y avait que deux romans : *Séthos* par l'abbé Terrasson et *Zélie dans le désert*.

Le samedi matin, la petite Micheline, blanchisseuse à Noisy-le-Grand, leur rapportait leur linge. Elle avait été rosière, et en gardait des airs pudiques et un ton décent. Elle déjeunait avec eux et passait la journée à réparer leurs chaussettes, à mettre des boutons à leurs habits, etc., etc. Le soir ils la promenaient au Luxembourg ou la conduisaient au théâtre du Panthéon, selon la saison. Mlle Rosalinde, grande coquette, et fille de la mère Loret, leur remettait des billets à des prix doux. On n'a jamais vu théâtre plus lugubre que celui-là, bâti en carton peint dans la nef gothique de la ci-devant église Saint-Benoît. Les noirs drames à la mode de 1832, hurlés et mimés par des acteurs mourant de faim, en étaient d'autant plus lamentables. Micheline et ses deux amis, tendres cœurs, y versaient toutes les larmes de leur corps, après quoi on soupait avec de vieux cidre, des marrons, des gâteaux assaisonnés de chansons, devis et rires ingénus et infinis.

Le dimanche matin ils nolisaient un vieux *coucou* (les *coucous* étaient les petits frères de la *Poule Noire*). Cette machine les voiturait en quelques heures à Noisy-le-Grand où ils débarquaient chez le père Michelin « Et là passaient toute la journée à faire la plus grande chère dont ils se pouvaient adviser, raillans, gaudissans, beuvans d'aultant, jouans, chantans, dansans, se voytrant en quelque beau pré, dénigeans des passereaulx, prenans des cailles, peschans poissons en la rivière de Marne et soy baignans ». Les deux jeunes gens revenaient à Paris, à pied, le soir.

Je n'entends pas dire qu'ils fussent tout-à-fait heureux. Ils se querellaient à propos de politique en dînant, Jules qui était de vieille bourgeoisie tenant pour les Conservateurs, Cyprien, fils d'un petit marchand, était démocrate. Ils étaient aussi parfois jaloux l'un de l'autre : ils demandèrent une fois à la petite Micheline lequel des deux lui plaisait le plus. Cette aimable fille, qui était leur aînée de deux ou trois ans et avait du sens, réfléchit un petit, les regarda l'un après l'autre, comme récapitulant leurs mérites en son pardedans, puis de sa voix la plus grave et de son air le plus sérieux, édicta cette sentence mémorable, dont « Bridoye, lequel sententioit les procès au sort des dez » n'eût pas laissé que d'être jaloux : « Pendant le premier quartier de la lune, j'aime mieux Jules : pendant le plein, Cyprien, je vous ai toujours préféré : pendant le dernier quartier, je vous chéris vraiment autant l'un que l'autre : à la nouvelle lune vous m'êtes tous les deux absolument odieux. M'avez-vous point parlé d'un roi qui a dit : Souvent femme varie. Le bon Dieu nous a faites ainsi. Vous n'y voulez rien changer. » Et elle leur donnait à chacun une main à baiser.

Quand, leurs études finies, ils durent regagner Mont-

beney, le licencié en droit dit au docteur en médecine d'un air embarrassé : « J'ai là dans le secrétaire une petite somme que j'ai épargnée sou à sou sur mes dépenses pour laisser un souvenir à cette bonne Micheline. Qu'est-ce que nous pourrions bien lui acheter? »

Sur quoi le docteur en médecine ouvrit la commode, ramassa dans le fond d'un tiroir une quinzaine de louis, et répondit au licencié en droit : « J'ai eu la même idée que toi. En réunissant nos deux magots, nous pourrons peut-être lui avoir un mari. Cet article ne doit pas être bien cher à Noisy-le-Grand. »

Ils partirent pour Noisy-le-Grand. Ils ne voulaient tromper personne. Ils proposèrent l'affaire, telle qu'elle était, à Jean Clopin dont la femme venait d'aller de vie à trépas, lui laissant un enfant de trois ans : Jean pouvait avoir trente-cinq ans, son métier de tisserand ne lui laissait pas le temps de s'occuper du petit ; il topa d'abord. Micheline pleura un peu, mais ne dit point non. Elle épousa Clopin à quelque temps de là et lui a été bonne femme et honnête.

Il n'y avait pas de relations entre Mme Lemercier née Marcelle Du Cosquet, et Mme Sorel née Julie Paton. La première était une grande blonde, de façons aristocratiques, elle avait vécu froidement avec un mari plus âgé qu'elle, podagre et grognon : confinée dans un ménage aisé d'abord, puis peu à peu gêné par le simple fait du renchérissement de toutes choses ; s'occupant des soins qu'exigeait M. Lemercier qui ne sortait plus, de l'éducation du sieur Jules le seul être qu'elle aimât. Jules avait à lui une petite fortune venue de feu Mlle Lemercier,

sœur très aînée de son père. Il prit un joli appartement sur la Place, à côté du Palais, et y établit son cabinet d'affaires.

Mme Sorel, fille d'un gros marchand de toile, femme d'un petit marchand de drap, veuve à trente ans, restée jolie comme à vingt, avait cédé son commerce et vivait en sa maison qui fait le coin de la place et de la rue Aux Herbes. Elle établit son fils dans l'ancien magasin transformé en un salon d'attente assez beau ; l'arrière-boutique, sur la cour, devint un cabinet fort décent.

Les deux jeunes gens étaient ainsi proches voisins et passèrent les soirées l'un chez l'autre. Les deux mères, plus souvent chez eux que chez elles, se virent forcément, se convinrent et se lièrent. Ces quatre personnes formèrent ainsi tout naturellement une petite société étroite, fort charmante.

On n'avait jamais pu médire, ni médit, de Mme Lemercier, encore belle, mais froide, imposante, toute à ses devoirs. Il n'en était pas tout-à-fait de même de Mme Sorel, petite brune, aux joues de pêche, aux jolis yeux bruns brûlants. Après le décès de M. Sorel, elle n'avait pas laissé de *flirter* quelque peu avec divers.... Oh ! pour le bon motif, et sans conséquences au dire des bonnes gens ; pas si innocemment que cela à écouter les autres. Je n'ai pu me fixer sur le cas.

Touchant cette question de la vertu des femmes en général, des veuves en particulier, il y a deux façons de voir principales. Les uns croient au pire, les autres inclinent au mieux. Il faut bien de l'expérience et bien de la réflexion pour en connaître. L'expérience me manque plutôt : je demande la permission de réfléchir quelques années encore, avant de sentencier.

Ceci s'applique à ce qui précède et à ce qui suit.

Julie, née Paton, avait été bien élevée dans un pensionnat de la Croix-Rousse, et avait de la littérature, (en ce pensionnat on retardait un peu); Julie goûtait le philosophe de Genève, l'Héloïse. Elle avait essayé de refaire, dans un jardin à elle, sis à un quart d'heure de la ville, en un ravin boisé, arrosé d'une source, l'Élysée de cette Julie d'Étanges qu'elle appelait sa patronne. Cet Élysée-ci non moins clos et couvert que celui de Clarens, avait de plus d'un côté sur la montagne, de l'autre sur la plaine, deux échappées de vue fort riantes. Au milieu, dans une clairière semée de massifs de lilas blancs, de rosiers et de cytises, le ruisseau s'épandait en un bassin clair. Au bord était assis un ajoupa, en troncs d'arbres, fort rustique au dehors, meublé avec recherche à l'intérieur. En face une volière élégante logeait des faisans dorés et des pigeons-paons.

Les quatre amis vinrent bientôt finir leurs journées là, apportant eux-mêmes ce qu'il fallait pour un souper sobre et exquis. Point de domestiques donc, ni marteau, ni cloche à la porte. Ce mystère si voulu devait paraître suspect. On me dispensera de répéter ici les propos qui coururent : je veux les tenir, je les tiens pour calomnieux en grande, en très grande partie. Si on me demande ce que ces quatre aimables personnes faisaient tous les soirs dans « ce jardin d'Armide » comme on disait à Montbeney, je réponds que Mme Lemercier brodait — que Mme Sorel dessinait — que Jules jouait du violon — que Cyprien émondait les arbres, peignait les allées, composait des bouquets merveilleux. S'il pleuvait, on faisait quelque lecture. Racine et Molière y passèrent tout entiers, chacun des lecteurs muni d'un exemplaire et tenant un rôle. Puis vint

Lafontaine, chacun disant une fable préférée. Puis le premier et plus ravissant proverbe de Musset : *A quoi rêvent les jeunes filles*. Puis Mme Sorel proposa aux jeunes gens de composer des proverbes eux-mêmes ; ils consentirent à condition qu'on les aiderait. On les aida. Cyprien en composa un discret, tendre et fin comme lui ; Jules en improvisa un assez passionné et très folâtre.

Trois, quatre années s'envolèrent ainsi, occupées fort agréablement à coup sûr — assez innocemment quoi qu'en aient dit une vieille plaideuse devant la perte de son procès à l'éloquence remuante de Jules ; et une jeune dévote au nez masculin, chez qui le docteur Cyprien, une première visite faite, refusa de rentrer.

Il n'y a pas de fumée sans feu, m'objecte-t-on. Oui bien ; c'est le titre et le sujet même d'un des deux jolis proverbes sus-mentionnés. Eh-bien, je conviens que Jules, ce beau garçon entreprenant, persuasif, et Mme Sorel, cette veuve tendre, nullement rigide, avaient l'un pour l'autre un goût vif, étaient exclusivement occupés l'un de l'autre. Cela est su. Ce qui a été dit de plus, les concernant, est une supposition.... tout au plus vraisemblable.

Quant à Mme Lemercier, elle avait pour ce doux Cyprien une affection maternelle qu'elle laissait voir, bien sûr, en toute occasion et qui était assez justifiée par l'aimable figure, la nature caressante et les qualités de cœur et d'esprit de ce garçon. Elle était encore très belle et on sentait à ses façons qu'elle n'avait jamais été aimée comme elle méritait de l'être. Je crois parfaitement que Cyprien la payait de retour, je veux dire qu'il était un second fils pour elle plus attentif et plus tendre que l'autre.

Cela concédé, il me paraît que tout est dit.

Cela concédé, chuchotez-vous, tout est possible. Oui,

mais enfin tout est toujours possible. De supposer que le possible est déjà fait et que l'impossible se fera, c'est contre les règles d'une saine logique.

Toutefois, une nuit, de méchantes gens écrivirent sur la porte de « l'Élysée » cette inscription en gros caractères :

O-Taïti, ou la Nouvelle Cythère.

Puis les deux femmes reçurent des lettres anonymes parfaitement odieuses. Mme Lemercier versa quelques larmes et dit à Mme Sorel qui était colère :

— Ma chère belle, il faut les marier.

— Mais ils n'y songent pas et nous sommes si heureux !

— Notre bonheur n'est pas tout-à-fait dans l'ordre, dit Mme Marcelle en regardant à la glace son beau front où le chagrin mettait une première ride ; et ses longues grappes de cheveux blonds où elle distinguait deux ou trois fils d'argent...

Ces deux aimables garçons se ressemblaient très peu (c'est pourquoi ils s'étaient si fort attachés l'un à l'autre). Cyprien, par la régularité et quasi fixité de ses opinions et de ses habitudes, par la constance de ses sentiments, semblait fait pour le mariage. Jules ne se gênait pas pour dire qu'il se marierait quand le divorce serait rétabli.

La Société réunie extraordinairement à l'Élysée, un matin de printemps, séant sur l'herbe semée de pervenches et pâquerettes, et après en avoir délibéré, tout en déjeunant avec de la crème fraîche et de la brioche ;

Condamna Cyprien Sorel, vu la propension qu'il ne déguisait pas pour l'institution surannée du mariage, à aller

dans le monde, à faire son choix, et, après l'avoir fait approuver à la compagnie, à épouser, *à peine de punition*, dans les trois mois.

Cyprien donc proposa successivement au jury trois *candidates* d'âge, de taille, de mœurs et de fortune convenables, lesquelles furent successivement, après discussion et débat contradictoire, reconnues et déclarées impossibles.

« Subsidiairement ; et attendu que ledit Sorel était, par le fait, convaincu d'avoir sciemment et malignement soumis au jury jusqu'à trois propositions inacceptables, ce dans la vue perverse d'éluder l'arrêt qui le condamnait au *conjungo* ;

« Ledit jury déclarait ledit Sorel déchu du droit d'élire sa moitié, s'investissait *proprio motu*, par mesure de salut public, du droit précité, puis l'exerçant sans délai ni sursis, décidait et statuait que la personne destinée par nature, de toute éternité, à devenir Madame Cyprien Sorel et à entrer par suite *de jure* en la Société de l'Élysée, était demoiselle Raymonde-Bénedicte Bonyvet et nulle autre. Fait à l'Élysée les an et jour que dessus, et signé à la minute, Marcelle Du Cosquet femme Lemercier, Julie Sorel née Paton, Jules-César Lemercier ».

Demoiselle Raymonde-Bénedicte Bonyvet était le plus riche parti de l'arrondissement, de l'avis de tous. Elle avait perdu ses auteurs de bonne heure et vivait avec une sœur de son père, en son nom Clorinde-Victoire, vierge problématique, quelque peu bossue, justifiant son nom belliqueux par son humeur processive, ayant cependant assez bien et correctement élevé sa nièce.

Les naturels de Montbeney à qui on s'informait de ladite nièce répondaient imperturbablement que Mlle Raymonde

était fort instruite, bien distinguée et assez laide. De plus difficile à marier, car ainsi que

« Certaine fille un peu trop fière »

elle ne voulait pas moins que « le Phénix des maris ».

Instruite? — Elle avait lu tout ce que fille peut lire. Son père avait laissé en son hoirie une belle bibliothèque. Tante Clorinde la lui avait livrée de bonne heure, réservant juste une armoire où elle enferma une trentaine d'ouvrages estimés par elle, en connaissance de cause, pour trop décolletés.

Distinguée ? Elle l'était d'esprit, de ton, de manières, de mise. Il fallait que cela fût inné chez elle, tante Clorinde étant quelque peu caillette et beaucoup pimbèche.

Laide? — A Montbeney soit. Ailleurs non.

Précisons. Elle était de stature moyenne, avait la taille bien ; le pied, la main passables ; un corsage attrayant et sur un joli col une tête un peu forte ; les cheveux clairsemés, mais soyeux et d'un beau brun ; le front grand ; les yeux noirs, longs, pensifs et doux ; les traits irréguliers mais délicats ; une bouche bien meublée ; dans le regard, dans le sourire tout l'esprit du monde. Cela ne compensait pas, au sentiment de ceux de Montbeney, une absence totale de fraîcheur, un peu de maigreur et une froideur voulue.

Il n'y avait dans le monde que M. le capiscol (doyen du chapitre de Saint-Andoche) lequel avait, il est vrai, pendant l'émigration, confessé les personnes du sexe dans toutes les capitales de l'Europe, qui reconnût que cette fille de vingt-trois ans, manquant en apparence de jeunesse, ferait une femme délicieuse.

Cyprien dansa avec Mlle Raymonde, plus d'une fois. Il avait, l'ai-je dit? la figure la plus aimable, une tournure

bien gracieuse et causait avec agrément. On lui répondit juste, non sans un demi-sourire approbateur. Puis on fit tout le même accueil à deux maîtres sots qui lui succédèrent. Il parut au jeune homme que cette façon d'être de Mlle Bonyvet était dictée par une bienveillance calme dont elle ne se départait avec personne et qu'au fond il n'avait nullement su mériter son attention.

Ce sera, mon cher enfant, lui dit Mme Lemercier, que votre manière est trop discrète, que vos intentions n'ont pas percé. Il faut parler ou faire parler.

Jules Lemercier avait, l'an d'avant, été occupé d'un procès assez important lequel eût pu compromettre en partie la fortune de Mlles Bonyvet. Il en avait conféré avec elles plusieurs fois, avait conseillé et finalement procuré une transaction satisfaisante pour elles. Il devait être bien accueilli et fut chargé de parler pour son ami.

Tante Clorinde le reçut de son mieux, lui montra sa figure la plus avenante, une figure qui disait : oui, avant qu'il eût parlé. Il exposa donc ce qui l'amenait ; dès que le nom de Sorel fut prononcé, cette figure se refroidit visiblement et ce fut avec une politesse contrainte et d'un ton glacé qu'on lui répondit comme il seyait : qu'on était bien honoré, etc., etc. Qu'on allait en référer à qui de droit, Mlle Raymonde ayant seule qualité, etc., etc.

De la conférence qui suivit entre la tante et la nièce on n'a trop rien su. Quand l'avocat revint le lendemain il lui fut dit : — Mlle Raymonde est désolée de répondre par un refus. Elle fait un trop grand cas de M. Sorel pour devoir agir autrement.

— C'est là une énigme, ma chère demoiselle...

— Dont vous devriez bien deviner le mot, mon beau monsieur...

— Mlle Bonyvet en aimerait un autre?

— Elle ne me l'a point avoué tout-à-fait. Mais....

— Vous le croyez.

— Je crois que vous lui plaisez.

Jules se travailla trois jours; *l'honnête homme* en lui rendant un dernier combat contre *l'homme de plaisir*. La lutte finit par une transaction. Il fut accordé au *premier* (toujours dupé en ces marchés-là) qu'il était dû à Mlle Raymonde une somme raisonnable de bonheur en échange de sa fortune. Le *second* retint que cette fortune serait employée à lui passer certains caprices énormes qu'il avait dû se refuser jusques-là.

Restait à s'arranger avec Cyprien. Ce ne fut pas difficile. Jules mit les deux mains sur ses deux épaules et, rougissant et caressant, lui dit quelques mots à voix basse.

Cyprien l'écouta avec un bon sourire et lui répondit d'un air délivré: J'approuve.

A quelques semaines de là, Jules Lemercier épousa Mlle Bonyvet. Tante Clorinde fit stipuler le régime dotal.

Raymonde aimait son mari. Aimer, alors même qu'on n'est payé de retour qu'à demi, c'est déjà du bonheur. Et le bonheur embellit. Jules s'éprit donc quelque peu de sa femme. Cela put bien durer six mois. Et il lui fut fidèle un an.

Raymonde avait fait une faute, c'est vrai. Intelligente et curieuse comme Ève, elle avait voulu voir le monde qu'elle ne connaissait que par les livres: elle y avait mené son mari. L'inconstance naturelle de Jules y trouva l'aliment qui devait l'attiser. De nature Jules était amusant, caressant, quelque peu despote. Il ne lui manquait pour faire un émule de Don Juan qu'un grain de perversité, lequel germa à vue d'œil et fit fleur. Le bel éphèbe qu'il

était à dix-huit ans était devenu à vingt-huit un superbe cavalier. Sa désinvolture confiante, son regard impérieux, un sourire plein de promesses, une moustache en croc irrésistible, etc., etc., troublaient les cœurs ingénus, tentaient les vertus expérimentées. Ce qu'il y avait d'aimables pécheresses à Montbeney se jeta à sa tête. Quelques vierges sages firent de même. Jules eut des bontés pour toutes. Leur complaisance infinie acheva de le dépraver. Après les liaisons dites avouables, il en eut qui ne l'étaient pas. Et une de ces dernières fut suivie, hélas! d'une poursuite en détournement de mineure (de seize ans).

Raymonde avait donné, au bout d'un an, à ce mauvais mari un beau petit garçon. Les médecins voulurent qu'elle le nourrît. Elle put ignorer une autre année les déportements de Jules. Puis elle les sut, souffrit... comme les autres... et fière et sensée qu'elle était ne le laissa pas voir... ayant assez vite compris ce qu'est et ce que vaut juste sous son masque et sa grimace la vie réelle... que la plainte est vaine, la pitié cruelle, la vengeance creuse, le sort en tout triste et mauvais.... que le peu de ressources et de remède que nous avons contre ses insultes, nous l'avons en nous... qu'un cœur et un esprit occupés ne sont pas tout-à-fait malheureux. Or l'amour de l'enfant la dédommageait à demi de l'amour perdu du mari; les soins qu'exigeait le superbe bébé, qu'elle ne voulut partager avec personne, l'occupaient. Elle avait de l'affection et de l'estime pour sa belle-mère excellente pour elle. Elle se prit de goût aussi pour Cyprien. Celui-ci était *l'ami-né* à ce qu'il disait, non sans sincérité, non sans quelque hypocrisie : occupé comme médecin, distrait par l'amour des sciences naturelles qui lui vint, il s'était d'autant plus facilement arrangé du célibat qu'il vivait en réalité entre

ces deux femmes ; — si c'est vivre que d'aimer, penser et converser ensemble tous les soirs quelques bonnes heures. Un de ses soins principaux était de leur cacher, de leur pallier les torts du sieur Jules, de leur ramener l'ingrat quelquefois et un peu de gaîté avec lui.

Quant à Mme Sorel, elle était en train de se faire dévote : mais sa dévotion romantique, mélancolique, comique aussi tant soit peu, n'était pas agressive (encore). Si elle prêchait, c'était d'exemple, je veux dire en portant des toilettes assez sombres (qui lui seyaient d'ailleurs). Elle avait fait monter son beau fil de perles en chapelet (les *paters* en corail rose). Elle avait déguisé son boudoir en oratoire (et y disait ses patenôtres devant un séraphin de Fra Angelico). Tout en haut du ravin, à côté de la source, sous le plus bel arbre du ci-devant Élysée, elle avait mis un Bon-Pasteur rapportant la brebis qu'on sait. Ce Bon-Pasteur était joli. Elle lui offrait des roses tous les matins. Nicole disait à Mme de Sévigné qu'elle était une jolie païenne : que dirait-il des petites femmes fétichistes de ce temps-ci ?

Faiblesses à part, c'était pourtant un honnête monde que ce petit monde de l'Élysée et je veux mal de mort aux sots et aux méchants qui l'ont dérangé. Le père Cornu, qui fit tant de bruit de ce que Jules avait séduit sa fille, avait payé sa place à la Mairie en fermant les yeux sur les complaisances de sa femme pour M. l'adjoint... L'avocat Grelet qui fabriqua contre le séducteur un *Mémoire* si pudibond et si furibond passait sa vie aux mauvais lieux. J'ai fort ouï dire que ce fut la petite Cornu qui en toute candeur et ferveur de tempérament, fit oublier à Jules ce qu'il devait aux convenances, notamment en cette année de jubilé 18... où nous redoublâmes de vertu.

Ce pauvre Jules aimait toutes les femmes, ce avec une grande sincérité ; c'est pourquoi il en a trompé beaucoup. A cela près il était honnête et ne dit, ni ne laissa dire que c'est lui qui avait été *détourné* par une ingénue. D'ailleurs on ne l'en eut pas cru.

Il allait bel et bien être condamné aux travaux forcés à temps, conformément aux réquisitions d'un substitut hétérodoxe en fait de galanterie, par des juges dont l'un venait de mettre à mal sa domestique. Heureusement Cyprien eut l'idée de s'adresser à la probité du père de la mineure. Celui-ci était un bon humain, de la mort du pécheur ne se souciant mie.

Oui ! le moindre grain de mil
Faisait bien mieux son affaire !

Avec dix pauvres billets de 1,000 francs, un rien pour M. Lemercier, Mlle Rosalie Cornu, un court moment détournée de la voie droite, y pourrait rentrer bien peu avariée et appuyée sur le bras d'un mari *sortable*. Ces 10,000 fr., il fallait les trouver. Cyprien trouva que Jules avait mangé son bien et ne les avait pas.

Il dépensait lui-même ce qu'il gagnait, au fur et à mesure, en produits chimiques. Il s'adressa à sa mère ; elle lui fit grise mine. Les vieux Lemercier étaient dans la gêne. Cyprien osa aborder Raymonde : il dut tout lui conter atténua comme il put les torts de Jules et invoqua, en finissant, l'intérêt de l'enfant qui jouait à côté d'eux.

Mme Lemercier écouta avec stupeur, son visage pâle blêmit, elle le cacha un instant dans ses mains un peu tremblantes, puis elle le releva et montrant à Cyprien une figure douloureuse, mais résignée, elle lui dit : « Merci. Vous savez bien aimer. Je vais vous donner ma signature, vous irez chez mon banquier tout de suite. »

Jules vint remercier sa femme, voulut rentrer en grâce, la trouva de marbre « — Monsieur, lui dit-elle froidement, je ne vous aime pas. Celui que j'ai aimé était un honnête homme. Ce que j'ai fait, je l'ai fait pour mon fils qui porte votre nom. Je pourrais demander une séparation et l'obtiendrais. Épargnons-nous des débats fâcheux pour vous, pénibles pour moi. Séparons-nous de fait. » — Il s'inclina et partit.

A six mois de là Mme Marcelle Lemercier tomba malade. Sur son lit d'agonie, voyant son fils à sa droite, à gauche sa bru tenant dans ses bras leur petit Raymond, au pied du lit Cyprien qui l'avait soignée, elle dit à celui-ci : « Mon ami, réconciliez-les ». Elle mourut peu après.

Au retour des obsèques, Cyprien parla à ces époux désunis avec une émotion profonde, d'un ton singulier, qu'ils ne lui connaissaient pas et marquant bien ce que cet effort lui coûtait. Puis ils les laissa seuls...

Raymonde l'avait écouté avec une admiration qu'elle ne songeait pas à dissimuler. Après quoi elle les avait regardés longtemps tous les deux d'une façon qui était pour son mari une double et mortelle offense, et qui le remplit d'étonnement et de colère. Elle lui dit :

« Ce rapprochement qu'on nous demande est bien impossible à l'un et à l'autre.

» Vous avez voyagé trois mois avec Mlle Rosalie. Vous avez ensuite donné six semaines à Mme de Lescombat. Ma rentrée en faveur, à moitié sincère, à moitié de bienséance, durerait bien quinze jours. Je ne fais pas de baux à si brève échéance. »

Se sentant transpercé, il fit un geste qui voulait être ironique, et n'était que dépité.

Raymonde rougissant faiblement, tremblant un peu,

reprit d'une voix ferme : « Vous me savez vraie : J'aime quelqu'un qui est digne de cet amour. Je ne veux pas me manquer à moi-même, ni vous manquer. Je vais partir pour Lyon où je vivrai chez ma tante Clorinde, si vous le trouvez bon. »

— Comment donc ! Mais tout ceci est la raison même, répondit-il un peu humilié, beaucoup délivré.

Peu après, il rencontra à Genève Mlle Z...., hollandaise de vingt-sept ans, qui allait chercher les sources du Nil.

Elle s'éprit de lui et l'emmena. Ils ne sont pas revenus. Certains disent que Jules s'est enrichi à faire la traite et vit à Khartoum au milieu d'un harem où toutes les races d'Afrique sont représentées. D'autres veulent qu'il ait été mutilé par les Abyssins et se soit fait moine dans un couvent de Gondar.

Mme Sorel a vendu son Élysée à une Société qui y a établi un Cercle catholique ; l'acte, enregistré aux frais de la venderesse, porte quittance. L'ajoupa est devenu une chapelle dédiée aux Sacrés-Cœurs de Jésus et de Marie.

Mlle Clorinde habite ce singulier quartier de Lyon où la Saône, entrant dans la Rome des Gaules entre deux collines, ressemble au Tibre sortant de l'autre Rome : c'est le même mélange grandiose d'eau, de ciel, de rochers, de fabriques et de verdure. Au flanc de la colline orientale, à mi-côte, la promenade des *Tapis* suspend aux rochers ses terrasses abritées du Nord, couvertes d'une végétation quasi africaine et domine l'immense ville. Il y a par là, dans un site magnifique, une jolie petite maison du temps de Louis XVI dont le jardinet ouvre sur *les Tapis* par une grille enguirlandée de clématites. C'est là que le petit Raymond pousse au soleil. Sa mère l'élève elle-même. Cyprien dirige cette éducation, il vient passer dans cet hermitage

deux ou trois jours chaque mois. Le prétexte c'est la santé de Mlle Clorinde dont l'estomac est perdu à ce qu'elle dit. Le fait est que son souper ordinaire, composé l'hiver d'un cent de marrons et d'un litre de vin blanc ne passe plus comme autrefois. Les visites de Cyprien lui font du bien.

Les gens de Montbeney donnent à ces visites un autre motif : à l'appui de leur opinion il n'y a pas de preuve.

Le docteur Pélerin disait hier chez Mme de La Maulubecque : « Si une dame dont le conjoint fait élection de domicile à Khartoum ou à Gondar à 1,200 ou 1,500 lieues de sa moitié, n'ayant pas la ressource du divorce, acceptait, en toute bienséance, les soins discrets d'un ami, ceux de mon âge ne verraient rien là que d'assez naturel... mais peut-être radotons-nous.... Les *Incroyables* de ma jeunesse sont remplacés par les *Gros et petits crevés* avantageusement; l'industrie des *Compagnons de Jésus* qui travaillaient sur les grands chemins étaient moins rémunératrice que celle des brigands de plume embusqués dans les feuilles bigotes; la piscine de Lourdes, comme valeur commerciale, doit être cotée plus haut que la croix de Migné dont on ne pouvait pas mettre les rayons en bouteilles. Voilà des progrès ! d'ailleurs ils ne changent guère rien à la nature des choses.

— Croyez-vous au progrès, docteur? dit quelqu'un.

— Hum ! notre montre retarde parfois. Elle s'arrête de temps en temps. Même souvent on la fait niaisement rétrograder. Mais le soleil va toujours, et finalement nous le suivons.

DÉMOCRITE.

TRIOLETS.

Toujours un ciel lugubre et le vent, et la pluie
Rayant le mur voisin de longs filets de suie !
Mon corps geint, mon âme s'ennuie !

Oh ! si je pouvais fuir ! Trouver à mon réveil,
Au bord d'un océan vermeil,
Un vert sentier de mousse inondé de soleil !

Mais, non. Dans ce brouillard jaunâtre,
Le front lourd, tristement assis auprès de l'âtre,
Sans trève je poursuis ma tâche opiniâtre....

Mais l'ange du sommeil, à pas furtif, sans bruit,
Alors que va sonner minuit,
Invisible, se glisse en mon obscur réduit....

Lentement, lentement, sur mon épaule lasse
Il se penche, et sa voix me murmure à voix basse
Un chant plein de calme et de grâce :

« Dors, ami, dors et rêve. On voyage en rêvant.
Suis-moi, nous irons au-devant
Du ciel bleu, de l'air pur, et du soleil levant!

Là-bas, vers l'orient, au pied de la colline
Qui sous des flots de vigne au vent du soir s'incline,
Ta maison rit dans la glycine.... »

Cl. P.

SONNET.

Depuis longtemps, je vous aimais,
J'adorais votre doux sourire,
Mais, jamais, croyez-le, jamais
Je n'aurais osé vous le dire.

Et ce que tout bas je pensais,
Ce qu'en mon cœur on pouvait lire,
Vous aussi vous le pensiez, mais
Vous avez osé me l'écrire.

Lorsque plus tard vous répondant,
Ma plume revêche en grondant
Griffonnait le blanc de la page,

Si j'ai paru bien dur pour vous,
Pardonnez-moi, j'étais jaloux,
Elise, de votre courage.

***

LE FAREINISME

IV.

EFFETS DE L'HÉGIRE DE FRANÇOIS BONJOUR. — SECTAIRES DE FAREINS ÉTONNÉS. — UN MIRACLE A PROPOS. — SECTAIRES DE LYON SCANDALISÉS. — LE PROPHÈTE LEUR ADRESSE UNE ÉPÎTRE APOLOGÉTIQUE.— *Ama, et fac quod vise.* — LA DOCTRINE DE BONJOUR. — CE QU'EN EÛT PENSÉ PORT-ROYAL.

Avant de suivre à Paris le Prophète et ses deux amies il faut voir comment leur scandaleuse hégire fut jugée à Fareins et à Lyon.

Sur la façon dont elle fut jugée à Fareins, nous trouvons des indications brèves mais formelles, en des documents officiels existant aux Archives de l'Ain.

Après l'emprisonnement des Bonjour, Comte était resté le maître à la Cure de Fareins. Pour ce faire il avait dû prêter le serment à la Constitution civile d'abord refusé. Je le vois, le 11 novembre 1791, demander une augmentation de traitement au District de Trévoux.

Le lendemain 12, la municipalité de Fareins, municipalité qui aura succédé à celle du 18 avril 1790, et ne lui ressemble pas, mécontente de la gestion intolérante et avide du curé-commis, peu édifiée aussi, paraît-il, de la fugue du curé-titulaire, sollicite au même district : 1° le renvoi de Comte ; 2° la destitution régulière de Bonjour cadet ; 3° la nomination d'un nouveau curé par les électeurs....

Il y a du changement dans les esprits à Fareins, cela se devine. Ces municipaux de 1791 sont vraisemblablement jansénistes puisqu'ils demandent à élire leur curé. Ces jansénistes sont scandalisés de la conduite de Bonjour cadet, puisqu'ils demandent sa *destitution régulière* et parlent de lui donner un successeur....

Il y a du nouveau aussi à Trévoux. C'est Eustache, défenseur de Bonjour aîné en 1790, qui fait au District le rapport sur la pétition de la municipalité de Fareins. Le vent a donc changé ici également : le District rebelle à l'influence de Merlino arrête : 1° le renvoi de Comte ; 2° l'invitation à l'Évêque de l'Ain de commettre un prêtre pour desservir la cure de Fareins par intérim jusqu'à ce que Bonjour cadet se soit *justifié des faits à lui imputés*...

On l'a vu. A peine François Bonjour élargi, on a intenté contre lui de nouvelles poursuites. Or le District, conduit par Eustache, présume la justification du religionnaire possible.

Parmi les pièces retrouvées à Trévoux par M. Perroud il y a une curieuse lettre de Merlino levant ici tous les doutes qui pourraient rester. Cette lettre m'apprend :

1° Que la Municipalité fareiniste de 1791 est « toute composée de fanatiques » ;

2° Que si elle abandonne Bonjour cadet, « son plan est d'élire Bonjour aîné... »

Et Merlino ne s'abandonne pas. Il en appelle de l'arrêté du District de Trévoux au Conseil général du Département. Celui-ci prend à son tour un arrêté que Jourdan, un des membres de son Directoire, expédie au futur conventionnel lui demandant « ses observations ». Je n'ai pu retrouver cette pièce. Évidemment elle annulait la mesure prise à Trévoux, donnait gain de cause à la Com-

mune de Fareins et ordonnait qu'il fût pourvu par les Électeurs à la cure déclarée vacante.

Merlino répond d'urgence à Jourdan « que le choix des électeurs tomberait infailliblement sur Bonjour aîné. Le remède serait pire que le mal », ajoute-t-il avec un grand bon sens. Des deux frères le plus dangereux, en effet, c'est bien le moins fou, celui dont la vertu est intacte.

« Il vaut mieux, conclut-il, laisser les choses en l'état. Ainsi, faites que l'arrêté reste *non avenu*, c'est le meilleur parti à prendre. S'il en était autrement, je ne répondrais pas des conséquences. Le Département ne pourrait-il passer outre vu les circonstances?... La nouvelle procédure (contre Bonjour cadet) se charge tous les jours de faits plus iniques.... Les dépositions disent *les deux filles enlevées* grosses... et grosses par le saint prophète Élie et par Bonjour cadet; quelles horreurs! Après cela comment hésiter à nous rendre la paix et à nous éviter des scandales aussi atroces?... »

On fit à Bourg tout ce que Merlino demandait.

Il me semble que nous y voyons clair. Le scandale causé par Bonjour cadet était venu à point pour servir de prétexte à la nouvelle poursuite contre lui. A Fareins il avait étonné les sectaires. Mais ces bonnes gens n'avaient eu les yeux dessillés que dans une mesure stricte. Les folies de leur prophète ne les avaient pas désabusés sur sa doctrine. Ils restaient ce qu'ils étaient hier, jansénistes. Si un de leurs Saints était tombé, l'autre restait debout. *Uno avulso non deficit alter.*

Je trouve dans les registres du District de Trévoux, aux pièces relatives à la radiation (postérieure) de Claude Bonjour de la liste des émigrés, que l'initiateur, celui que Claudine appelle Moyse, est justement revenu à Fareins

au moment où son frère a quitté le pays. Faut-il croire que sa conduite inattaquable, ses vertus, ses exhortations et explications ont rassuré la foi ébranlée et empêché les défaillances ?

La raison à demi-voix l'insinue. Défions-nous d'elle ; la raison en ces scabreuses matières ne sait voir que ce qui est raisonnable, tout au plus une moitié de la vérité.

La vérité vraie, c'est, hélas ! que Claude Bonjour (déclaré par Jolyclerc un sage en comparaison de son frère) fit à ce moment, ou un peu après, un beau miracle ! oui : et ce qui est pis, un de ces miracles de la variété acceptable à la science la moins bienveillante. A Fareins (et ailleurs) qu'est-ce que les pauvres suggestions de la raison auprès d'un beau miracle pas trop arrangé ?

Non loin du manoir de l'ancien seigneur, de ce splendide château de la Fléchère encore debout, dans la ferme de Grélonge, « un démon faisait du bruit » les nuits, tant que les bonnes gens, de peur, avaient perdu le sommeil. D'autres disent que le malin tourmentait jour et nuit un possédé dont la souffrance et agitation faisaient peur et pitié à toute la contrée...

On a de notre temps mis dans les hôpitaux les possédées de Morzine qui avaient ri des exorcismes d'un évêque et mis l'exorciste en fuite en lui montrant leur nudité : on les a guéries là par un régime approprié à leur état d'esprit. — Mais un homme de volonté forte, revêtu d'un grand ascendant moral, a obtenu quelquefois le même résultat par l'action cumulée de cette volonté et de cet ascendant : cela n'est point douteux.

Claude Bonjour réussit à chasser le diable de Grélonge.

Cela parut aux bonnes gens de Fareins, restés croyants au Diable, une preuve péremptoire que les deux Bonjour

étaient des envoyés de Dieu. Ils tenaient déjà l'aîné pour un saint, en quoi ils ne se trompaient peut-être pas ; ils se sentirent obligés de le croire encore quand il leur assura que, malgré les apparences, son cadet n'avait pas failli.

Il n'en alla pas de même à Lyon dans le petit monde dont M[lle] de Boen était le centre, et qui se composait de Foreziens, Lyonnais et Dombistes domiciliés à Lyon. Il y avait là plus de lumières qu'à Fareins, plus d'attachement au sévère dogme janséniste avec lequel l'équipée de François Bonjour était si peu conciliable. La lucidité de l'hallucinée d'Ainai, l'impeccabilité du Prophète n'y semblaient pas démontrées. En outre, il y avait par là un frère de Claudine Dauphan peu respectueux pour elle. Il y avait une fille que Claudine avait eue de son mari feu Larèche et que cette colombe amoureuse avait abandonnée simplement pour suivre son tendre mimi. Or, cette famille si mal édifiée réclamait bien haut contre l'innocence de la nouvelle madone...

Pour ces raisons les Jansénistes lyonnais se refrognèrent. Les plus chauds poussèrent les hauts cris. Les plus mesurés sommèrent François Bonjour de vouloir bien se disculper. Cette tempête dans un bénitier nous a valu l'épître doctrinale et apologétique qu'on va voir. Elle est, comme celle qui fut écrite de Caprée aux Pères conscrits, longue et verbeuse, *grandis et verbosa*.

Elle paraîtra curieuse au philosophe que tous les travers de l'esprit humain intéressent également, — de même que toutes nos maladies intéressent le médecin.

Et aussi à ceux qui, étudiant les religions, ont entrevu que telle, minuscule, avortée au trois quarts, mourante sous nos yeux, nous renseigne cependant sur les débuts et déportements de quelques autres encore triomphantes et affirmant leur éternité...

Elle est précédée d'un en-tête énigmatique dont le déchiffrement me reste impossible. L'ex-janséniste qui me la communique la dit adressée à un épicier de Lyon et à sa femme restés fidèles quand même au messie amoureux de Fareins (les Brachet ?).

Copie précieuse d'une lettre du Ch. + *et pré. p. pp.* (petit papa) *en R.* (en réponse) *d'une q.* (question) *l. a c. le P. B.*

20 janvier 1792.

« Que vos cœurs soit remplis de la paix, de la joye et de la consolation de l'Esprit Saint.

« Vous ne doutez pas, très chers et bien aimés frère et sœur et charitables amis, de quelle consolation mon cœur a été énivré à la lecture de votre précieuse lettre. Si je ne puis éprouver de plus sensibles douleurs que dans la chute et les égarements de mes chers frères et sœurs, je ne puis aussi ressentir de joye plus vive qu'en les voyant soutenus dans l'épreuve, et invulnérables aux traits de l'Ennemi.

« Le combat que vous avez soutenu, bien aimé frère, n'est pas un des moindres de votre vie. La victoire qui est demeurée de votre côté est une preuve du grand amour de notre divin sauveur à votre égard et un gage du secours qu'il vous réserve, et qui vous est assuré dans toutes les attaques de l'Ennemi, si vous n'avez les yeux fixés que sur le Seigneur et si, ne cherchant rien et n'attendant rien de la part des hommes, vous attendez tout de lui. Oui, tout est promis et assuré au cœur droit et simple, qui sentant son aveuglement et sa faiblesse, ou plutôt son néant, ne désire et n'espère d'autre lumière et d'autre secours que celui qui a pris sur luy nos ténèbres

et nos faiblesses, pour être lui-même notre lumière, notre force et notre vie.

« Vous désirez, bien-aimé frère, que je vous instruise du motif de notre voyage afin de dissiper les nuages dont on a cherché et dont on s'efforce de remplir votre esprit. Persuadé, comme je suis, de la droiture de votre cœur et de votre prudence, je vais vous le dire en deux mots, dans toute la sincérité de mon cœur, et comme sous les yeux de Dieu.

« Vous connaissez la simplicité, la sage conduite, la piété tendre de la personne dont l'absence inattendue a occasionné une tempête si épouvantable. Jamais elle n'avait rien *lu* ni rien entendu dire sur l'œuvre que Dieu opère sous nos yeux depuis plus de 60 ans. Seulement elle savoit que le Seigneur opéroit des choses étonnantes et elle adoroit en général les ouvrages de la puissance et de la bonté du Seigneur sans en savoir le détail.

« Dirigée par M. Rollet, jamais elle n'a pu luy faire part de ce que j. c. (Jésus-Christ) opéroit dans son cœur. Et elle n'a pas eu plus d'ouverture pour moi lorsque Mlle de Boën exerça l'hospitalité et la charité à mon égard. Jamais elle ne m'a dit un seul mot, et moi de mon côté (je) ne luy ai jamais parlé, j'évitois même, pour je ne sais quel motif, de me trouver seul avec elle.

« Mais plus son cœur étoit fermé pour tout homme, plus il étoit ouvert à Dieu qu'elle aimoit uniquement et à qui elle parloit cœur à cœur.

« Le jeudi st. (saint) 1791, étant dans l'église d'Ainai, où elle demeura trois ou quatre heures sans s'en apercevoir, jc. (Jésus-Christ) se rendit présent à son cœur à qui il parla de la manière la plus claire : il lui dit qu'il vouloit retracer en elle ses différents mystères ; qu'après avoir

été uni à elle par le cœur, il vouloit encore luy être uni par la nature, et que désormais elle seroit son épouse.

« Depuis ce moment elle a été occupée de différentes vues si fortement imprimées dans son esprit et dans son cœur qu'il luy étoit impossible d'en détourner les yeux, et elle a marché dans une voie qui luy étoit tout-à-fait inconnue. D'abord elle fut forcée, dans ses prières qui étoient continuelles, et qui n'avoient plus d'interruption que la respiration, de demander avec la plus vive instance et les cris les plus forts la réunion du divin époux avec son épouse.

« Celui qui la faisoit crier se rend aux désirs que luy-même formoit dans son cœur, et luy fait sentir qu'elle est exaucée, qu'il la prend pour son épouse et que jamais elle ne sera séparée de luy, qu'elle vivra de sa vie même, mais aussi qu'il faudra qu'elle boive le même calice que luy, calice d'ignominie, d'opprobre, de souffrance et de mort. Convaincue dans son cœur qu'elle a reçu l'objet de ses désirs, elle se sent forcée de demander à son époux le fruit de son amour, sans prévoir quel sera ce fruit.

« Après deux mois de prières les plus ardentes, elle reçoit de son divin époux la promesse de ce fruit, sans fixer le moment où elle le possédera. Et ce divin sauveur lui annonce que ce fruit sera saint et la sainteté même, qu'il sera cet envoyé promis depuis si longtemps, celui qui doit réunir les cœurs des pères avec les enfants, rétablir toutes choses, former des esprits et des cœurs nouveaux, renouveler la face de la terre, en un mot qu'il sera l'Esprit st. (saint), l'Esprit de vérité, l'amour et le lien du Père et du Fils, qui prendra naissance dans son sein... (Voir chap. 14, 15, 16 de l'Evangile de saint Jean).

« Plusieurs fois cette promesse luy est renouvelée, et

enfin depuis deux mois et demi, ou trois mois environ après la Pentecoste, son divin époux lui assure, en lui faisant vivement sentir sa présence, qu'elle reçoit dans ce moment ce fruit précieux , qu'il le lui donne, qu'il est en elle, et qu'elle le possède.

« Et en effet, depuis ce moment, elle a toujours vu son ventre enfler et son sein se remplir. Et elle et d'autres ont senti sept ou huit fois ce fruit d'amour tressaillir dans ses entrailles. Moi-même l'ai senti, étant à Lyon, et ne l'ai plus senti depuis, selon qu'elle me l'avait annoncé.

« Enfin son époux luy fait demander et soupirer après une retraite profonde où, cachée aux yeux des hommes, elle puisse continuellement s'immoler pour tous ses enfants et obtenir par là leur réconciliation avec leur père. Il lui dit que ce sera moi qui la conduirai dans cette retraite où je serai son gardien, et que je ne recouvrerai ma liberté que pour cela, et au moment même où il faudra fuir du milieu de Babylone.

« Mes liens effectivement sont brisés. Et malgré l'amour et l'attachement pour mes pauvres enfants, malgré l'amour de ma réputation, et la crainte des mépris et des opprobres de tout genre que je prévoyois, j'ai été forcé par celui qui est plus maître de mon cœur que moi, de sacrifier mon repos, mon existence et toutes mes espérances pour aller, comme Abraham, dans le lieu où il plaisoit au Seigneur de nous conduire, sans savoir le terme de nos voyages, ni les lieux de notre pélérinage (v. Genèse, XII).

« Voilà, très cher frère, la plus exacte vérité. Elle ne peut être que défigurée en passant par mes mains ; mais j'ai une ferme confiance qu'elle se fera sentir elle-même à votre cœur. D'après ce court exposé, jugez, précieux amis, quel est le fondement de tout le vacarme fait à Lyon ; et com-

bien sont faux et calomnieux tous les bruits répandus de tous côtés. Tel est le sort de toutes les œuvres de Dieu. Toujours elles trouveront des obstacles et des contradictions de la part même de ceux qui devroient en être les plus grands admirateurs. Que le Seigneur ne leur impute plus les grandes fautes où il permet qu'ils tombent et qu'il les fasse servir à leur salut, car il sait tirer la lumière des ténèbres et la vie de la mort même.

« Ce que je viens de vous dire n'est que pour vous et le petit nombre qui n'a pas été renversé, mais je vous supplie de ne chercher jamais à me justifier ni m'excuser auprès de personne, parce que l'œuvre de Dieu en moi est d'être enseveli sous la boue et la fange, et mon bonheur ne peut être que dans les opprobres de tout genre.

« Je ne crois pas devoir finir ma lettre sans répondre sur un point important de la vôtre. Est-il vrai que nous nous permettons tous les crimes sous prétexte que Dieu les commande?

« Cette imputation me fait rougir de honte pour nos pauvres frères. Eh quoi donc ! Dieu la sainteté même peut-il commander le crime? Quelle impiété ! Loin de nous, cher ami, un tel blasphème. Qu'est-ce qu'un crime ? Vous le savez aussi bien que moi : c'est toute action, toute parole, tout désir, toute pensée, qui a la cupidité pour principe ; comme toute bonne œuvre est celle qui a pour principe et pour motif la charité. Tout péché vient donc de la cupidité comme tout bien de la charité ! Celle-ci est le bon arbre qui ne peut produire que de bons fruits : et celle-là le mauvais arbre qui n'en peut produire que de mauvais. Dieu peut-il commander ou autoriser la cupidité? Non sans doute; comme il ne peut pas ne pas approuver tout ce qui vient de son amour. Voilà ma foy qui est aussi la vôtre.

« Mais je crois encore que Dieu souverainement puissant et indépendant peut détruire la cupidité et la séparer des actions auxquelles elle est ordinairement jointe et faire opérer ces actions par sa seule charité qui ne peut manquer de les rendre bonnes, puisque tout ce qui naît de la charité est bon...

« Aimez, dit Saint-Augustin et faites tout ce que vous voudrez. » C'est-à-dire faites toutes les actions que vous voudrez, pourvu que l'amour de Dieu en soit le seul principe. Alors comment Dieu pourroit-il ne pas ordonner ces actions ?

« Et si on croit qu'il ne le puisse pas, comment justifier tant d'actions des saints personnages de l'Ecriture dites commandées et approuvées de Dieu ?

« Ici, c'est un Abraham qui a deux femmes à la fois ; qui ensuite chasse l'une d'elles et son fils sans leur donner autre chose qu'un peu de pain et un vase d'eau ; qui ensuite est prêt à égorger son fils unique. Là c'est un Jacob qui vit avec quatre femmes à la fois et qui a des enfants de toutes. Ici c'est une Rébecca qui, par ordre du Seigneur, ordonne à son fils Jacob de mentir à Isaac son père ; là un Joseph qui, poussé par l'esprit de Dieu, accuse son frère Benjamin d'un vol dont il n'est nullement coupable. Ici c'est un ordre de Dieu aux Israélites d'enlever aux Egyptiens toutes leurs richesses sous le prétexte d'un simple prêt. Là c'est un Moyse qui dit à Pharaon de la part de Dieu qu'il ne lui demande que la permission de laisser aller son peuple dans le désert pour y offrir un sacrifice, quoique son dessein fût de l'arracher pour toujours d'entre ses mains et qu'il n'y ait point eu de sacrifice offert. Ici c'est un Samson qui se tue lui-même. Là c'est un Jephté qui sacrifie sa fille unique. Et Saint-Paul loue leur foy dans

l'Epitre aux Hébreux ! Ici c'est une Judith qui dit à Holopherne plusieurs mensonges, qui se revêt d'habits magnifiques, qui se parfume et qui se farde pour allumer une passion impure dans le cœur de cet impie et le prendre dans ses propres filets. Et le Seigneur lui-même ajoute à sa beauté naturelle un nouvel éclat, et luy rend le témoignage à son retour qu'elle n'a péché ni dans ses paroles, ni dans sa conduite ! Là c'est un Isaïe qui marche tout nud. C'est un Osée à qui le Seigneur ordonne d'avoir, d'une prostituée, des enfants de prostitution, etc., etc.

« Je ne finirois pas si je rapportois tous les faits semblables. Il est donc clair que ce seroit renoncer à la foy que de ne pas croire que Dieu puisse commander les choses qui ordinairement sont mauvaises parce qu'elles ont pour principe la cupidité, mais cessent de l'être, parce que celui qui est tout-puissant les a dépouillées de la cupidité, pour ne les faire faire que par sa charité. Et il n'y a pas moins d'impiété à soutenir qu'une action faite par un principe de charité est mauvaise qu'à dire qu'elle est bonne quoique destituée de la charité et faite par cupidité. Voilà encore un coup, très-cher frère, ma foy ; et j'espère que J.-C. me fera la grâce de n'en jamais rougir et (de) la confesser par l'effusion même de mon sang.

« Tout ce que je ne puis vous dire ici, le P. P. (petit papa) Souchon pourra vous l'expliquer lui-même. Ou, au défaut des hommes, l'esprit de Dieu éclairera lui-même votre esprit et votre cœur ; et alors votre foy sera inébranlable parce qu'elle sera bâtie sur le roc.

« Dans tout ce que je viens de vous dire ne croyez pas, précieux ami, que j'aie prétendu vous faire la leçon et vous enseigner. Je m'en sens incapable et je laisse à Dieu seul ce sublime ministère. Ce n'est que pour répondre à votre

désir et m'acquitter envers vous que je vous ai dit ce que je n'ai pu vous taire.

« Que le Seigneur rende toujours présent à votre esprit ce qui a guidé les Soanen, les Colbert et les autres, et qui leur a servi de boussole dans les tems de partage et de division. « Examinez, disoient-ils, quel est le parti persécuté, humilié, opprimé; la présomption est en sa faveur. » La vérité n'a jamais employé la voie du mensonge, de la calomnie, de la violence. Et la violence a toujours été employée contre elle.

« Pour nous, souffrons tout ce qu'on peut dire ou faire contre nous sans rien répondre, lors même que nous pourrions fermer les bouches. Contentons-nous de porter tout en silence à l'exemple de celui qui, lorsqu'il a été faussement accusé, s'est tu. Et comme luy prions et gémissons pour ceux que le zèle d'une fausse charité anime contre nous, ou plutôt contre la vérité qu'ils ne méconnaissent que parce qu'elle se montre sous des voiles qui les aveuglent.

« Que J.-C. vous revête toujours de la même charité à l'égard de Jeanneton, de Claudine et de la très-chère sœur Jeannette, que je vous prie d'embrasser bien tendrement pour moi, en leur recommandant de prier beaucoup pour moi.

« Pour vous deux, très-chers et bien aimés frère et sœur, c'est dans l'effusion du plus tendre amour que je me jette à votre cou et vous serre dans mes bras.

« Que J.-C. vous rende tous un dans son esprit ! Amen ! »

Cette pièce est curieuse : on l'adresse aux gens compétents, c'est-à-dire à ceux qui savent un peu l'histoire des religions.

Il leur sautera aux yeux qu'il y a dans l'entourage du religionnaire deux Claudine, plusieurs Jeannette, comme il y a ailleurs plusieurs Marie. Ils noteront les réminiscences et citations de l'Ecriture à toutes les lignes, la reproduction affectée des salutations, recommandations, et des formules des Epîtres de Paul.

Passons vite de ce qui est copié à ce qui est original.

Faire parler ou écouter un homme sur la femme qu'il aime est un des moyens les plus simples et les plus sûrs de se renseigner sur cet homme et même sur cette femme; l'effusion sortant et débordant *ex abundantiâ cordis*, de la plénitude du cœur, est relativement sincère. On rabattra ce que l'on voudra de l'enthousiasme de l'amoureux. Mais les deux physionomies (flattées) apparaîtront dans leurs traits essentiels. Si l'homme est sensuel et grossier, s'il est tendre et délicat, il le laissera voir. Ce que la femme aura de tempérament et de séduction on l'apercevra, et quel genre de séduction et de tempérament.

Deux portraits ressortent vivement de cette lettre, celui d'un homme sensuel, sincère, absolument charmé ; celui d'une femme visionnaire sans doute, hystérique peut-être, mais honnête et qui s'est fait estimer.

François Bonjour est à mes yeux un théologien médiocre, devenu charnel sur le tard, (cela n'est pas rare), et chez qui le sensualiste, regrettant le temps perdu, ploie le théologien à ses fins.

J'ai déjà dit que je crois à la sincérité de sa théologie. Quant à la logique mise par lui au service de sa luxure, elle ne vaut ni plus ni moins que telle autre mise au service de l'ambition, de la cupidité et de l'orgueil. De chrétiens plus ou moins dupes de leur hypocrisie il n'en manque pas : c'est là un travers chrétien.

Si l'effusion, en son abandon et en son bizarre verbiage, montre à nu le sectaire, elle ne laisse pas que de jeter une lueur suffisante sur sa doctrine. A cette lueur nous allons repasser et apprécier ce qui peut surnager des allégations peu ménagées de la *Délibération* du 27 octobre 1789. Selon cette élucubration hostile, François Bonjour professe :

1° Un *fatalisme absurde*. Les docteurs improvisés, MM. de Saron, Merlino et leurs 55 adhérents qualifient vraisemblablement de cette façon grossière la doctrine de la *Grâce*, largesse d'en haut, ainsi nommée de ce qu'elle est *gratis data*, départie non à l'homme *méritant*, mais à l'homme *prédestiné*, à l'*Elu* en qui Dieu opère *le vouloir et le faire*, comme a dit Paul. Par cette doctrine de la *prédestination*, que Rome n'ose ni prêcher ni contester, par elle seule, je le crains, François Bonjour tient encore au Jansénisme.

2° *L'Eglise romaine va finir.* Que ceci ait pu être annoncé de 1770 à 1789, même dans un lieu perdu et sans échos comme Fareins, c'est peu à croire. Mais ce devait être la pensée intime des Bonjour, et elle devait percer — comme elle perce dans cette lettre — annonçant l'Envoyé... qui doit *rétablir* toutes choses, *renouveler* la face de la terre ». La Délibération ici est clairvoyante.

3° *Le retour et le règne terrestre du Messie et des Saints.* Bonjour prend ici les textes dans leur sens littéral. Le second avènement est annoncé en Mathieu XXIV, 30 — en Marc XIII, 26 — en Luc XXI, 27. Le caractère du Règne tout temporel qui doit suivre est précisé chez Mathieu XIX, 28, chez Marc X, 29, chez Luc XVIII, 29. Pour les évangélistes le Second avènement doit arriver « avant que leur génération soit passée ». On l'a renvoyé ensuite à l'an mil. Bonjour le fixait, paraît-il, à 1813, c'est-à-dire à la majo-

rité de l'enfant miraculeux de Claudine Dauphan. C'est sa seule innovation sur ce point.

4° *Impeccabilité des parfaits*. On vient de voir le prophète de Fareins l'expliquer et la justifier. Un Alexandrin du IIe siècle l'avait déjà découverte, il s'appelle Carpocrate. Toutes les religions ascétiques y conduisent parce qu'en cela aussi « la réaction est égale à l'action ». Cent ans avant Bonjour, Molinos l'avait arrangée au goût du XVIIe siècle. Les vrais disciples de Saint-Cyran avaient horreur de cette doctrine commode que peu de dogmatistes osent avouer, que beaucoup de saintes personnes mettent en pratique sans scrupules.

Il est amusant de la voir étayée ici d'un passage de saint Augustin.

5° *Négation du droit de propriété*. Il est écrit, Actes IV, 32 : « Nul ne considérait ce qu'il possédait comme étant à lui en particulier, mais toutes choses étaient *communes entre eux.* » Pierre sanctionne cette pratique en frappant de mort Ananie et Saphire qui l'ont esquivée. Est-ce en arguant de cet exemple qu'on aurait attaqué la propriété à Fareins? L'a-t-on réellement attaquée? Je consulte sur ce point l'ex-janséniste ; il me répond : on l'a attaquée « indirectement en insistant beaucoup sur la doctrine du détachement des biens de ce monde, lesquels seraient un obstacle à la participation au Règne (de mille ans) ». Cette doctrine du renoncement aux biens temporels fut, assure la même autorité, « fort accueillie un moment à Fareins; on en vint à négliger la culture des terres. Et il y a des exemples de riches faisant part aux pauvres de leur avoir... Mais cela n'a pas duré longtemps. Quand on a vu que le soleil se levait et se couchait comme toujours et que le Règne n'arrivait pas, chacun est revenu à soigner ses in-

térêts propres ». Il n'y eut plus à cette résurrection de l'ancien égoïsme qu'une exception, à savoir, « la quête pour la famille Bonjour qui a duré jusqu'à la mort du Prophète et qui enrichit cette famille assez pour qu'elle put mener plus tard dans l'exil d'Ouchy une existence princière... »

6° *Presbytérianisme*, soit indépendance et autorité du prêtre dans la discipline et l'enseignement. C'est ici la revanche du *Presbyter* des premiers temps, devenu au moyen-âge le sujet très humble de l'*Episcopos* : Celui-ci de surveillant qu'il était à l'origine, est devenu Monseigneur de fait et de nom. Pas de doute sur ce point ; la conduite des Bonjour montre leur doctrine clairement.

7° *Indépendance de la femme*. Paul voulant, après la Conception immaculée, après le *Magnificat* que la femme obéisse à son mari et « se taise en l'Eglise » devait paraître illogique aux prophètes de Fareins (et à bien d'autres qui n'ont garde de prophétiser). Mais enfin Paul a prévalu. Dans le pays même où Bonjour a dogmatisé, une charte de commune octroyée par un archevêque de Lyon, la charte de Trévoux, donne au mari le droit de battre sa femme. L'émancipation de celle-ci par le Christianisme est un des mensonges les plus impudents des apologistes de notre époque. Elle restait esclave. Nul texte ne m'a montré les prophètes de Fareins protestant contre cet esclavage. Mais leur pratique ici est une protestation, elle dut s'autoriser de faits antérieurs à l'enseignement de Paul. La sainte veuve Claudine Dauphan allant trouver Bonjour en sa prison croit bien imiter la veuve de Béthulie non moins sainte. L'hallucinée d'Ainai disant avoir conçu sans commerce d'homme, allègue sans doute au Prophète captif un autre précédent fort connu. Accepter cela, et reconnaître chez des

Jeanneton le don de prophétie, c'est bien reconnaître l'indépendance du sexe faible. La *Délibération* ici dit bien.

8° L'*Indépendance des enfants*. — *Vol*, etc. Bonjour a-t-il permis aux enfants croyants de voler leurs pères incrédules, approuvé le vol domestique, etc.?

Le Prophète vient de nous montrer Moyse autorisant les Beni-Israël à s'approprier les vases d'or en lesquels les prêtres égyptiens servaient la provende à leurs Dieux miaulants et aboyants.

Saint Pie V, plus récemment, a transféré dans une bulle assez connue, les biens des Huguenots aux catholiques.

Enfin, selon le P. Bauni, de la C[ie] de Jésus « les valets qui se plaignent de leurs gages, pour égaler ceux-ci à leurs peines, peuvent les croistre d'eux-mêmes en quelques rencontres » (*Somme* p. 213, 214). Au Châtelet on demanda hautement que pour cette doctrine pernicieuse, les écrits des PP. traitant du larcin fussent brûlés par la main du bourreau. (Voir mieux cela dans la *VI[e] Provinciale*.)

Que si Bonjour avait été sur ces questions de l'avis de Saint Pie ou du P. Bauni, il n'y aurait pas lieu de trop s'étonner.

Mais enfin il est énorme d'attribuer cette doctrine à un homme sans preuve formelle.

J'en conviens et suspends mon jugement.

Mais j'incline grandement à croire la chose possible. Les religionnaires de tous les temps se ressemblent en un point. Ils se regardent comme au-dessus de la loi morale, et estiment qu'ils peuvent la suspendre : ils ont, pour ce faire, plein pouvoir du Dieu dont ils sont les envoyés et les vicaires sur la terre.

Cela et cela seul nous explique le commun caractère des guerres dites religieuses qui est de fouler aux pieds cette loi absolument.

C'est pour cela que Poltrot et Jacques Clément, Besme et Ravaillac tuent en sûreté de conscience. Citons un exemple moins tragique : c'est pour cela que de bonnes religieuses vivant d'une pension que le Roi leur sert, déclarent, « pour croistre » leurs rentes, qu'elles sont au nombre de vingt, étant tombées par mort au nombre de dix. Elles mentent au Roi et le volent. « Vous ne doutez pas dit Mme de Maintenon qui raconte la chose, qu'elles ne communient toutes les semaines ! »

En tout nous ressaisissons dans son ensemble la spéculation des deux prêtres de Pont-d'Ain. Les moralistes ont le droit de la réprouver. Quant aux théologiens orthodoxes ils ne peuvent le faire, je le crains, sans se meurtrir eux-mêmes quelque peu.

Je n'ai pas, bien entendu, la puérilité de contester et discuter le système des Bonjour. Ce serait assez de le classer exactement dans l'herbier où s'empilent ses congénères. Encore que le prophète de Fareins se réclame en la lettre ci-dessus de Soanen, de Colbert, derniers saints de l'Eglise janséniste, il n'est plus, certes, à aucun degré de cette église sévère.

Devant sa doctrine relâchée s'il en fut, Duvergier de Hauranne ne marchanderait pas sa réprobation. Pascal, pour la stigmatiser reprendrait les lanières aux pointes d'acier dont il a fouaillé Sanchez et compagnie. Les deux Angélique, si prête que soit leur charité à pardonner beaucoup, baisseraient leur voile devant ces Claudine et ces Jeanneton qui n'ont plus de titre même au nom de vierges folles...

Les Fareinistes, jansénistes de désir, sont par leur dogme du Règne terrestre, Ebionites — par leur morale (impeccabilité des saints) Carpocratiens ou Quiétistes — par leur discipline, Presbytériens.

Leur spéculation est au bout de tout une revendication de la chair contre l'esprit, de la liberté d'examen contre l'autorité. En pratique nous allons les voir devancer les Mormons à certains égards... Les religions ascétiques veulent tuer le sensualisme immortel. Lui s'insinue, les pervertit d'abord, puis les empoisonne — dont elles meurent.

(*A suivre.*)

JARRIN.

DESCRIPTION HISTORIQUE ET TOPOGRAPHIQUE

DE

L'ANCIENNE VILLE DE BOURG

CAPITALE DE LA PROVINCE DE BRESSE.

(13me article.)

XXII

LES URSULINES

En 1625 dame Philiberte de Mongey, native de Pont-de-Vaux et veuve du feu sieur de Monternoz, amena et installa quelques Ursulines dans Bourg : ces religieuses provenaient de Dijon et d'Autun.

Madame de Mongey qui, paraît-il, avait énormément souffert du caractère brutal de son défunt mari pendant un mariage de douze années, trouva dans cette fondation un port sûr où elle put se réfugier après la tempête. Une fois veuve, elle se livra entièrement à cette création, y mit de grandes sommes en même temps qu'elle répandait autour d'elle des aumônes considérables. On put, dès lors, la voir dans Bourg, mendiant déguisée sous des haillons, mangeant les croûtes de pain que les pauvres refusaient, se servant de leurs écuelles sans les laver pour finir leurs restes, se donnant la discipline, etc.

Madame de Mongey « s'est rendue l'exemple des malmariées »,car elle trouva un mary qui luy fit endurer toutes sortes de mauvais traitements. Ses misères durèrent douze ans sans trève ny relasche, sans secours de ses parents qu'il ne luy estoit pas permis de veoir... ce qu'elle a souffert Dieu seul et M. le Doyen du Pont-de-Vaux le scavent... » *(Journal des illustres Ursulines.)*

Le 26 mai 1628, l'installation du monastère de Bourg, qui n'avait

rien coûté à la ville, fut solennellement célébrée. Les Ursulines, quittant la maison où elles étaient descendues provisoirement, gagnèrent processionnellement leur demeure nouvelle. Messieurs de la ville, à ce sujet, décidèrent « que la procession des quarante heures pour le roy se fera dimanche après vespres, attendu que le matin elle se faict pour conduire les dames de Sainte Ursule en leur logis et église qu'elles ont faict bastir... Et sera faict un ban que chascun ait à nettoyer les rues au devant de ses maisons à peyne de cent sols d'amende ».

En 1630 le couvent était complètement installé et le grand clos fermé de murs ainsi qu'on le voit en suite d'un alignement accordé par le conseil de ville à cette date.

Madame de Mongey ne voulut jamais se loger dans la clôture de son monastère : elle se contenta de l'enclos et de la compagnie des tourières, servant à table, lavant la vaisselle, mangeant à genoux, pansant les plaies des malades et communiant quatre fois par semaine. Elle mourut en ce genre de vie le 6 avril 1631 âgée de 56 ans ainsi que l'acte suivant en fait foi : « Le sixième apvril 1631 a esté ensepulturée en l'ecclise des religieuses de Sainete Ursule damoiselle Philiberte de Montgey veufve de noble Loys d'Onsieu sieur de Montiernoz. — Gringoz ». (Reg. mun. de Bourg.)

Les Ursulines ne tardèrent pas à avoir un second bienfaiteur en la personne de messire Jean Renibert, seigneur de Bouvent, lieutenant civil au bailliage de Bresse. Ce magistrat consacra aussi une grande partie de sa vie aux pauvres et fut l'un des plus zélés et des plus méritants recteurs du vieil Hôtel-Dieu. C'était un huguenot converti qui sut convertir à son tour ses parents avant leur mort. Il entendait la messe tous les jours et tous les soirs il faisait la prière et un sermon à ses domestiques. Il devint le « Père temporel » des Ursulines « faisant aussy bien leurs menues affères que les grosses, comptant les mémoires chez les marchands, en tirant acquit comme pour luy, prestant de fortes sommes à la communauté sans intérêt et quittant tout pour elle ». Il mourut le 3 juin 1660 après avoir exercé sa lieutenance pendant 52 ans et ayant été seul subdélégué en Bresse sous trois intendants successifs.

M. de Marinon, seigneur de Bouvent, héritier et neveu de Jean Renibert, aussi conseiller et lieutenant particulier au bailliage, fut à son tour Père temporel des Ursulines et développa dans cette charge un extraordinaire dévouement. C'est lui qui a fait imprimer

à Bourg, en 1684, en quatre volumes in-4°, chez Ravoux, le *Journal des illustres Ursulines* rédigé par une religieuse anonyme, sous la direction du chanoine Beauregard, prévôt de Notre-Dame. C'est avec ce livre que ce chapitre de notre travail est fait.

M. de Marinon imita son devancier : lui-même il dressait les actes et les contrats de la communauté, et il poursuivait, lui-même et en son nom, les débiteurs du couvent. Signalons encore, parmi les protecteurs, Séguier, l'évêque de Nimes et deux ou trois pères Jésuites.

Nous allons feuilleter le *Journal des illustres Ursulines* : grâce à lui, nous aurons une physionomie vraie de la maison ; grâce à lui aussi, on aura quelques croquis de religieuses appartenant à des familles de Bourg, non des moindres assurément, car le recrutement ne se faisait, pour les mères, que dans la bonne bourgeoisie et la noblesse. C'est là ce qui explique et le nombre des vocations et la richesse relative du couvent : en 1670, les Ursulines, au nombre de 46, jouissaient de 8,000 livres de rente. On trouverait encore, dans ce très curieux livre, des détails intéressants sur les maisons de Gex, de Belley, de Châtillon et de Pont-de-Vaux. Commençons notre revue :

La mère Antoinette, de la mère de Dieu (née Mornieu). Elle avait le don d'oraison et de quiétude, qui ne lui a point été ôté par le regard des créatures. Elle y arriva par la voie sûre des abaissements. Sa vue était toujours si basse, qu'il semblait qu'elle eût les paupières collées. Sa dévotion à Sainte-Barbe fit qu'elle put recevoir tous les sacrements avant sa mort, qui arriva en 1652.

La mère Jeanne, de Sainte-Paule (née Perra). Son dépouillement fut tel en entrant en religion, qu'elle se priva des meubles les plus nécessaires. Elle avait été mariée et fort impérieuse, mais son renoncement fut complet. Elle n'endossait une robe neuve que sur l'ordre de son confesseur. Elle avait fait insérer dans son contrat de profession que le couvent pourrait toujours la jeter à la porte si elle devenait à charge, en gardant ses apports. Morte en 1631.

La mère Jeanne, de la Nativité (née de Verrion). Etait fort timorée; sa vie fut un jeûne perpétuel. Elle fut détachée au couvent de Châtillon-lès-Dombes, lors de sa fondation, et y mourut en 1640. Un capucin dit à la supérieure de Bourg « qu'il avoit veu l'âme de la chère défunte, à l'heure de sa mort, revêtue de gloire, sans scavoir dailleurs qu'elle fust morte ».

La mère Françoise, des Anges (née des Hugonnières) Elle mourut en 1682, après 47 ans de religion. Son éloge est trop long pour être cité ici. Elle fut constamment supérieure, assistante et maitresse des novices. L'oraison était sa vie.

La mère Claudine, du Saint-Sacrement (née Bongrand). Une fois lui apparut, étant en oraison à l'église, un petit More qui lui dit qu'elle eût à se retirer, que Dieu ne l'avait pour agréable. De quoi ne tenant compte, elle passa la nuit en prière, quoique abattue par un froid rigoureux. Le démon, toujours sous forme d'un petit More, lui représenta, comme exagération de froid, sa mère, madame Bongrand, grelottant en son lit, et lui reprocha sa cruauté de la laisser ainsi souffrir. Mais rien n'y fit : elle persista en l'oraison. Elle vivait à l'église dès trois heures du matin jusqu'à minuit. On craignait que les choses extraordinaires qu'on remarquait en elle fussent tromperies du diable. Elle traitait si mal son corps, « qu'elle faisait scrupule de demander ses petits besoins ». Son confesseur ne savait d'ordinaire de quoi l'absoudre. Les jours de communion, elle ne mangeait point, disant qu'il lui semblait avoir en la bouche un rayon de miel. Morte en 1632, après douze jours de fièvre.

La sœur Antoinette, de l'Incarnation (née de Poleins). Quoique de grande naissance, son attrait particulier était la récollection, et ses pratiques ordinaires la mortification, l'humilité et le silence. Morte en 1631, après une longue maladie.

La sœur Anne, de Jésus (née de Seyturier). Elle s'employait avec courage aux actions les plus pénibles et les plus basses. Elle avait un tel désir de voir Dieu, qu'on estime que le martyre de ce désir lui a servi de Purgatoire en ce monde. A l'heure de la mort, elle se revêtît de linges blancs comme pour aller aux noces de l'Epoux, et sa beauté naturelle devint telle, qu'on ne pouvait se lasser de la regarder. Morte en 1650.

La mère Jeanne, de Sainte-Madeleine (née de Chabeuf). Elle fut la première supérieure de Châtillon-lès-Dombes : sa générosité et sa sagesse ont fait que ce couvent est aussi bien fondé en régularité qu'en commodité temporelle. Etant supérieure, elle se mettait toujours à genoux pour recevoir les observations de ses directeurs sur l'administration de sa charge. Une religieuse qui, dans un emportement, lui avait dit beaucoup de paroles outrageuses, vit cette supérieure tomber à ses genoux, « afin que ladite sœur fût contente de voir à terre celle contre qui elle se déchainoit ». Sous son gouver-

nement, les pensionnats de l'Ordre devinrent florissants et le recrutement des prétendantes excellent, car elle savait attirer une vocation en cédant au besoin sur le temporel. Elle demeura plus de 20 ans affreusement infirme, mais sans jamais manquer à la règle et s'excusant sans cesse auprès des infirmières. Morte en 1668.

La mère Anne, de Saint-François (née André). Elle avait un grand talent pour parfaire l'éducation des jeunes filles et diriger les novices, double charge qu'elle supporta pendant 30 ans.

La mère Jeanne, de Jésus (née De Court). Rude, sage et dévote, elle retira du mal sa sœur, qui vivait dans les péchés de vanité. Elle lui cachait ses bijoux et tout l'attirail de ses plaisirs, substituait des livres spirituels à ses romans et finit par l'amener au couvent. Elle était fort habile dans l'enseignement et fort éclairée sur les mouvements surnaturels. Sa dévotion particulière était à la sainte humanité de Jésus.

La sœur Catherine, du Saint-Esprit (née de Serrière). Elle avait une merveilleuse adresse pour attirer les petites filles et les ranger à leur devoir ; son choix était les plus dégoûtantes et les galeuses. Elle refusa toujours de quitter le cloître, même en une grande maladie, où ses parents avaient obtenu la permission de la conduire à leur château. Morte en 1655.

La sœur Anne, de Saint-Ignace (née de la Vernée). Ses parents n'avaient qu'elle et un fils, qui devaient être fort riches. Leur mère, devenue veuve, fondait de grandes espérances sur sa fille qui, sans rien montrer, résolut de se jeter en religion. Sa beauté, sa fortune, sa figure engageante la firent si bien considérer dans le monde, qu'elle en vint à être accordée à un gentilhomme. Elle s'ouvrit alors à sa mère sur ses projets : celle-ci refusa. Mademoiselle de la Vernée, bien décidée, gagna le couvent des Ursulines et n'en voulut plus sortir. Sa mère jeta feu et flammes, offrit de la racheter à n'importe quel prix ; ses oncles, commandeurs de Malte, intervinrent dans l'affaire; rien n'y fit, pas même la dispense de vœu obtenue du Pape. Elle mourut en 1640, après sept ans de cloître, à l'âge de 26 ans, en remerciant le médecin qui la disait condamnée sans rémission. Quoique fille de qualité, elle avait toujours fait litière de sa naissance.

La sœur Claude, de la Passion (née Perra). Elle était de Chalamont. Elle vint morte au monde et faillit être enterrée sans baptême. Portée à l'église par la sage-femme, elle revint à la vie devant

l'autel de la Vierge. Fille de paysans, elle passa ses jeunes années à garder les troupeaux : un vieil ermite la poussa vers le cloître. Quand elle fut grande, elle entra en service dans un village voisin de Chalamont et fut, une nuit, contrainte de se jeter d'un étage dans la rue pour sauver son honneur : une protection indéniable la sauva de tout accident. Elle entra en qualité de tourière chez les Ursulines, puis passa converse. Elle était si bien soumise à tout, qu'on l'avait surnommée « la volonté de Dieu ». Jamais elle ne put apprendre à lire autre chose qu'un petit office et les litanies de Notre-Dame. Elle demanda spécialement à la Sainte-Vierge de lui apprendre à réciter le chapelet, et la Vierge daigna lui inspirer une fructueuse et excellente méthode. Un certain jour, elle aperçut Jésus-Christ assis, au réfectoire, à la place de la supérieure, tout saignant et tout déchiré de plaies : il lui dit qu'il devait ce piteux état « aux religieuses qui n'obéissent pas à leurs supérieures ». La mort de sœur Claude, en 1660, fut annoncée la nuit par un grand bruit qui mit sur pied toute la communauté ; elle avait alors 52 ans et 30 ans de religion. Plusieurs religieuses décédées au monastère avaient visité sœur Claude, mais elle n'entretint jamais que son confesseur des révélations faites par ces âmes.

La mère Antoinette, de la Trinité (née des Belouzes). Entrée toute jeune en pension chez les Ursulines, elle prit l'habit à 14 ans, et passa sa vie à diriger le pensionnat et les novices. Elle essayait sur elle-même, dans sa chambre, les punitions avant de les imposer aux novices. Elle faisait souvent des neuvaines de discipline de fer. Elle mourut en 1653, à 34 ans, de la poitrine, après 20 ans de profession religieuse.

La sœur Marie-Constance, de Sainte-Catherine (née Gauthier). Elle avait un naturel de feu qui, plusieurs fois, lui fit contracter des maladies par la violence qu'elle se faisait pour le réprimer. Elle servit aux classes des externes et près des malades. Peu avant sa mort, 1653, Dieu purifia son âme par des peines intérieures.

La sœur Claudine, de Saint-Charles (née Cochet). Sœur converse, quoique fille d'un avocat de Bourg. Excellente pour les malades et les jeunes pensionnaires. Après neuf ans de service, alla, par ordre, à la maison de Pont-de-Vaux, et y mourut, regrettant sans cesse sa maison de Bourg.

La mère Emmanuel, de la Trinité (née du Verger). Elle fut mère assistante à Crémieux et à Châtillon. Ses pénitences et ses austérités

étaient célèbres dans un certain monde. Elle avait pour principes de supporter toutes les incommodités des saisons sans jamais rien faire pour s'en défendre. Morte en 1616.

La mère de Sainte-Claire (née de Ferrières). Elle mourut à Nîmes dans la maison qu'elle y avait fondée. Elle jouait fort bien de la basse de viole et de l'orgue, et était excellente pharmacienne. Elle nettoyait volontiers les ulcères et les cancers. Elle a laissé une bibliothèque de 500 volumes. Elle ne voulut jamais siéger dans sa stalle de supérieure, réservant cette place à la Vierge, seule vraie supérieure à son dire. Morte très vieille, en 1700.

La mère Elisabeth de Pardieu, de Maucomble. — Son anagramme donne : « J'élis d'estre humble pour mon Dieu. »

Arrêtons là ces petits portraits, tirés d'un livre rarissime et authentique ; on pourrait, à la rigueur, les terminer par l'éloge du chanoine bressan Dubourg, qui fut le directeur de la maison pendant de longues années ; mais ce serait faire long inutilement. Disons seulement que la sœur qui a rédigé les quatre volumes in-4° du *Journal des illustres Ursulines* fut récompensée de son labeur « par une longue suite d'infirmitez causées par une très grande intempérie du cerveau, qui l'obligeoient très souvent à ne pouvoir sortir du lit... Elle ne trouvait autre soulagement à ses douleurs que la représentation qu'elle se faisait de celles de son Sauveur... » Comment cette maladie se compliqua, comment vint plus tard la guérison, il faut, pour connaître tous ces détails, lire les préfaces des volumes, qui sont infiniment curieuses.

Les Ursulines avaient leur demeure dans la rue qui porte encore leur nom. Le couvent était circonscrit par la petite rue des Ursules, la rue des Ursules et la rue de la Paix : l'emplacement est encore le même de nos jours. L'Ecole normale des instituteurs occupe une partie du terrain ; le reste, notamment une belle portion de jardin, appartient à des propriétés privées. Rien n'existe plus, ni de l'église, ni du cloître. Toute la propriété fut vendue comme bien national le 28 frimaire, an VI (18 décembre 1797), à savoir : le couvent et l'église, au prix de 33,300 livres, et le jardin, d'une contenance de neuf coupées, au prix de 5,850 livres.

Ces religieuses avaient une assez notable bibliothèque, mais bizarrement composée. Ainsi, à côté de mystiques profonds et de livres d'une dévotion spéciale, on trouve des poètes badins, peut-

être un peu légers, vu le genre des lectrices; les auteurs tragiques abondent. On peut voir cela dans la bibliothèque de la ville de Bourg. Les Ursulines furent toujours riches; cela tenait à leur mode de recrutement, lequel ne se faisait que dans la noblesse et dans la bonne bourgeoisie; aussi prêtaient-elles de fortes sommes, soit à la province de Bresse obérée, soit à la ville de Bourg, soit au Présidial. Leur couvent fut toujours florissant et nombreux, et l'instruction des filles tant soit peu qualifiées resta la propriété de ces dames pendant près de deux cents ans chez nous,— alors que les Jésuites, au Collège, élevaient des générations de jeunes gens.

Leurs rapports avec la ville furent à peu près nuls : elles pouvaient se passer du secours des syndics et du conseil, qui aidaient si facilement les ordres pauvres, tels que les Capucins ou les Claristes. On trouve dans les registres à peine deux ou trois faits qui les concernent : la ville leur permet de se fournir de sable à titre gratuit aux gravières communales; — elles sont accusées une fois et poursuivies pour introduction en fraude de vin de Mâcon, crime que les bourgeois, propriétaires du verjus du Revermont, ne savaient pas pardonner.

J'ai acheté dernièrement un in-32, manuscrit fort mignon, qui n'est rien moins que le livre des particulières prières de la mère Marie Bénigne, de l'Incarnation, écrit de sa main, en cette jolie menue et fine écriture des femmes du XVIIe siècle. On trouve dans ce recueil, composé en français, des prières choisies pour toutes les actions de la journée, depuis le lever jusqu'au coucher. Prière pour le réveil, prière quand on met sa robe, prière quand on met le voile. En se peignant, on doit dire : « Je vous adore, mon divin chef, coronné d'espines; ha mon adorable roy, est-ce donc la coronne que je vous ay tissée par mes péchez. Faisons justice, mon aymable rédempteur : que chascun aye ce qui luy appartient; donnez moy ceste coronne d'espines et soyez coronné de gloire, quoyque je sois bien indigne d'une si abondante grâce... » Suivent des prières à dire au chœur, des méditations, des prières pour la messe, des actes de foi, des promesses, des renouvellements de vœux, des examens de conscience, des élévations à Marie et au Sacré-Cœur de Jésus, des prières pour les aridités, etc., etc. Une note de la fin du volume dit que toutes ces prières non-seulement ne contiennent rien de contraire à la foi, mais encore elles sont très propres pour exciter et

entretenir l'esprit de piété et de dévotion dans une âme religieuse. Elles sont tirées des PP. Bourgoin et de Prépavin, et approuvées par M. le prieur Dom Constance Chassignet : ces noms sentent fort le Jansénisme.

XXIII

LES VISITANDINES

Le vingt-cinquième jour du mois de janvier 1627, spectable maître François Rossan, grenettier et contrôleur au grenier à sel, et sieur Balthazard Bergier, chirurgien du roi au bailliage de Bresse, tous deux syndics de la ville de Bourg, convoquèrent en la maison commune, en présence du châtellain royal, le Conseil des Douze et les notables de la ville. Trente-deux bourgeois étaient présents. Monsieur le syndic Rossan, prenant la parole, fit le discours suivant :

« La proposition, Messieurs, que nous avons à vous faire, qui est a réception en ceste ville des dames de Sainte-Marie, de la Visitation, est si advantageuse pour la ville, qu'il n'est besoing que nous cherchions des belles paroles ni que nous nous mettions en peine d'establir quelques traits de rhétorique pour vous le persuader, puisque la chose ne peut estre qu'au proffict et utilité de la ville.

» Ce sont des relligieuses qui sont, comme dit Saint-Augustin : « *in carne corruptibili sunt in perpetuâ virginitatis meditatione* » qui seront, pendant que nous serons assoupis dans les profonds sommeils d'une sombre nuit, en perpétuelle escharguette pour la seurté non-seulement de nos corps et bien temporels, mais encore pour le salut de nos âmes.

» Je ne désire pas de vous rapporter ici en quelle estime l'antiquité a tenu certaines Vestales consacrées au service et culte d'un Juppiter soubs prétexte qu'elles conservoient un feu inextinguible desdié à ce faulx dieu.

» Les dames de la réception desquelles est aujourdhuy question, ne se travaillent pas à conserver un feu matériel à une déité faulse, mais conserver une virginité perpétuelle à un dieu immortel.

» De nous vouloir figurer et imaginer qu'elles puissent estre à charge à la ville, nous ne l'estimons pas; au contraire, par leurs prières, les affères de la Maison de céans iront de mieulx en mieulx, et les biens des maisons particulières s'augmenteront de jour à aultre.

» Par ces considérations et plusieurs aultres, que nous vous laisserons à prendre, il nous semble que nous debvons recepvoir en ceste ville les dites dames relligieuses sans conditions ny limitations quelconques, et vous verrez qu'en général et en particulier nous en recevrons toutes sortes de contentement, et nostre postérité remerciera et louera Dieu de leur venue en ce lieu. »

A ce beau discours, l'assemblée répondit en ces termes :

« Le Conseil a délibéré que, pour la plus grande gloire de Dieu, les dames de la Visitation Sainte-Marie seront receues en ceste ville, avec ceste condition néanmoins que, venant à acquérir des biens ruraulx, elles en payeront la taille. »

Les Visitandines, installées en petit nombre dans une maison particulière de Bourgneuf, eurent dès lors une existence officielle. Elles achetèrent des terrains et des maisons au sommet de la rue de Bourgmayer et y créèrent l'établissement qu'on a vu tomber, après bien des fortunes diverses, caserne, manufacture, etc., il y a 15 ans, pour faire place à leur couvent actuel. Dispersées en 1792, elles se réunirent à nouveau au commencement du siècle, et ne pouvant s'installer dans leur maison, devenue propriété nationale, elles achetèrent l'ancien hôtel de Meillonas, qu'elles habitèrent jusqu'à ces derniers temps, alors qu'elles purent récupérer leur ancien monastère et le rebâtir à nouveau.

Ces religieuses ont vécu deux siècles parmi nous, dans le silence et l'ombre, sans laisser trace de leur passage dans l'histoire de la ville, sauf deux ou trois querelles pour un puits, un mur, ou un alignement sur la rue. Elles se recrutaient surtout parmi les filles nobles ou la grosse bourgeoisie de la province ; c'est là ce qui explique leur fortune relative. Elles enseignaient, comme les Ursulines, mais leur pensionnat paraît avoir été plus aristocratique et moins ouvert à toutes que l'institution des Ursulines. Elles avaient de beaux livres dont les débris reposent à la bibliothèque de Bourg; j'ai relevé sur les feuilles de garde de ces livres un certain nombre de noms et de signatures qui expliquent ce que je viens de dire cidessus du recrutement de ces religieuses. Pendant les guerres en Franche-Comté et en Savoie, elles reçurent ici à l'abri leurs compagnes religieuses en ces provinces.

Je voudrais, à défaut d'autres faits historiques à citer sur cette maison, avoir l'espace nécessaire pour analyser en détail la très intéressante et très rare plaquette imprimée en 1656, chez la veuve

Tainturier, et qui a pour titre : « Relation des honneurs rendus à la mémoire de Saint-François de Sales dans la ville de Bourg, en Bresse, pendant l'Octave qui s'y est célébré en l'église des religieuses de la Visitation Sainte-Marie, après la nouvelle reçue de la canonisation. »

Ce travail, dédié à Madame la comtesse de Montrevel, qui avait dépouillé « ses cabinets et ses alcôves » pour prêter au monastère « ses tableaux rares, ses lustres de vermeil doré, ses ouvrages mignons de porcelaine, ses pandeloques de cristal, ses perles, ses pierreries », fait l'éloge de la très digne supérieure du couvent, mère Jeanne-Françoise Marcher, qui avait été élevée et dirigée jadis par la mère de Chantal. Je passe, à regret, sur les portiques, les draperies, les pyramides, les verdures, les fleurons, les lacs et les nœuds, les inscriptions et les devises infiniment ingénieuses. Je ne dirai rien du feu d'artifice empêché par la pluie, ni du dragon enflammé écrivant en lettres flamboyantes le nom du saint au son d'une musique admirable : tout cela serait trop long à décrire. Notons seulement que cette pompe séduisit la ville entière, qui y prit une part considérable. M. le comte de Montrevel, M. de Choin, M. le grand bailli d'épée, le Présidial, le Bailliage, l'Election, le magistrat de la ville, le Chapitre, les couvents, la bourgeoisie, le peuple, tous furent de la fête, laquelle dura huit jours, avec grand'messes en musique, sermons, discours, panégyriques, vers, etc. Les Jésuites et leurs élèves se distinguèrent spécialement dans cette apothéose : ils furent les maîtres dans l'art des devises et des allégories latines. Ils terminèrent les cérémonies par une soutenance solennelle de thèse. La thèse, en l'honneur du saint, fut soutenue en latin par « le fils du sieur Gillet » ; elle fut attaquée par le P. recteur, par le provincial des Cordeliers, par le vicaire général des Augustins, par deux Dominicains, par un Capucin, par l'aumônier du comte de Montrevel, par un médecin, par Brossard de Montanay lui-même ; elle résista à tous les arguments et fut, après ces assauts, imprimée sur satin et déposée dans les archives de la Visitation... Mais je m'oublie en des détails, et comme dit Virgile, qui est ici de circonstance :

Sed nos immensum spatiis confecimus æquor;
Et jam tempus equum fumantia solvere colla.

(*Sera continué.*) J. BROSSARD.

NOS BIBLIOTHÈQUES COMMUNALES

EN 1880

LEUR ACTIVITÉ — LEUR COMPOSITION — LEURS LACUNES

I

Le département de l'Ain a 453 communes. Il avait, en 1879, 300 bibliothèques ayant 32,278 volumes, en prêtant 18,707.

En 1880 il a 331 dépôts de livres, ayant 35,615 volumes, en prêtant 20,729.

Gains de l'année : 31 bibliothèques ; 3,337 volumes, 2,022 prêts.

Comment ces chiffres se répartissent-ils entre nos arrondissements ? La statistique spéciale divise l'Ain en quatre circonscriptions.

La mieux pourvue en livres est Nantua-Gex qui a 10,163 volumes ; c'est aussi celle qui en prête le plus, 6,966, soit absolument, soit relativement au chiffre de sa population.

Puis vient Trévoux avec 9,299 volumes et 5,337 prêts.

Bourg a 10,139 volumes (800 environ de plus que Trévoux) mais ne fait que 4,817 prêts. Si on compare les populations son infériorité est manifeste.

Belley vient quatrième, avec 6,014 volumes et 3,539 prêts.

Que si on regarde à la répartition par commune, Nantua-Gex a encore ici l'avantage. Il a 101 bibliothèques pour 99 communes. — Trévoux vient encore second ; il n'a que 27 communes sans dépôts de livres. — Belley vient troisième, 41 de ses communes sont sans bibliothèques. — Bourg est dernier : 44 de ses 120 communes sont sans bibliothèques.

Ces chiffres sont plus satisfaisants en apparence qu'en réalité.

Sur les 76 bibliothèques de Bourg, 36 font moins de 20 prêts ; et sur ces 36, 7 font moins de 5 prêts.

Sur les 70 bibliothèques de Belley, 34 font moins de 20 prêts, dont 15 prêtent moins de 5 volumes.

Sur les 84 bibliothèques de Trévoux, 30 font moins de 20 prêts, dont 16 prêtent moins de 5 volumes.

Sur les 101 dépôts de Nantua-Gex, 31 prêtent moins de 20 volumes, dont 16 en prêtent moins de 5.

Les bibliothèques prêtant plus de 20 volumes sont 194, dont 64 à Nantua-Gex qui garde sa supériorité, — 54 à Trévoux, — 40 à Bourg, — 36 à Belley.

Et combien, sur ces 194 dépôts, y en a-t-il qui fassent plus de 200 prêts? Il y en a 23, hélas !

Savoir 7 dans l'arrondissement de Bourg qui sont : 1° Chavannes-sur-Reyssouze, faisant 948 prêts, — Meillonnas avec 456 prêts, — 3° Saint-Denis avec 400 prêts, — 4° Attignat avec 222 prêts, — 5° Chevroux avec 212 prêts, — 6° St-Etienne-sur-Reyssouze avec 202 prêts, — 7° Jasseron avec 200 prêts.

5 dans l'arrondissement de Belley. Ce sont 1° Hauteville avec 590 prêts, — 2° Andert-Condon avec 406, — 3°

Briord avec 230, — 4° St-Rambert avec 216, — 5° Rossillon avec 200.

5 dans l'arrondissement de Trévoux. Ce sont 1° Mogneneins avec 501 prêts, — 2° Meximieux avec 312, — 3° Neuville-les-Dames avec 298, — 4° Mas-Rillier (hameau) avec 273, — 5° Miribel avec 251.

4 dans l'arrondissement de Nantua. Ce sont 1° Cerdon avec 850 prêts, — 2° St-Germain-de-Joux avec 602, — 3° Belleydoux avec 448, — 4° Brion avec 315.

2 dans l'arrondissement de Gex. Ce sont 1° Mijoux (hameau) avec 399 prêts, — 2° Prévessin avec 256.

Les 9 dépôts les plus actifs, primés par la Société, sont ceux de Chavannes-sur-Reyssouze et Meillonnas — Hauteville et Andert-Condon — Mijoux — Cerdon et St-Germain-de-Joux — Mogneneins et Meximieux. Sur les neuf, trois appartiennent à des chefs-lieux de canton.

Il y a 6 chefs-lieux qui, ayant des bibliothèques, ne font pas de prêts. Il y en a 5 qui n'ont pas de bibliothèques.

Ces chiffres prêtent à maintes réflexions : bornons-nous à deux :

1° Qu'on lise davantage là où il y a le plus de livres, la raison le suggère. Toutefois, en ceci et en bien d'autres choses, une preuve de fait a son prix. Elle nous est acquise : la circonscription de Nantua-Gex qui a presque moitié moins d'habitants que celle de Bourg, lit davantage ; c'est un peu parce qu'elle a absolument parlant, quelques volumes de plus ; et relativement parlant le double de volumes.

La conclusion pratique de ce premier fait, c'est qu'il faut multiplier les livres si l'on veut augmenter le nombre des lecteurs.

2° Les dépôts qui font le moins de prêts sont ceux créés les premiers, en 1863-64, et qui n'ont pas été renouvelés par des apports postérieurs — Ceyzériat, de 1863, fait 14 prêts — Brénod en fait 6 — Montluel et Ferney n'en font point.

Ceux qui font le plus de prêts sont ceux anciens, mais renouvelés par des envois récents (Meximieux, Neuville-les-Dames, Meillonnas) — soit les dépôts postérieurs à 1870 (Chavannes, Andert-Condon, Miribel, Mas-Rillier, Cerdon, Saint-Germain-de-Joux, Brion, Briord).

Il est donc nécessaire de renouveler les dépôts anciens — cela dans un esprit qui soit celui de 1882, non celui de 1863; on comprend, j'imagine, et je n'insiste pas.

II

Avant d'envoyer des livres, il fallait connaître les *existences*, soit pour éviter les doubles emplois, soit pour compléter les dépôts, soit même pour les corriger. M. l'Inspecteur d'académie, remercions-le, nous a fait avoir les catalogues des neuf bibliothèques que nous primons. Voici les résultats principaux de l'étude que j'en ai faite :

Les neuf dépôts ont en tout 1709 ouvrages répartis avec une extrême inégalité.

Chavannes-s.-R. a	128	ouvrages, fait	948	prêts. Chaque v. est lu	8 fois
Meillonnas.....	621	—	456	—	0.3
Hauteville......	98	—	590	—	6
Andert-Condon..	61	—	406	—	7
Cerdon.........	144	—	850	—	6
St Germain-de-J.	213	—	602	—	3
Mijoux.........	286	—	399	—	1
Mogneneins....	106	—	501	—	5
Meximieux.....	151	—	312	—	2

Il faudrait donc classer ainsi les 9 dépôts, par ordre d'activité : 1° Chavannes ; 2° Andert ; 3° Hauteville et Cerdon ; 4° Mogneneins ; 5° St-Germain ; 6° Meximieux ; 7° Mijoux ; 8° Meillonnas.

Mais Andert n'a que 321 habitants, Chavannes en a 1162. C'est donc Andert qui lit le plus.

Et Hauteville n'ayant que 755 habitants prime en réalité Cerdon qui en a 1585.

Les 1709 ouvrages de nos 9 dépôts se divisent ainsi :

Les *sciences* comptent 420 traités ; soit près du quart du total. Ces traités sont naturellement tous des ouvrages de vulgarisation. Sauf jugement plus compétent je les crois bien choisis.

L'*agriculture* a environ 250 numéros, soit un sixième du tout. C'est surtout de l'agriculture pratique. Les noms des auteurs sont connus pour la plupart et les choix sont, je crois, bien faits.

L'*histoire*, j'y englobe la biographie, la géographie et les voyages, atteint 330 numéros. Ce serait assez si les choix étaient bons ; ils semblent les uns faits dans des vues politiques, les autres faits au hasard.

L'*histoire de France* prend 120 numéros sur les 330. Elle est fort suspecte d'impérialisme, au moins dans deux de nos dépôts. Dans la majeure partie des autres, elle est sans valeur. A Chavannes elle est représentée par 3 ouvrages fort minces, à Mogneneins par 2.

C'est la *géographie* et les *voyages* que j'ai surtout en vue quand je parle de choix faits sans plan et sans but précis. Un petit livre sur Ceylan se retrouve dans 4 ou 5 de nos catalogues ; mais il n'y a qu'une seule géographie du département de l'Ain, et ce n'est pas la bonne.

Il est bien à désirer que les ministères nous donnent de l'argent et qué nous choisissions nos livres ici.

Les *classiques*, la littérature, la pédagogie et la grammaire n'ont réunis que 130 numéros. Ce n'est pas de la misère, c'est une pénurie honteuse. A Chavannes, les classiques sont représentés par un *choix* de Molière; à Hauteville, par 2 numéros; à Mijoux, par 3; à Mogneneins, par 4.

En compensation (si c'est une compensation), les *romans* et *contes* foisonnent. J'en compte 410. Ces romans sont, (des exceptions faites), choisis bizarrement. Tous sont honnêtes, je n'ai garde d'en douter. Quelques-uns sont pauvres d'intérêt, je le suppose. En majeure partie, ils sont médiocres, je le crains tout à fait. Tel opuscule absolument inconnu se retrouve ici *partout* : l'auteur a du crédit dans les bureaux du Ministère.

J'aimerais mieux voir *partout* ce que je rencontre ici dans trois ou quatre catalogues : *Don Quichotte*, *les Fiancés*, *Ivanhoé*, *Paul et Virginie*, *les Mille et une Nuits* même. Les chefs-d'œuvre sont à leur place partout. Le Don Quichotte de Mijoux est en lambeaux, dit le bibliothécaire. On voit bien que le livre immortel garde sa vertu, même à Mijoux.

Faut-il mettre des romans dans les bibliothèques rurales? Il faut y mettre tout ce qui tend à établir entre les villes et les campagnes un courant d'idées saines, communes. Quelques romans bien faits peuvent y contribuer grandement.

Les romans font-ils lire les autres livres? A Chavannes, il y en a en nombre (32), et on lit beaucoup. Mais à Andert il y en a très peu (5), et on lit davantage.

Les livres de *morale* vont à 80 ; ceux de *dévotion* à 40.

En ces matières-là, le médiocre est bien près d'être haïssable. Je donnerais ces 80 livres de morale pour les seules *Pensées de Marc-Aurèle*, et ces 40 livres de dévotion pour les seuls *Evangiles*. Il y a bien un *Nouveau-Testament* à Saint-Germain-de-Joux, mais il est *abrégé* et abrégé par la maison Mame!

Trop de *Vies des Saints*. Ce sont des hommes qu'il faut former d'abord et d'urgence. Un grand chrétien, Pascal, a dit : « Qui fait l'ange, fait la bête ».

III

Quels livres allons-nous mettre dans les bibliothèques communales avec la faible somme dont nous avons à disposer ?

Si l'on ne veut pas créer entre les populations urbaines et rurales un antagonisme auquel la divergence des intérêts les porte, il faut les faire vivre de la même vie intellectuelle et morale.

C'est notre histoire qui a fait l'unité de la France : enseignons-la à ceux qui ne la savent pas. Ce sont les idées générales communes qui conservent cette unité ; hâtons-nous de les répandre. Où les puisons-nous, sinon dans nos classiques? Elles sont là et non ailleurs, exposées non didactiquement et ennuyeusement, mais données au hasard par des écrivains de génie et pourvues d'attraits qu'elles n'ont pas ailleurs, d'autant plus propres à une absorption et assimilation inconsciente et naturelle.

Qu'on n'objecte pas les patois et les demi-patois courants. Ils s'en vont. Bourg parlait bressan il y a cent ans; il ne comprend plus cet idiôme. Nos chefs-lieux de canton

l'entendent encore, ils ne le parlent plus beaucoup. Nos communes rurales en seront, avant vingt ans, où en sont nos chefs-lieux de canton.

C'est la conscription qui a entamé les patois. L'appel sous les drapeaux de la population virile tout entière les achèvera. Le mot de Sainte-Beuve : « Tout homme qui apprend à lire est un lecteur pour Molière », sera vrai.

Les chefs-d'œuvre sont tels, non par la beauté de la langue seulement, mais par la hauteur des sentiments et la justesse des idées; il ne faut que du cœur et du sens pour les goûter. Talma préférait le public des représentations gratuites au public lettré.

Après cet intérêt, qui est celui de notre société et civilisation française, en vient un autre, celui de la petite patrie, en tant que fraction active de la grande, en tant que rouage ayant sa constitution propre et sa fonction, devant remplir cette fonction, partant la connaître et se connaître.

Cet intérêt-là n'est pas secondaire, car un corps n'est sain que quand ses organes le sont, et une machine ne marche que quand ses rouages font leur besogne.

Or, cet intérêt majeur est infiniment plus mal représenté dans nos bibliothèques communales que le premier. Le croira-t-on? Il y a, en tout, dans nos neuf catalogues, sur 1,709 livres, SIX livres ou opuscules sur le Département ou du Département !

Il y a, à cette lacune prodigieuse, deux causes :

La première est que c'est de Paris qu'on recrute nos bibliothèques. Or, pour Paris, les départements existent très peu, sauf peut-être pendant une quinzaine tous les trois ans (celle qui précède les élections politiques). Paris naturellement choisit les livres qu'il fait.

La seconde, hélas ! c'est que les départements méritent quelquefois ce traitement dédaigneux.

Sont-ils bien sûrs d'exister? Sur 360 ou 370,000 habitants de l'Ain, combien y en a-t-il qui savent notre géographie, notre histoire, autrement dit les causes et les raisons d'être de notre agrégation; ce que sont exactement notre vie locale distincte; nos productions; ce qu'elles pourraient être; nos besoins et nos intérêts spéciaux? Y en a-t-il un sur cent? Je n'en suis pas sûr.

Comment remédier à l'ignorance des 99 autres? On prime, chez nous, avec grande raison, l'élève des bêtes chevalines, bovines, et l'engraissement de la volaille. Il y aurait peut-être aussi quelque convenance et utilité à encourager la production intellectuelle locale.

Il y a une *géographie* du département faite ici (il y en a même deux). Ni l'une ni l'autre ne sont dans nos bibliothèques communales.

S'il existait une *Histoire de Bresse et Bugey*, écrite en vue de nos besoins actuels, à moi seul il serait impossible de demander qu'on aidât à sa publication.

Nos deux *statistiques* (celle de M. de Bossi et celle de M. Puvis), sont surannées et hors d'usage. Si le Conseil général de l'Ain en demandait une nouvelle aux administrations qui ont (sous le premier empire), rédigé la première en grande partie, il l'obtiendrait (1).

Nous pouvons bien peu pour combler les trois lacunes

---

(1) La statistique de 1808, dite de M. de Bossi, du Préfet dont le nom figure à la première page, a été faite sur un plan arrêté à Paris et devant être exécuté dans tous les départements de l'Empire. Ce plan pourrait encore servir avec quelques modifications. L'ouvrage a cinq chapitres : Topographie, — population, — histoire et administration, — agriculture, — industrie et commerce.

La part des administrations, ce sont les documents statistiques

que nous venons de signaler dans nos bibliothèques communales; faisons le peu que nous pouvons.

On a déjà exprimé le désir que ces bibliothèques communales fussent ouvertes aux femmes formellement. La Société d'Emulation de l'Ain s'associe à ce vœu et le renouvelle.

Voici les ouvrages distribués par la Société, les uns aux neuf bibliothèques primées, d'autres à quelques-unes d'entre elles, car les lacunes à combler ne sont pas les mêmes partout :

Michelet, *Précis d'histoire moderne*, *La prise de la Bastille*. — Bordier et Charton, *Histoire de France*. — Mignet, *Histoire de la Révolution*. — Quinet, *Histoire de la campagne de* 1815. — Bonnemère, *Histoire des Paysans*. — Block, *la France*, *le Département*, *la Commune*, *le Budget*, *l'Impôt*.

Gidel, *Histoire de la littérature française*, *Anthologie des poètes français*, *Anthologie des prosateurs français*.

Molière, *Œuvres complètes*. — Corneille, *Œuvres choisies*. — Racine, *Œuvres choisies*. — La Fontaine, *Fables*. — Boileau, *Satires*, *Lutrin*. — Hugo, *Légende des siècles*.

Pascal, *Provinciales*. — La Bruyère, *Caractères*. — Vauvenargues, *Œuvres choisies*. — Montesquieu, *Grandeur des Romains*.

---

proprement dits. Le reste a été donné par des membres de la Société d'Emulation. Cette Compagnie pourrait encore contribuer utilement au travail ici proposé. Une Société de géographie, en voie de formation, et qui projetterait de publier un *Atlas de l'Ain* ayant autant de feuilles que le département a de cantons, et d'y corriger les erreurs de détail assez nombreuses de la carte de l'*Etat-major*, apporterait un très précieux concours.

Homère, *Iliade*, *Odyssée*. — Virgile, *Enéide*. — Dante, *Enfer*. — Shakespeare, *Hamlet*, *Othello*, *Macbeth*. — Schiller, *Guillaume Tell*. — Gôethe, *Hermann et Dorothée*.

Cervantes, *Don Quichotte*. — Le Sage, *Gil-Blas*. — X. de Maistre, *Prisonniers du Caucase*. — Erckmann-Chatrian, *Madame Thérèse*, *Les deux Frères*, *Histoire d'un Paysan*, *Histoire du Plébiscite*. — About, *Le Roman d'un brave Homme*. — Dickens, *Contes de Noël*.

Perroud et Fontaine, *Géographie de l'Ain*. — Dr Ebrard, *Hygiène des Campagnes*. — Monnier, *Conseils aux agriculteurs*. — Brillat-Savarin, *Physiologie du goût* (1).

La somme dont nous avions à disposer n'est pas bien grosse. La liste qu'on vient de lire est relativement copieuse (les livres qu'elle contient sont distribués pour la plupart en neuf exemplaires). Ceci n'a été possible que grâce à la large remise obtenue de la Ligue de l'Enseignement, à laquelle nous témoignons ici toute notre gratitude.

JARRIN.

---

(1) Le contingent des écrivains du Département est mince. Deux membres de la Société (dont l'un est M. le Député Tiersot) y ont joint : *Histoire et description de Brou*; — *Les Anciennes mœurs en Bresse. Hélène Gillet*; — *La Province au XVIIIe siècle*, *Mandrin*.

DE LA MÉTHODE EN GÉOGRAPHIE

(Extrait de la leçon d'ouverture d'un cours fait cette année à la Faculté de Douai.)

La géographie doit être étudiée sur la carte. Connaître une région, ce n'est pas avoir appris par cœur la nomenclature de ses montagnes, de ses rivières, de ses villes, — c'est avoir devant les yeux sa forme vraie, sa physionomie vivante, si je puis parler ainsi ; le reste vient par surcroît.

En général, dans les atlas, dans les cartes destinées à l'enseignement secondaire, ce qui domine c'est le système vicieux des bassins.

Ce système a cet avantage d'être d'une simplicité élémentaire, d'une clarté toute française, et il a pour auteurs deux géographes, Lacroix, 1704-1760, et Buache, 1700-1773. S'attachant à la géographie physique du globe, dont on tenait peu de compte avant eux, ils ont établi que tout le pays arrosé par les eaux se rendant à une même mer formait un ensemble qu'ils ont appelé un bassin maritime; que tout le pays arrosé par les eaux aboutissant à un même fleuve formait un ensemble qu'ils ont appelé un bassin fluvial. Le *bassin* est donc devenu l'élément primordial de toute étude géographique : on a admis que l'étude d'un bassin, c'est-à-dire d'un fleuve et de ses affluents, et de l'arête hydrographique qui circonscrit le terrain arrosé par ces eaux, suffisait pour rendre compte de la physionomie de la région. Les cartographes, dont

ce système simplifiait merveilleusement la besogne, ont exagéré la doctrine, et elle a abouti, après un siècle de routine, aux atlas dont nos classes sont infestées, où le tracé des montagnes est représenté uniquement par les lignes de partage des eaux, c'est-à-dire qui mettent souvent des montagnes où il n'y en a pas, mais qui n'en mettent jamais où il en faut.

Dans les Vosges, par exemple, les sommets culminants du massif n'ont pas été inscrits, parce qu'ils se trouvent précisément en dehors de la ligne de partage ; pour les Ardennes, ce vaste plateau de terrains schisteux qui va de la Sambre au Rhin, de Maubeuge à Coblentz, de Liège à Mézières et à Trèves, est représenté par un simple cordon se déroulant entre la Moselle et la Meuse.

Si nous abandonnons ce système artificiel, lequel adopterons-nous ? Celui que nous prescrit la réalité même. Considérez une carte bien faite, les montagnes ne vous y apparaîtront que très rarement sous la forme de chaînes simples, à base étroite, séparant des plaines comme un mur mitoyen sépare des jardins de banlieue ; presque toujours elles se présentent sous la forme de massifs plus ou moins étendus, dont il importe de déterminer, non pas seulement l'arête principale, qui souvent n'existe pas ou n'existe qu'à l'état de ligne idéale, mais aussi et surtout le périmètre. Il faut d'abord déterminer ce périmètre, puis l'aspect général et la structure,les grandes lignes qui bien souvent ne correspondent pas aux arêtes hydrographiques, puis passer de l'étude du groupe général à celle des groupes secondaires. Les hautes vallées ne doivent plus être considérées comme des bassins séparés par des rameaux, mais comme des sillons creusés dans une masse compacte. Cette méthode est la seule qui ré-

ponde à la vérité. Elle nous expliquera bien des faits historiques qui resteraient incompréhensibles sans elle ; elle nous expliquera pourquoi ce n'est pas sur l'arête hydrographique d'un massif montagneux, mais sur son périmètre même, au débouché des principales vallées, que nous rencontrerons les principaux groupes de population, les centres d'échange et souvent les vraies positions militaires.

De la conception des grands massifs découle celle des grandes plaines. Une grande vallée n'est pas nécessairement une grande plaine ; dans tout le bassin du Rhône, je ne vois qu'une grande plaine, c'est ce bassin tertiaire, qui va de Gray à Valence et de Beaune à Poligny, et dont la partie centrale correspond à la Bresse. Tout le reste du bassin est en reliefs, se rattachant à différents groupes. Par conséquent la conception des plaines dépend, non de la forme hydrographique du bassin, mais presque toujours de la disposition des massifs qui l'encadrent. C'est là le vrai principe qui devra nous guider constamment.

Après avoir saisi l'ensemble des groupes montagneux et des grandes plaines qu'ils encadrent, il importe d'en connaître l'essence, c'est-à-dire de s'adresser à la géologie ; il y a des concordances frappantes entre la constitution géologique du sol et son relief. La Suisse nous en fournit un exemple frappant ; entre les terrains secondaires du Jura et les masses secondaires et primitives des Alpes, s'allonge du sud-ouest au nord-est, du lac de Genève au lac de Constance, une bande assez large de terrain tertiaire ; c'est la plaine suisse, si l'on peut appliquer ce nom à cette large dépression ondulée ; c'est là que sont les principales villes du pays, Genève, Lauzanne, Fribourg, Berne, Zurich, etc....., c'est la grande route de l'invasion hongroise du Xe siècle ; c'est l'axe des chemins de fer suisses ;

c'est la grande voie des échanges et des rapports internationaux.

En second lieu, la nature de la roche, c'est-à-dire du sous-sol, rend compte de la nature de la couche superficielle, du sol végétal, et par conséquent, nous explique les cultures, les ressources de la population. Considérez la Belgique : de Bruges à Namur s'étend une plaine tertiaire ; de Namur à la frontière allemande et au-delà, un plateau schisteux ; dans cette plaine tertiaire, un sol végétal épais, riche en moissons diverses ; 268 habitants au kilomètre carré dans le Brabant (le département du Nord en a 255) : sur le plateau schisteux, une couche mince, pauvre, ingrate : le Luxembourg a 46 habitants au kilomètre carré.

Il ne faut rien exagérer, assurément, et je ne voudrais pas prendre pour programme, comme on l'a fait, l'histoire de France expliquée par la géologie : c'est une de ces gageures qui peuvent amuser un instant, si le paradoxe est soutenu avec esprit, qui deviennent fastidieuses dans le cas contraire. Mais toutefois, si l'on n'a pas la prétention de généraliser, il y a là une source féconde d'observations intéressantes.

Après l'étude du sol ainsi comprise, se présente celle des eaux. Les fleuves, selon un mot célèbre, sont des chemins qui marchent ; mais il s'en faut que ces chemins marchent du même pas. Avant de charger sa mémoire des noms insignifiants de toutes localités secondaires que baigne le cours d'un fleuve, il faut d'abord connaître sa nature, son tempérament, sa largeur et sa profondeur moyennes ; son débit sur quelques points principaux ; sa pente, sa rapidité ; les causes, l'époque et l'aspect de sès crues. Sur la carte, les torrents du Vivarais et les petits fleuves de la Bretagne se ressemblent absolument ; en

réalité, les premiers, souvent presque à sec, roulent parfois des masses d'eau énormes, ne sont jamais navigables, dévastent fréquemment leur bassin, tandis que les petits fleuves bretons, avec leur niveau d'eau presque constant, leur pente insensible, leurs crues lentes et régulières, sont presque toujours navigables sur une grande partie de leur cours et rendent de précieux services. Autre exemple : Lyon, au confluent du Rhône et de la Saône, serait constamment, dans ses bas quartiers, sous le coup d'inondations redoutables si les deux fleuves débordaient en même temps ; mais la Saône dont les eaux sont fournies par des montagnes secondaires qui n'arrivent nulle part à 1,600 mètres d'altitude, croît et déborde au temps des grandes pluies du printemps et de l'automne ; le Rhône, au contraire, descendant des glaciers de la Suisse et de la Savoie croît en été, au moment de la grande fonte des neiges ; les crues des deux fleuves ne coïncident presque jamais, et Lyon, d'ordinaire, les contemple avec sécurité. — Descendant dans le lit même des fleuves, il faudra en étudier le thalweg, c'est-à-dire la ligne suivie par les eaux profondes, en noter les rapides, chercher où commence le flottage, où commence la navigation, etc... Pour mieux concentrer son attention sur le régime des cours d'eau principaux, on pourra, on devra même négliger la nomenclature des torrents ou ruisseaux de troisième ordre (*dont on a abusé*).

Après le sol et les eaux, vous devrez considérer l'air, l'atmosphère qui s'étend au-dessus d'eux, autrement dit les vents, les pluies : les pluies, avec leurs origines particulières et leurs conséquences tant pour la fécondité du sol que pour le régime des cours d'eau qu'elles alimentent. Vous devrez remarquer que les pluies qui tombent sur les plateaux du Jura s'engloutissant presque aussitôt dans les

fissures d'un sol calcaire pour aller, après un cours souterrain, jaillir en cascades dans les failles de la montagne, laissent ces plateaux sans eau une grande partie de l'année ; que les pluies des Cévennes et du plateau central, glissant sur des roches granitiques imperméables, jettent d'un seul coup des masses d'eau énormes au fond des vallées, c'est-à-dire amènent des inondations terribles, tandis que les pluies du bassin de la Seine, absorbées presque partout par des terrains perméables qui les filtrent lentement, n'engendrent que des crues en quelque sorte régulières, aussi lentes à se produire qu'à disparaître ; noter que la Bretagne, placée comme en éperon vis-à-vis des nuages de l'Océan, en reçoit la première décharge, est comme saturée d'eau, tandis que la Beauce, placée derrière elle, la Beauce où aucun relief n'arrête les nuages, n'est sillonnée que par de rares et minces filets d'eau.

Ces considérations successives nous amènent aux climats. Rien de plus nécessaire en géographie, rien de plus aisé que de se rendre compte des grandes lois des climats ; leurs facteurs sont la latitude, l'altitude, le voisinage des montagnes ou des courants maritimes, la direction des grandes chaînes, l'exposition des pentes, l'influence des vents dominants.

Quand vous aurez ainsi constaté les conditions physiques d'une région, il sera temps de passer à ceux qui l'habitent, d'étudier la *race*, ou plutôt les races, car presque partout vous trouverez la race primitive et les races qui s'y sont superposées. Souvent le sol fait l'habitant, mais souvent aussi l'habitant triomphe du sol, le transforme pour l'asservir à ses habitudes et à ses besoins ; la race, avec son type, son passé historique, ses mœurs et ses croyances, est donc aussi un des facteurs des plus essentiels des ressources de la région.

Nous arrivons ainsi à ces ressources de la région, à sa condition économique, c'est-à-dire que nous rentrons tout à fait dans la géographie ; ces ressources sont d'abord les richesses naturelles du sol, les mines par exemple. Les mines d'or, les mines d'argent, qui avaient un si grand rôle dans l'antiquité, n'ont plus aujourd'hui, sauf sur quelques points privilégiés, qu'une importance secondaire. Ce qui fait vivre des millions d'hommes, ce qui constitue vraiment la richesse d'une région, ce sont les grands gisements de fer et de houille ; il faudra donc en étudier soigneusement la situation, l'étendue exploitée, je dirai même la zone exploitable, pour connaître soit les richesses d'aujourd'hui, soit celles de demain.

Les autres ressources sont celles que crée le triple travail humain, l'agriculture, l'industrie et le commerce ; leur étude se rattache étroitement à celle du sol, car c'est l'agriculture, l'exploitation du sol, qui fournit les matières premières que l'industrie transforme et que le commerce échange ; la géographie économique a pris depuis dix ans une plus grande place dans notre enseignement ; trop grande peut-être, car s'il importe d'étendre l'horizon de notre enseignement classique, d'y introduire des aspects nouveaux, il ne faut non plus le surcharger de données qui ne conviendraient qu'à des écoles professionnelles ; ainsi, nous éviterons de verser dans la statistique, ses chiffres sont souvent inexacts, constamment variables. Nous nous appliquerons à substituer toujours aux chiffres, encombrants pour la mémoire, les faits généraux dont ils ne sont que l'expression statistique.

Connaissant les diverses ressources d'un pays, nous pourrons nous rendre compte de sa population, particulièrement au point de vue de la densité, qui généralement est en raison directe des ressources du

sol ; il y a des exceptions à cette règle, apportées,soit par des causes d'ordre moral (restriction volontaire des naissances dans certaines régions), soit par des causes historiques (développement anormal des couvents, en Espagne, jusqu'en ces derniers temps). Mais la règle, dans sa généralité, n'en reste pas moins vraie. Nous chercherons aussi sur quels points cette population s'est groupée et pour quelles causes. Cette recherche nous sera aisée, grâce à la méthode suivie jusqu'ici, car les centres de population sont la résultante des conditions géographiques précédemment étudiées. Nous nous défierons soigneusement dans cette étude des localités, des nomenclatures stériles : qui connaîtra tous les chefs-lieux de canton d'un département ne connaîtra pas pour cela la région dans ses traits essentiels. Nous laisserons les détails secondaires qu'on peut trouver dans le premier dictionnaire venu. L'essentiel, devant une région bien déterminée, c'est de se poser et de pouvoir résoudre les questions que voici : quel est le centre économique ? le centre stratégique ancien, c'est-à-dire historique ? la géographie physique, presque toujours, nous l'indiquera. Le centre stratégique moderne ? Ici, la réponse sera complexe, car elle ne résultera plus seulement des aspects du terrain, mais aussi du réseau des voies ferrées. Quant au centre administratif, il est essentiellement transportable, bien que soumis en fait à des conditions historiques ou géographiques. En somme, nous nous attacherons à ne rien apprendre, et surtout à ne rien enseigner en géographie, *qui n'ait sa raison d'être*. Voilà la seule méthode sensée, et pour l'étude personnelle et pour l'enseignement.

Cl. PERROUD.

BIBLIOGRAPHIE

Monographie géologique des anciens glaciers de la partie moyenne du Bassin du Rhône, par MM. Falsan et Chantre, deux volumes grand in-8° et atlas in-8°. Lyon, Pitrat, 1880.

Deux géologues lyonnais, dont la réputation est européenne, nous adressent, sous ce titre, un livre superbe qui complète et résume leurs labeurs antérieurs dans une région dont nous faisons partie. Tout ce que nous pouvons faire ici, profanes que nous sommes, c'est d'indiquer sommairement à quel degré ce livre intéresse notre département.

Le premier volume contient les documents sur lesquels la spéculation des deux auteurs est assise. Ces documents sont les blocs et les terrains erratiques. Leur provenance est incontestable : ils viennent du cœur des Grandes-Alpes. Comment des masses que notre mécanique si puissante ne pourrait remuer sont-elles arrivées chez nous ? Les glaciers de l'époque quaternaire les ont charriées comme le font encore les glaciers des régions alpestres et, avec une puissance plus grande, les glaciers des régions polaires. En longueur, en largeur, en hauteur, les nappes de glace du Groënland ont à peu près les proportions attribuées à l'ancien glacier du Rhône. Il sortait du Haut-Valais, et l'une de ses moraines terminales est visible à côté de nous dans la tranchée du chemin de fer de Seillon. C'est lui qui a moutonné nos roches, semé sur les cîmes du Bugey, sur les plateaux de Bresse et de Dombes ces blocs qui cubent deux ou trois cents mètres parfois. Ce sont ses glaces en mouvement qui, telles que des rabots monstrueux, ont rayé, strié, cannelé, poli les rochers des gorges de nos montagnes. Ces stries montrent le sens de la progression des glaces et le chemin qu'elles ont suivi ; les moraines existantes encore, leur point d'arrêt. Les terrains et les blocs erratiques sont leur apport. Sur quatre ou cinq cents points de notre territoire, les auteurs les dénoncent, les décrivent brièvement et parfois les dessinent.

Au second volume nous accompagnons l'invasion monstrueuse des glaces descendant, des bassins du Valais et de l'Arve, au défilé de l'Ecluse où elles se sont élevées à plus de 1200 mètres et qu'elles ont semé de blocs d'euphotide et de serpentine; suivant le versant-est du Colombier où les blocs de diorite servent de chasses-roue; amenant à la gare de Culoz ce bloc de phyllade noire de vingt mètres cubes qui s'appelle *le Leva-Naz* ; et venant déboucher dans le cirque de Belley.

Elles s'étalent dans ce cirque, s'y unissent avec le glacier jurassien du Valromey, y semant *la Pierre bise* qui cube près de 400 mètres, *la Pierre des Fées*, *la Boule de Gargantua*, etc., etc.; contournant le plateau d'Innimont; couvrant le massif de Portes de fragments de granit porphyroïde; et les environs du château de Saint-Sorlin d'une collection de toutes les roches du Valais.

L'espace me manque pour suivre l'invasion dans la Bresse et la Dombes « où elle s'est épanouie en faisant rayonner comme les plis d'un éventail les poussées de ses diverses masses de glace », a repoussé la Saône au Nord, a changé un instant la Bresse en lac; et a jeté enfin ses moraines frontales au nord, à côté de Bourg, au sud à côté de Lyon.

Mais quelle a pu être la cause de cette invasion étrange ? Si nous consultons les lois qui gouvernent les oscillations des glaciers actuels, nous allons pouvoir répondre à cette question.

A la suite des étés froids et pluvieux de 1816 et 1817, tous les glaciers des Alpes ont progressé. On a pu conclure de ce fait logiquement que si les années humides avaient continué, il n'aurait pas fallu plus d'un siècle aux glaciers du Mont-Rose pour rejoindre ceux de la Gemmi et couvrir ainsi le Valais entier d'une monstrueuse nappe de glace.

L'invasion glaciaire, à l'époque quaternaire, ne doit donc pas être réputée la suite de quelque accident cosmique. Elle se sera produite lentement, graduellement par suite d'une modification de notre climat, dont la raison nous échappe.

Lentement, disons-nous. Toutefois les glaciers du Groënland, auxquels on compare le nôtre, auraient, dit-on, une vitesse (maxima) de 19 mètres par jour!

Qu'a duré cette occupation des glaces? Il est encore impossible de le dire avec précision.

Comment a-t-elle fini? Selon toute apparence comme elle s'était produite, par une modification de climat plus ou moins lente.

Son recul et retrait a été irrégulier, c'est-à-dire suspendu ou accéléré par diverses causes et compliqué d'accidents divers.

Dans la région voisine des glaces, la température, pendant la période glaciaire, était de 5°. Après la retraite des glaces, elle s'éleva de moitié.

La Faune et la Flore changèrent.

L'homme quaternaire, dont M. Chantre a retrouvé le crâne (brachycéphale et orthognathe), qui vivait de la chair du cheval et du renne, — et voyait paître aux bords de la Reyssouze ces *Elephas primigenius* dont nous retrouvons les débris avec stupeur — fut remplacé par l'homme des temps néo-lithiques, potier, pêcheur, constructeur de dolmens et de palafittes, et sachant déjà domestiquer le bœuf et le porc.

A mon vif regret je ne puis qu'effleurer les parties les plus intéressantes du livre, celles qui traitent du climat à l'époque glaciaire, de la population, de la Faune et de la Flore. Mais il faut au moins mentionner le chapitre sur le terrain superficiel des Dombes, la possibilité de dessécher les étangs, etc. Il faut aussi dire quelque chose des considérations sur les mesures à prendre pour conserver les blocs erratiques.

L'énormité de ces masses, leur aspect si distinct a frappé les imaginations de bonne heure. On les a crues tombées du ciel, apportées par les fées. On a gravé sur leurs parois des signes mystérieux, écuelles, bassins, rigoles, dont le sens nous échappe. On les a adorées. Cela les a préservées longtemps.

Aujourd'hui, le paysan détruit avec acharnement ces témoins du passé, soit qu'il les estime utiles comme matériaux de construction, soit qu'il les trouve nuisibles comme occupant une part de la terre arable qui est pour lui le vrai dieu. M. Falsan nous raconte la tentative qu'il a faite, pour le compte de l'Académie des sciences, à la fin d'acheter la *Grosse Pierre Bise* de Virignin, un bloc de phyllade noire satinée cubant 370 mètres. Le propriétaire a préféré en détruire la moitié pour en faire un mur de clôture...

MM. Falsan et Chantre finissent en demandant l'expropriation par l'Etat des plus beaux de ces blocs et terminent par le catalogue de ceux qu'il faut sauver de la destruction à tout prix. De ceux-ci,

il y en a dans l'Ain cinquante-trois. La Suisse, en ceci comme en bien des choses, nous a donné l'exemple.

La Société d'Emulation de l'Ain s'associe bien chaudement à ce vœu. Mais hélas! à en juger par un vote récent qui refuse à M. Henri Martin 30,000 francs pour la conservation de nos monuments mégalithiques, nous n'y sommes guère disposés. Périssent donc Carnac et la Grosse pierre bise de Virignin, et que le Louvre achète des Wateau et des Fragonard. Sous la République comme sous la Monarchie, nous sommes toujours les mêmes Français, bien ignorants, bien frivoles, très charmants d'ailleurs, et entendons demeurer tels.

L'Institut vient pourtant de couronner ce beau livre.

Nathan le squatter, ou le premier Américain au Texas, roman traduit de Ch. Sealsfield par Gustave Révilliod. Genève, imprimerie Fick, librairie Sandoz, 1 vol. in-12.

Qui est-ce qui a formulé cette sage règle de vie : *Nulla dies sine lineà*; ne laissez pas passer un jour sans écrire un mot? Je ne sais plus bien. Ma mémoire s'en va.

M. G. Révilliod, lui, ne laisse pas passer une année sans imprimer chez Fick, avec toute sorte de soin et de recherche, quelque beau et bon livre, soit de lui, soit d'un autre.

On ne peut trop louer cette habitude permise à lui, non à ceux qui n'ont ni sa fortune, ni son goût, ni sa largeur d'esprit. Oh! qu'il nous faudrait bien un éditeur comme lui par département, — dans l'intérêt des imprimeurs, des classes dirigeantes, et des classes dirigées!

J'en lis qui sont du Nord et qui sont du Midi, prétend Jean de Lafontaine. Il n'y a guère, M. Révilliod nous promenait dans le Sahara. Cette année il nous conduit au Texas — où je pense qu'il nous a conduits déjà une fois en compagnie de M. Sealsfield.

C'est un grand régal et rafraîchissement de quitter le roman de la *Revue* ou le feuilleton du *Journal* pour se plonger éperdûment dans un récit aussi franchement primitif, aussi résolûment *de l'autre monde* que Nathan le squatter. J'éprouve, ce faisant, juste la sensation qu'on a, quand ayant dîné en ville et tâté de vingt

mets trop savants et délicats, on retrouve chez soi « de bon gros bœuf » rôti avec innocence mais à point.

Qu'est-ce qu'il y a dans ce livre? — Pas de nègres d'abord. Partant pas d'*Oncle-Tomerie*. — Pas la moindre peau rouge. Pas de squaw faisant vœu de virginité. Personne n'est scalpé. Personne n'est amoureux. Le Missisipi, ci-devant le Meschacebé, n'est ici qu'un énorme fossé plein de boue. « sale, mal appris, vilain compagnon », au dire de Rachel, fille d'Hiram Strong qui l'a évidemment pratiqué.

Il y a bien, vous le voyez, dans ce livre singulier, quelques squatterines silencieuses à côté des squatters loquaces. Celles-ci, pour que vous le sachiez, taillent et cousent les culottes de peau, lavent le linge, cuisent les pattes d'ours, les ratelets de cerf, trottent à dos de cavale, et au jour du péril, dans le *Blockhaus sanglant*, chargent les carabines de leurs mâles et de leurs petits, puis se mettent sans peur à la place de ceux qui tombent et tuent un Espagnol très bien. Il est vrai qu'elles ont jadis allaité ces petits, et leur ont appris à lire *le livre* et à chanter *le psaume*. Mais ceci, en vérité, ne constitue pas entre les squatterines et les femmes de MM. Dumas, Daudet, Zola, etc., une ressemblance marquée.

Enfin c'est par ces hommes rudes et par ces amazones que la grande Union américaine prospère et s'étend indéfiniment. A l'époque racontée dans ce livre, elle pouvait avoir cinq millions d'habitants. Elle en a cinquante millions aujourd'hui. Elle n'avait point encore passé le Missisipi. La voilà qui atteint le détroit de Behring. Les difficultés des premiers temps, la compétition avec les Espagnols du Sud, les Canadiens et les Acadiens errants à l'ouest, avec cette poignée de Français conservant nos idées et nos mœurs à la Louisiane, sont loin. La Louisiane elle-même devient anglo-américaine bon gré mal gré. Ces difficultés sont précisément le sujet de ce livre. Son intérêt, c'est de savoir si une dizaine d'hommes du Kentucky, laquelle, avant la cession de la Nouvelle-Orléans au gouvernement de Philadelphie, a passé le grand fleuve, s'est établie audacieusement sur un territoire appartenant nominalement à l'Espagne, de fait à la race française, pourra s'y maintenir à force ouverte, contre les *Dons* à figure olivâtre et contre ces « danseurs » de Canadiens et Acadiens qui courent les bois.

Pauvres Canadiens et Acadiens, moitié gaulois, moitié peaux rouges ! Comme ces Saxons chanteurs de psaumes vous méprisent! Vous prendrez bien votre revanche une fois. L'extrême nord du Continent est à vous et voilà que vous bâtissez des villes françaises aux bords du Winnipeg et de la Sakatschewan...

Mais les Saxons vous prendront la Louisiane ; elle est à eux! savez-vous pourquoi? Voici : « Le père Mississipi, comme un vieux grognon d'ours emporte une vieille laie, prend ici et là un morceau de terre et l'emporte. Ensuite, de même que l'ours, qui a dévoré la truie, rejette ce qui pue et ce qui est sale ; de même le Mississipi rejette son limon ; la Louisiane n'est rien autre que son excrément. A qui appartient l'excrément sinon à celui à qui appartient l'ours? » Ainsi raisonne Nathan le squatter, un pionnier, un bûcheron, un républicain qui, sans se soucier autrement de la chose, a levé l'étendard de la révolte contre l'Espagne, a battu ses troupes, cela avec une douzaine de gens à lui, ses enfants ou ses parents, s'est établi sur son territoire commodément, le tout avec le même sans-façon que s'il avait rossé un voisin, pionnier comme lui. Cette figure du vieil homme du Kentucky, abrupte, âpre, sagace, bavarde, résolue, fait l'unité de cette composition rude et saine. Le dénouement, c'est la cession du Continent disputé par l'Espagne au Premier consul lequel, en le vendant 60 millions aux Américains, a plus fait pour leur livrer l'avenir que tous leurs présidents réunis, Washington dûment excepté.

A la dernière page du livre, il y a force mariages entre les Louisianais français et les arrivants kentuckyens. Les romans finissent par des mariages. Mais la raison d'être de ces mariages-ci, c'est uniquement la perpétuité de la colonisation nouvelle. On le sent bien.

Les valeurs et les prix en agriculture, par F. Convert, professeur à l'École nationale d'agriculture à Montpellier. Paris, librairie agricole de la Maison rustique, rue Jacob, 26.

Notre peu de compétence nous interdit tout examen de ce travail qui a été accueilli par le principal de nos journaux agricoles. Bornons-nous à constater que M. Convert, après quelques considérations générales, traite successivement des variations du prix des

céréales; — des fourrages; — des produits animaux; — du vin; — des impôts et salaires; — des frais accessoires, des bénéfices, de la rente foncière et de la rente publique.

On le voit, chez lui, l'exposé des mouvements de la valeur de la propriété foncière complète l'examen des variations de prix des principaux produits agricoles. M. Convert nous montre en finissant toutes les classes bénéficiant des événements favorisant la production, souffrant des accidents qui la réduisent. « La marche simul-« tanée de la rente foncière et des salaires est, dit-il, une des « démonstrations les plus frappantes de la solidarité sociale. Elle « répond avec des faits à certaines théories. Est-il besoin de « chercher des combinaisons spéciales pour assurer à chacun une « juste rémunération quand l'exercice régulier et libre des circons-« tances économiques suffit à faire prévaloir le meilleur mode de « répartition des richesses? La liberté n'est pas seulement le « principe dont l'application soulève le moins de difficultés, c'est « aussi le meilleur, le plus conforme à la justice. »

Coutumes et usages des étangs de la Dombes et de la Bresse.
Bourg, Authier et Barbier. Un vol. in-8°.

Le Comité des géomètres des arrondissements de Bourg et de Trévoux imprime à ses frais, et par les soins de M. Truchelut, son secrétaire, une collection de documents sur nos étangs. Ce sont :

Des Réflexions sur la législation des étangs de la Dombes par M. Charles Rivoire, juge de paix à Chalamont, datées de 1840 et demeurées inédites.

Des observations de M. Vezu, juge de paix à Meximieux, sur le travail de M. Rivoire.

Des Calculs de l'évaluation d'un étang en assec et en évolage, par MM. Gavard, Carrier et Simonnet, experts.

Le chapitre de la Statistique de l'Ain de 1808 sur la Législation des étangs.

Un extrait de Bugniet, *Traité du bornage*; de Fournet, *Lois rurales de la France*; et d'un Procès-verbal d'enquête sur les Usages locaux suivis dans le canton de Pont-de-Vaux.

M. Truchelut a revu le manuscrit de M. Rivoire, donné une Préface, une Bibliographie des étangs, deux Tables, une des au-

teurs, l'autre des expressions locales et termes techniques relatifs aux étangs, et un Tableau des anciennes mesures locales du Département.

Ces indications suffisent à montrer l'importance et l'intérêt de cette utile publication. J.

LE SOUTERRAIN DE L'ECOLE NORMALE

Il s'est produit à l'extrémité sud du jardin de l'école normale un affaissement, puis une ouverture du sol dénonçant l'existence d'une construction souterraine. On put bientôt reconnaître un puits carré d'un mètre de côté, de quatre mètres de profondeur, au fond duquel on voyait déboucher au nord et au sud un boyau transversal. Sur l'invitation de M. le Directeur de l'école, une visite de lieux a été faite le 16 mars 1881, par quatre membres de la Société d'Emulation. Le plus jeune, M. F. Verne, descendu au fond du puits, s'est engagé, muni d'une bougie, dans le souterrain nord. Il l'a trouvé haut d'un mètre soixante-dix cent., large de soixante cent., carrelé, bordé de murs en brique et caillou, recouvert en dalles. En avançant, l'explorateur a rencontré un second, puis un troisième puits de la forme et dimension du premier, sauf qu'ils ont moins de hauteur : ces deux derniers puits fermés par le haut, lui envoyaient toutefois de l'air et même un peu de lumière. Au-delà du troisième et à soixante-dix mètres du premier, le souterrain se bifurque. Des deux embranchements, celui qui continue à courir au nord a un mètre de haut, sur trente-cinq cent. de large ; celui qui s'infléchit au nord-est a trente-cinq cent. de hauteur seulement. M. Verne a dû s'arrêter là. Un enfant a pu aller un peu plus avant dans l'un des deux canaux, sans grand résultat.

M. Verne est entré ensuite dans l'autre partie du souterrain, partant du puits de descente et se dirigeant au sud. (M. Roux l'y a suivi.) Le boyau, de ce côté, a les mêmes dimensions que de l'autre. Il est carrelé aussi, couvert en dalles aussi à l'entrée, plus avant voûté. Mais deux manières de soubassement, saillant des parois, en rétrécissent le fond qui n'a que trente cent. de largeur. A trente mètres du puits de descente, cette partie sud du souterrain est coupée par un mur transversal en pierre mureuse. Au fond, à droite, un petit canal de trente cent. de largeur sur quarante de hauteur, s'enfonce au sud-ouest. Ce canal, comme les deux embranchements plus haut mentionnés, n'est pas horizontal mais pend de façon à assécher le boyau principal. La partie nord de celui-ci qui a deux émissaires est sèche. La partie sud qui n'en a qu'un est humide et même boueuse.

Sur la destination de ce travail, voici les conjectures émises :

L'idée qu'on a là un égout simplement a été produite. Elle est pour moi inacceptable. Nous sommes ici hors la ville ; j'ai suivi ses progrès depuis qu'elle existe ; je les ai indiqués en traçant nos enceintes successives sur le plan de Lalande réédité dans les annales en 1876 : je puis affirmer qu'à son extrémité ouest, elle n'a pas fait un pas depuis le XIIIe siècle, arrêtée de ce côté par son premier mur d'enceinte d'abord, puis quand il fut ouvert, par le couvent des Cordeliers et après la démolition de celui-ci, sous Henri IV, par la maison des Ursulines qui le remplaça. Qu'est-ce qu'un égout ferait là ? Et pourquoi eût-on ménagé trois puits de descente fort rapprochés dans cet égout ?

Le couvent des Cordeliers était peu distant au nord. J'ai

entendu insinuer par deux fois que nous avions là une des dépendances ordinaires des couvents du moyen-âge, savoir l'*In pace*, en français, le cachot où l'on enfermait sous la terre, dans leur pourriture, les révoltés contre le dogme ou contre la discipline. Mai j'ai vu dans ma première enfance rouvrir à la lumière les cavernes où deux des dernières condamnées de l'Inquisition de Bourg, la Gonète et la Liauda, ont été détenues quatre-vingts jours avant de cuire sur un bûcher composé de 24 fagots et de trois moules de gros bois (J. Baux, hist. de Notre-Dame p. 51). — Plus tard je suis entré dans la prison de notre évêque, monsieur de Lyon, cet épouvantable gîte que le curé de Polliat Quinson nomme la Tour des Chiens, et où on ne séjournait, dit-il, « qu'au péril de sa vie ». (De Combes *Officialité et Présidial*, tome IV des Annales p. 58). Il s'appelait pour nous la *Tour des Champs*. Le degré par où on arrivait en ces bons lieux ressemblait assurément peu au grand escalier de l'Opéra : mais enfin c'était un escalier ; ce n'était pas un puits. — Que si on tient à l'hypothèse, pourquoi trois puits? — Enfin et surtout notre souterrain était séparé du couvent des Cordeliers par la seconde enceinte de la ville, qui avait neuf pieds d'épaisseur avant d'être terrassée intérieurement (par François Ier, vers 1540), davantage après — et par un fossé d'une grande profondeur et largeur. Si les Cordeliers avaient un *In pace*, il était chez eux.

Je viens de parler du fossé de notre seconde enceinte. Le souterrain était au bord extérieur de ce fossé. N'était-ce pas sa cunette ? Je crois que le petit canal d'assèchement qu'on appelle ainsi est à ciel ouvert. Ensuite nous n'avions garde d'assécher nos fossés ; nous les tenions en eau et les empoissonnions. De là la réputation d'insalu-

brité de notre ville, dont elle a quelque peine à se défaire, et qui a été méritée tant que nos misérables fortifications sont restées debout.

Pour rendre une dernière conjecture vraisemblable, j'ai à préciser davantage la situation de notre souterrain.

Quand le duc de Savoie, ayant réoccupé Bourg, en 1557, construisit une citadelle à l'ouest de la ville, sur le plateau qui la commande, il rasa l'enceinte de ce côté et la remplaça par une palissade. J'ai vu une carte manuscrite et contemporaine représentant cet état de choses.

En 1611, la France redevenue la maîtresse ici, démolit la citadelle savoyarde. Bourg resta ouvert par là environ 20 ans. Mais vers 1633, Richelieu recommençant la guerre avec l'Espagne, les Espagnols de Franche-Comté menacèrent la ville. Il fallut la refermer. La palissade à l'ouest fut remplacée à grands frais par un rempart neuf se projetant vers la campagne à 150 mètres environ en avant de l'ancien. Entre les portes de Lyon et de Mâcon, ce rempart neuf et ses deux bastions sont encore en partie debout.

Or, le boyau aux trois puits est en avant de l'ancien rempart du xve et en arrière du rempart neuf de 1633, à l'endroit où ils se rapprochaient l'un de l'autre pour venir se souder à la porte de Lyon. Il est à peu près à la même distance de l'un et de l'autre. Je ne puis voir là qu'une construction militaire. Je crois y reconnaître un magasin à poudre contemporain de l'enceinte de 1633.

Je lis dans l'*Encyclopédie méthodique, art. militaire* § III, Ire partie, article *magasin à poudre :*

« Dans la fortification moderne les magasins à poudre sont placés soit dans l'intérieur des bastions quand ils sont vides, soit le long des courtines. » Le bastion du Mail,

voisin, étant plein, le magasin à poudre était placé exactement le long de la courtine allant du bastion du Mail à la porte de Lyon, à l'intérieur et en contre-bas. (La courtine est debout à côté, elle porte le jardin d'un cercle.)

Quoi qu'on fit pour assécher ces dépôts on n'y réussissait pas toujours, on suspendait alors les poudres sur un plancher un peu élevé au-dessus du pavé. Dans la partie sud de notre souterrain, plus humide que celle nord, M. Verne a reconnu les deux soubassements en saillie qui supportaient ce plancher.

Enfin « d'un contre-fort à l'autre on pratique pour donner de l'air au magasin, des *évents*, fermés en haut d'une pièce de fonte trouée, etc. ». Ici les évents subsistent. Ce sont nos trois puits ; ils aèrent encore le souterrain au dire de l'explorateur, on l'a vu plus haut.

Fermés par en haut « pour empêcher, dit toujours l'Encyclopédie, de petits animaux de s'y introduire. On a vu une fouine qui s'y terrait y porter un poulet! » Deux ossements ont été trouvés dans notre souterrain, l'un est le maxillaire d'un chien (?), l'autre, un os de poulet passé au noir d'ébène.

Ces coïncidences entre les faits constatés et la description de l'Encyclopédie ne laissent pas, pour moi, place au doute. Toutefois je soumets mon opinion à tout ingénieur militaire sachant l'histoire de la fortification. C'est son métier, non le mien. S'il ne trouvait pas ici toutes les prescriptions de Vauban exécutées, c'est que ce travail a été fait vers 1633, qui est précisément l'année de la naissance de Vauban.

JARRIN.

BOURG ET BELLEY PENDANT LA RÉVOLUTION.

JOUBERT

III.

RETOUR DE JOUBERT A PONT-DE-VAUX. — SON PASSAGE A PARIS. — LE 10 DÉCEMBRE 1797. — L'EXPÉDITION D'ANGLETERRE. — MISSION DE JOUBERT EN HOLLANDE. — SITUATION DE CE PAYS. — LES DEUX COUPS-D'ÉTAT DE LA HAYE. — LEURS CONSÉQUENCES SUR L'AVENIR DE JOUBERT.

La paix signée, Joubert revient chargé par ses frères d'armes de la plus noble des missions auprès de la grande patrie. La petite, qu'il revoit en passant, expie par un accueil triomphal sa chanson odieuse. Il jouit un moment des embrassements de son père et de ce singulier et délicieux battement de cœur qu'on ressent en rentrant fier de soi-même, entouré, admiré de ceux qu'on connaît et qu'on aime, en ce petit lieu humble qui s'appelle de ces douces syllabes, le pays.

Il eut là des émotions de plus d'une sorte, une mélangée d'un peu d'amertume dont il faut bien dire quelque chose. Nous souvient-il de cette belle fille de Saint-Trivier qui, en 1791, lui avait promis de l'attendre? Il l'avait fait attendre beaucoup, je ne puis le nier. Qu'après six ans elle fût de lui oubliée à moitié, tous ceux qui auront vu l'Italie, fût-ce un jour et en passant, et senti sur eux le décevant sourire des blondes de l'Adige

et de la Brenta, le croiront bien. La belle S..... pensa aussi son ami infidèle ou seulement perdit patience. Elle se maria donc, ou si vous aimez mieux se laissa marier avec un cousin à elle. Après quoi, elle s'en repentit. Non qu'elle fût plus mal lotie qu'une autre. Mais nous nous repentons tous naturellement de ce que nous avons fait, pauvres êtres mobiles que nous sommes. Le mari avait peut-être écorné le petit bien. La vie était peut-être devenue mal aisée. Enfin, la belle S..... n'était plus contente de la vie. Elle était toujours belle ; Joubert put le savoir et le voir. Car elle demanda une audience au Général. Comme la Pauline de Corneille qu'elle ne connaissait pas, elle venait solliciter pour l'époux la protection de l'ancien ami, quelque place un peu bien appointée. Le Général , ayant plus de crédit à Milan qu'à Paris, donna une place dans l'administration de l'armée à Milan. S..... dut vivre à Saint-Trivier du peu qui lui restait. Toutefois , au bout de quelques semaines, elle partit sans dire où elle allait. J'anticipe pour en finir de ce roman. Elle arriva un matin à Paris, chez le Général qui l'attendait ou ne l'attendait pas, on n'a pas su. Il l'avait aimée, il s'aperçut qu'il l'aimait encore. Il n'en eût rien été qu'il n'eût pu la jeter hors, dans les fanges de la Babylone que gouvernait l'ex-comte de Barras, et où Mme Tallien et Mme Bonaparte régnaient. Je n'ai pour ce qui va suivre de témoignage que celui d'un camarade du Général, partial pour lui. J'y crois parce que c'est bien humain et reste honnête. La fin de l'aventure fut triste, S..... n'était pas de celles qu'on peut fixer. Joubert n'était pas de ceux qui se résignent à partager. Que ce soit lui qui l'ait quittée, ce n'est pas sûr. Et quand le mari, après l'évacuation de Milan par les

Français en 1798, revint en Bresse et se noya, ce fut moins parce qu'il retrouvait son foyer désert, que parce qu'il n'avait plus de moyens d'existence.

Tout ceci diffère du récit sommaire et brutal de Lalande, moins par les faits quasi les mêmes que par le sens qui leur est attribué. On eût pu n'en rien dire. Mais les manuscrits légèrement calomniateurs sont là, attendant l'impression, dans deux dépôts, l'un ouvert à tous, l'autre accessible à beaucoup ; il vaut mieux qu'ils soient contredits quelque part.

Revenons aux choses dites sérieuses. Le 10 décembre 1797, un autel de la Patrie fut élevé au milieu de la cour du Luxembourg, une salle de fête comme il en est peu. Autour de l'autel, sur un immense amphithéâtre, le *tout Paris* officiel et le *tout Paris* élégant d'alors prirent place en face du Directoire, des deux Conseils en ce grand costume que David avait dessiné. Le Ministre des affaires étrangères présenta au gouvernement de la République le citoyen Bonaparte, qui déposa sur l'autel la ratification du traité conclu avec l'Empereur et le citoyen Joubert qui y déposait, lui, le drapeau de l'armée d'Italie.

Bonaparte en quelques mots « proclama l'ère des gouvernements représentatifs commençants... » Etait-il sincère ? Si vous croyez aux hommes tout d'une pièce, répondez non. Mais celui-là a changé comme tous les autres, plutôt en mal. Je crois à sa sincérité ce jour-là.

Joubert ensuite montra « les campagnes de l'an IV et de l'an V, déterminant dans le système politique des changements heureux qui consacraient à jamais la puissance et la souveraineté d'un grand peuple... » A Leoben, l'Autriche avait parlé de reconnaître la République française, celle-ci avait refusé avec hauteur, ne voulant pas

dater d'Arcole et de Rivoli, pour belles que fussent ces journées. Si donc ce peuple né en l'an IV et V n'est pas celui de France, c'est celui d'Italie. On ne le nomme pas encore de son nom par un reste d'égards pour la diplomatie effarée : mais en réalité on notifiait là son avènement à la vieille Europe. A seize ans de là, celle-ci répliquera par la voix railleuse de M. de Metternich : l'Italie, c'est une expression géographique. On sait comme depuis ce dialogue solennel a fini.

Il fut aussi parlé dans ce lieu si retentissant, de la future expédition d'Angleterre, cela avec tant d'ostentation, qu'à Londres on dut se dire que nous ne songions pas réellement à la faire. Il y avait pourtant quelqu'un à Paris qui la voulut fortement trois mois : c'est Bonaparte. On lui objectait qu'on n'avait pas d'argent — il conseillait d'en aller chercher à Berne, — qu'on n'avait pas assez de vaisseaux, — il conseillait de réunir aux débris de nos flottes les restes des flottes de Hollande.

Nous avons quelque peine à comprendre ce qui fut fait alors à la Haye, à Milan, étant un peu assagis par nos désastres. Mais nous étions en ce temps-là comme affolés par notre prépondérance militaire, plus inattendue, plus enivrante après les humiliations non oubliées du temps de Louis XV, — et par des conquêtes pareilles en grandeur à celles des premiers âges de notre histoire (pareilles aussi en fragilité). Nous nous promettions d'user mieux de ces conquêtes que nos devanciers. Aînés incontestés de l'Europe, nous nous regardions comme faits pour initier successivement des monarchies cadettes de la nôtre à la liberté. Et nous pensions pouvoir légitimement employer les ressources des états libérés les premiers, à procurer la libération des autres.

Si ces états hésitent, comme la Hollande, à accepter nos visées (nos visions) ; à nous seconder dans l'effort que nous faisons pour les réaliser : — ou si, comme la Cisalpine, ils veulent marcher plus vite que nous, et nous conduire plus loin qu'il ne nous agrée, nous les traitons tout de suite comme des écoliers insubordonnés, voulant en remontrer à leurs maîtres. Nous les forçons *manu militari* à nous obéir, — ne voyant pas que, ce faisant, nous leur reprenons cette liberté que nous venons de leur apporter, et mettons leur reconnaissance d'abord, puis leur estime pour nous à une rude épreuve.

On décida à Paris, que le corps français occupant la Hollande, formerait l'aile droite de l'expédition d'Angleterre : une escadre suffisante, équipée par la République batave, embarquerait nos soldats et les débarquerait en Écosse, à l'entrée du Firth of Forth, non loin d'Edimbourg. Nous voulions à tout prix passer la mer, ruiner cette oligarchie d'Angleterre, mortelle adversaire de notre Révolution ; nous sommes si corrigés aujourd'hui de ces ambitions-là, que nous ne les comprenons plus.

Toutefois, on voulait encore, à Paris, ménager le plus possible le petit peuple de Hollande, grand dans l'histoire et fier à juste titre. La sagesse que Joubert avait montrée dans un pays non moins difficile, le Tyrol, le désignait pour cette tâche délicate : on la lui donna. En regardant d'un peu plus près que les biographes antérieurs à l'état des choses en Hollande, nous le verrons vite, ce qui était demandé à Joubert était impossible. Quand, au bout de tout, on est résolu à manger les gens, il faut savoir se passer de leur agrément.

Les sept provinces unies des Pays-Bas devenus nominalement la République batave en 1795, entraînées violem-

ment dans l'orbite de la grande République, semblaient ressentir et reproduire ses convulsions. La ressemblance était plus apparente que réelle. Chez ce petit peuple économe, c'est une question d'argent qui sépare les Unitaires des Fédéralistes. Les provinces obérées sont unitaires, voulant faire payer leur dette par l'Union. Les provinces non endettées sont fédéralistes, n'entendant payer que ce qu'elles ont emprunté. L'accord sur ce terrain est plus difficile que sur tout autre. Deux Conventions réunies, l'une en février 96, l'autre en août 97, ne réussissent ni à constituer le pays, ni à le pacifier. Enfin, au commencement de 98, on put craindre à Paris que le parti fédéraliste si vivace là-bas, et hostile à l'influence française, ne réussît à en affranchir la Hollande au moment même où les ressources maritimes qui restaient à ce pays nous devenaient le plus nécessaires.

Pour augmenter ces ressources, on avait voté un emprunt forcé. Quelques-unes des provinces refusèrent de le payer. On résolut à Paris de frapper à La Haye un de ces coups de force auxquels nous n'étions que trop habitués. On va trouver suffisamment brutal ce qui a été qualifié chez nous de Fructidor à l'eau rose. Je ne veux rien gazer et puise dans l'historien Van-Hasselt, estimable et estimé, et dans l'*Art de vérifier les dates*.

Le 22 janvier 1798, la minorité unitaire (et démocrate), comptant 43 députés, assistée de la garnison, d'une part de la Garde-Nationale, des généraux Joubert et Daendels, de leurs états-majors, envahit tout simplement la Convention, enlève et incarcère 21 fédéralistes, en exclue 32, supprime les sept provinces, institue un Directoire de cinq membres, et se constitue avec lui en « Administration législative » du peuple batave indivisible. Cette Administration

législative est provisoire, elle fabrique une constitution qu'on fera voter par le peuple en mai et qu'on ne se pressera pas de mettre en vigueur.

On ne peut que regretter de voir Joubert mêlé à une pareille besogne. Sa correspondance montre d'ailleurs ce qu'il en attend et ce qui l'a guidé. Le 24 il mande à Bonaparte ce qu'on a fait le 22. Le général en chef de l'expédition d'Angleterre répond le 30 par une approbation sans réserve. « C'était, dit-il du coup de force qu'il a peut-être conseillé, le *seul parti à prendre* pour que la Hollande pût *nous être utile.* » Moins d'un mois après, Bonaparte demande à son lieutenant des nouvelles de seize vaisseaux dont Joubert a dû presser l'équipement. Puis, perdant patience, il adresse Forfait (le futur ministre de la marine du Consulat, l'inspecteur-général de la flottille de Boulogne) au Directoire de la Haye pour le mettre en demeure de s'exécuter, « pour connaître au vrai sur quoi — sur quel secours effectif — il pouvait compter ».

Mais en premier lieu, pour un gouvernement Hollandais après tout, c'était un méchant emploi de fonds qu'une expédition en Ecosse : en second lieu le Directoire *provisoire* avait un autre souci plus pressant qui était de s'ancrer et perpétuer au pouvoir. A cette fin il avait mis ses amis aux places, c'est assez l'usage en pareil cas ; puis cette main mise augmentant l'irritation et l'opposition contre lui, il en vint, « vu les dangers de la patrie, » c'est-à-dire vu ses dangers propres, à suspendre effrontément la Constitution qu'il avait forgée et à proroger audacieusement son propre mandat. Ceux de ses partisans qui étaient honnêtes rougirent d'expédients pareils. Le parti qui avait fait le 22 janvier se divisa. Lacroix, ministre de France, tenait pour les Directeurs. Joubert et Daendels se rallièrent aux opposants et eurent vite le pays pour eux.

Avant d'agir, Daendels alla prendre langue à Paris, muni d'un sauf-conduit et de lettres de recommandation du général français pour Barras, Gauthier-des-Orcières. M. Chevrier, très bref sur tout ceci, nous en donne deux fragments. Joubert montre la nécessité d'en finir avec un gouvernement composé « d'hommes flétris, dont les mesures arbitraires inquiètent un peuple marchand, tuent le crédit de l'Etat, font disparaître l'argent, vont rendre l'alliance batave *sans utilité pour nous* ». La préoccupation unique de Joubert perce dans le dernier mot, c'est celle même accusée tout à l'heure par Bonaparte, dans des termes identiques.

Daendels fait accepter ses vues au Luxembourg et revient le 12 juin à la Haye. Ses amis lui donnent un banquet. Le Directoire a mis des troupes sur pied ; il fait arrêter les commissaires. Joubert lui demande l'explication de ces mesures. On répond qu'on n'a pas de compte à rendre.

Daendels se met à la tête de deux compagnies de grenadiers bataves, investit les Directeurs en train de dîner avec Lacroix, arrête un des Cinq. Quatre démissionnent ou prennent la fuite. Les deux capitales, La Haye et Amsterdam illuminent.

Lacroix proteste ; mais le Luxembourg le désavoue et le rappelle. Il retourne « furieux à Paris, jurant de perdre Joubert ».

Le coup de main du 12 juin diffère du coup d'état du 22 janvier en ce que le général français et ses soldats s'abstiennent d'y prendre part. Mais cette « fureur » de Lacroix est fondée. Une lettre de Joubert à son père, en date du 23 juin, ne laisse aucun doute sur sa parfaite complicité : il y est parlé de mesures, les unes proposées *par*

lui à Paris, les autres prises « à l'impromptu, sans instruction », toutes approuvées au Luxembourg, et qui ne peuvent être que celles exécutées le 12.

Que ce second coup de force ait été accepté par les Mynheers comme une réparation du premier, c'est certain. Que ce fût la seule réparation possible, c'est vraisemblable. Eh bien, le 22 janvier reste coupable encore d'avoir rendu le 12 juin nécessaire. *Abyssus abyssum vocat*. Il n'est pas bon d'employer l'armée même à rétablir le droit.

Les copies (au pastel) de notre 31 mai ou de notre 18 fructidor sont des fautes contre l'honnêteté, contre la saine politique, contre un estimable petit pays. Ces fautes, disons-le vite, viennent pour partie de ce que la situation de Joubert à La Haye n'était ni simple, ni franche. Il avait là des devoirs qui ne s'accordaient pas. Les intérêts français étaient trop distincts des intérêts bataves subordonnés et devant être au bout de tout sacrifiés. En Hollande, Joubert n'est qu'un lieutenant du général en chef de l'expédition d'Angleterre, le divisionnaire qui mènera l'aile droite de notre armée en Ecosse. Il doit se préoccuper par-dessus tout de conduire son corps au but assigné, vers Leith et Edimbourg. De là, et de là uniquement toute cette politique de La Haye qui est de Bonaparte.

Nous verrons bientôt à Turin, à Milan, celle de Joubert, général en chef, ayant les coudées franches et la responsabilité.

Les violences de La Haye sur lesquelles nous insistons trop ne devaient pas aboutir. L'expédition d'Angleterre, grâce à un génie fécond, extraordinaire, extravagant, allait se transformer en une expédition d'Egypte, inattendue, invraisemblable, d'autant plus propre à distraire Paris badaud et la France mobile d'un avortement.

Cette mission de Hollande est presque inaperçue des biographes. Elle fut cependant féconde en résultats :

Pour la Hollande. Rien là n'était fini. Les deux coups-d'état de 1798 ne sont qu'un avant-goût des caprices que Bonaparte fera subir à ce pays.

Pour la France. L'éducation que nous donnions là à notre armée était grosse de conséquences périlleuses. Son intervention dans les querelles politiques tournait en habitude pour elle et pour nous. Ce qu'on avait réputé licite à la Haye allait devenir faisable à Saint-Cloud.

Pour Joubert. Il put étudier sur le vif, de près, à fond, le jeu âpre et peu scrupuleux des partis, dut s'y mêler plus ou moins volontairement, fit en somme l'apprentissage du métier d'homme d'état en le pratiquant. Cet apprentissage coûte. Notre esprit s'y aiguise. Notre connaissance des hommes, notre savoir faire y augmente. Mais la pratique, ses nécessités, ses tentations mettent les convictions à une rude épreuve. La méchanceté humaine démontrée nous fait prendre notre honnêteté pour une duperie. Devant l'ineptie prodigieuse des uns, l'égoïsme féroce et hypocrite des autres, le patriotisme se décourage et se lasse. Et si Joubert, après avoir gouverné à la Haye et à Milan, conserve sa hauteur de cœur, sa droiture de sens, son amour pour la France et la liberté, nous dirons qu'il est très bon et très grand.

Mais Paris, en tout temps peu attentif à ce qui se passe hors barrière, en juge comme un aveugle des couleurs. Ce qui reste de ces choses de Hollande et d'Italie, vues en gros, dans l'esprit de ses politiques, c'est que nous avions là un général fort patriote, un peu simple, très facile à conduire avec quelque adresse, très prompt et porté à frapper à droite, puis à gauche, selon le besoin du moment,

fait exprès pour servir la politique dite alors modérée ou constitutionnelle, dite depuis de juste milieu. C'est bien en voyant, de loin et d'un œil myope, ce bon jeune homme ardent manœuvrer à travers les contrefaçons et répliques batave ou lombarde de notre révolution, que Siéyès se fera de Joubert une idée inexacte. Ce qui nous préserve, nous, de tomber dans l'erreur du grand théoricien qui se trompe sur Joubert et que trompera Bonaparte, c'est la connaissance que nous avons et que Siéyès n'avait pas des commencements du jeune homme de Pont-de-Vaux. C'est cette correspondance surtout où nous voyons à nu son âme, où ses mobiles vrais, le sentiment rigide et exalté du devoir, un dévouement entier, la clairvoyance, la droiture et la fermeté des convictions rayonnent. Il fallaït d'ailleurs et il faudra encore nous donner le spectacle qui a pu tromper les contemporains, ne fût-ce que pour nous expliquer leur bévue et rester par là même tout-à-fait autorisés à ne pas la partager.

Deux faits montrent la conduite de Joubert en Hollande amnistiée ou approuvée par ces contemporains.

La République batave lui offrit « un cheval, un sabre et une armure antiques ». Elle le traitait là en homme de Plutarque. Tant pis pour ceux qui en souriraient.

La République française lui donna, elle, à conduire son armée du Rhin. On avait compris le sens du mot dit par Bonaparte partant pour le pays où Alexandre passa Dieu : « Je vous laisse Joubert ».

IV.

ÉTAT DE LA PÉNINSULE EN 1798. — JOUBERT GÉNÉRAL EN CHEF DE L'ARMÉE D'ITALIE — SON PROJET DE FAIRE L'ITALIE UNE. — IL DÉTRUIT LA MONARCHIE SAVOYARDE — SA LUTTE AVEC TALLEYRAND. — CELUI-CI RENVERSE L'ŒUVRE DE JOUBERT A MILAN — L'ARRÊTE DANS SA MARCHE SUR LIVOURNE — ANNEXE LE PIÉMONT A LA FRANCE. — DÉMISSION DE JOUBERT.

L'armée du Rhin restait à la frontière l'arme au bras. La paix avec l'Empereur, signée à Campo-Formio, n'était pas la paix avec l'Empire ; les négociations continuaient à Rastadt pour aboutir comme on sait à une rupture. Si Joubert a laissé à Mayence, pendant un peu moins de trois mois qu'il y est resté, traces de son passage, je ne puis les ressaisir. Il dut employer ce temps à des travaux de réorganisation toujours nécessaires après les campagnes laborieuses, et auxquels il excellait, on va le voir.

Le 14 octobre 1798, il fut appelé au commandement de l'armée d'Italie ; l'attitude des cours de Naples et de Turin faisait prévoir là une reprise d'hostilité prochaine. Il a gardé ce commandement quatre mois. En ce court laps de temps s'accomplirent des événements considérables et les résultats les plus grands auxquels Joubert ait mis la main. Pour les aborder et les entendre, il faut au préalable voir sommairement ce qui s'était passé en Italie depuis Campo-Formio.

A tort ou à raison, le Directoire était revenu à la politique étrangère de la monarchie. En 1795, il n'avait compris et permis la conquête de la Lombardie que comme une main mise temporaire sur un territoire propre à être rétrocédé en échange d'une cession régulière de la Belgique. Cantu, l'historien milanais, l'affirme. La preuve en

est dans *la Correspondance* de Napoléon où l'on voit que, même après l'occupation de Mantoue (2 février 1797), la rétrocession de Milan était encore regardée à Paris comme possible. Contre ces vues du Luxembourg, Bonaparte avait créé la République Cisalpine, germe d'un avenir facile à deviner. Et nous avons entendu Joubert, en ce discours solennel du 10 Décembre 1797, contre-signer l'œuvre, affirmer l'avenir...

Mais en 1798, les affaires étrangères étaient conduites par ce singulier républicain, le citoyen Talleyrand. Il y a à parler de lui ici avec quelque détail, car il a fort influé sur la destinée de Joubert. L'ex-évêque d'Autun venait de rentrer de l'émigration. « Une femme célèbre par son esprit, et qui l'était alors par ses intrigues, recevant le matin les Jacobins, les émigrés le soir, et à dîner tout le monde », Mme de Staël, avait fait entrer le prêtre boiteux à l'Institut, puis au Cercle constitutionnel, club dont Benjamin Constant était l'orateur : « Il y avait là des ambitieux très-habiles qui ne voulaient que de l'argent et du pouvoir. Talleyrand était à leur tête ». Mme de Staël introduisit encore son protégé à la cour de Barras. C'est chez celui-ci, à Surênes, dans un dîner, que « fut arrêtée sa nomination aux Relations extérieures ». Thibaudeau qui a vécu dans la société de Mme de Staël est en tout ceci notre garant (v. *Mémoires*, II, 211). Et la fille de Necker revendique elle-même (*Œuvres*, XIII, 184) le triste honneur d'avoir mené par la main au Ministère le ci-devant évêque.

Un des successeurs de Talleyrand aux Affaires étrangères et qui l'a connu, Chateaubriand, a dit de lui que « quand il ne conspirait pas il trafiquait ». Il venait d'offrir la paix pour 1,200,000 fr. aux Etats-Unis dont les plénipotentiaires ébruitèrent la chose. Il l'avait, dit-on, vendue au Portu-

gal 6,000,000. Il la vendait à l'Espagne; partageant les profits avec Godoï et en rendant partie à Barras. Cet homme « dont la vénalité était la plaie hideuse » (Sainte-Beuve) était bien l'homme qu'il fallait pour revendre l'Italie au Conseil Aulique, et on le savait à Milan. Naturellement les patriotes italiens s'étaient mis en mesure de résister au besoin. Par contre, les cours italiennes s'étaient mises sur la défensive, plus ou moins ouvertement.

Après avoir détruit notre flotte à Aboukir le 1er août 1798, Nelson arriva devant Naples. Son apparition exaspéra tous les souverains d'Italie, ils cessèrent de cacher leur arrière-pensée et de masquer leurs préparatifs. Les patriotes (nous allions dire les *Italianissimes*), les maîtres à Milan, prêchèrent tout haut l'unité de l'Italie.

Mais Brune qui commandait notre armée d'occupation, revint de Paris avec des ordres du Directoire. Le Directoire était préoccupé de prévenir la guerre par-dessus tout, et croyait encore pouvoir y parvenir. Les 30 et 31 août, le général français fait garder la porte des deux Conseils cisalpins, ne laisse entrer que les députés sûrs, leur impose une nouvelle constitution, *épure* le Directoire, supprime les journaux, ferme les clubs, etc.

Presque immédiatement on demande au gouvernement qu'on vient de transformer de cette odieuse façon une contribution de douze millions. Ce gouvernement eut la pudeur et aussi le courage de refuser.

Brune, conduit par Fouché, notre ambassadeur à Milan, sans consulter Paris, ou même contre les ordres du Luxembourg, remet au pouvoir en octobre (le 19) ceux qu'il en avait chassés en août. Résurrection des journaux, réouverture des clubs, fermentation générale. Thiers approuve ici Fouché. Sainte-Beuve dit : « ce per-

sonnage dégagé de scrupules voyait juste dans le cas présent ».

Mais le Directoire, mu par Talleyrand, en jugea autrement. Le 14 octobre, il avait rappelé Brune, le remplaçant par Joubert, non sans avoir fait promettre à celui-ci de faire à Milan de l'administration, non de la politique. Et le 25, il annulait ce qui avait été fait le 19.

Dans un temps où toutes les places étaient électives la promesse demandée à Joubert était impossible à tenir, et il fit de la politique en arrivant. Voici comme il voit la situation à Milan (10 novembre) :

Deux partis, « les modérés, Autrichiens de cœur, conduits par une aristocratie *repoussante* : ils trompent le gouvernement français et l'ont gagné. Les patriotes énergiques, remis aux affaires par Fouché et dont, à Paris, on se défie. Il faut laisser le gouvernement à ces derniers ; en le leur ôtant nous ferions un contre-sens politique ». Joubert, on le voit, se rallie tout de suite aux vues de Fouché. Et celui-ci, en ses mémoires, se vante d'avoir converti le jeune général : c'est fatuité pure. Joubert pour s'entendre avec les patriotes, n'a nul besoin de se convertir. Et il n'irait pas à eux par penchant qu'il irait à eux par clairvoyance et par bon sens. Ceux-là seuls, dit-il pour expliquer son choix, « feront *tout* pour la guerre de la liberté, qui vient ».

Voici en effet où en sont les choses autour de nous au milieu de novembre 98. Les Autrichiens font des mouvements significatifs sur l'Adige, dans les Grisons. — Les Napolitains se préparent à envelopper notre armée de Rome. (Ils entreront dans l'Etat Romain le 24 novembre.) Le Grand-Duc en Toscane arme les paysans. Le Piémont a vidé ses arsenaux dans les campagnes voisines des Al-

pes, il demande que notre armée lui rende la citadelle de Turin. Ce qu'il y a par là d'effervescence et de fanatisme sombre des deux côtés apparaît en un fait : un comité insurrectionnel, excité et armé par les Génois, s'est emparé d'Asti. Le roi de Sardaigne fait pendre ses *cinquante-quatre membres* (Art de vérifier les dates). La République ligurienne alors de lui déclarer la guerre en règle. Nous ne pouvions guère laisser s'établir dans les Apennins, sur nos derrières, cette lutte dont le résultat pouvait tourner contre nous, ni prendre fait et cause pour un *despote* (style du temps) qui se défendait d'une façon si primitive. Il fallait aviser. Joubert écrit : « Le moment arrive à grands pas où notre armée d'Italie, pressée de toutes parts, va devoir vaincre la nature ou succomber. Quel œil n'aperçoit pas que la guerre est déjà commencée ? »

Evidemment il faut prendre l'offensive avant que les Autrichiens (et les Russes) débouchent sur l'Adige, en finir avec ces petits princes qui les attendent et se préparent, celui de Turin à tomber sur nos derrières ; celui de Toscane à couper notre armée en deux ; celui de Naples à détruire le plus compromis des deux tronçons.

A Turin d'abord ! Joubert promet d'en finir là en huit jours, après quoi il pourra « opposer aux Autrichiens vingt-cinq mille homme de plus »...

Au point de vue purement stratégique rien de mieux. Mais au point de vue de notre politique étrangère, c'est bien gros ce que ce général de 29 ans, plus réservé d'ordinaire, si peu enclin naguère à accepter les responsabilités du commandement, propose là d'emblée ! — Appeler les patriotes de Milan « à faire tout pour la guerre de la liberté !... Anéantir la cour de Turin », la plus vieille qui reste en Europe ! Mais sous prétexte d'une opération de

guerre, ce n'est pas moins qu'entamer le bouleversement de l'ancien monde ! Nous le menacions de ruine, il est vrai, depuis huit ans. A l'heure venue, le cœur manqua aux timorés du Luxembourg...

Ils n'ont garde d'acquiescer. Ils ne sauraient ni se départir ainsi de la vieille politique, ni se départir davantage de ses expédients. Cela résulte clairement de la réponse que font aux deux propositions téméraires du Général leur président bossu, La Revellière, ou leur ministre boiteux Talleyrand.

A la première, ils répondent en mettant Rivaud à Milan à la place de Fouché.

A la seconde, ils répondent en demandant au roi de Sardaigne de mettre à la disposition de Joubert 9,000 hommes de troupes auxiliaires : dans le cas probable où ce prince tergiverserait, Joubert devra doubler la garnison des places piémontaises que nous occupons. Doubler nos garnisons en Piémont, c'est juste le moyen de diminuer notre effectif sur l'Adige déjà insuffisant. L'ex-évêque d'Autun est un grand diplomate, c'est sûr, mais comme stratégiste il n'est pas fort évidemment.

Sur ces entrefaites Joubert apprend une nouvelle : Caroline de Naples, la sœur de Marie-Antoinette, la plus âpre ennemie qu'aient la France et la Révolution, a fait passer la frontière à son armée sans déclaration de guerre ; les Napolitains conduits par l'Autrichien Mack, arrivent sur Rome que Championnet, trop faible, devra évacuer.

Au premier avis de ce mouvement Joubert « *détermine* » l'invasion et occupation du Piémont.

Sainte-Beuve, soucieux de faire de notre compatriote la lune du soleil qu'on sait, le taxera bientôt (amicalement) « d'un peu de faiblesse ». On a vu à Isola, à Raon, à

Cosseria, si le grenadier en lui est capable d'un coup de vigueur; la campagne du Tyrol nous a montré ce qu'il sait faire comme général. On voit ici ce que le politique, quand il le faut, sait oser. Non, la force ne manque pas à Joubert. Ce qui lui manquera tout-à-l'heure peut-être, c'est un peu de machiavélisme et la *suite* qu'ont les tempéraments bilieux.

Sans s'inquiéter des Autrichiens qui n'oseront tenter une irruption subite, Joubert ramène le gros de ses forces de l'Adige sur le Tessin, court sur Turin. En trois jours tout est fini. Le Roi renonce le 9 octobre à ses Etats de terre ferme et emmène la sœur de Louis XVI dans son île maigre et brûlée. Joubert, bressan, eut pour le descendant des anciens maîtres de la Bresse des façons honnêtes; celui-ci les reconnut par le don d'un tableau de prix que le général républicain ne crut pas devoir accepter.

C'est ici, à bien voir, la fin de la petite monarchie fédérale de Savoie, dont le prince, la cour, la capitale presque, parlaient français, ce qui mettait Alfieri en de si belles colères. L'Etat restauré à Turin en 1814 fut bientôt tout autre chose, tout italien; on l'a assez vu depuis.

La réaction en France, la coalition des haines et des inquiétudes en Europe saluèrent d'un cri de colère ce coup inattendu dont la hardiesse et la précision n'ont guère été dépassées. La chute de la petite monarchie si antique et si vivace à la fois, était pour les autres couronnes un peu plus qu'un avertissement. Le chant de Dubois-Crancé, oublié depuis, aussi aimé alors que la Marseillaise

> Si le despotisme conspire
> Conspirons la perte des Rois !

devenait une sérieuse menace.

Chez nous tout ce qui restait républicain applaudit trop haut pour que le Directoire estomaqué de la désobéissance

de son général, flatté et jaloux de son succès, fit mine de le déjuger. Il parut plus politique au Luxembourg de s'y associer ; donc on voulut bien « s'en rapporter à Joubert sur la façon d'*utiliser l'occupation* du Piémont » (Correspondance). Ceci signifiait bien qu'il n'y avait pas à constituer définitivement ce pays conquis. Mais Joubert se souvenant du discours où il lui avait été donné de proclamer « la souveraineté d'un grand peuple », établit à Turin un gouvernement composé de quinze personnes les plus éminentes du pays (de l'aveu de Botta hostile à la France). Ce gouvernement débuta par l'abolition du droit d'aînesse et de la torture...

Il y eut ainsi, dans la Haute-Italie trois Etats démocratiques pour « faire la guerre de la liberté ». Mieux eût valu une seule République énergiquement constituée. Joubert avait à compter avec les répugnances de Paris ; à compter non moins avec les antipathies, jalousies, rivalités locales, tout ce qu'on nomme aujourd'hui barbarement *particularisme ;* et il était disciple de Rousseau, non de Machiavel. Pour toutes ces raisons, il n'essaya pas d'arranger un autre fait accompli, de faire proclamer l'Italie une à Milan, à Turin et à Gênes, par les Italiens.

Le Directoire d'ailleurs, justement inquiet, avait pris les devants. Pendant que son général « anéantissait la cour de Turin », il anéantissait, lui, à Milan, les plans de son général. Ce commissaire que Talleyrand avait donné pour successeur à Fouché, Rivaud, muni des pleins pouvoirs du Luxembourg, faisait cerner les deux Conseils de la république Cisalpine, mettait hors violemment les cinquante-huit députés que Fouché avait réintégrés, restaurait les trois Directeurs (modérés) expulsés par Brune le 14 septembre, supprimait la presse, fermait les clubs, etc. ; en somme remettait au pouvoir le parti que Joubert disait

Autrichien de cœur, poussait à bout ce qu'il avait qualifié de contre-sens politique — et pendant que le Général assurait ses derrières à Turin, bouleversait à Milan sa base d'opération.

Ce n'est pas tout. On trouvait bon de chicaner le général en chef de l'armée d'Italie sur des questions de détail, à peine moins importantes, très délicates ; sur le personnel même dont il s'entourait : ainsi Paris voulait ôter aux chefs militaires l'administration des finances et des vivres de nos armées. En théorie, rien de plus régulier. En fait, les commissaires et les fournisseurs parisiens se gorgeaient et faisaient mourir nos armées de faim. Suchet, chef d'état-major de Joubert, voulant consacrer la contribution de la Cisalpine aux besoins de nos soldats, on entreprend d'ôter Suchet à Joubert. Les *faiseurs* de Barras, alléchés par cette proie de douze millions, osent parler de porter Suchet sur la liste des émigrés...

Joubert envoie sa démission. Le Directoire la refuse.

Il la retire donc, et continue son œuvre. Championnet, commandant notre armée de Rome, avait dû d'abord se retirer devant Mack ; il reprenait l'offensive, réoccupait les villes papistes insurgées contre nous, battait Mack (4 Décembre) et rentrait dans Rome. Joubert avait à assurer ses communications avec son lieutenant plus ou moins compromises, le duc de Toscane ayant laissé les Napolitains débarquer à Livourne. Parlons franc : il avait à réaliser son projet de renverser les petits Etats en conspiration permanente contre nous, (et de faire l'Italie). Il marche donc avec neuf mille hommes sur la Toscane.

O ciel ! c'est un archiduc, c'est le neveu de l'Empereur qui règne à Florence ! le Directoire croit encore possible de prévenir une rupture avec Vienne. (Il y croira donc

jusqu'au jour où ses plénipotentiaires seront sabrés à Rastadt). « Pour ôter tout prétexte à l'Autriche de crier à l'agression », on mande en hâte à Joubert « de suspendre l'entrée en Toscane »...

En 1815, au congrès de Vienne, la Saxe a acheté la protection de Talleyrand six millions. Combien l'Autriche en 1798 lui a-t-elle payé la confiance dans laquelle il a entretenu le Directoire? Combien le Grand-duc lui a-t-il compté pour cette dépêche (du 23 décembre) qui va retarder de quelques mois son départ de Florence?

Joubert, cette fois, répond de Reggio qu'il quitte l'armée. — Effarement des Pentarques : Nouvelle dépêche, repentante, concédant au Général, qui est « sur les lieux, que personne mieux que lui ne peut connaître ce qui est nécessaire pour le salut des deux armées qu'il commande, approuvant d'avance toutes les opérations *militaires* que les circonstances lui paraîtront exiger »...

« Toutes les opérations *militaires.* » Quelle restriction il y a derrière ce mot, on le comprend, je pense. Joubert demandait davantage. Quoi donc? — Garat, notre ambassadeur à Naples en 1797, président du Conseil des Anciens en 1798, informé à ces deux titres, nous le dira dans l'oraison funèbre de Joubert, prononcée au Champ-de-Mars devant le Directoire. Joubert, à cette date, proposait « au gouvernement français d'affranchir toute l'Italie et de la réunir en un seul état ».

Pour mener à bien une entreprise pareille, bien plus épineuse en 1798 qu'elle ne l'a été de nos jours, pour la défendre contre les Anglais qui sont devant Naples, contre les Austro-Russes qui descendent des Alpes, c'est bien une dictature politique et non pas seulement *militaire* qu'il fallait à Joubert. Dans cette dépêche résolument restrictive on la lui refusait; c'est pourquoi il persista dans sa résolu-

tion, remit le commandement au général Delmas et partit pour Pont-de-Vaux.

J'expose ici des faits mal connus. Je n'apprécie pas le système dit des nationalités qu'on s'est mis à controverser un peu bien tard. A ceux qui trouveraient cette politique de Joubert mauvaise ou seulement prématurée, je crois pouvoir répondre pourtant :

Le moins qu'eût pu faire un gouvernement italien, constitué dictatorialement à Rome ou à Florence, eût été de se garder lui-même contre les partisans des dynasties détrônées et contre les débarquements anglais. L'armée sans égale d'Arcole et de Rivoli, encore intacte, mais disséminée forcément dans toute la Péninsule, concentrée à temps sur l'Adige ou le Pô, commandée par un général qui avait sa confiance et la méritait, par ce Joubert que Bonaparte lui avait « laissé » comme un autre lui-même, eût reçu Kray et Souvarov autrement qu'ils ont été reçus. Disputer à Joubert les moyens d'action dans les circonstances où l'on était, le confiner dans les mesures *militaires* insuffisantes, lui refuser une mesure politique qui doublait ses forces, c'était le paralyser d'avance et préparer efficacement la ruine de la meilleure armée que la France ait eue jamais.

Au Luxembourg on n'entra pas dans ces considérations. Bien au contraire, le citoyen Talleyrand trouva le moment bon pour désespérer les patriotes italiens en annexant le Piémont à la France. (H. Martin.) Ce fut le premier pas dans la voie des annexions contre nature où l'Empire entrera avec démence. Les pays annexés ne le lui ont pas encore pardonné, ni à nous, hélas !

En quatre mois d'un gouvernement si chicané, Joubert avait, c'est Suchet qui nous le dit : — Mis la solde de l'armée au courant, fourni l'habillement, assuré les sub-

sistances, approvisionné les places, rempli les arsenaux ;— cela en mettant un terme à des dilapidations monstrueuses ; formé l'armée de Rome, portée à 25,000 hommes ; mis la Valteline sur le pied de défense ; — assuré les communications avec l'armée d'Helvétie ; — établi des flottilles sur les lacs de Côme et de Garde, sur le Pô ; — activé les travaux de Mantoue ; — fondu l'armée piémontaise dans la nôtre et organisé les levées de la Cisalpine ; — tout préparé en un mot pour la lutte imminente. — Ainsi ce révolutionnaire était organisateur autant que stratégiste. Ses piteux successeurs ne sûrent pas mettre à profit ces ressources. Et Turin fut occupé par les Cosaques en mai 1799.

Que la querelle d'ordre administratif et financier entre Joubert et les fournisseurs de Barras ait été vue, qu'on y ait tant insisté à l'époque, c'est tout simple. Barras régnant, son favori Ouvrard qui avait ramassé vingt-sept millions en trois ou quatre ans, les munitionnaires en sous-ordre, et derrière eux leurs bailleurs de fonds, les enrichis, les agioteurs, étaient tout-puissants. La lutte entre ces rapaces et nos généraux, les uns pillards (comme Masséna) et défendant leurs profits ; les autres honnêtes (comme Joubert) et défendant « la subsistance » du soldat ; était arrivée à l'état aigu. La question d'argent à Paris semblait la plus grosse de toutes — ou plutôt l'unique. On n'a jamais à Paris d'attention pour deux choses.

Mais que les biographes postérieurs, qu'un écrivain comme Thiers n'aient pas montré, n'aient pas vu peut-être la question politique débattue entre Joubert et Talleyrand, c'est un fait caractéristique. L'inattention, l'indifférence aux affaires extérieures reste un des défauts majeurs, une infériorité de notre race. Les Anglais, les Allemands s'en préservent et nous détruisent...

Et toute cette histoire du premier commandement de

Joubert en Italie a été esquissée par les uns, traitée par les autres succinctement comme la mission en Hollande. Elle a cependant un double intérêt.

Elle montre Joubert entré entièrement, et de toute sa personnalité, dans la politique active, car cette fois il est responsable soit de ses vues, soit de ses actes. Or ses vues sont justes ; ses actes sont d'une droiture et d'une fermeté incontestables. Et les uns et les autres sont en pleine conformité avec ses premières opinions.

Ne disons pas cependant que depuis un an, au contact, au maniement des hommes politiques, notre compatriote n'a rien appris. A laisser croire à Fouché que c'est Fouché qui conduit le général de l'armée d'Italie, il y a un joli commencement d'habileté. Cette habileté profitera à Joubert. Car nous verrons Fouché dupe (dupe de sa propre vanité) partir de là pour recommander ce jeune homme si maniable à Siéyès arrivé au pouvoir et cherchant l'épée docile qu'il n'est pas destiné à trouver.

Enfin ces quatre mois si courts et si remplis sont gros de ce qui va suivre. Je veux dire que les démêlés du général de l'armée d'Italie avec le Directoire fructidorien en 1798, amènent et expliquent logiquement la conduite du général de l'armée de Paris au 30 prairial (18 juin 1799).

Le 30 prairial, qu'est-ce donc sinon la revanche de Joubert contre cette politique aveugle et criminelle qui lui a refusé les moyens de conduire à bien, avec l'armée d'Arcole intacte et l'Italie debout, « la guerre de la liberté » ?

JARRIN.

(A suivre.)

LE LOUP-GAROU.

Le soir des Rois 1817, Mme Rosay, grande femme blonde, hommasse et *poufiasse*, ayant des restes de jeunesse à quarante-cinq ans sonnés, mettait le couvert dans sa petite salle à manger au rez-de-chaussée. La pièce était bien close, bien chaude ; la nappe était bien blanche. Entre la carafe et la bouteille, Mme Rosay venait de placer le gâteau traditionnel que, cette année, par économie, elle avait pétri elle-même. — Va appeler ces messieurs, dit-elle à Suzanne, une fillette de douze ans, cousant à la lueur de l'unique chandelle à côté de Rose qui pouvait avoir deux ans de plus que sa sœur.

On sonna violemment à la porte de la rue. Rose se levait pour ouvrir. — Reste, j'y vais, dit Mme Rosay entendant dehors les chanteurs errants de porte en porte, demandant *la part à Dieu*, c'est-à-dire leur part du gâteau des Rois, un vieil usage perdu.

Mme Rosay leur attribuait le coup de cloche. Elle ne trouva sur le seuil qu'une jeune fille en costume de la Montagne défaillant visiblement de froid et de faim.

Les générations qui ont vu la lugubre année 1816 depuis huit jours finie, n'en ont pas perdu le souvenir surtout dans nos campagnes. On l'appelle là *la mauvaise année*. Aux maux encore saignants causés par la double invasion, par la réaction brutale, (en deux ou trois endroits sanglante,) qui suivit, un autre fléau était venu se joindre.

L'été ayant été exceptionnellement pluvieux, les blés n'avaient pas mûri. Et cette population, dont le pain est l'aliment principal, manqua de pain.

La fille que Mme Rosay trouva à sa porte était d'Allier-le-Bas. Son père était un paysan vivant *sur son bien* et réputé riche. La disette, pour arriver chez lui un peu plus tard que chez ses voisins, n'y fut pas moins dure. De ses six enfants, la mère Poncet mit hors la seule qui pût gagner sa vie. Nicole avait dix-huit ans. Elle vint à la Ville avec son petit paquet, pour s'offrir comme servante, mendiant sur la route, et était tombée d'inanition à la première maison du faubourg de Suisse.

Mme Rosay la conduisit à la cuisine, l'établit devant un grand feu, lui fit boire d'abord une tasse de bouillon, puis un peu après lui fit manger une soupe de gros pain copieuse. Ensuite elle la coucha dans le lit de la servante vacant depuis la Saint-Sylvestre (le 31 décembre).

Cela fait, la bonne dame vint présider au petit régal cuisiné par elle pour son époux et leurs trois enfants.

M. Rosay, gros petit homme joufflu, rose comme une pomme d'api (ridée), guilleret bien que grisonnant, était un humble fonctionnaire, assez appliqué et rangé (à un travers près qui alors ne tirait pas à conséquence). Son fils Eloi, âgé de vingt-un ans, lui servait de premier commis. Mme Rosay tenait sur *la Place* un petit magasin de draperie qui était sa dot.

Au logis, sis tout au bout du faubourg de Suisse, on avait donc besoin d'une servante. La dernière avait été congédiée au jour de l'an par la maîtresse de céans. Pourquoi? On ne l'avait pas dit, ni dû dire aux deux petites Rosay. Eloi l'avait peut-être deviné, car son père était embarrassé avec lui.

Le soir, sur l'oreiller conjugal, M. Rosay dit à sa moitié avec expansion : Ma pouponne, ma toute belle, il faut garder cette fillette que tu as recueillie. C'est le bon Dieu qui nous l'envoie.

— Monsieur, dit la matrone colérique avec un commencement de clémence et un reste de courroux, vous n'êtes qu'un gros débauché.

— Je te jure, bebelle...

— Taisez-vous ! Quand on pense que la dernière n'avait plus que trois dents !

— Je te jure, mignonne...

— Taisez-vous, monstre d'impureté ! si vous touchez cette enfant-ci, je quitte la maison avec mes deux filles. C'est moi Céleste Pascalet qui vous le jure devant Dieu. (Il y avait dans l'alcôve un crucifix, lequel avait assisté impassible à bien des scènes du même genre.)

Rigobert-Hégésippe Rosay tira la couverture à lui, s'enveloppa chaudement et s'endormit. Il rêva que le printemps était venu, qu'il avait oublié ses serments, que Céleste Pascalet tenait le sien... Du pas de la porte, il voyait à main droite Nicole, le front baissé, s'acheminant son petit paquet sous le bras, vers sa montagne — à main gauche Céleste s'en allant du côté de la ville, avec ses deux filles, non sans se retourner pour foudroyer l'infidèle d'un regard indigné. Il avait du tout le cœur gros et se mit, toujours rêvant, à sangloter. C'était au fond un bon homme que Rigobert Rosay, trop badin, il est vrai ; et de son aveu « trop porté par l'abondance et l'effervescence des esprits animaux à transgresser les articles 6 et 9 de la loi du Seigneur ».

Quand elle arriva chez les Rosay, Nicole à peine formée, maigre, hâve, avait paru sinon laide, du moins peu

agréable. Mais elle était forte, accoutumée à la peine, prévenante, adroite, plus instruite au ménage qu'on ne l'eût attendu d'une paysanne arrivant en droiture d'Allier-le-Bas. C'est que sa mère, la Poncette, avait servi dix ans à la cure ; la nièce de M. le curé (quasiment une dame) l'avait fort éduquée : elle avait donc pu enseigner à Nicole à conduire un bas, ourler un torchon, repriser le gros linge, même faire trois ou quatre petits plats assez bons. Par contre elle lui avait farci l'imagination de toutes les croyances superstitieuses survivant dans nos montagnes.

Le plus simple, pour donner une idée précise de l'état mental des naturels de la contrée, c'est de rappeler une histoire assez atroce arrivée en 1811 à Allier-le-Bas. Une fermière nommée Pinier trouva un matin son enfant âgé de onze mois décapité dans son berceau. Le coupable n'était autre que Joseph Clunet, le grand valet de la maison; il passa aux assises et dit aux jurés avec une parfaite candeur qu'il croyait bien qu'avec une tête d'enfant à la main en guise de lanterne, on devenait invisible. Il avait compté sur cette propriété pour pouvoir faire impunément un peu de maraude dans les châteaux des environs. On l'a guillotiné le 9 décembre 1811 devant l'église d'Allier, entre la Croix et le Puits où il avait jeté la tête de l'enfant.

Il y a encore, dans ce pays-là, des noueurs d'aiguillettes qui empêchent les gens d'user du mariage; des *embarreurs* qui d'un signe vous paralysent un bras ou une jambe ; des *chevilleurs* qui d'un mot mettent en interdit certaines fonctions quotidiennes de nature — ou même empêchent mauvaisement les âmes des agonisants de sortir de leurs corps et par ainsi prolongent très douloureusement leur agonie... Sorciers et sorcières foisonnent et font rage.

Par contre force bons petits saints spécialistes, reçus ou non au *Propre des Saints*, s'occupent par là de rétablir un peu (pour espèces, ou menus dons, tels qu'un quartier de lard, une douzaine d'œufs, une motte de beurre, voire une chandelle de deux sous) le bon ordre de Dieu perturbé par le Maufès (le Démon) et ses suppôts. Saint-Languin guérit de langueur ; Saint-Oculi des maux d'yeux ; Saint-Jean-le-Criard soulage les enfants de la colique tout le long de l'an ; Saint-Paul les soulage de leurs convulsions le 25 janvier, jour de sa conversion. Saint-Pisseret est secourable aux infirmes qui mouillent leur lit la nuit sans le vouloir. Saint-Guignefort vient en aide aux maris maléficiés ; Saint-Avit aux femmes stériles. Enfin, Saint-Melin est propice aux mouches à miel ; Saint-Coqueret défend les poules contre le goupil ; Saint-Taurin fait perdre aux veaux l'habitude de se ronger la queue si préjudiciable à leur santé, etc., etc. Sans cette assistance d'en-haut les bonnes gens auraient bien la vie trop dure.

Aux veillées de famille dont Nicole n'était pas exclue, (cela épargnait l'huile et le feu,) elle faisait donc des contes fort pieux et effrayants aux petites Rosay. Madame n'y voyait pas d'inconvénient : à ses yeux cela contrebalançait l'effet possible des gaillardises dont Monsieur, quand il était en joie, c'est-à-dire presque tous les soirs, ne savait pas se priver même devant ses enfants. Ce système, autorisé par l'ancienne médecine qui opposait les contraires aux contraires, n'est pas en morale démontré le meilleur.

Eloi, le plus mûr et sensé de la famille, en voyait peut-être les dangers et essayait d'y obvier en travaillant avec bien de la bonne volonté à l'éducation des jeunes filles, les longs soirs d'hiver. Il n'était pas grand clerc ayant été

instruit au collège communal, bon lieu où on n'enseignait ni la physique, ni les mathématiques, ni l'histoire, ni la géographie, ni la grammaire française. (La grammaire française y fut introduite en 1827, l'histoire de France *à l'usage de l'Ecole militaire* l'escortait. On commença la physique en 1829, mais le professeur ne la savait pas.) Ce bon garçon, Eloi Rosay, soupçonnait que son instruction était incomplète. De la petite, très petite somme que son père lui donnait tous les mois, il achetait les premiers livres à bon marché, les classiques stéréotypés d'Erhan, à 50 centimes le volume, et les lisait les soirs à ses élèves. De celles-ci Nicole seule écoutait un peu, mais de ces auteurs trop graves elle n'entendait guère que ceux qui parlaient à son imagination.

Au printemps, c'est-à-dire trois mois après son entrée en ce nid assez doux, tiède et sain après tout, la jeune fille s'était transformée au moins physiquement. Déjà grande, elle avait grandi ; elle était svelte, souple, onduleuse comme une couleuvre. Sa tête était mignonne. Ses cheveux, blonds ou fauves, ou tous les deux, toujours ébouriffés, ressemblaient dans la lumière à une auréole. Elle avait de jolis yeux longs, langoureux, couleur d'or bruni, un teint de rose de bengale, une charmante petite bouche boudeuse, laissant voir rarement des dents claires, couleur de perle, un peu pointues.

Si Rigobert-Hégésippe s'aperçut de ce changement, il n'y parut pas ; il contint ses déplorables penchants avec une force qu'on ne saurait jamais louer assez ; — soit que voyant toujours Nicole entre ses deux fillettes, il sentit qu'en jetant un regard impur sur la première, il manquerait à toutes trois ; soit que, de temps à autre, une grimace soupçonneuse et bien réfrigérante de maman Rosay, vînt

lui remémorer qu'il était marié sous le régime dotal, que le commerce de draperie appartenait à sa femme, laquelle demanderait une séparation de corps indubitablement s'il... se mettait une fois encore dans le cas prévu par les articles 230 et 306 du Code civil... Il était tenté quelquefois, je ne puis le céler : cela même tournait à sa gloire, car il faisait profiter de ces retours de jeunesse Céleste Pascalet, « sa lionne », la férocité de celle-ci en était agréablement tempérée, et la maison en était comme remplie pour un jour d'une paix et d'une joie paradisiaques.

Mais, hélas ! le bon Eloi, ce gros garçon majeur, bien sain, bien planté, au frond rond, aux grands yeux d'un bleu doux, au teint blanc, à la physionomie sérieuse, ouverte et avenante, s'éprenait à vue d'œil de Nicole. Il était aimant bien que froid de manières, rangé absolument et neuf. Deux choses préservèrent Nicole, savoir l'honnêteté absolue du gros garçon et sa propre froideur. Elle se savait aimée bien qu'il n'eût rien dit. Elle était trop femme pour ne pas lui en savoir un peu de gré. Elle lui marquait sa reconnaissance pour les attentions muettes dont il l'entourait. Mais dès que ces attentions devenaient tendres, elle se sentait repoussée. Et il le voyait bien.

Vers la Saint-Jean d'été, la mère Poncet, qui avait « la main à la plume », manda assez lisiblement à sa fille la mort de la tante Velu, laquelle, Nicole étant sa filleule et nièce préférée, lui léguait son bien, laissant l'usufruit à M. Velu octogénaire. Ce legs ne faisait qu'agraver pour le moment la condition de l'héritière. Car celle-ci ne jouissant provisoirement de rien, avait des droits de mutation à payer au fisc. La Poncette conseillait à sa fille d'y employer ses gages, partant de rester au service quelques années encore.

Eloi ne s'était pas demandé jusques-là où son amour pouvait le conduire. Il n'aurait jamais osé proposer à son irritable mère de consentir à un mariage inégal. Après cet héritage rapprochant les distances, il crut devoir d'abord parler à Nicole et lui parla avec une émotion sincère, inquiète, pénible à voir chez ce garçon si peu démonstratif. Nicole, d'avance résolue à refuser, désolée de lui faire de la peine, se mit à pleurer abondamment, parla de quitter la maison. Eloi n'eut qu'une idée, savoir de la retenir. Il lui jura en tremblant qu'il la regarderait désormais comme une de ses sœurs. Elle resta donc.

Et la vie continua d'aller comme elle va pour nous, grise, avec de rares jours ensoleillés. Ces jours de joie, c'étaient pour maman Rosay les jours de foire du commencement de l'hiver quand, les froids venus, la vente allait — pour Rigobert qui prenait du ventre, les jours où il rapportait de sa promenade matinale un levraut ou six grives bien grasses acquis à bon prix de quelque chasseur sans port-d'armes — pour les trois petites filles les jours fériés où, le temps paraissant sûr, Madame leur permettait de risquer leurs belles robes et les menait, après messe ouïe et dîner pris, faire le tour de la Ville avec ces messieurs. — Y avait-il de bons jours pour ce brave Eloi? Oui, ceux où un sourire, accordé sans conséquence, venait le tromper un moment; ceux encore où il avait conquis et rapportait quelque volume longtemps convoité, le pauvre garçon!

Mais l'année 1817 se termina par deux mauvaises, bien mauvaises journées.

La veille de Noël, ces messieurs ayant de la besogne de fin d'année à terminer, maman Rosay ayant sa migraine, les trois jeunes filles allèrent seules à la messe de minuit,

dûment enveloppées, et munies de leurs chaufferettes. La ville, si triste depuis trois ou quatre ans, s'était déridée un peu à l'approche du réveillon. Elle était fort bruyante ce soir et ce bruit insolite ne laissa pas d'émouvoir déjà les trois fillettes. L'église était pleine, une vieille dame encore alerte, bien qu'elle allât sur ses quatre-vingt-quinze ans, vint occuper la chaise vacante de Mme Rosay. Pendant l'*Introït*, elle conta aux *petites* que, dans son enfance, elle avait vu là, en avant de l'autel, ce que nous appellerions un tableau vivant, composé d'une jeune femme, d'un nouveau-né, d'un vieillard, d'un bœuf et d'un âne, groupés sur de la paille fraîche. Autour affluaient les bonnes gens ayant les mains pleines. En volailles, gibier, beurre, œufs, la cure de Saint-Andoche moissonnait cette nuit-là plus qu'en un an elle n'eût pu consommer de victuailles. Elle en faisait argent au marché du lendemain.

En 1817, on était fort en train de restaurer tous vieux us et il avait été parlé en bon lieu de ressusciter celui-là. Des plaisanteries, trop voltairiennes pour être répétées ici, sur la personne désignée pour le rôle principal firent ajourner; mais faute de mieux on chanta, à la fin de l'office, le Noël patois qui accompagnait et commentait autrefois l'exhibition pieuse :

> Una pucella a fait n'éfan
> Ben plus vite qu'un matafan, etc.

Or, au couplet ou indûment le Diable se fait de fête et où

> San José de sa varlopa
> Li f..... na bardoulia
> Tan qu'il en eut, la salopa,
> Lo grouin tout écramalia...

l'on vit soudain, derrière l'autel flamboyant, sur le mur

du fond se profiler en noir une hure énorme, au rictus monstrueux, armée de deux oreilles ou antennes mobiles dont elle faisait positivement *les cornes*... à Saint-Joseph sans doute.

L'assistance poussa un cri de terreur et se précipita en désordre vers les portes.

Les trois jeunes filles furent dans la foule pressées, poussées et un moment séparées, ce qui les troubla fort et épeura ; elle se rejoignirent sur la place.

Au dehors, elles trouvèrent les rares lanternes éteintes par un vent de tempête ; des flots de neige, tombés et tombant, répandaient une clarté blafarde, assez sinistre, changeant la physionomie des lieux. Les trois enfants pressèrent le pas, vaguement inquiètes. Comme elles entraient dans la rue du Pot, elles y trouvèrent une troupe effarée, sortie de l'église par la porte du transept, et fuyant vers le faubourg en donnant tous les signes possibles de terreur. C'était leur route de suivre ces gens qui criaient, les uns au voleur ! les autres au loup-garou ! Soudain, comme elles dépassaient la noire ruelle adjacente du Vieux cimetière, en déboucha le monstre, cause de cette terreur. Il marchait sur ses pieds de derrière, à grandes enjambées, ses longs bras ballants, hurlant de son mieux et riant à gorge chaude pêle-mêle.

Les trois pauvres fillettes, affolées de terreur, tombèrent dans la neige. Le loup-garou se baissa sur Nicole à demi-pâmée, la serra dans ses quatre membres velus, mit deux ou trois baisers sur son cou en râlant de plaisir, puis comme il était poursuivi, il passa outre.

Un quart d'heure après, ces enfants rentrèrent au logis, à demi mortes de froid et d'épouvante. Mme Rosay les rabroua d'abord dûment, puis les réchauffa comme elle put

et les coucha. Le lendemain Nicole avait du délire et Suzanne quelques symptômes d'épilepsie qui furent heureusement passagers. Mais le malaise de Nicole dura ; il semblait que son caractère naturellement gai fût changé. Elle tomba dans une sorte d'hébétude, reste de la commotion ou contusion cérébrale reçue. Et il lui arriva de demander à l'aînée des petites Rosay si l'endroit de son joli col où la bête avait posé son horrible mufle n'en gardait pas la marque; à certains moments elle sentait une haleine forte y passer et la brûler.

L'autre mauvais jour fut celui du 2 janvier. M. Rosay, allant à la Recette toucher son bien modeste traitement, apprit qu'il était réduit. La France s'était mise, depuis trois ou quatre ans, on le sait, à jouer au régime parlementaire, — un peu comme les petites filles jouent à la madame, avec un sérieux apparent couvrant mal leur folâtrerie native. — Le ministre dont Rosay dépendait trouva indispensable cet hiver de renouveler le mobilier fané d'une petite maison, annexe du ministère, et où Son Excellence allait se reposer le soir des soucis de l'administration, en aimable compagnie. Pour ne pas occuper les Chambres devenant tracassières de ce petit détail intime, Son Excellence réduisait (d'un cinquième seulement !) les émoluments des bas employés du ministère...

En rentrant, le bonhomme Rosay annonça la fatale nouvelle à sa femme et à ses enfants. Il leur devenait impossible de *joindre les deux bouts*. On chercha au registre où Mme Rosay notait ses dépenses laquelle pouvait bien être supprimée ou amoindrie. On n'arrivait pas, en rayant toutes les emplettes de luxe (pauvre luxe !) à trouver la somme nécessaire.

Eloi dit avec un accent d'angoisse — je vous coûte plus

que je ne vous rends. Je vais m'engager. — Le père ne soufflait mot. Mais la mère prit l'attitude d'une lionne à qui l'on veut ôter son lionceau. — Je vais vendre mes nippes, dit-elle. Cela nous fera aller un an. — Ne pouvons-nous, dit Eloi après un instant de réflexion, louer notre salle à manger qui ouvre sur la rue et n'est qu'un vestibule, et le salon voisin qui a une alcôve fermée ? Ce salon nous est inutile, et nous pouvons manger à la cuisine. Les deux pièces nues valent 100 francs de loyer ; meublées comme elles sont, nous en tirerons 300 francs...

On s'arrêta à ce parti. Les appartements meublés étaient et sont encore rares dans cette petite ville où chacun habite sa maison, et la population flottante, si peu nombreuse qu'elle soit, a de la peine à se loger. Un monsieur Godefroid se présenta. Il était étranger, complètement inconnu, très jeune, et on ne savait pas de quoi il vivait. Mais il était bien couvert, avait de bonnes façons et offrait de payer d'avance. Cette offre leva tous les scrupules. Il demanda si la servante du logis ne *ferait pas bien sa chambre* au prix ordinaire avec quelque étrenne en sus... Nicole fut appelée. En voyant ce monsieur, elle se mit à pâlir et à trembler, répondit d'une voix à peine intelligible qu'elle avait assez d'ouvrage à la maison et s'enfuit...

Une des petites Rosay la questionnant sur la cause de son effroi et de son refus, elle répondit toute frémissante : — Ce monsieur marche comme le loup-garou. Et il a les bras très longs comme lui...

La cuisine où Nicole couchait avait une porte sur la salle à manger devenue vestibule. Il fallut pour tranquilliser la pauvrette qu'Eloi charriât un pesant garde-manger derrière cette porte.

Ce M. Godefroid avait quasi six pieds ; à ses longs bras

près, qui avaient frappé Nicole et lui donnaient l'allure simienne, il était bien fait, encore que très ossu, et maigre au point d'en être anguleux. Sa tournure et sa démarche accusaient une grande vigueur. Sa figure, large d'en haut, pointue d'en bas, avec cela fort busquée, était bizarre et peu sympathique. Le regard de ses yeux gris de fer, saillants et flamboyants, chargés de sourcils bruns, épais, broussailleux et très arqués, contrastait avec une bouche fanée au rire morne. Son regard avait vingt ans. Son rire en avait cinquante. Il avait un accent étranger désagréable et était toujours vêtu de noir, chose insolite en 1818. De sa fortune on ne savait rien. Ses dépenses le faisaient passer pour riche. Ses habitudes de vie le faisaient passer pour dissolu. Habitant Montbeney depuis un an, il ne s'était lié avec personne, ne sortait que le soir pour dîner seul dans un hôtel. La nuit venue, il chassait à un gibier qui se lève à cette heure-là à Montbeney et ailleurs, puis rentrait à des heures réputées impossibles en cette ville de mœurs faciles, mais pudibondes, très pudibondes.

Du reste, les Rosay habitant leur premier étage et Nicole habitant sa cuisine communiquaient avec le dehors par un corridor indépendant. Sortant peu le soir ils ne rencontraient à peu près jamais ce locataire bizarre. S'il arrivait à Nicole de le croiser dans la rue à l'heure où il sortait, l'impression pénible qu'elle avait subie en le voyant la saisissait de nouveau irrésistiblement. Godefroid, lisant le malaise de la pauvre enfant dans sa contenance, lui faisait un petit signe de tête d'une grande impudence. Cela achevait d'épouvanter Nicole; elle en avait pour huit jours à se remettre. Pendant ces huit jours ses prières doublaient de longueur et de ferveur.

M. Rosay était fils d'un paysan de Virinieu. Il avait là

une sœur Yolande et une nièce Sophonisbe faisant valoir elles-mêmes leur *part et portion* du petit bien patrimonial. Or, le dimanche gras 1818, la nièce épousant un Benoît Festaz, avait invité l'oncle Rigobert à venir lui servir de père, et la tante et les cousines Rosay à assister à sa noce. Eloi parla d'y mener Nicole qui pourrait aider au service. Ce serait indiscret, dit Mme Rosay. Il y soixante-douze invités tous couchant.

Les Rosay arrivèrent le samedi dans une vieille carriole de louage. Ils étaient les seuls de la Ville et la fête fut toute rustique, à un détail près. La mariée, au lieu de la robe de soie de couleur voyante et de l'immense tablier de soie tranchant crûment sur la robe, avait un costume blanc ; mais elle avait gardé au col la *Jeannette* ou croix d'or émaillé, d'un curieux travail, ayant servi à deux ou trois de ses ascendantes, au côté gauche l'énorme bouquet de fleurs lié de deux longs rubans flottants. L'époux avait décoré sa veste d'un *floquet* de satin blanc large comme une assiette, aux deux bouts non moins longs et mirobolants que ceux de l'épouse. Quant aux six garçons d'honneur, ils venaient trois à trois derrière les mariés, ornés par leurs danseuses, chacun de trois ou quatre bouquets de filigrane d'or ou d'argent placés où il est possible et impossible d'en porter, s'admirant eux-mêmes avec une candeur et un épanouissement non dissimulés. Puis arrivaient les mères, mères-grands, bisaïeules, serrées dans des fourreaux de drap bleu clair, vert pomme, coquelicot, agrémentés d'étroites dentelles blanches à toutes les coutures. Les pères étaient superbes sous leurs immenses tricornes et dans leurs longs tabliers de peau bien blanche. L'essaim matois des fillettes suivait, pimpant, introduisant sans bruit, en tout ce bel arroi si franchement rusti-

que, maint affiquet et bibelot de la ville dérangeant la *couleur locale* un peu bien. On eut grand soin d'empêcher les mariés de manger avant la messe, cela porte malheur. Au repas qui suivit, chez la mariée, on resta sept petites heures à table. A celui du lendemain, chez l'époux, on mangea de neuf heures du matin à neuf heures du soir sans trop désemparer. Les Rosay devaient repartir le lundi soir. Une fatale indigestion de M. Rigobert les retarda de quelques heures.

Voici ce qui se passait au logis pendant leur absence :

Le lundi soir, M. Godefroid partit vers neuf heures pour le bal masqué de la salle des Pénitents. Il avait fait faire à Lyon un costume séant à son air et à sa tournure. C'était un maillot rouge rigoureusement collant, mettant ses avantages en relief sans beaucoup de vergogne; un capuchon de même couleur, cantonné de deux cornes dorées, pendait sur son large dos : il le releva en entrant dans le bal. Ainsi encadrée, sa figure pointue, osseuse, pâle avec des yeux flambants, et décorée pour la circonstance de deux moustaches crochues, faisait de lui un Méphisto assez réussi.

Il se mit à danser un pas inconnu à Montbeney, qu'il vaut mieux ne pas décrire et qu'il est inutile de nommer. Son accoutrement, sa mimique, son parlage eurent ce qu'on appelle dans la langue élégante de 1880, un *succès bœuf*. A minuit il emmena souper au buffet deux sœurs, une Colombine blonde d'un embonpoint... succulent (*corpus solidum et succi plenum*), et une Pierrette brune d'une maigreur délicieuse. A deux heures il les ramena chez elles suspendues à ses deux bras et à son sourire et monta. On le renvoya un peu avant le jour. On avait une réputation à garder? Non. En ce pays reculé et

cette nuit des temps on croyait devoir garder les apparences.

Il sortit exténué, non rassasié. Il savait les Rosay absents. Il frappa à leur porte trois petits coups au rythme saccadé, imitant dans la perfection la manière impérieuse de la maîtresse du logis quand elle oubliait ses clefs.

Nicole se levait. Elle crut ses maîtres à la porte, jeta un fichu sur son cou, et arriva peu vêtue, une lampe à la main. En voyant l'étrange figure qui se présentait, elle poussa un grand cri et tomba à la renverse. Lui, affamé de sa demi-nudité fraîche, la prit dans ses bras, l'emporta dans la cuisine et la jeta sur son lit.

Au bout d'un instant..... qu'il ne put employer comme il eût voulu... il entendit un bruit de voiture. Cette voiture s'approchait, il n'eut que le temps de rentrer chez lui. La pauvre enfant restait sur le lit, presque inanimée, sauvée sans doute du dernier outrage, mais l'âme souillée à jamais... et le cœur à jamais asservi...

Mme Rosay, en arrivant, la chercha en haut, en bas, finit par aller à l'alcôve dont le rideau était baissé, le releva. Nicole, au contact de la lumière, jeta un cri terrible. Des murmures inarticulés succédèrent, puis des mots affreux, non intelligibles, puis une phrase étrange qui ne l'était que trop...

Mme Rosay recula épouvantée. Eloi accourut, vit tourbillonner devant lui quelque chose qui soufflait, qui râlait, qui hurlait... une tête battant sur les épaules, secouée avec une violence qui ne laissait plus distinguer les traits : un corps tantôt roulant comme un serpent, tantôt bondissant, par soubresauts terribles, à se briser aux murs... Les efforts qu'on fit pour calmer la misérable enfant l'exaspéraient. Eloi parlait d'aller chercher le médecin. Mme Rosay

dit : C'est un prêtre qu'il faut quérir, elle est possédée du diable.

Celle des deux petites Rosay que Nicole aimait le mieux, sur ce propos de sa mère, fondit en larmes, tomba à genoux au chevet du lit, puis d'une voix angélique se mit à dire son *Pater*. Les convulsions, à cette voix, diminuèrent, furent remplacées par quelques soubresauts, puis par un petit tremblement. Au dernier mot de la prière : Délivrez-nous du mal ! le corps de la malade s'affaissa, une sueur vint, puis un lourd sommeil, puis un état de stupeur effrayant.

Eloi alla chercher le Dr Pélerin, lui dit ce qu'il savait.

Le docteur étudia *le cas* avec un intérêt et une curiosité passionnés ; ce cas était rarissime en effet au commencement du siècle : depuis, la réaction religieuse aidant, il est devenu assez commun. Fixé une fois, il administra l'extrait de belladone qui eut de bons effets. Ensuite il dit à demi-voix à Messieurs et à Madame Rosay : Nous avons affaire à un cas de démonomanie déterminant, comme c'est ordinaire, des accidents épileptiques. Ce cas est curable ; mais il faut à tout prix éloigner cette enfant du misérable qui l'a mise dans cet état. C'est prudent aussi à cause de la constitution d'une de mesdemoiselles Rosay. Le mal est contagieux...

M. Rigobert alors : Nous allons renvoyer la malade à ses parents à Allier-le-Bas.

— Comment ? dans le pays de ce Joseph Clunet qui prenait une tête d'enfant pour lanterne ?..

— Et que vous avez nonobstant fait et dû faire déclarer sain d'esprit, ajouta Eloi, ce qui a mis le jury à l'aise. Allier-le-Bas est un lieu où on croit en Dieu un peu, au diable beaucoup. Si Nicole y rentre, elle est perdue !

Le docteur regarda le jeune homme qui avait prononcé ces derniers mots avec une émotion profonde. Il comprit et dit : C'est tout à fait mon avis. J'essaierai, si vous voulez, de faire entrer cette fille à l'hôpital.

Eloi prit la main du docteur et la serra. En le remenant il lui dit : Ils vont l'exorciser là ? — J'y mettrai ordre, répondit M. Pélerin. Ce remède-là agrave le mal.

Dans la plupart des hôpitaux, il y a, dit-on, aujourd'hui deux partis. — Le parti laïque composé du Conseil d'administration, de l'économe, du médecin et des internes. — Le parti ecclésiastique composé de l'aumônier, de la supérieure, des sœurs et de leurs infirmiers et servantes. Le but du premier serait, assure-t-on, *de gouverner* au mieux du bien-être des malades. Le but du second serait *de gouverner* au mieux des intérêts de la Communauté. Qu'en faut-il croire ? Je ne sais, n'étant pas allé y voir.

En cet âge préhistorique, il n'en était pas ainsi à l'Hôtel-Dieu de Montbeney. Il y avait bien là deux factions en guerre réglée — Celle de l'aumônier appuyé sur un Conseil d'administration que l'évêque avait fait nommer ; elle était en politique ultra-royaliste, en religion propagandiste à outrance. — Celle de la supérieure qui prétendait n'avoir à faire ni politique, ni prosélytisme et passait pour bonapartiste ; elle s'appuyait sur le médecin et les internes. Quant aux sœurs, on m'assure qu'en ce temps-là elles soignaient les malades, ce qui, avec la confection du *pain à chanter messe* (elles y excellaient et avaient trois diocèses pour consommateurs) — quoi encore ? Un peu de commérage (elles n'étaient pas cloîtrées), suffisait grandement à occuper ces bonnes filles.

Mme la supérieure, en religion Mère Agathange, dans le siècle Jeannette Magaud, était une bonne grosse vieille

paysanne moustachue, rougeaude, peu intelligente, fort honnête, assez avide, très délibérée et despotique ; d'une piété exacte, routinière, ennemie des œuvres surérogatoires, et tenant avec Dieu (et avec les hommes) ses comptes en règle. De plus étant fille d'un patriote de 89 et sœur d'un officier de la grande armée, elle était populaire dans sa maison et dans la ville.

M. l'aumônier était un abbé Collinet, flegmatique, blême, replet, au poil noir et huileux, à l'œil couvert et mauvais. D'une voix doucereuse qu'il maniait avec les intonations et les minauderies complaisantes d'une Dugazon d'opéra-comique, il proposa tout de suite l'expédient prévu par Eloi.

Mme Agathange ne fit qu'en rire et, de sa grosse voix de commandement, déclara que dans une maison régulière comme la sienne le diable n'avait que faire. M. Pélerin voyait dans le cas de Nicole Poncet un mélange d'hystérie et de monomanie. Qui est-ce qui doutait à Montbeney du diagnostic de M. Pélerin?

De la lutte couverte qui suivit on ne peut montrer ici que deux incidents.

Le premier fut une consultation provoquée par le docteur Pélerin, signée par les quatre premiers aliénistes de France, publiée par les journaux de médecine. Elle fixa l'opinion des gens sérieux.

Le second fut une polissonnerie des internes. Ils subornèrent un bergamasque montrant tous les soirs sur *la Place* des marionnettes assez jolies. On donna à l'un des petits acteurs le museau glabre et blafard de l'abbé, enrichi d'une paire de cornes triomphantes ; il eut le pied de bouc de rigueur,; et un appendice caudal exorbitant et incessamment frétillant retroussa impudemment sa soutane rapée

et malpropre. Il brandit une fourche terrible avec conviction. A un autre fantoche on donna la trogne couperosée, la moustache grise, la cornette, et la désinvolture guerrière de Mme la Supérieure. On lui attacha au dos deux maîtresses ailes et on l'arma d'un sabre de bois. Quand les deux fantoches se chargèrent, quand l'abbé houspilla la Révérende, quand celle-ci embrocha son adversaire et l'emporta sur son dos en dansant la gavotte, un rire inextinguible monta de la foule. Le lendemain toute la ville accourut à la seconde représentation. Le troisième jour M. le Procureur du Roi fit déguerpir le Signor Lanza. Mais l'abbé ne s'en releva pas.

Nicole passa plusieurs mois à l'hôpital, visitée assidûment par Eloi et ses sœurs. Elle se montrait sensible aux efforts que le jeune homme fit pour la distraire, aux marques d'intérêt qu'il lui prodigua. Un jour n'osant aborder avec elle un sujet interdit sévèrement par M. Pélerin, il voulut faire dire par celui-ci à la malade que Godefroid avait été chassé de la ville par la réprobation publique. Le docteur s'administra une prise de tabac pour avoir le temps de réfléchir. Puis il dit au jeune homme contristé : Le mieux est de ne pas prononcer ce nom devant elle.

Cependant, à Pâques, on trouva Nicole assez calme pour l'admettre à la Sainte-Table et elle communia fort dévotement.

A la Pentecôte, comme elle allait sortir de l'hospice, elle apprit la mort de l'oncle Velu, usufruitier du bien à elle légué. Le notaire en offrait 17,000 francs. La mère Poncet manda qu'il en valait 21,000.

Mme Agathange restait paysanne et était une religieuse aussi, si peu qu'elle le fût. A ces deux titres elle aimait *le bien*. Elle engagea tout de suite Nicole à entrer en reli-

gion. — Ma bonne petite, lui disait-elle, je ne vous surfais pas notre état. La vie que nous menons est tranquille, unie, dispensée de soucis, exempte de toutes les grosses peines. Vous êtes aimante. Aimez Dieu un peu. Aimez même les malades, il y en a qui vous le rendront : C'est une grande douceur.

Nicole consulta le Docteur dont la manière douce et sensée lui inspirait confiance. Je ne me mêle pas de ces choses-là, répondit-il. Vous aviez l'abbé du Douhot pour directeur. Il a du sens. Voyez-le là-dessus.

Le vieux janséniste voulut d'abord entendre sa pénitente en confession générale. Elle insista sur ce qui lui était arrivé depuis deux ans. Elle ajouta qu'elle s'était crue possédée et que bien qu'elle fût guérie, une chose lui faisait de la peine infiniment. « Sa vie était comme double. Le jour, elle détestait comme elle devait... l'auteur de son... épreuve. Mais la nuit, en rêve, elle... ne le repoussait pas... » Ceci fut dit avec d'abondantes larmes.

M. du Douhot lui fit une ou deux questions difficiles à répéter. Puis, avec un singulier mélange de science chimérique, de perspicacité et de bon sens nullement rare chez ceux de sa profession :

— Vous vous trompez, ma fille. Le Démon prend quelquefois la forme humaine, c'est certain. Mais il se décèle toujours par quelque endroit. Dieu le veut ainsi pour que nous soyons avertis et en mesure de nous défendre. Selon certaines autorités, Satan pue comme un bouc; selon d'autres il porte avec lui une insupportable odeur de soufre. Tous conviennent en ce point qu'il a un pied de cheval. Ceci n'est pas pour diminuer l'horreur que vous devez avoir pour le misérable qui paraît avoir souillé votre âme plus que votre corps.

Il se mêle, je crois le voir, à cette horreur... — comment dirai-je? une sorte d'attrait coupable, instinctif. L'eau du baptême n'a pas lavé tout à fait en vous la tache originelle. Vous ne feriez pas une bonne religieuse. Vous ne seriez pas seule avec Dieu dans votre cellule. Vous y retrouveriez ce cauchemar qui vous hante dans les ténèbres. Mariez-vous chrétiennement : Ayez des enfants. *Non timebis à timore nocturno*.. Vous n'aurez plus peur de vos nuits. Des enfants vous feront oublier les souvenirs malsains...

Une autre voix moins austère disait de même.

L'amour qu'Eloi avait pour elle ne s'était pas démenti pendant la maladie qui avait fait d'elle un objet d'épouvante. Après tout ce qui était arrivé, Eloi osait lui reparler de mariage. Toutes les fois qu'elle se sentait assez de calme pour revenir à ce passé auquel le médecin lui défendait de penser, elle se disait qu'elle devait en grande partie sa guérison à ce bon et aimable garçon. Elle se disait qu'elle ne trouverait jamais d'ami plus sûr, de mari plus dévoué. Mais elle sentait aussi à sa froideur invincible avec lui qu'elle n'avait pour lui que de la reconnaissance. Elle le lui disait. Il souriait douloureusement et répondait : J'en suis content. Ce sera à moi d'en faire de l'amour.

Elle ne disait plus non. Elle voulait être convaincue. Elle entrait dans les raisons d'Eloi. Si elle n'était pas gagnée, elle semblait touchée ; elle l'était.

Hélas ! un songe ; moins que cela, un souvenir qui la surprenait à l'improviste ; une ombre sinistre qui passait à travers son esprit, un frisson dont tout son être tremblait détruisait en une seconde le labeur de huit jours.

A un moment elle se crut menacée d'une rechute. Le

sourcil sévère du médecin de l'âme l'effrayant, elle alla au médecin du corps dont la chère bonne figure paternelle la rassurait :

M. Pélerin se dit à lui-même : Ce cerveau était une cire vierge; la première empreinte qu'il a reçue sera difficile à effacer... Pour possédée, ajoutait-il, ma pauvre enfant, vous l'êtes. Possédée par un rêve insensé. Ce rêve vous a pris une belle année de votre vie déjà. Vous n'avez pas vingt ans. Voulez-vous passer dans ce cauchemar les cinquante années qui vous restent à vivre ? Changez donc de condition, changez de place si vous aimez mieux, pour changer de préoccupation. Allez *travailler votre bien*. Ou faites mieux, acceptez les offres de M. Eloi. Je ne connais pas de meilleur homme que lui.

Le médecin de l'âme et le médecin du corps ne parlaient pas la même langue. Ils disaient la même chose. Nicole, dont l'intelligence était simple et droite, en fut frappée. Elle crut conseil, hélas ! non sans inquiétude, car elle n'aimait pas Eloi d'amour, et elle n'était pas sûre, faut-il le dire ? de ne pas en aimer un autre.

On avait trop parlé à Montbeney de tout ce qui vient d'être raconté pour que le mariage n'y fît pas un peu événement. Ce pays-là est assez peu démonstratif. Mais la sympathie universelle étant acquise aux deux fiancés, on pouvait craindre qu'il ne leur en fût donné quelque marque. Le moins qu'on pût prévoir c'est que la moitié de la Ville les entourerait dans le trajet de la mairie à l'église. Dans l'état d'esprit où restait Nicole, tout ce qui émeut est dangereux et peut amener une rechute. M. Pélerin conseilla de faire le mariage à Allier-le-Bas et on suivit son conseil.

Allier-le-Bas est une bourgade de deux cents habitants

cachée dans un pli de montagne, et comme semée dans le plus vert et le plus souriant des vergers. Je n'ai vu nulle part un mélange de masures se lézardant depuis trois siècles, de noyers contemporains, de prés frais dans leur ombre, de sources chuchotant dans les prés, plus avenant en tout et plus joliment rustique. J'ai passé là une matinée, rêvant de Philémon et de Baucis, bien que leur héritage fût, s'il m'en souvient, complanté non de noyers, mais de tilleuls, m'enchantant moi-même des vers merveilleux :

Ils savent cultiver, sans se voir assistés,
Leur enclos et leurs champs, par deux fois vingt étés, etc.

Hélas! je fus interrompu en pleine bucolique par une vieille ressemblant plus à Atropos qu'à Baucis : elle menait paître un bélier d'un noir roux, sale et malodorant, en chantant une chanson que j'ai retrouvée depuis au pays de Gruyère, dans la Suisse romande. Cette chanson est fort propre à corriger de l'idylle ceux qui y sont enclins. De plus elle montre que la superstition, qui est une des formes les plus exaltées de l'idéalisme, ne préserve pas des sept péchés capitaux. En voici deux beaux endroits :

J'aime bien mon mari !
Je l'aime mieux mort qu'en vie.
Quand je fus à l'enterrement,
Je sautais comme un cabri ..

La pieuse veuve regrette le linceul : « sept aunes de bonne toile » que le défunt emporte pourrir avec lui. Elle se décide après un peu d'hésitation à aller le lui reprendre...

Je pris mes petits ciseaux fins ;
Point en point je décousis.
Il avait la gueule ouverte,
Je craignais qu'il me mordît, etc...

Si nous trouvions cette douce cantilène dans Shakespeare, comme nous l'admirerions ! — Tout ceci est du langage, je le sais bien, et retarde le dénouement de cette histoire. C'est que ce dénouement me fait horreur.

La journée passa assez bien. La joie tendre et contenue du jeune mari avait quelque chose de pénétrant. Nicole était triste, mais calme. Qui peut savoir ce que ce calme apparent couvrait de perplexité et coûtait d'efforts ? Quand il fallut dire le oui qui la liait, elle leva ses beaux yeux sur Eloi et, voyant sa joie, elle trouva la force de le dire ce oui. Pourquoi les fit-il tous deux frissonner ? Devant l'autel son prosternement profond, son adoration fervente, sa prière désespérée frappèrent tous les assistants encore que personne là ne les comprît bien.

Pendant le long repas servi sous les noyers, près d'une fontaine, elle semblait perdue dans un rêve, absente, comme disent les bonnes gens. Un rayon de soleil, passant à travers les grandes branches et les larges feuilles brillantes des noyers, venait se poser sur ses cheveux d'or et achevait de la transfigurer... A la fin la chaude cordialité des honnêtes cœurs qui l'entouraient la gagna, elle mit les lèvres à un verre de vin vieux qu'Eloi vida ensuite lentement. Et leurs mains se rencontrèrent.

Rigobert-Hégésippe, ayant bu quelques verres de vin de trop, chanta au dessert « *Ma Zétulbé !* » (du Calife de Bagdad) sur un air qui eût étonné Boïeldieu et qui tenait vaguement de celui du *Magnificat*.

Les jeunes gens voulurent danser. Après une seule figure avec son mari, Nicole alla se reposer chez sa mère. Mme Rosay fit valser malgré lui le petit père Poncet. Ensuite ce dernier emmena son gendre à travers pays, et le promena dûment autour des onze parcelles de vignes, ter-

res fromentières, prés, bois taillis, pâquis, etc., appartenant à sa fille, lui en faisant admirer les beautés.

Enfin, à la nuit, on conduisit les époux en leur *demeurance* et on les y laissa seuls. La vieille petite maison, à un seul étage, était faite tout entière, le toit compris, de grosses pierres grises, en partie non taillées, tout enveloppée et quasiment couverte de vignes vierges, rosiers grimpants, clématites en fleur, et entourée du plus agreste et souriant courtil. On montait à *la chambre* par un degré extérieur un peu délabré et branlant. Au-dessus de la porte en accolade, dans leur niche à dais, la Vierge et l'Enfant, pas bien mutilés, faisaient une honnête et débonnaire figure. Mais la porte étroite, semée d'énormes clous saillants, avait l'air plutôt rébarbatif.

La chambre dallée, vaste, haute, bien close, très fraîche et sombre, gardant le grand châlit, l'ameublement cossu et pas trop fané de xve siècle, était éclairée avarement par une lampe de cuivre à trois becs pendue au plafond sculpté et colorié. A gauche du lit une grande gravure enfumée représentait le dernier jugement. Les Ressuscités, sexagénaires pour la plupart, cachaient mal dans leur linceul en loques leur crâne au poil gris, leurs maxillaires édentés, leur poitrine flasque, leurs fémurs maigres et leurs ongles longs et crochus. Ils étaient tiraillés par des chérubins à quatre pieds, à têtes cornues — et par des démons de race porcine ou ovine. Mais le Dieu en trois personnes et à trois têtes rétablissait l'ordre et d'un geste rangeait à sa droite ceux qu'il avait élus, à sa gauche ceux qu'il avait réprouvés de toute éternité. Les réprouvés étant fort tonsurés, mîtrés, et couronnés, il se pouvait que cette image fût calviniste d'origine. A droite du lit, il y avait une grande croix d'ébène portant un cru-

cifié d'étain au masque convulsé, aux membres émaciés et strapassés, dont les cinq plaies étaient barbouillées de vermillon. L'échelle, le marteau, les clous, l'éponge au fiel, le coq (du reniement), une tête de mort sur deux tibias en sautoir, d'étain aussi, mais doré étaient distribués sur les bras, et sur le pied de la croix.

Nicole pria longtemps devant cette sculpture lugubre...

....

Vers minuit elle s'endormit d'un sommeil paisible : Eloi, assis à côté d'elle, les bras croisés, un sourire d'ivresse aux lèvres, ne se lassait pas de regarder, d'adorer sa tendre petite figure étonnée encore, délicieuse à voir dans sa pâleur fraîche sous l'auréole que lui faisaient ses folles boucles blondes, brillantes dans la pénombre. Rassasié de bonheur plus qu'à demi, il baisait doucement, de temps à autre, une petite main posée sur son bras avec confiance.

Au chant du coq, un rayon lumineux perça le vieux vitrail à damier rouge et or, et passant sous le lourd rideau de serge, vint poser son reflet ardent sur la figure de la dormeuse. Elle rougit, tressaillit, entr'ouvrit ses lèvres pâles d'un air de langueur, respira longuement, et se mit en son rêve à murmurer quelques paroles sans suite, bien émues pourtant. Eloi, sur un mot étrange, frissonna de tout son corps... il allait l'éveiller; s'arrêta pour leur malheur à tous deux, écouta, rougit de honte, et frémit de colère à la fois... Puis à un certain moment des yeux entr'ouverts, un sourire terrible, des gestes parlants expliquant trop bien les paroles entrecoupées, le jeune mari outré et pris d'une indicible fureur, se jeta hors du lit, s'assit en face sur un vieux fauteuil à bras... Nicole cacha sa figure dans ses cheveux d'or et se tut. Lui se dit qu'il faisait lui-même un mauvais rêve, essuya son front moite,

comme pour s'en délivrer, se rapprocha du lit pour mieux voir, dans l'ivresse d'un sommeil redevenu calme, la figure divinement belle, prit la douce main blanche pendant hors du lit, y mit un long, long baiser dévorant... Nicole frémit, poussa un cri, prononça un nom qui entra dans le cœur du jeune homme comme un glaive. Il vacilla, recula, tomba sur le fauteuil où il se mit à sangloter, puis à pleurer son bonheur perdu.

Nicole au bruit s'éveilla. Il la vit s'asseoir... chercher à côté d'elle... quelqu'un... Etait-ce lui ? Ou l'autre ? Celui qu'elle avait nommé en rêvant...

Elle aperçut son mari en face d'elle, les coudes sur les bras du fauteuil, la tête dans les mains crispées. Elle l'interrogea du regard, chercha son nom, l'ayant oublié, le prononça à voix basse... Lui la regardait avec de grands yeux clairs terribles, et qui la perçaient de part en part, ayant aux lèvres un frémissement et un rire de dégoût et de rage... La misérable enfant poussa un cri affreux et retomba sur son oreiller en se tordant les bras.

Eloi s'habilla sans la regarder et sortit. Il y avait au bas du degré une femme qui semblait attendre. C'était une femme stérile, convaincue que de passer sur l'ombre d'un époux de la veille, en invoquant trois fois Saint-Guignolet, fait concevoir dans le mois. Cette femme vit le jeune homme aller à la fontaine se laver la tête et les mains, regarder une dernière fois le village souriant dans un premier rayon d'aurore, essuyer dans ses yeux une larme et partir d'un pas ferme par le chemin de Montbeney.

Vers midi la mère Poncet, ne voyant pas sa fille paraître, entra dans sa chambre et trouva Nicole sur son lit dans l'état comateux qui suit une crise et refusant de parler et de se lever.

Vers le soir, à un moment où on ne surveillait plus la malade, celle-ci se leva, mit sa robe blanche de mariée et alla à la Croix.

Cette croix est à côté de l'église, à gauche, peu éloignée du Puits qui est à droite. Elle est peut-être bien du XIIe siècle, en pierre grossièrement taillée et porte un lourd crucifié quasi de grandeur naturelle, assez barbare et affreux par l'expression douloureuse de son masque convulsé. Elle se prosterna aux pieds du supplicié divin, et d'une voix aiguë éleva le cri d'angoisse et suprême appel des croyants qui n'ont plus réconfort, ni recours, ni espoir ici-bas.

« O crux, Ave, spes unica!....
Reisque dona veniam ! »

La Févrette, qui demeure en face et veillait dans la nuit son cadet malade, l'entendit et a répété que de la vie elle n'avait ouï voix plus triste, et s'était, à l'ouïr, sentie glacée en ses os. Puis la voix se tut... il succéda un bruit comme d'un corps tombant dans l'eau. Mais la Févrette ne bougea, son petit prenait des convulsions et elle lui chauffait des linges et disait des prières.

Le matin allant à l'eau de bonne heure elle trouva que Nicole s'était noyée dans le Puits.

Rigobert est mort d'une indigestion de porc aux choux.

Céleste Pascalet, veuve Rosay, se remaria un an après avec un sous-officier de cuirassiers qui la bat.

Eloi a succédé à son père dans son modeste emploi. Sa sœur aînée un peu contrefaite tient son ménage et lui sert de commis. Ils sont heureux si le bonheur est dans une vie unie, mêlée de petites jouissances simples et de petites contrariétés sans importance.

La sœur cadette, fort belle blonde (un peu hommasse

comme sa mère) a été mariée par M. le curé de Saint-Andoche au marguillier, Boniface Caquot en son nom : elle conduit le conseil de fabrique et est surintendante des œuvres pies à Montbeney.

Les frères et sœurs de Nicole ont partagé sa succession : Aucun n'étant satisfait de son lot, ils passent leur vie à plaider les uns contre les autres et se gourment de temps à autre.

Mère Agathange est morte en 1822 d'une maladie bilieuse selon les uns, selon les autres des tracasseries que lui valut le départ de sa nièce, sœur Florentine, avec un joli officier de dragons : les deux versions ne sont pas inconciliables.

En y mettant du temps et de la suite, on a su que M. Godefroid ou plutôt Gottfried, était fils d'un banquier israélite de Varsovie. En 1818, il courait le monde mangeant la fortune de son père. Il s'en fit une autre en 1831 en vendant aux Russes le plan de campagne de l'insurrection polonaise. On le retrouve en 1848 député à l'Assemblée de Francfort; il y sert les intérêts prussiens chaudement. En 1870-71, il travaille à Paris, pendant les deux sièges, pour le compte du Chancelier de fer, dans plusieurs journaux de nuances diverses. Il est mort en 1873, à Berlin, où il rédigeait une feuille piétiste, subventionnée par la caisse des Reptiles.

DÉMOCRITE.

LE FAREINISME

V.

NAISSANCE DU PARACLET — MIRACLES. — PÆDOLATRIE. ÉDUCATION DE LILI. — FAREINS PENDANT LA TERREUR. — LES TROIS PORTRAITS.

Revenons. Un peu après l'arrivée à Paris du singulier trio, le 29 janvier 1792, la domestique de Bonjour entra en gésine. Elle devait, selon le Prophète, enfanter un fils lequel serait le précurseur d'Elie, c'est-à-dire du fils de Claudine Dauphan.

La Signora mit au monde une fille.

Sur quoi (d'après la personne dont nous tenons la lettre plus haut donnée) Claudine Dauphan s'écria : « Ah ! mon *papa* m'aurait donc trompée ! »

Mais les douleurs continuèrent; la fille fut suivie d'un garçon, « ce qui répara tout ».

Quant à Claudine, elle attendit sa délivrance jusqu'au 18 août 1792. A cette date, il y avait quatorze mois que l'Esprit-Saint avait obombré l'hallucinée en l'église d'Ainay. Cela était bien fait pour inspirer aux « Gentils » quelques doutes déjà sur la divinité de son fruit. Et il y avait neuf mois juste que la mère était réunie au Prophète, ce qui pouvait véritablement faire croire à son humanité. Mais le tout avait été prédisposé de toute éternité pour ce résultat même, autrement dit « pour aveugler ceux qui méritent de l'être ». Jean (XII, 40) n'a-t-il pas, *Excæcavit*

oculos eorum ut non videant et non intelligant... La parodie que les uns trouveront sacrilège, que les autres trouveront toute simple, continuait on le voit.

Le lien entre cette comédie mystique et le drame révolutionnaire redevient visible ici de la façon la plus inattendue. Elie, dit familièrement *Lili*, est né huit jours après le 10 août. Trois miracles accompagnent et signalent cette incarnation du Troisième de la Trinité.

Le premier, c'est que toutes les cloches de l'Ile sonnante, soit de la Chrétienté, « ont sonné à sa naissance, mises en branle par une main invisible ». Il n'y eut pour les entendre que les fidèles, paraît-il. Ce phénomène d'acoustique s'était produit déjà sur le chemin de Damas où Paul, bien qu'il fût accompagné, fut seul à entendre la voix du Ciel.

Voici le second !

A l'instant de sa naissance
Tout fut en feu dans la France.

dit un de nos cantiques. O vous qui avez fait le 10 août, vous doutiez-vous que cette journée était simplement la *Tribulation* qui doit précéder la *Seconde Venue ?*

Et le troisième ! — Ce n'est pas moins que le 2 septembre ! Ceci devenant monstrueux, il faut citer : « Le Nouveau-né se mit à crier le 26 août, il continua jour et nuit jusqu'au 2 septembre au soir où on commença le massacre des prêtres. Il passa ensuite une nuit tranquille, dormit beaucoup. Ses cris, dit sa mère, avaient pour objet de demander à Dieu d'exercer sa justice à commencer par le sanctuaire.

« La prière de l'enfant *étant exaucée* (par la tuerie des Carmes !!) il cessa de crier... Même chose le 8 au massacre des prisonniers d'Orléans... » (Lettres de l'ex-janséniste.)

J'hésiterais, malgré la probité du témoin auquel ces détails sont dus, à attribuer cette féroce philosophie de l'histoire à l'église fareiniste et à sa Madone si je ne la retrouvais explicitement dans les cantiques des Bonjour. Ils demandent à Dieu « de les affranchir

Du joug de la race maudite
Qui *pour ses crimes va périr*... »

Dieu leur a répondu éloquemment (cant. 14) :

Je vous revêts de ma puissance ;
Je vous arme de ma fureur;
Oui, oui, maudite soit l'engeance
Qui m'a méconnu pour sauveur...

Ailleurs les formidables scènes de 93 et 94 sont bien déclarées le prélude de la *Tribulation* des Evangiles, du bouleversement qui doit, d'après l'Apocalypse, précéder la rénovation finale (cant. 9) :

J'entends gronder le tonnerre
Qui doit nous *écraser tous*...

L'éducation de l'enfant divin paraît être devenue, à cette date, la principale affaire de ses parents humains : on n'épargne rien pour qu'elle soit la meilleure possible. Lili sera le sujet inépuisable de la correspondance de Bonjour avec les fidèles de Fareins. Et les cantiques de cette époque seront pleins de lui :

Enfant adorable
Qui nous caches l'Esprit-Saint,
Change notre affreux destin.
Tombons dans la poussière,
Car le roi de la terre
Qui se cache à nos yeux sous des dehors trompeurs
En mérite bien plus notre hommage et nos cœurs...

Ceci, relativement passable, est du cantique 40. Le

cantique 13, *La nouvelle incarnation*, fort explicite, est trop mauvais pour qu'on en puisse rien citer. — Encore ceci, (du cantique 20, bien médiocre, mais qui semble sincère) :

Heureux qui dans cet enfant,
Connaitra le Tout-Puissant,
Oui, sa présence féconde
Va créer un nouveau monde...
....
Il se rit de la sagesse
De ces orgueilleux savants
Dont il renverse le sens....
Lili, donne-leur la foi...
Heureux les yeux qui te voient!
Bien plus les cœurs qui te croient, etc.

L'accent de ces pauvres vers force la conviction. Nous avons toujours affaire à des fous, non à des fripons comme on a trop répété.

J'en trouve une autre preuve dans une lettre de Claudine Dauphan adressée au frère aîné de son *Epoux*, à Claude Bonjour nommé ici Moyse pour caractériser son rôle dans la secte. Elle invite donc le Moyse fareiniste à venir les voir (avec l'ami Jean Laurent) de la part de l'*Epoux* et de l'Enfant, qui est lui Israël. « Mon cher petit enfant met dans mon cœur le désir que j'éprouve de te voir. Si tu le voyais tu le baiserais bien. Pendant que je t'écris, il est sur mon lit qui rit, qui joue avec ses petites menottes... je ne respire que pour lui. Il me fait sentir, ce divin enfant, qu'en l'aimant j'aime ce que je dois aimer. Oh ! oui, oui. Mon cher Israël est pour moi *la Trinité tout entière*, parce qu'il est l'amour du Père et du Fils. O Israël, mon divin époux et mon fils, tu es tout pour moi. Que ton nom soit béni... »

Cette bouffée de pædolâtrie est accompagnée de touchantes salutations à *cette grande famille de Pont-d'Ain*, aux humbles amis et amies de Fareins, une autre Claudine, une Poisat, une Giliat et sa petite, assez pénétrantes.

François Bonjour apostille l'invitation : il l'a retardée « parce que la petite maman (l'Epouse est ainsi nommée désormais) avait dit jusques-là que la place où le Bon papa (Dieu) voulait Claude Bonjour était Fareins ou le Pont-d'Ain. Son désir actuel lève toute difficulté si le Bon bon (Dieu) en met une semblable dans notre cœur... »

Tout cela respire une entière sincérité.

Les premiers cultes, ne l'oublions donc pas, ont été rendus à des êtres inférieurs à nous, bienfaisants, ou censés tels. Le paysan vénère de tout son cœur la relique informe, la statue barbare qui, à ce qu'il croit, le guérit de la fièvre et ses poules de la pépie. On enseigne à nos enfants à prier devant des images qui ont la beauté physique et la beauté morale réunies. Il ne serait pas difficile d'amener une mère à adorer un de ces enfants beau, caressant, ayant un rayon divin dans les yeux, et qui sera son enfant. C'est souvent à moitié fait d'avance. Quant au père, ce ne sera pas impossible, si celui-ci est un prêtre, à la condition — que l'homme en lui, de nature tendre, ait aimé tard et aime vraiment — et que le prêtre ait vécu toute sa vie dans le miracle ambiant, continu. Tous les miracles se valent. Celui que des hallucinés proclamaient là est moins monstrueux que bien d'autres rêvés par l'Egypte et la Grèce. Le Thibet le voit recommencer quatre ou cinq fois par siècle, chaque fois que son Dieu-vivant s'incarne à nouveau.

Mais Paris, qui a de l'esprit infiniment, comprend tout sauf cela. Il ne fallut pas moins que le Neuf thermidor

pour sauver la vieille hallucinée octogénaire, Catherine Théot, de la guillotine. Et le moment vient où la congrégation agenouillée autour du Petit-papa, de Maman Claudine et de l'enfant Lili sera inquiétée.

La première indication que j'ai là-dessus est un des cantiques, de cette date à peu près, témoin le modèle sur lequel il est calqué et l'air sur lequel il a été chanté : ce modèle est le *dernier chant des Girondins*. Bonjour nous montre là

Ses disciples, soumis
Malgré les sens et la nature,
Comme des scélérats honnis,
Supportant des maux inouïs
Et, vêtus de cette parure,
Chantant parmi leurs ennemis :
« Mourir avec Elie
Mourir avec Elie
Est le sort le plus beau, le plus digne d'envie ! »

Puis il demande à l'Esprit d'amour de faire qu'après ces rudes combats

Il puisse sortir d'ici-bas,
Du milieu de ces scélérats,
Pour s'en aller, dans la patrie,
Chanter au-delà du trépas :
« Je vis avec Elie, etc.

Un second renseignement (qui n'est à vrai dire qu'une induction), c'est la façon dont Bonjour aîné a été traité en 1793-94. Les faits ici me sont connus d'une manière certaine. Or, on n'imagine pas que son frère ait été plus ménagé que lui (par l'inquiétude assez fondée de Merlino).

Claude, on l'a vu, était revenu à Fareins quand François partit avec ses deux femmes pour Paris (à la fin de 1791). La municipalité janséniste projetait de le faire élire

curé à la place de Comte. Merlino fit échouer cette combinaison ; il maintint de fait le *curé-commis* en sa cure. Je vois celui-ci encore en pied à Fareins en février 1792 (Registres du District de Trévoux. Archives de l'Ain). Et en mai de cette même année la mairie « janséniste n'ayant pas de local pour ses séances et voulant occuper la salle servant à l'exploitation de la Dîme », on la lui chicane au district, « cette salle ayant pu être comprise dans le logement du curé ». (Ibidem.) Merlino avait reconquis son influence au District évidemment.

La municipalité janséniste continuait nonobstant de conduire la commune. Son ennemi, si puissant et si actif qu'il fût, n'y pouvait rien. Il semble que, faute de mieux, il se retourne contre les chefs de la Secte. Il était peu ou point *biblique* : mais homme à découvrir de lui-même que si « on frappe le Pasteur, les brebis se dispersent ».

Claude Bonjour fut forcé de quitter Fareins. Cela sous le coup de quelque poursuite plus ou moins fondée, car je vois ses meubles séquestrés (Ibid). Si je ne me trompe la chose est de septembre 1792, c'est-à-dire de la date où Merlino est élu, par les électeurs de l'Ain réunis à Trévoux, membre de la Convention.

Dès lors Merlino pouvait beaucoup. Quand il sera nommé, 1793 commençant, Commissaire de l'Assemblée souveraine dans l'Ain, il pourra tout et un peu davantage. Mais, c'est une femme d'esprit qui l'a dit : « C'est admirable de voir comme en fait, les Tout-puissants peuvent peu de choses ». D'informations précises je n'en ai pas ici ; je suis toutefois conduit à croire que le Commissaire de la Convention, en 1793 comme l'an d'avant, dut laisser la commune de Fareins se gouverner comme elle l'entendait.

Le *curé-commis*, suffisamment tracassé par elle, finit

par émigrer. C'était à prévoir et c'était prévu. Le District n'avait pourchassé Claude Bonjour qu'en vue de cette éventualité. Il s'était retiré à Pont-d'Ain son pays, on envoya là ordre de l'arrêter. Il put fuir à Lyon, s'y cacher. De guerre lasse on osa le mettre sur la liste des Émigrés où je l'ai trouvé en compagnie de M. de Sarron son ci-devant seigneur et de Comte son ci-devant adversaire.

Parmi les raisons qui empêchèrent Merlino de faire davantage, il faut noter : 1° L'offensive que prit contre lui tout de suite le Directoire girondin de l'Ain ; 2° l'attitude prise au même moment par les Jansénistes de Fareins. Ils se firent aussi montagnards que lui : si j'y vois bien. On me montre un de ces sectaires quittant sa jeune famille, sa petite industrie, pour aller à l'appel de Gauthier des Orcières tirer le canon de Dubois-Crancé contre Lyon rebelle. Un fait pareil, qui ne fut pas unique, bien présenté au quartier-général de la Pape par la commune janséniste de Fareins, devait la couvrir contre des rancunes persévérantes.

Lyon tomba le 9 octobre. Aussitôt qu'on put sortir de la ville condamnée, Claude Bonjour quitta sa *cache* qui était bien un peu la gueule du loup. Il s'achemina vers Paris et fut arrêté à Tournus, soit faute de certificat de civisme, soit grâce à quelque recommandation ennemie, incarcéré (fin d'octobre 1793), et transféré à Mâcon (décembre). Il parvint à se faire élargir après quatre mois de détention (avril 1794) et demanda au district de Trévoux main-levée du séquestre de son pauvre mobilier. On eut la vilenie de le lui refuser sous un prétexte pitoyable. Enfin il rejoignit son frère (15 ventôse an II, 6 mars 1794), puis s'établit à Corbeil. Fidèle aux principes et exemples jansénistes, ce prêtre austère avait jadis, après avoir rési-

gné sa cure, (comme tels Messieurs de Port-Royal), vécu en servant les maçons : il se fit cordonnier pour subsister.

Cependant Albitte nous arrive. Merlino montagnard, nullement hébertiste, passe modéré du fait, s'associe à Gauthier et à Deydier pour faire campagne contre le proconsul, perd toute action à Fareins. Dans l'entreprise commencée contre le Christianisme au commencement de 1794 par le disciple de Fouché et de Chaumette, celui-ci ne trouva nulle part chez nous de plus ardents auxiliaires que les Fareinistes débarrassés de Comte et ayant la bride sur le cou. Si François Bonjour et son entourage avaient pu considérer le massacre des Carmes comme un prélude de la rénovation finale, à plus forte raison ses adeptes ont dû envisager de même la ruine de l'Eglise ennemie et oppressive et y collaborer de bon cœur.

On avait encore, « le 27 janvier 1793, style barbare », voté à Fareins des réparations au Presbytère. Mais le 14 pluviôse an II, une assemblée générale « considérant que ces réparations sont inutiles, puisque les curés sont supprimés » demanda que les devis et prix fait fussent déclarés nuls par le District qui ne put qu'obtempérer. Le culte fut donc bien supprimé.

L'arrêté d'Albitte ordonnant la démolition des clochers fut accueilli et exécuté avec empressement. Il ne donnait pas ici satisfaction aux colères. Le plus ardent démolisseur fut ce Jean Laurent, chaud adepte des deux prophètes, dont la femme avait été la première miraculée de leur façon et que, tout-à-l'heure, Claudine Dauphan invitait à venir les voir à Paris. Il s'y mit de tout son cœur « avec sa pioche ». Ailleurs on a démoli pour faire place à la déesse Raison, encensée en souriant. A Fareins on avait à venger les tombeaux profanés de Port-Royal, les Bonjour

poursuivis, et à payer à Dieu leurs miracles. Après le clocher on jettera bas le sanctuaire.

J'ai par devers moi une autre preuve de l'enthousiasme des Fareinistes pour la Terreur. Je l'ai trouvée en leur beau village en 1831. J'y passai, à cette date, quelques jours chez une dame âgée, d'un catholicisme accommodant. Elle recevait chez elle le curé qui avait rétabli le culte à Fareins, et un riche propriétaire ayant aidé à ce rétablissement de tous ses moyens. Mais elle avait choisi pour fermiers des Jansénistes, faisant grand cas de leur probité et activité. Elle voulut bien, sur mon désir, me conduire chez eux. Deux étaient jeunes ; quoi que je pusse faire, ils ne causèrent point, soit par défiance, soit par timidité. Chez le vieux je découvris tout d'abord, à droite du foyer, à la place où dans les fermes de Bresse on retrouve la niche carrée des Dieux domestiques, trois portraits fort parlants, ceux de Danton, de Robespierre et de Marat. Le goût de la gravure, le nom du graveur disaient déjà qu'ils n'étaient pas là d'hier. Je demandai au maître du logis quand on les avait mis là. Il me répondit très froidement : « L'année où l'on a démoli le clocher ». Je le rencontrai à deux jours de là, tuant des lapins dans un de ces ravins boisés qui descendent du plateau au rivage. Je l'apprivoisai un peu. Il avait connu les Bonjour, reçu le sacrement de Claude. Je lui demandai — s'il croyait à la Conception miraculeuse de *Lili* ; il me répondit par une question qui eût fait souffrir un Catholique — s'il savait bien qui ses trois portraits représentaient ; il me répondit : « Oui. On ne les ôtera pas d'où ils sont de mon vivant... » Si après cela il eût pu me rester quelques doutes sur l'attitude des Fareinistes en 1794, les renseignements que voulurent bien me donner M[me] D........., M. B........, et le curé les auraient levés.

VI.

F. BONJOUR RECTEUR DE L'ŒUVRE DIVINE. — VERTIGE. — L'ÉGLISE DE PARIS. — COMMENT RECRUTÉE. — LIBRES AMOURS. — LE CONSULAT ET SA POLICE. — UN SOUS-PRÉFET QUI FAIT DU ZÈLE. — L'EMPIRE, LA SOURICIÈRE.

Entre les Bonjour persécutés par les Jacobins, et leurs adeptes de Fareins, Jacobins eux-mêmes, il y eut vraisemblablement à cette date quelques divergences et du refroidissement. Ceci toutefois est conjecture. Conjecture aussi par suite l'idée que ce refroidissement put contribuer à décider les deux frères à se fixer à Paris. Contribuer — car cette raison n'y sera pas pour le tout.

Plus haut on a montré les deux prêtres de Pont-d'Ain, passant du vieux Jansénisme au *Secourisme*, puis devenus Quiétistes. On n'a pas cherché encore comment cette seconde transformation a pu se faire, il faut le comprendre. C'est bon en soi — et nécessaire pour nous expliquer une troisième métamorphose.

De la doctrine de Saint-Cyran à celle de Molinos il y a un abîme. C'est le *Secourisme* qui a jeté le pont. Le *Secourisme*, c'est le miracle. Un homme croyant avoir des pouvoirs surnaturels est exposé là à une dangereuse épreuve : et peu de raisons y résistent. Quand on dispose des lois de nature, est-ce qu'on peut être mis en échec par la loi morale ? Les fidèles aideront le prêtre à s'égarer : ils savent que le prêtre fait Dieu tous les jours ; ne peut-il disposer du bien et du mal ? Mais au tribunal de la pénitence il remet nos péchés au prix qu'il fixe ; de là à se remettre les siens propres y a-t-il si loin ?

Que si Dieu confie à un homme de tels privilèges, ce sera nécessairement pour quelque but proportionné, quelque

mission spéciale et suprême. Et chez ceux auxquels il a conféré tous les pouvoirs, il a par le fait autorisé toutes les ambitions.

Le premier plan du curé de Fareins (en 1787) était bien restreint et modeste : il n'allait qu'à convertir à la doctrine reconnue par lui la vraie, la petite paroisse de Dombes où il avait charge d'âmes. Il n'en sera plus de même des projets du Prophète auquel vingt miracles, la révélation d'Ainay, la naissance du Paraclet sous son oit, la révolution totale et terrible prédite dans l'Ecriture coïncidant avec cette nativité, donnent le droit de se considérer comme *le Recteur de l'Œuvre divine*, de cette Rénovation de toutes choses qui vient. Ses projets vont désormais à ramener l'Univers à Dieu et à établir le règne de Dieu sur la terre. Son ambition et son espérance illimitées désormais remplissent ses cantiques. Ecoutez plutôt l'*Alleluia* du Millénaire :

Un Dieu parmi nous régnera.
Comme un ciel la Terre sera,
Dans l'amour on se plongera.
Alleluia !
Et l'Amour tout rétablira...
....
C'est par lui qu'on arrivera
A la Paix, que célébrera
L'Univers....

C'est assez beau : mais à quelle condition ? Le vertige total, irrémédiable, est venu : il dépasse les bornes du possible.

Un chasseur, dans l'Anthologie je crois, part le matin à grand bruit de cors et aboiement de molosses, pour chasser le sanglier. Le soir il rapporte au logis une cigale.

Nos sectaires vont avoir fait moins encore. Ils auront laissé la proie pour l'ombre. La proie, c'était le petit résultat qu'ils tenaient à Fareins, qu'ils eussent pu compléter et consolider. L'ombre, c'est le succès à Paris, ayant sans doute une autre envergure, mais combien fugace, vaporeux et insaisissable ! Ils ne doutèrent pas du succès, croyant en leur Dieu, leur mission et leur infaillibilité.

Peut-être y furent-ils encouragés. Vraisemblablement, pendant son premier séjour à Paris, après sa fuite de Tanlay en 1788, François Bonjour avait été mis en rapport avec les survivants du Jansénisme secouriste. Il retrouva ces Epiménide en 1792, notamment « des religieux et religieuses convulsionnaires ».

Quand on se mêle d'histoire il faut savoir tout comprendre, même les folies.

En voyant la vieille société crouler, les derniers Secouristes eux aussi crurent la Nouvelle-Jérusalem proche. Mais se figure-t-on leur état d'esprit quand, à la fin de 1793, la société nouvelle brisa avec le Christianisme, quand elle mit la Raison qu'ils haïssaient à tant de titres sur l'autel, quand elle porta au Panthéon les *cendres* de ce Voltaire qui avait transpercé et tué de son sarcasme aigu les thaumaturges et les miraculés de Saint-Médard!..

Dans le mortel désespoir où cette déconvenue sans égale les jeta, quelques-uns auront écouté Bonjour, le plus fou d'entre eux, celui qui gardait la *foi* au mépris de l'évidence, l'*espoir* au milieu de la ruine totale, et chantait l'*amour* à côté de l'échafaud.... Bonjour qui leur montrait en sa maison, sur les genoux d'une autre *servante* du Seigneur, un autre Enfant-Dieu, rayonnant d'innocence, entouré de bergers (les pauvres gens de Fareins) lui apportant d'humbles présents. Les rois manquaient, c'était qu'il n'y avait

plus de rois. — L'étoile aussi sur la maison... croyez qu'elle luisait dans leurs cœurs, les réchauffait, et qu'ils y crurent...

Ce n'est pas sur une simple induction que nous l'affirmons. Les lettres de l'ex-janséniste sont ici formelles bien que laconiques. Toutefois, ces adeptes recrutés dans ce que le vieux monde avait de plus sénile n'étaient pour la nouvelle église ni un élément de santé ni un élément de vie.

A l'époque relativement pacifique qui suit le 9 thermidor, on ne voit pas que rien contrarie leur nouvelle ambition. On ne voit pas non plus que rien leur vienne en aide. A cette situation incertaine tout, la persécution comprise, eût été préférable pour eux. Ce qu'il y a de meilleur pour une doctrine nouvelle après l'entier succès, c'est la persécution ; elle provoque l'attention, l'intérêt, rallume les auréoles qui pâlissent et réchauffe les ardeurs qui tombent. Les railleries même servent. Mais l'oubli, c'est une agonie. L'indifférence tue. Le Fareinisme à Paris n'est pas arrivé même à l'indifférence ; il est resté inaperçu, n'a eu qu'une vie occulte. L'espoir de ceux qui l'avaient transplanté en ce sol (où la Ligue a germé cependant) a été déçu aussi entièrement que possible.

Et ce sera avec des fidèles venant de Fareins que le petit groupe de croyants dont les prophètes sont entourés à Paris ou à Corbeil, se recrutera utilement. Des jeunes filles et femmes du village fidèle venaient à Paris plusieurs ensemble, des jeunes gens aussi. « Ils travaillaient pour la maison Bonjour ou apprenaient un état... Il y eut des maisons entières occupées par des adeptes. » Le groupe accru ainsi reste plus que jamais à genoux aux pieds de maman Claudine et de son enfant divin. Celui-ci annoncé

d'abord comme *Précurseur* a été promu *Paraclèt*, c'est-à-dire troisième personne de la Trinité incarnée, par une simplification du dogme qui ne trouve pas de contradicteurs. Cela se fit au même temps que François Bonjour passa *Recteur de l'Œuvre divine*. Le *Recteur* et son frère le cordonnier de Corbeil laissaient décidément à Farlay le soin d'entretenir la ferveur de leurs anciens paroissiens.

Les sectaires de Fareins paraissent être demeurés à cette époque et jusqu'au Consulat les maîtres chez eux sans conteste. Depuis l'éloignement des Bonjour et la fin des persécutions ou, si ce mot est trop gros, des tracasseries, la période des miracles était finie. Il surgissait encore de temps à autre des prophétesses, mais elles allaient se faire confirmer en leur vocation à Paris et n'en revenaient plus. On ne sait pas précisément à quoi elles s'employaient là ; et il vaut mieux ne pas trop chercher à le deviner.

En 1800 la colonie semble assez nombreuse. Elle est plus riche peut-être que l'église-mère. Elle est surtout plus disposée à aller jusqu'au bout de la doctrine du libre amour que ne l'ont été jamais les rudes et sains vignerons ou fermiers des bords de la Saône. L'air ambiant y poussait. Les mœurs des Incroyables et des Merveilleuses non moins. Si j'en crois la personne qui garde la correspondance de Bonjour, Jean Laurent, le démolisseur de l'église de Fareins, aura à Paris sept femmes successivement, dont quatre à la fois. Il a pu ensevelir trois de ses épouses avec sa fille aînée dans un même caveau, au Père-Lachaise. Un autre dignitaire du groupe aurait eu, selon la même autorité, jusqu'à douze femmes.

Aux dernières années du siècle, selon le témoignage (hostile) du sous-préfet de Trévoux, les deux Bonjour

n'auraient pas dédaigné d'apparaître une ou deux fois à Fareins. Dans les lettres de l'ex-janséniste ceci est nié catégoriquement. Le but des voyages dont parle Saussier aurait été d'emmener des filles et de ramasser de l'argent. Ils n'avaient pour ce faire nul besoin de se déplacer eux-mêmes. On quêtait, pour leurs besoins, tous les ans dans le village. Jean Laurent leur portait le produit de cette dîme. Quant aux zélatrices elles accouraient d'elles-mêmes, on l'a dit : en 1800, douze ou quinze déjà entourent la *Sainte famille*.

Tout cela était caché dans un coin perdu de Paris. Cela eût été connu qu'on n'eût fait qu'en rire. Le vieux monde se souvenait du Parc aux Cerfs et ne se scandalisait pas aisément. Le nouveau monde trouvait tout simple que Barras eût un sérail. Les mœurs de Cambacérès ne l'empêchèrent pas d'être Consul. Celles de l'abbé Maury ne l'empêchèrent pas d'être cardinal-archevêque. Il y eut une année six mille divorces dans le département de la Seine.

Et, dans ce pays-là, la monogamie n'a jamais été, depuis Dagobert qui eut trois femmes, Charlemagne qui en eut trois, Henri IV qui en eut deux et cinquante maîtresses connues, autre chose qu'une fiction légale.

Le régime du Consulat augmenta la prospérité de la colonie et fut doublement fatal à la Secte.

Ce maire de Fareins, Michel Bernard, le même que nous avons vu tenter d'expulser Comte en 1791, était resté en fonction pendant les dix dernières années. Au Concordat, il donna sa démission à M. Ozun, premier préfet de l'Ain, « ajoutant qu'il ne peut, en aucune manière, contribuer au rétablissement du Catholicisme ». (Lettres d'Ozun au Grand-Juge. Arch. de Trévoux.) Il vendit ses biens et alla rejoindre les Bonjour. Son exemple

fut imité par d'autres (*Ibidem*). Ceci est grave et montre bien que si Paris se gâtait à certains égards, Fareins s'était conservé.

Mais ce rétablissement de l'église catholique, tout en procurant aux Bonjour des recrues importantes, leur causait un désappointement cruel. Ils avaient toujours vu et fait voir à leurs fidèles, dans les divisions religieuses et politiques dont la France souffrait depuis dix ans, la *Tribulation* prédite dans les Evangiles, comme prélude nécessaire du *Règne*. François avait affirmé imprudemment que la tourmente ne finirait pas avant la majorité de l'Enfant divin venu pour tout réparer, c'est-à-dire avant 1813. Or l'œuvre poursuivie avec activité par Bonaparte, qui semblait la réparation même, arguait de faux la prophétie — maladroite, partant sincère.

Ce n'était pas assez que l'infaillibilité du *Recteur de l'Œuvre divine* fût ainsi mise en défaut visiblement. Sa sécurité, celle de l'*Œuvre* allait être menacée. M. Ozun avait cru devoir écrire à Paris (août 1803) de la démission du maire de Fareins et de ses motifs.

L'ombrageuse police d'alors était informée de l'existence de la Secte à Paris et à Corbeil : elle lui connaissait même des ramifications dans le Rhône et dans l'Eure. Elle chargea le Préfet de l'Ain de surveiller les Fareinistes et de compléter leur dossier. De là un rapport demandé par Ozun à Saussier sous-préfet de Trévoux, contenant un historique de la Secte dicté évidemment par ses pires ennemis, on veut dire ses ennemis de Fareins.

Voici ce que le Citoyen sous-préfet dit de la situation présente : « Les Bonjour ont en Dombes des correspondants zélés. Un messager porte l'argent des fidèles à Paris et rapporte en échange des lettres, des cantiques, des

reliques et guenilles des habits du petit prophète (Elie). De plus les Bonjour ont des embaucheurs et des embaucheuses connus ; ils viennent de perdre une de ces embaucheuses qui faisait maintes courses dans les villages voisins pour soutenir les faibles, animer les forts, gagner de nouveaux sujets...

« Malgré l'activité de ces imbéciles ou de ces fripons, le nombre des adeptes diminue, la foi s'éteint. Les apôtres, le *Retour de l'Œuvre divine* lui-même, n'ont pas fait dans leur dernier voyage de nouveaux prosélytes, ni regagné *quelques rénégats*, mais ils ont emporté de l'argent... »

Quelques rénégats... La propagande catholique a repris l'offensive évidemment.

Saussier croit devoir ajouter son appréciation d'abord : il voit dans la conduite des Bonjour « une abominable jonglerie ». Puis arrive cette prodigieuse insinuation : « Cette secte est-elle dangereuse, citoyen Préfet ?... Parmi les dupes, il peut se rencontrer un Ravaillac... »

Seulement ! Rendons vite au Citoyen sous-préfet cette justice qu'il n'a pas trouvé cet honnête soupçon tout seul.

« Une personne *prudente*, placée pour bien voir (donc à Fareins) et faite pour bien juger », sait et a dit à lui Saussier qu'Elie, quand il aura quatorze ans, doit *détruire la Bête !* » La personne *prudente* a de la théologie...

L'enragé sous-préfet continue : « Qui désigne-t-on ainsi ? — Le Premier consul... Les Fareinistes déclament assez publiquement contre les actes d'un gouvernement réparateur, *refusent de contribuer au rétablissement du culte*.... »

Quelle logique ! Est-elle de Saussier ou de la *personne prudente ?*... On nous la dit « faite pour bien juger ». Ce

sera elle qui tient que des non catholiques refusant le casuel sont déjà *in-petto* des Ravaillac.

Quant à Saussier, il a plus de mesure que le personnage haineux ou intéressé auquel il a cru devoir servir de porte-voix. Il n'a garde de conclure qu'il faut « persécuter » les sectaires. Non. Il lui paraît suffisant « que la police ait l'œil ouvert sur ses chefs ». Et comme la police du citoyen Fouché elle-même, si perçant que soit son regard, ne peut scruter les cœurs, le sous-préfet de Trévoux l'engage à scruter les lettres. « On peut faire des visites domiciliaires chez les principaux. On trouvera leurs correspondances. On pourra savoir ce qu'ils entendent par *détruire la Bête.* »

Pour aider aux recherches de la police, le magistrat nous apprend que « Bonjour cadet est prote dans une imprimerie » ; que Farlay habite avec lui, que Bonjour aîné « fait des souliers à Corbeil où *les autres* l'entourent, ils sont au moins quinze ». Rien d'Elie et de sa mère. « A Fareins, ils sont quatre à cinq riches. Le reste est journalier, domestique », etc.

M. Ozun, à qui le réquisitoire étonnant est adressé, en envoie au Grand-Juge une réduction plus mesurée. Il traduit comme suit le passage meurtrier :

« Elie tuera la Bête. Qu'est-ce que la Bête ! Je l'ignore. Je sais qu'avec des têtes aussi exaltées, la Bête serait *tout ce que voudrait* un adroit fripon... » — A bon entendeur salut !

Régnier, depuis duc de Massa, devait être bon entendeur. Mais peut-être avait-il lu l'Apocalypse. Peut-être se renseigna-t-il à Dupuis, président du Corps-Législatif (1802), puis sénateur, lequel avait, en *l'Origine de tous les cultes*, expliqué ce livre si curieux ; quoi qu'il en soit,

Régnier ne paraît pas s'être préoccupé autrement des appréhensions de Saussier.

Deux ans plus tard survient la trahison qui ruine la secte.

Les Bonjour et leurs adhérents amassaient l'argent qu'ils rapportaient de Fareins et réservaient peut-être à aider, lors de la majorité d'Elie, à la conversion de l'univers. Ils le confièrent à l'un des premiers convertis à l'*Œuvre divine*. On n'a pas oublié Souchon, ce curé du Forez appelé le petit papa Souchon dans la lettre doctrinale de François Bonjour, et chargé en cette *Epître aux Lyonnais* d'expliquer ce qu'elle peut avoir d'obscur à l'entourage de Mlle de Boen. De docteur le petit papa Souchon était devenu financier. Et soit qu'il ait été malheureux ou maladroit dans ses opérations, soit que ce nouveau métier l'ait corrompu comme il corrompit Judas autrefois, Souchon fit banqueroute. Ses coreligionnaires, soupçonnant sa probité, entamèrent contre lui des poursuites. Le malheureux les dénonça, croit-on, à la police impériale comme ayant la nuit des réunions suspectes et professant des doctrines dangereuses...

Il se peut qu'à l'appui de sa dénonciation il ait livré copie du cantique 34 de notre recueil où on lit ce déplorable passage :

Braves soldats de Jésus-Christ,
Elie au combat vous appelle.....
Le sein gonflé d'un noir poison,
La Bête a monté sur son trône ;
Du crime et de la trahison
Le voile sanglant l'environne ;
Devenus prêtres de Baal,
De Jésus les lâches ministres
Presque tous, du monstre infernal
Ont suivi les ordres sinistres.

Marchons, marchons ! dans nos transports
Bravons et le fer et la flamme.
A l'ennemi livrons nos corps.
Elie aura soin de nos âmes.
Nous combattrons, etc., etc.

De curé de campagne aussi guerroyant, on n'en a guère jamais vu. Tout le monde pourtant n'a pas le droit de rire de Bonjour. Il n'est docteur chrétien contrarié en son appétit de domination qui ne pense tout de suite et ne dise que son contradicteur est la Bête ou l'Antechrist, (je n'excepte pas Luther). Ces deux monstres furent inventés pour ennuyer Néron par les gens qu'il accusait d'avoir brûlé Rome et qui lui renvoyaient l'accusation. Depuis ils ont servi dans toutes les guerres de religion. Ils ne sont pas usés. Les Bonjour, ne sachant plus que faire de Bonaparte sacré et couronné, eurent donc l'idée d'en faire *la Bête*. Les popes russes et les curés espagnols, en ont bien fait l'Antechrist un peu plus tard et cela leur a réussi. Cela a été fatal à nos pauvres hallucinés. On n'ameute pas la France contre l'Antechrist, ni contre la Bête ; elle ne sait ce que c'est. Et en 1815? son armée criait : Vive l'Enfer !

Les vers frénétiques précités, les meilleurs du recueil de cantiques, ne pouvaient servir et n'ont servi qu'à donner corps aux accusations des adversaires. Cela bien gratuitement. S. M. l'Empereur et Roi, je persiste à le croire, ne courut jamais, du fait des Fareinistes, le danger d'être assassiné ou détrôné. Mais enfin la police de 1805 ne pouvait entendre de deux façons ce petit vers :

La Bête a monté sur son trône.

Les évêques, courbés devant celui qu'un d'eux (l'évêque de Malines) a appelé « le Dieu Mars », sont bien qualifiés

ici « *prêtres de Baal* », et le « *Marchons, marchons* » de la fin ressemble assez à une provocation à la révolte.

Avertie par Souchon (ou par quelque autre, Souchon a nié jusqu'à sa mort la trahison qu'on lui impute) la Préfecture de police dut rouvrir le dossier où sommeillaient depuis deux ans les renseignements envoyés par la Préfecture de l'Ain. Ses agents n'en étaient pas à ignorer que dans un recoin très pauvre et perdu du faubourg Saint-Marceau, non loin de la sacro-sainte église Saint-Médard, des fanatiques des deux sexes en assez grand nombre (on avait pu en compter une fois cent quatre) se réunissaient à des époques régulières dans une maison de médiocre apparence. Les issues du lieu suspect furent occupées non ostensiblement et, restant ouvertes à ceux qui arrivaient, furent fermées à ceux qui eussent voulu sortir. Puis on fit main basse dans la *souricière*. Les hommes sont conduits à la Force, les femmes à Saint-Lazare (la geôle affectée aux filles perdues). L'enfant de douze ans, dieu de ce Cénacle, est mis dans un collège.

Suit une enquête ou instruction, extra-judiciaire très vraisemblablement. Cette enquête fut-elle suivie elle-même d'un procès en forme et d'une condamnation au bannissement? Je ne le crois pas pour deux raisons :

1° La police de 1805, quand d'augustes colères ne lui imposaient ni gaucheries, ni violences, restait avisée infiniment. Faire un procès c'eût été afficher qu'on avait peur, sur ce trône entouré de tonnerres, d'un petit enfant érigé et stylé en Bon Dieu par un curé de campagne en rupture de vœux, une femme hystérique, et quelques ouvriers plus qu'à moitié fous. — C'eût été prêter à rire *Urbi et orbi*, à la ville moqueuse et à l'Europe ennemie...

2° Un procès n'eût pu aboutir à cette condamnation, au

bannissement qui va être infligé aux délinquants, car cette peine rayée de nos codes en 1791 n'y fut réintégrée qu'en 1811.

Ce qu'il faut croire, c'est que la police d'alors, de sa pleine puissance et certaine science, et après avoir constaté les faits, expulsa tout simplement du territoire français les Bonjour, leurs proches et leur Dieu, convaincus sinon d'avoir ourdi un complot contre la sûreté de l'Etat, du moins d'avoir formé une Société et réunion non autorisées.

JARRIN.

(*A suivre.*)

ALPHONSE BAUDIN.

Le département de l'Ain a le droit d'être fier du contingent qu'il a fourni à la pléiade de citoyens qui, depuis moins d'un siècle, ont payé de la liberté ou de la vie leur passion pour la liberté de la nation, pour la patrie, pour la science émancipatrice.

Pour ne citer que les plus illustres, c'est le girondin Carra de Pont-de-Veyle et le montagnard Goujon de Bourg, morts l'un et l'autre au milieu des grandes convulsions civiles qui ont ensanglanté le berceau de la Révolution française ; c'est le général Joubert, l'ancien secrétaire du club des Jacobins de Pont-de-Vaux, tombé sur les champs de bataille de l'Italie à la tête des armées de la République ; c'est Bichat, le grand chercheur des secrets de la nature, succombant prématurément sur un champ de bataille « qui compte aussi bien des victimes ».

C'est Edgar Quinet, l'apôtre de la démocratie et de la pensée libre, le grand proscrit qui a tout sacrifié pour la défense de sa foi, sa liberté, sa fortune, les honneurs, les situations les plus enviées : l'éminent génie dont ses admirateurs et ses concitoyens ont voulu conserver la mémoire dans un bronze glorieux.

C'est Alphonse Baudin, qui poussa jusqu'au sacrifice de la vie la fidélité à son devoir et à son amour pour la

République, et dont le souvenir est écrit en caractères ineffaçables dans le cœur de ses contemporains.

Alphonse Baudin, né à Nantua le 20 avril 1811, se destinait à la médecine. En 1830 il avait commencé ses études médicales à Lyon, lorsque la nouvelle de la Révolution de juillet vint faire tressaillir les sentiments de liberté et de justice dont le cœur du jeune étudiant était rempli.

Aussitôt qu'arriva la nouvelle de la grande bataille de Paris, son premier mouvement fut de prendre le fusil et de se joindre à ceux des citoyens lyonnais qu'il savait disposés comme lui à jeter bas le trône des Bourbons. Mais, bien résolu à faire son devoir jusqu'au bout et à risquer sa vie dans la bataille s'il en était besoin, il voulut avant de descendre dans la rue, adresser un dernier adieu à un parent, confident habituel de ses projets et de ses espérances, et il lui écrivit la lettre suivante :

« Dans les circonstances où le pays se trouve, quand la patrie est menacée, lorsque des hommes scélérats ont remis en question notre avenir et nos libertés, je ne puis te parler que des mesures prises par les citoyens prudents et courageux pour assurer notre repos et repousser les efforts de l'arbitraire. Lyon est sous les armes, la garde nationale est rétablie. Trois mille hommes se sont réunis par un mouvement d'enthousiasme, et veillent nuit et jour à la tranquillité publique. Quatre-vingts étudiants de l'école de Lyon se sont portés, sous les ordres d'un de leurs condisciples, ancien sergent-major de la garde royale, au camp des citoyens lyonnais. Ils ont demandé des armes. Ils en auront demain, et sauront, s'il le faut, mourir en payant à la patrie le tribut de leur sang. »

Ainsi la première pensée de ce patriote de dix-neuf ans était une pensée d'abnégation et de sacrifice, exprimée en

langage d'une simplicité antique et inspirée par le sentiment d'un admirable stoïcisme. Toute sa vie il resta fidèle à cette inspiration héroïque ; à mainte reprise il eut l'occasion de l'exhaler à nouveau, jusqu'au jour, jour de malheur et de crime, où elle vint à se réaliser sur la barricade du faubourg Saint-Antoine.

Au mois d'octobre 1830, Baudin se fit admettre en qualité d'élève chirurgien, à l'hôpital militaire du Val-de-Grâce, à Paris. Imbu des idées libérales et républicaines qu'il avait puisées dans la famille de son père, médecin comme lui, il fit marcher de front les études professionnelles et celle des questions politiques et sociales. Il se mêla activement au mouvement d'idées qui passionnait l'esprit de la jeunesse des écoles, et il devint un adepte fervent de la doctrine saint-simonienne.

En 1832, la première épidémie de choléra éclate à Paris, décimant la population de la capitale et semant la terreur dans ses rangs. Il y avait là d'immenses services à rendre, Baudin n'hésite pas un instant ; il ne compte ni le danger ni la peine, et se met tout entier au service des malades les plus nécessiteux, sans que jamais son zèle infatigable et son admirable sang-froid se ralentissent un instant.

Lauréat du Val-de-Grâce et encouragé par les témoignages de satisfaction que lui avait valus son admirable conduite pendant l'épidémie, il espérait être maintenu à Paris en qualité de chirurgien dans un hôpital ; mais ses chefs ne lui pardonnaient pas ses entraînements républicains, et il fut envoyé, en septembre 1832, à l'hôpital militaire de Toulon. Ses opinions politiques l'exilaient de la capitale !

Peu de temps après, il passa en Algérie en qualité de

chirurgien d'un régiment de zouaves ; il s'y lia avec le capitaine Cavaignac, qui devait devenir, en 1848, le général Cavaignac, Président de la République.

Au bout de quelques années, il quitta la médecine militaire et revint à Paris ; en 1837, il passa ses examens du doctorat et établit son cabinet de consultations, rue des Martyrs, n° 1.

Il eut bientôt rétabli ses relations avec ses anciens amis politiques ; il se lia avec les représentants les plus éminents du parti républicain et notamment avec Lamennais, dont la tournure d'esprit apostolique produisait sur le sien une grande influence et lui inspirait une profonde sympathie.

Il exerçait sa profession avec une étonnante activité et avec un désintéressement dont j'ai eu plus d'une fois l'occasion d'être témoin. En dehors des consultations gratuites auxquelles il consacrait une bonne partie de ses heures de cabinet, il visitait dans leur domicile un grand nombre de malades pauvres habitant les quartiers les plus éloignés. Là, il était connu de tous et il jouissait d'une grande popularité, autant pour ses allures affables et familières que pour sa science, pour son dévouement et pour sa générosité aussi efficace que discrète.

Nous empruntons à un de ses biographes la page suivante consacrée à cette partie de la vie de notre héros, et qui confirme pleinement ce que nous en avons rapporté nous-même *de visu* :

« Dès lors, dit le narrateur, commença pour Baudin une double existence qui justifie, à tous les titres, cette appellation d'honnête homme que l'histoire devait accoler à ce nom qu'un dévouement sublime a immortalisé. Baudin n'avait aucune fortune personnelle comme patrimoine ;

mais le peu qu'il gagnait, il voulait en faire profiter les pauvres et les souffreteux ; la science qu'il avait acquise, il résolut de la consacrer aux malheureux, en qui il voyait des frères. Baudin, et c'est ici son plus beau titre de gloire, Baudin devint par excellence le médecin des pauvres. Baudin était avant tout simple et bon. Dès le matin, après avoir reçu dans son domicile les quelques clients aisés qui l'aidaient à vivre, il s'en allait dans les faubourgs. Là, en raison de ses relations politiques avec les ouvriers, il s'enquérait avec sollicitude des souffrances qui demandaient un soulagement. Et le docteur en médecine ne reculait devant aucune démarche, et comme nous disait un de ses anciens obligés : « En voilà un qui ne comptait pas avec ses jambes ! » Ni avec sa bourse, devons-nous ajouter. Il montait dans les mansardes, découvrait ces réduits où la misère gît et se cache, et après qu'il avait passé, la nature aidant, la souffrance avait diminué, l'humanité aidant, la misère était moindre... »

Le peintre Picchio, qui vécut longtemps dans l'intimité de Baudin, faisait admirablement ressortir tout ce que le cœur de son ami renfermait de générosité instinctive et spontanée, lorsqu'il rappelait le fait suivant dans son discours prononcé sur la tombe de Baudin, le 2 décembre 1872, à l'occasion de l'inauguration du monument funèbre élevé à sa mémoire par ses admirateurs et par ses amis :

« Dans ta vie remplie par le travail, disait le citoyen Picchio, tu as toujours affirmé les principes démocratiques. Docteur, tes malades étaient tes enfants, les pauvres et les riches avaient les mêmes droits à tes égards, et souvent le pauvre à son chevet trouvait en toi un médecin qui payait de ses propres deniers les médicaments qu'il avait ordonnés.

« Nous t'avons vu : c'était par une nuit d'hiver. Tu passais dans la rue Taitbout, accompagné d'un ami. Tout-à-coup des cris déchirants frappent ton oreille... Tu t'informes près du concierge : « C'est, dit-il, une malheureuse qui depuis trois jours trouble la maison... Elle n'accouche jamais. » Malgré lui, tu montes suivi de ton ami, et, guidé par les gémissements, tu arrives à la porte d'un grenier. Tu entres : un spectacle lamentable s'offre à tes regards. Une pauvre femme couchée sur un grabat, seule, sans feu, est en proie aux douleurs de l'enfantement. La délivrer, ce fut pour toi l'affaire d'un instant. Mais, ô cruel embarras, la malheureuse manque de tout, pas même un lambeau de linge !... Alors, te tournant vers ton compagnon : Allons, dis-tu, à bas les habits ? faisons des langes avec nos chemises !... Et les chemises déchirées servirent au nouveau-né. Puis tu laisses vingt francs à la mère pour les premiers besoins, tu reviens chaque jour jusqu'à la guérison, et, jusqu'à ta mort, ta bourse a subvenu aux besoins de l'enfant !

« C'est ainsi, Baudin, que tu entendais le partage des biens !... Tu as fait de ton nom le synonyme de charité, de courage et de dévouement. Puisse ta mâle conduite raviver la fibre républicaine et créer à notre cause des émules de tes vertus !... »

Durant cette période de sa vie, Baudin faisait le soir des cours publics de phrénologie et de physiognomonie, où il exposait les systèmes de Gall et de Lavater : il a aussi publié à diverses reprises le résultat des observations recueillies au cours de sa carrière médicale.

Ses travaux professionnels ne lui faisaient pas négliger ses convictions politiques : son ardente activité lui permettait de satisfaire à tous les devoirs que sa conscience lui

imposait. Il appartenait à plusieurs sociétés républicaines et s'était fait affilier à la Franc-Maçonnerie. Grâce à sa grande facilité d'élocution et à la fermeté de ses principes, il ne tarda pas de devenir un des orateurs les plus écoutés des réunions maçonniques.

*
* *

Ce fut avec une joie profonde qu'il accueillit la proclamation de la République en février 1848. A partir de ce jour, il défendit les principes républicains dans les clubs parisiens avec une autorité et un éclat qui lui valaient toujours les applaudissements des assistants.

Mis en arrestation après les événements du 15 mai 1848, il fut presque aussitôt rendu à la liberté.

Lors des élections de l'Assemblée législative, en mai 1849, un comité électoral composé des délégués de tous les cantons du département de l'Ain se réunit à Pont-d'Ain pour former une liste de candidats républicains démocrates. La candidature de Baudin fut acclamée sans opposition et à l'unanimité. Elu par 46,739 voix, il alla siéger sur les bancs de la Montagne.

A l'époque où s'ouvrirent les délibérations de l'Assemblée, le choléra sévissait de nouveau sur Paris. Baudin se multipliait pour porter dans les quartiers pauvres les secours de son savoir et de son expérience. Toutes ses matinées et la plus grande partie de ses nuits se passaient auprès des malades. Cependant son mandat politique n'eut pas à en souffrir.

Dès la deuxième séance, le mardi 29 mai, nous le voyons intervenir dans les débats à propos d'une question de règlement et obtenir gain de cause.

Pendant toute la durée de son mandat, il prit une part active aux délibérations du groupe auquel il appartenait et aux débats de l'Assemblée.

L'ardeur de ses convictions lui faisait supporter avec une impatience pleine de vivacité les outrages dirigés contre la République par les députés royalistes. Esprit alerte, prompt à la riposte, plus prompt encore à l'attaque, il avait pris position parmi ces tirailleurs des discussions parlementaires dont les interruptions rapides et tranchantes suffisent souvent à renverser l'échafaudage de sophismes le plus laborieusement édifié.

Placé au sommet de la Montagne, sa voix tombait stridente et railleuse au milieu des discussions ; il avait le talent particulier d'agacer, d'irriter le président Dupin, et celui-ci ne se faisait pas faute de lui infliger les pénalités les plus rigoureuses du règlement.

Lors de l'expédition de Rome, au mois de juin 1849, il avait signé avec Ledru-Rollin et ses collègues la demande de mise en accusation de Louis Bonaparte et de ses ministres, ainsi que le Manifeste de la Montagne et l'appel au peuple qui le suivit. Cependant il ne fut pas compris dans les poursuites dirigées contre ceux d'entre eux qui avaient pris part au mouvement du 13 juin.

Quelques jours après, il interpella le ministre de l'Intérieur au sujet des perquisitions faites dans le local affecté aux réunions de l'Extrême-gauche.

Le 8 janvier 1850, lors de la discussion de la loi sur l'enseignement primaire, il prononça un remarquable discours contre l'article qui conférait aux préfets la nomination et la révocation des instituteurs communaux, et en même temps il demanda l'instruction primaire gratuite et obligatoire.

A trois reprises différentes, le 29 octobre 1849, le 3 avril et le 6 juillet 1850, il prit la parole pour réclamer, avec Edgar Quinet et d'autres de leurs collègues des départements voisins, la levée de l'état de siège imposé à la sixième division militaire, dans laquelle le département de l'Ain était compris. A cette occasion il dénonça avec une grande force les abus de pouvoir commis à la faveur de ce régime exceptionnel.

Dans la séance du 16 mai 1851, le ministre de l'Intérieur avait déposé un projet de loi qui conférait au préfet du Rhône les attributions de préfet de police dans les communes de l'agglomération lyonnaise, et il demanda à la Chambre la déclaration d'urgence. Baudin combattit la demande d'urgence. Au cours de son discours, il repoussa vivement les accusations et les calomnies dirigées contre les populations de l'Ain. Lors de la discussion sur la levée de l'état de siège, son langage énergique et sincère le fit rappeler deux fois à l'ordre, et finalement lui fit retirer la parole par une délibération de l'Assemblée.

*
* *

Le 24 mai 1851, le projet de loi organique de la garde nationale vint en délibération. Baudin prit plusieurs fois la parole ; dans la séance du 27 mai, notamment, il soutint un amendement d'après lequel tous les citoyens de vingt et un ans qui ne se trouvent pas dans les cas d'indignité ou d'incapacité rigoureusement définis par la loi devraient être inscrits au contrôle du service ordinaire de la garde nationale.

Il prononça un discours éloquent, vibrant d'une conviction ardente ; il repoussa avec indignation une imputation

calomnieuse dirigée contre ses amis et contre lui-même, et qui consistait à les accuser de préparer la guerre civile : « nous, disait-il, les promoteurs et les défenseurs à jamais convaincus du suffrage universel, ce magnifique moyen et le seul légitime, pour un peuple libre, de promulguer ses volontés souveraines ».

« C'est précisément, ajoutait-il, parce que nous voulons prévenir la guerre civile, la plus impie, la plus exécrable de toutes les guerres, que nous voulons confier des armes à tous les partis, à tous les citoyens, à la nation tout entière. Le seul moyen de faire que la paix soit à jamais assurée par la neutralisation des partis, c'est d'empêcher l'un d'eux de s'arroger le monopole du droit et du devoir communs à tous; c'est de prévenir les prépondérances qui mènent à l'usurpation par l'abus de la force. »

Et il terminait ainsi : « Quant à nous, nos prédilections ne sauraient être douteuses : quoi qu'il arrive, notre place est dans les rangs de ceux que vous appelez *la vile multitude*... Nous agirons, nous vivrons, nous mourrons, s'il le faut, avec et pour la vile multitude. »

L'on est saisi d'une douloureuse admiration en entendant ces paroles, les dernières qu'il ait prononcées à la tribune, lorsqu'on se rappelle la manière héroïque dont il remplit la promesse qu'elles contiennent.

L'amendement fut rejeté par 423 voix contre 193. S'il en eût été autrement, si ce langage prophétique eût été écouté, le coup d'état serait certainement devenu impossible et Baudin n'aurait pas trouvé l'occasion de tenir glorieusement sa parole, en mourant comme il l'a fait pour la défense du droit et de la République.

*
* *

Ces paroles attristées et vaillantes, accueillies par les applaudissements de toute la gauche, n'étaient pas une simple formule d'éloquence, elles étaient l'expression d'une préoccupation qui obsédait l'esprit de Baudin, et qu'il a eu, depuis, l'occasion de reproduire en mainte circonstance.

L'Assemblée législative, après une discussion ardente et passionnée, avait cru devoir se proroger du 10 août au 4 novembre 1851. Baudin vint passer au milieu de ses électeurs le temps des vacances qui lui avaient été ainsi imposées.

Vers la fin du mois d'octobre, en rentrant à Paris, il vint me saluer en passant à Bourg. En attendant l'heure du départ, nous fîmes une longue promenade sur la route de Péronnas. La conversation roula longtemps sur les progrès que l'idée républicaine mieux comprise faisait de jour en jour dans l'esprit des populations et sur la confiance que nous avions dans le résultat des élections de la nouvelle Assemblée législative de 1852.

Tant que nos pensées restèrent attachées à la situation de la République en face de la nation, son espoir fut égal au mien ; et cependant, au moment de nous séparer, il m'adressa un adieu tellement ému que je dus me récrier : « Non, pas au revoir, reprit-il, c'est bien adieu que je vous dis. Tandis que l'Assemblée est en proie à des divisions qui la déconsidèrent dans le pays, il y a un homme qui la guette, un homme qui ne se contente pas de regarder impassible ces luttes intestines, mais qui les attise, qui les excite, et qui, à un moment peu éloigné, en

profitera pour chasser la représentation nationale et pour empêcher les prochaines élections.

« Tout est préparé pour l'attaque dans les salons de l'Elysée, rien n'est prêt pour la résistance, et le jour où l'attentat éclatera, c'en sera fait de la République. Mais ce jour-là aussi c'en sera fait de moi. Si la République succombe, je mourrai avec elle. »

Je n'ai pas besoin de dire quelle émotion profonde ces paroles, que je n'ai pu oublier, produisirent en moi. J'ai su depuis qu'il les avait répétées à diverses personnes : il les redisait le lendemain au docteur Ordinaire, à son passage à Mâcon ; il les répétait peu de jours après à Dijon dans une réunion d'amis.

L'on sait à quel point il y a été fidèle.

*
* *

Un mois après environ, dans la nuit du 2 décembre 1851, une troupe de bandits perdus de dettes et assoifés de jouissances étaient embusqués derrière les rideaux baissés du palais de l'Elysée.

Le chef avait mis la main sur l'or de la Banque de France et il le partageait entre les complices du guet-apens, pour soutenir argent comptant les courages en défaillance.

Les agents de la police, oublieux de leur devoir et de la sécurité des citoyens, s'introduisaient nuitamment dans le domicile des représentants de la nation et les traînaient en prison comme des malfaiteurs.

Le lendemain, en s'éveillant, Paris apprenait que Louis Bonaparte avait trahi ses serments, violé la loi qu'il avait charge de défendre, fermé les portes du Parlement et

confisqué le mandat conféré à ses membres par le suffrage des électeurs.

Au milieu de la stupeur générale, des députés échappés aux poursuites des limiers de la police se réunissaient à la mairie du X[e] arrondissement ; au nom de la constitution, ils proclamaient la déchéance du Président de la République et mettaient hors la loi ce violateur de toutes les lois, ce malfaiteur et ce parjure.

La Cour de cassation lançait contre lui un décret de mise en accusation et donnait ordre à tous les agents de la force publique de l'appréhender au corps.

En même temps un groupe de représentants républicains, convaincus avec raison que la résistance à main armée était seule capable d'arrêter une attaque à main armée, se donnaient rendez-vous dans le quartier populaire par excellence ; l'on devait se rencontrer dans une salle de la rue Sainte-Marguerite, au coin du faubourg Saint-Antoine.

Le matin du 3 décembre, Baudin se trouvait fidèle au rendez-vous, en compagnie de Brillier, de Schœlcher, d'Esquiros, de Madier de Montjau, de Maigne, de de Flotte, de Malardier, de Clément Dulac et de quelques autres. Victor Hugo venait les rejoindre quelques instants plus tard.

Des groupes d'ouvriers circulaient dans le faubourg, inquiets et incertains du parti à prendre.

Les représentants, ceints de leur écharpe et sans arme, sortent de la salle Roysin et se mettent à parcourir le faubourg. Ils s'efforcent de faire passer dans le cœur des ouvriers une étincelle de leur colère patriotique ; mais la plupart d'entre eux résistent à leur appel, persuadés que la cause qu'ils étaient invités à défendre était

moins celle de la République que celle de l'Assemblée réactionnaire.

L'un de ces citoyens s'adressant à Baudin, lui dit d'un ton goguenard : « Vous croyez donc que nous allons nous faire tuer pour vous conserver vos vingt-cinq francs ! » — « Attendez un peu, répliqua le député de l'Ain avec un sourire amer, vous allez voir comment on meurt pour vingt-cinq francs ! »

*
* *

En ce moment, un rudiment de barricade s'élevait en travers du faubourg.

La troupe quittant la place de la Bastille, s'avançait, le fusil chargé et la baïonnette en avant.

Les représentants du peuple marchèrent résolument sans armes à sa rencontre. Baudin resta seul, debout sur la barricade, enveloppé de son écharpe, adjurant les soldats.

La troupe avançait toujours, écartant les députés sans les frapper. Ceux-ci, mêlés courageusement à ses rangs, s'efforçaient vainement de la rappeler au respect de la loi.

Un coup de feu parti du côté de la barricade atteint en pleine poitrine un jeune soldat à côté de Schœlcher. La troupe riposte par une décharge générale. Baudin reçoit une balle en plein front et tombe raide mort...

Ainsi finit cet honnête citoyen, ce mandataire fidèle des électeurs du département de l'Ain, ce martyr de la foi républicaine, ce héros simple et sublime tombé en accomplissant sans emphase le devoir qu'il avait accepté.

*
* *

Son corps fut transporté non loin de là, à l'Hôpital Sainte-Marguerite, par les soins de Schœlcher et de quelques ouvriers. Son frère Camille, médecin à Nantua, et Dutech, médecin à Chalamont, qui étudiaient alors la médecine à Paris, vinrent le chercher quelques heures plus tard et le remmenèrent à son domicile de la rue de Clichy.

Ses obsèques eurent lieu silencieusement au cimetière Montmartre, sous la surveillance de la police.

Une pierre fut posée sur sa tombe, ignorée de la foule pendant de nombreuses années.

Seuls, le frère de Baudin et quelques-uns de ses amis de Bourg prirent longtemps soin d'entretenir et de garnir de fleurs ce modeste monument.

Parmi ces derniers je dois citer notre ami Jolivet, conseiller municipal de Bourg, et Mme Loiseau, mère, dont la piété pour la mémoire du martyr ne faiblit pas jusqu'à son dernier moment. C'est à ses soins que je dois le bouquet de violettes cueillies sur la tombe de Baudin, et que je conserve précieusement depuis cette époque sur la cheminée de mon cabinet de travail.

*
* *

Cependant, l'opinion publique violemment comprimée par dix-sept ans d'empire, avait fini par se réveiller de sa longue torpeur. M. Ténot avait publié son livre : *Paris en décembre* 1851, dans lequel la mort glorieuse de Baudin était racontée en un langage calme et élevé.

Le 2 novembre 1868, une foule nombreuse de patriotes, après avoir rendu à la tombe de Godefroi Cavaignac les honneurs accoutumés, se réunirent autour de la tombe de Baudin. Plusieurs discours furent prononcés.

Dès le lendemain, une souscription était ouverte pour élever un monument à la mémoire du vaillant défenseur de la République et de la loi. Malgré les interdictions du gouvernement, elle fut bientôt couverte de nombreuses signatures.

Le 13 novembre, les rédacteurs des journaux promoteurs de la souscription comparaissaient devant les juges de la police correctionnelle.

Le procès eut un immense retentissement : ce ne furent pas les journalistes, ce fut l'empire qui fut le véritable accusé dans cette affaire, l'empire qui s'y entendit flétrir et déshonorer dans son origine. C'est dans ce procès que Gambetta fit montre pour la première fois de son éloquence véhémente et forte. Sa plaidoirie, brûlante comme un fer rouge, souleva un enthousiasme triomphal et fut saluée par des applaudissements frénétiques, qui allèrent se répercutant de la salle dans l'escalier et de l'escalier dans la cour du Palais de Justice.

En appel, Jules Favre termina sa plaidoirie par ces paroles d'une vérité profonde : « De ce procès ressortira un enseignement considérable... C'est que la figure de celui pour la mémoire duquel la souscription a été ouverte est restée pure et à l'abri de toute espèce d'agression.

« La leçon qui se dégage au-dessus de ce débat et qui restera dans la conscience publique, c'est que la première des vertus, c'est le courage civique, c'est le sacrifice de soi-même, c'est l'immolation de l'individu à la loi et au devoir. »

*
* *

Moins de deux ans après, l'empire couronnait l'édifice de son œuvre en livrant, une fois de plus, la France à l'invasion étrangère.

L'argent de la souscription avait été recueilli par un comité, qui put alors faire exécuter le monument funéraire de l'ancien représentant du peuple de l'Ain. Ce monument dû à la collaboration de MM. Aimé Millet, sculpteur, et Léon Dupré, architecte, fut inauguré le 2 décembre 1872.

Un large socle, formé de deux marches de granit gris, supporte une sorte de lit funéraire sur lequel est couchée la statue en bronze de Baudin.

M. Millet l'a représenté au moment où il vient d'expirer; la main gauche froisse convulsivement la rosette de représentant du peuple suspendue au revers de son habit. L'habit et la chemise déboutonnés, en désordre, laissent voir la poitrine nue. Le bras droit, déjà raidi, retombe le long du corps, le doigt s'étend instinctivement sur la table de la loi labourée par les balles. La partie inférieure du corps se dessine sous les plis d'un grand manteau. La tête renversée en arrière est tournée vers le ciel. C'est le morceau le plus remarquable de cette belle composition. Les yeux, aux trois quarts fermés, ont le vague regard de la mort; la bouche entr'ouverte semble sourire à l'immortalité. Le front est troué d'une balle.

Au milieu de la face principale du monument on lit ces mots : « LA LOI », écrits sur la tablette dont nous avons parlé. A gauche de la tablette est gravée cette

inscription : A ALPHONSE BAUDIN, REPRÉSENTANT DU PEUPLE, MORT EN DÉFENDANT LE DROIT ET LA LOI, LE 3 DÉCEMBRE 1851, SES CONCITOYENS.

*
* *

Le monument de Millet n'est pas le seul hommage qui ait été rendu à la mémoire de Baudin.

Son nom a été donné à une rue du 10e arrondissement de Paris.

Son portrait a figuré dans plusieurs expositions.

Le peintre Picchio a fait un grand tableau représentant la mort de Baudin. Cette toile remarquable a figuré à l'exposition des Beaux-Arts, en 1870. Le peintre Ernest Picchio a reproduit avec un rare talent cette scène historique où Baudin montant sur la barricade, sa dernière tribune, prononce ses dernières paroles : « Vous allez voir comment on meurt pour vingt-cinq francs ! »

En avant, ses collègues de la représentation nationale, sans armes, la tête découverte, la poitrine ceinte de l'écharpe tricolore, marchent vaillamment à la rencontre des soldats. Ceux-ci avancent en hâte, le fusil chargé, tournant le dos à la colonne de la Bastille, du sommet de laquelle le génie de la liberté semble s'élancer en agitant sa chaîne rompue.

Ce beau tableau, reproduit par la photographie, a été tiré à un très grand nombre d'exemplaires.

Enfin, le conseil municipal de Paris a fait poser sur la maison du faubourg Saint-Antoine, qui fait l'angle de la rue Sainte-Marguerite, une plaque commémorative rappelant que là le député de l'Ain est tombé sous les balles de soldats égarés.

La ville républicaine de Paris, on le voit, a su rendre au vaillant soldat de la République les honneurs auxquels son souvenir avait droit. Peut-être son pays d'origine n'aurait pas dû se laisser devancer dans la voie de la reconnaissance envers un de ses enfants dont il a justement le droit d'être fier.

Déjà, il est vrai, la ville de Bourg a donné à une de ses avenues les plus fréquentées le nom de l'héroïque représentant de l'Ain.

Nantua, sa ville natale, a ouvert une souscription pour élever un monument à la mémoire de son glorieux enfant. Mais le comité qui s'est donné la tâche de mener à bien cette œuvre patriotique semble user d'une discrétion peut-être excessive dans les appels qu'il adresse au bon vouloir des admirateurs du héros nantuatien.

Il ne doit pas hésiter plus longtemps à marcher activement à la poursuite de son but. Il peut être assuré de rencontrer un concours efficace parmi tous ceux qu'émeuvent les actes de dévouement et de sacrifice; et il sera ainsi bientôt en mesure de dresser un monument devant lequel nos enfants, et nous-mêmes, nous pourrons aller élever nos cœurs en portant nos regards sur l'image immortelle d'un fier républicain qui sut mourir en donnant le plus grand exemple de vertu patriotique.

Dr E. TIERSOT,

Député de l'Ain.

ENTRÉE A BOURG DU DUC LOUIS EN 1451.

Charlotte de Savoie, qui naquit en 1445, était fille puînée du duc Louis et d'Anne de Chypre. Elle avait à peine six ans (1450), quand le Dauphin de France, Louis, fils de Charles VII, cherchant à se fortifier contre son propre père avec lequel il avait maille à partir, demanda au duc la main de sa fille. Louis consulta son père sur cette union et il se vit désapprouvé. Il essaya d'attendrir le faible roi en lui montrant les avantages de cette alliance : 260,000 écus d'or de dot et des troupes pour aider à conquérir le Milanais. Charles VII resta inébranlable et son fils Louis passa outre. Ce fut le 14 février 1451 que fut signé le contrat en la ville de Genève. Le duc donnait à sa fille 200,000 écus d'or de 70 au marc ainsi partagés : 15,000 en signant le contrat, 15,000 en conduisant la princesse, 20,000 après les noces, et 15,000 payables en après par an jusqu'à parfait acquittement de la somme : les Etats de Savoie furent en plus cotisés à 20,000 florins. A douze ans la Dauphine renoncerait par acte solennel à la succession du duché de Savoie. Le mariage eut lieu à Chambéry en mars 1451 et le héraut de Charles VII, qui vint lors de la cérémonie y mettre opposition, au nom du roi de France, fut poliment éconduit .La cérémonie achevée l'époux partit et la petite mariée resta chez le duc, son

père, jusqu'à l'âge nubile. Le mariage ne fut consommé qu'en 1457, quand la princesse fut dans sa 17e année. Charlotte, selon l'expression vulgaire, fut malheureuse en ménage ; ce qui s'explique étant donné un homme tel que Louis XI, bizarre, fantasque, soupçonneux, et qui passa sa vie à essayer de grands projets et à réaliser, pour la France, de grandes choses. Commines nous dit que Charlotte « n'estoit point de celles ou le roi devoit prendre grand plaisir, mais au demeurant fort bonne dame ». Elle aida néanmoins le roi selon ses forces et sans trop vouloir remarquer les errements de sa majesté : sa dot surtout fut particulièrement considérée. Elle sut supporter avec patience les dédains et les mauvais traitements de son mari, lequel était fort volage en dépit du vœu solennel de fidélité conjugale qu'il avait fait après la mort du duc de Berry, son troisième enfant. Louis XI n'aimait pas sa femme, quoique, dit Commines, « il la crût sage et vertueuse et l'exemptât de la mauvaise opinion qu'il avait de toutes les femmes, mais il la tint tousiours bien petitement accompagnée et mal accoustrée comme une simple damoiselle, la plupart du temps en quelque château où il alloit la veoir quelquefois et la laissoit là avec petite cour à faire ses prières et lui s'alloit promener et donner du bon temps ». Cette espèce de captivité douce dura 20 ans. Seul le désir d'avoir un fils de France ramenait de temps à autre Louis XI, lequel, tant que sa femme était grosse, lui montrait beaucoup de respect mais pas d'affection : si elle donnait naissance à un prince le roi signalait sa joie par d'éclatants témoignages : les princesses naissaient dans le silence et le mécontentement. — Commines, Seyssel et Jean de Troye ont parlé de Charlotte. Ils disent qu'elle avait la figure longue et un peu mâle, le nez rond et long du

bout, le menton avancé, la bouche petite et les yeux de moyenne grandeur. Dans sa jeunesse, selon ces auteurs, son visage était beau, ses yeux gais, son teint trop brun et sa taille trop courte. Sur la fin de sa vie Louis XI l'écarta totalement de lui et même ordonna en mourant, pour lui ôter toute direction sur le roi Charles VIII, de l'enfermer à Loches. La dame de Beaujeu, sa fille, exécuta à souhait la volonté du défunt ; seulement trois mois après le décès de Louis XI, sa femme Charlotte descendit à son tour dans la tombe (1483), à l'âge de 38 ans : elle avait fait trois princes et trois princesses.

Immédiatement après son mariage, Louis XI alla en Dauphiné, chez lui, où il avait affaire. La cour de Savoie l'y suivit, y fit un rapide séjour et vint l'attendre à Bourg. Nous allons narrer ici, en nous servant exclusivement des registres municipaux du temps, ce que coûtait d'ennui et d'argent, à nos pauvres ancêtres, un séjour princier.

Le jeudi 13 mai 1451, fut tenu Conseil en la maison de ville pour traiter des affaires qui intéressent la commune. Au dit Conseil furent présents : Philibert Piochet, André Bellier, syndics ;

Nicolas Carronier, Guillaume de Sanciac, Monet Pellet, Pierre Verroset, Guillaume Chanel, Claude Guillet, Pierre Rondat, Jean Machard, Etienne Duet, André Bota, Jean Dugad, conseillers. Jean de Sanciac, absent, est excusé.

Les syndics exposent qu'il est venu à leur connaissance que notre seigneur le Duc, notre dame la Duchesse et le seigneur Dauphin doivent venir prochainement à Bourg. Ils demandent au Conseil la manière de recevoir ces visiteurs, les honneurs que l'on rendra.

Faudra-t-il leur faire des cadeaux où s'abstenir ? Faudra t-il faire un cadeau au bâtard d'Armagnac, au maréchal de Savoie, au bailli de Bresse à l'occasion de cette entrée ?

Le Conseil répond, au premier point, que réception sera faite avec les plus grands honneurs. Quant au mode de réception il faut, à ce

sujet, convoquer les vingt-quatre, les docteurs, le châtelain et en délibérer avec eux.

Sur le reste des demandes des syndics rien ne fut délibéré quoiqu'on parlât beaucoup.

Tout est remis à l'Assemblée générale qui aura lieu demain.

Du vendredi 14 *mai.* — Assemblée générale. On y compte les deux syndics, onze conseillers des douze, dix-huit conseillers des vingt-quatre, les docteurs Fr. d'Aurillac, Jean Ducrozet, Geoffred Guiot, plus le vice-châtelain de Bourg Fr. Bergier.

Il est entendu qu'on recevra les nobles visiteurs avec les plus grands honneurs et, comme cette réception peut être de grande importance pour la ville si elle se montre magnifique, il est arrêté qu'on enverra au Duc un messager spécial qui lui demandera par le menu la manière dont il veut être reçu, lui et sa suite, afin de contenter tout le monde et de ne blesser personne. Le messager demandera à S. A. des réponses claires et précises sur les honneurs qu'il exigera pour lui, pour la duchesse, pour le dauphin, pour les seigneurs de la suite, pour les cadeaux à faire, etc. Perrinet Hachard, secrétaire de la ville, est chargé de cette ambassade. On fera des cadeaux au Maréchal et au Bailli, mais ont n'est point fixé sur ce que seront ces cadeaux.

Du vendredi 21 *mai.* — Nouvelle assemblée générale comme ci-dessus, mais plus nombreuse : de simples bourgeois y assistent en nombre.

Perrinet Hachard qui est de retour de son ambassade auprès du duc expose à l'assemblée le résultat de ses démarches.

Il s'est transporté à Rossillion en Dauphiné, où il a trouvé le duc et la duchesse de Savoie en compagnie du Dauphin. Le duc a eu cette démarche de la ville pour très agréable et a chargé le chancelier de dresser le cérémonial de l'entrée selon ses désir et volonté. Hachard remit audit chancelier un questionnaire avec prière d'y bien vouloir faire réponse. Ce questionnaire était ainsi conçu :

1° Le Dauphin doit-il venir à Bourg avec le duc et la duchesse? quand et comment doit-il arriver ? 2° Quels honneurs rend-on ordinairement aux entrées du duc et de la duchesse ? quels honneurs ont-ils en Dauphiné ? 3° Quels honneurs veulent-ils recevoir à Bourg ? quels honneurs veulent-ils qu'on rende au Dauphin? La ville, quoique disposée à tout faire, tient cependant à avoir, sur ces

points, une règle de conduite qui ne sera jamais autre que les volontés de Monseigneur le Duc.

Le Duc fit répondre que tout d'abord il irait à Vienne, puis de là il descendrait à Montluel où il resterait cinq ou six jours, pour enfin gagner Bourg.

Hachard dit que dans toutes les villes du Dauphiné, lors de l'entrée, les prêtres vont au-devant du cortège en chapes et portant des reliques. Il a vu l'entrée à Romans qui fut superbe. Les bourgeois allèrent au-devant assez loin : il y avait de nombreux enfants revêtus de robes de panne blanche ou bleue, portant des panonceaux armoriés et criant : « Vive Savoye ! » Les syndics offrirent les clefs de leur ville. Il y avait un dais pour le duc. On joua des farces à personnages. Les rues étaient tendues de tapisseries et de feuillage. On ne fit nuls dons en Dauphiné au duc et à sa suite. Le duc paya partout les dépenses de sa maison et de son cortège.

Voilà ce qui se passait en Dauphiné. Quant au programme de l'entrée à Bourg, voici ce qu'exige Monseigneur.

Le jour de l'entrée, iront au-devant, les bourgeois, les docteurs et tous autres honorables habitants de la ville. Ils seront montés, habillés et armés aussi bien que possible et iront en avant tant que le temps le permettra.

Les syndics offriront les clefs des portes au Dauphin et lui diront en même temps : « Très excellent et très puissant prince, soyez le bienvenu, c'est avec une très grande joie que nous recevons votre très excellente domination et que nous lui offrons les clefs des portes puisque nous sommes hommes du très excellent et très redoutable Seigneur Monseigneur le duc de Savoie. »

Tous les petits enfants vêtus de blanc ou de vestes de diverses couleurs aussi belles qu'on pourra les faire auront tous des bonnets ou des chapeaux de fleurs. Chacun de ces enfants portera à la main un oriflamme sur lequel seront d'un côté les armes du Dauphin et de l'autre celles de la Dauphine.

Ces enfants seront conduits deux à deux. A l'approche du cortège ils crieront de toutes leurs forces : « Vive mon sieur le Dalphin ! ». Derrière ces enfants marcheront en procession, tous les ecclésiastiques et religieux de la ville, c'est-à-dire les prêtres de l'Eglise de la Bienheureuse Marie, les frères Prêcheurs, les frères Mineurs et la commanderie de S. Antoine. Tout ce clergé, revêtu de chapes

et d'ornements les plus beaux et les plus brillants que faire se pourra, portera toutes les reliques qu'il a en sa possession; toutes les croix parées et ornées seront hautement arborées.

A l'endroit où cette partie ecclésiastique du cortège devra stationner il sera dressé un oratoire et un reposoir pour y déposer lesdites reliques. C'est là que le Dauphin pourra faire ses dévotions s'il le juge convenable. Cet oratoire sera couvert et entouré de panne aussi honnête que possible. Quand le clergé y aura déposé les reliques, il devra chanter le verset : « *gaudeamus omnes in domino* ».

Cependant toutes les cloches de la ville sonneront perpétuellement et à toute volée.

Sur la porte de ville par laquelle entrera le cortège se tiendra un personnage chargé de souhaiter aimablement la bienvenue aux seigneurs.

Les jeunes gens qui jouent un rôle dans la « *Destruction de Jérusalem* » seront requis d'avoir à représenter cette pièce revêtus de leurs costumes. Ils feront en sorte de se trouver dans les rues que traversera le cortège pour réjouir la vue des princes au passage et ils installeront leur théâtre en face de la demeure du Dauphin pour qu'il puisse jouir à l'aise du spectacle.

Cette représentation n'empêchera pas de dresser des tréteaux aux principaux carrefours où certains personnages feront « *signa placabilia ad ridendum* » des mômeries et plaisanteries pour rire et donner de la joie aux princes et au peuple.

Toutes les rues que traversera le cortège, depuis la porte de la ville jusqu'à la résidence des princes, seront couvertes de long en large de pannes, de toiles, de draps, de tapisseries tendues sur des cordes; les bancs, les coffres et autres tables de commerce sises dans les rues, devant les maisons, seront recouverts de belles étoffes ou de couvertures de lit. Les possesseurs de belles tapisseries sont requis de les prêter pour en orner à l'extérieur et à l'intérieur la maison où logera le Dauphin.

Les rues principales seront encore ornées d'herbes, de feuillages, de guirlandes, de fleurs. Il y aura de proche en proche des arbres ornés de rubans nommés arbres de mai.

Toutes les rues de la ville, les plus reculées comme les plus fréquentées, toutes les places et toutes les maisons seront nettoyées,

lavées et balayées. On fera disparaître partout les tas de pierres, de bois, de fumier.

Toutes les femmes et les filles un peu notables seront tenues de s'affubler de leurs plus beaux costumes et des ornements qu'on ne porte qu'aux fêtes solennelles.

On devra faire bon visage et bonne chère *(bonus vultus et bona cara)* à toute la suite du Dauphin, l'héberger honnêtement et gracieusement.

On se procurera pour abriter le Dauphin, après qu'il aura visité les reliques en dehors de la ville, un dais du plus beau velours d'or qu'on pourra trouver. Aux quatre coins de ce dais on piquera des bannières aux armes dudit seigneur et de la dauphine, sa femme.

Pour tout ce qui pourrait se faire encore, les bourgeois sont invités à opérer avec honneur et magnificence. Il faut rendre au Dauphin les plus grands hommages qui soient au monde comme si, à sa place, on recevait un Pape ou l'Empereur.

Les compagnons de Bourg qui savent jouer « la morisque » se tiendront, en costume, à la disposition du Dauphin pour peu qu'il en manifeste le désir.

Dans le cas ou ledit Dauphin ne passerait point par Bourg et où la seule duchesse sa belle-mère y viendrait, on lui rendra tous les honneurs ci-dessus proposés. Seulement on ne lui offrira pas les clefs de la ville et elle n'aura pas droit au dais.

Perrinet Hachard termine ce long programme en affirmant que ce sont là les volontés du Duc pour l'entrée de l'illustre cortège. La réunion entière accepte toutes ces cérémonies avec grande joie et assure le châtelain que l'impossible sera fait pour offrir aux illustres visiteurs une entrée à jamais mémorable. Elle décide qu'un don gracieux sera fait à la duchesse mère, et que, pour certaines considérations, on fera un notable don au maréchal de Savoie et au Bailli de Bresse. — Les syndics feront des propositions pour ces divers cadeaux. Toute la communauté des bourgeois est convoquée pour demain samedi afin d'être tôt instruite des projets du conseil et pour que personne ne puisse arguer d'ignorance.

Dans le cas où les acteurs de « la destruction de Jérusalem » auraient besoin d'argent pour installer convenablement leur œuvre, la ville se déclare disposée à les aider largement, soit pour leurs costumes, soit pour les décors et la construction du théâtre.

Pour éviter que les différentes armoiries des princes soient mal composées et mal peintes par des artistes ignorants, la ville propose de faire exécuter tout ce travail par un seul artiste intelligent sur un modèle indéniable : on le paierait à frais communs.

Perrinet Hachard sera largement indemnisé de sa mission en Dauphiné. On avertit messire Geoffred Gondinet, vicaire du curé de Bourg, de ce que le conseil a décidé touchant la partie religieuse de la fête. A lui d'organiser la procession, le défilé des reliques, le reposoir desdites reliques, l'oratoire où le Dauphin pourra les honorer. Même signification aux Cordeliers, aux Dominicains, au Précepteur de S. Antoine touchant leur présence à la procession, leurs reliques, leurs costumes en chapes, etc.

Dans la soirée, les acteurs de « la destruction de Jérusalem » se réunirent à Notre-Dame. Là, l'infatigable Perrinet Hachard leur raconta les délibérations prises en conseil le matin, sollicita tout leur zèle et toute leur intelligence en leur offrant l'intervention pécuniaire de la ville.

Samedi 22 *mai*. — Réunion à 6 heures du matin, au son de la cloche et de la trompette, dans la grande salle de l'hôpital : 223 bourgeois sont présents et nommés. Un grand nombre arrive en retard : leurs noms ne sont pas portés pour cette cause au registre. Les bourgeois approuvent par acclamation la conduite tenue jusque-là ; ils veulent en tout complaire à leur seigneur Duc, et en tout faire sa volonté et le servir en l'honneur de Dieu.

On lèvera, par une collecte dans les quartiers, une somme de 400 florins pour l'offrir en cadeau à la duchesse, au maréchal et au bailli. — Nomination, par les bourgeois, des gens chargés de lever cette collecte par quartier.

Lundi 24 *mai*. — Les collecteurs se réunissent à l'hôpital pour taxer chaque famille au prorata de ses ressources. Fr. Bergier, vice-châtelain et les syndics président. Mais on ne peut rien faire vu l'absence de deux collecteurs Joffred du Renon et Claude Couet. Bergier convoque à nouveau la commission pour le lendemain ; il propose une amende de 25 sols applicable aux collecteurs qui y feraient défaut.

Jeudi 26 *mai*. — Réunion du Conseil des douze et des collecteurs.

Les compagnons qui doivent jouer « la destruction de Jérusalem » ne pourront accomplir cette partie du programme si la ville ne les aide

Il faut qu'on leur fasse faire des tréteaux et une galère.... On accorde cette demande, quitte à augmenter le montant de la collecte dans les quartiers, de 20 florins à peu près.

Puis, réflexion faite, il est décidé qu'on lèvera 500 florins au lieu de 400.

Les collecteurs des 500 florins auront chacun 2 florins de salaire.

Le consyndic Philibert Piochet ira tôt à Montluel trouver le Duc pour savoir de lui s'il est bien d'avis d'offrir au dauphin les clefs de la ville et comment il entend que cela se fasse.

Vendredi 17 *mai.* — Il est décidé en Conseil qu'on donnera au maréchal de Savoie et au bailli de Bresse à chacun 30 écus d'or neufs pris sur le fond de la collecte. On donnera à la Duchesse cent écus d'or et une coupe d'argent doré.

Les compagnons qui doivent jouer Jérusalem demandent au Conseil, des planches, des poutres, des tapisseries, des tentures, des peintures, des peintres, des menuisiers ou 100 florins pour agir eux-mêmes. Monseigneur aime particulièrement les spectacles, le Conseil obtempère. Un membre demande qu'on fasse peindre à neuf les écussons ducaux, qu'on nettoye et qu'on fourbisse les armes de la garde bourgeoise.

Il faudra préparer aussi une vivre, vouivre ou serpent, avec une belle fille bien ornée : on mettra le tout en vue en lieu convenable avec explosion de feu grégeois. *Item* : faudra trouver quelques personnages pour faire bonnes farces et grimaces par signes plaisants. *Item* : fixer aux compagnons qui joueront la morisque, combien de temps ils devront se livrer à cet exercice. *Item :* fixer les charrières et places où se feront ces divertissements.

Le Conseil voulant éviter des retards et des difficultés qui pourraient arriver si tout le monde donne son avis, ordonne, blâme ou conseille, nomme deux bourgeois instruits, capables, expérimentés pour mener à bien le programme des jeux, assavoir : Et. Duette et André Botta. Ils s'occuperont des échafaudages des théâtres, des décorations d'iceux, des instruments et meubles qu'ils réclament. Ils payeront tous les frais et la note en sera vérifiée plus tard Ils auront la haute main dans cette partie du programme et obéissance leur est due. Ils ne sont responsables que vis-à-vis du Conseil. Ils pourront disposer pour les théâtres des bois que la ville possède et qui sont en la tour neuve, etc.

Dimanche 29 *mai.* — Au Conseil de ce jour les syndics exposent que Mgr le Duc mande au châtelain de Bourg qu'un fouage de trois florins « *in solucionem matrimonii* » est frappé pour payer la dot que Charlotte de Savoie doit apporter au Dauphin. Il faut 3 florins par feu, payables moitié à la S. Martin d'hiver et moitié à la fête de S. André. Ordre de réunir les bourgeois, pour faire l'assiette de l'impôt sans retard et préparer le premier versement, en forçant et compellant « *cogendo et compellendo* » les refusants.

Les syndics requièrent, sur cette demande, l'avis du Conseil. Le Conseil répond que, attendu les charges de la ville, attendu les frais de l'entrée princière qui va avoir lieu, attendu les cadeaux que l'on fera, à cette occasion, aux principaux seigneurs de la dite entrée, il serait difficile, voire même impossible, de pouvoir lever ledit subside de noces alors que déjà on lève des collectes pour les frais de l'entrée et des honoraires à payer aux grands personnages d'icelle. On enverra donc de la part de la ville auprès du duc à Montluel pour le supplier d'éloigner le terme de sa réquisition jusque par delà le terme de la S. Martin. Maistres Philibert Piochet, syndic, et Monet Pellet, iront demain voir son Altesse à ce sujet.

Mercredi 2 *juin.* — Conseil tenu en la maison de ville pour ouïr la relation de l'ambassade revenant de Montluel. Sont présents les deux syndics et neuf conseillers des douze. Le reste des conseillers, quoique en ville et régulièrement convoqué, a refusé de venir, « *sunt in villâ et requisiti in regulâ venire negaverunt* ».

Piochet et Pellet ont soumis au duc deux points principaux : 1° sur l'offrande des clefs de la ville de Bourg au Dauphin en signe d'honneur s'il vient ; 2° sur l'éloignement du terme d'échéance pour la dot à payer audit Dauphin.

Au premier point le Duc veut que, par honneur, on présente au Dauphin les clefs de Bourg, car en Dauphiné ledit Dauphin a fait présenter au Duc les clefs des villes dauphinoises. Sur le second point ils ont obtenu que la première moitié du fouage de trois florins serait payée à la fête de Sainte-Marie-Magdeleine.

Monet Pellet ajoute que le duc demanda si la ville ne se cotisait pas pour faire un don soit à lui duc, soit à la duchesse (en partageant), de 400 florins ? A cette demande, les ambassadeurs « *ambassiatores* » répondirent que cela était vrai, que la ville de Bourg avait décidé un don gracieux pour lequel déjà la dite ville

s'était taxée et imposée. Ils firent sur ce valoir le bon désir de la ville et la lourdeur de la charge s'il fallait payer en même temps la dot de Charlotte de Savoie ; ils demandèrent si ce bon vouloir évident ne réclamait pas un espacement du versement des fouages ?... La réponse du Duc fut peu claire.

A ce moment du rapport de nos ambassadeurs, les conseillers présents et auditeurs ne surent contenir leurs cris et leur colère devant toutes ces demandes d'argent. Il y eut tumulte en dépit des syndics : des bourgeois flânant en dehors de la chambre du Conseil augmentèrent le bruit quoique « *nihil de facto sentientes* ».

Quoique ou parce que, des querelles s'engagèrent sur la multiplicité des collectes et des fouages. Les uns pour faire alléger leur cotes se disaient trop haut taxés et se plaignaient de la partialité des taxateurs, les autres demandaient la révision des taxes, d'autres injurièrent les syndics, « *alii vero injuriaverunt sindicos* » et menacèrent les taxateurs, disant que toutes ces collectes montaient au moins à 600 florins. Des violents répondirent qu'elles iraient à 1,000 florins. Les taxateurs, pour lors furieux, se démirent de leurs fonctions avec d'autant plus de rapidité que les bourgeois criaient qu'ils ne donneraient rien en aucun cas.

Les syndics, au désespoir, font faire silence et demandent aux bourgeois révoltés ce qu'ils veulent faire ?

Nouveaux cris, nouvelles insultes. « *Propter diversitatem opinionum* » rien n'est conclu ni délibéré. A demain, assemblée générale pour aviser.

4 *juin jeudi*. (Fête de l'Ascension.) — Ce jour-là, après vespres, le châtelain ducal présent, on revient au sujet qui causa la veille tant de tempêtes, à savoir le nouveau fouage frappé par le duc.

Les deux syndics sont présents. Sur les douze conseillers cinq refusent de siéger quoique « *convocati in regulâ* ».

L'assemblée générale de la commune ne compte que trente-deux bourgeois. Y a-t-il abstention voulue ? ou n'a-t-on laissé pénétrer qu'un petit nombre pour obvier au tumulte ?

Lecture est donnée, en premier lieu, d'une lettre du duc par laquelle il ordonne à la ville d'approprier les maisons et de recevoir dignement noble Thomas Jordain, fourrier de la cour ducale, qui va les inspecter et y choisir et fixer les logements de la suite de S. A. et de la duchesse Anne.

Les syndics demandent au Conseil quelles mesures il faut prendre contre les mécontents et les criards qui s'élèvent contre la perception des collectes. La somme de 500 florins qu'il faudra bien finir par lever paraît-elle au conseil trop forte, suffisante ou trop faible ? Quel est l'avis du Conseil sur le don à faire à la duchesse ? on a déjà parlé beaucoup à ce sujet, il faudrait conclure. Quel cadeau fera-t-on, définitivement au maréchal de Savoie ? Quand, comment, par quoi, pour combien ferait-on réparer les panonceaux aux armes ducales, la galère nécessaire pour la grande pièce de théâtre ?... les peintures, costumes et ornements exigés par les « hystoires » ?...

Le Conseil, après avoir mûrement, longuement advisé, conclut ainsi : On lèvera sans retard, et par tous moyens, les collectes, fouages et impôts dus, fixés et nécessaires. On donnera à la duchesse 200 florins d'Allemagne, et on ne lui achètera pas une coupe ainsi que jadis on y avait pensé : les 200 florins suffisent. On donnera au maréchal de Savoie et au bailli de Bresse, à chacun d'eux 40 florins. Les syndics auront à s'occuper immédiatement des armoiries, panonceaux, ornements, peintures nécessaires aux fêtes de l'entrée et de la galère du théâtre : cette dépense sera prise sur la collecte. — Maistre Guillaume le peintre prend à tâche ces travaux. Il fera 400 ou 500 petits drapeaux aux armes de Savoie pour un demi-gros la pièce.

Mercredi 9 juin. — Les syndics exposent à huit conseillers que la majorité des bourgeois refuse de payer sa quote-part dans la collecte imposée. Le temps passe, l'entrée est proche, la caisse est vide et tout cela tourne à grande honte. Où va-t-on pouvoir trouver l'argent pour les dons à la duchesse, au maréchal et au bailli ?... Au nom de l'honneur de la ville que faire ?... « *Propter honorem villæ quid sit fiendum* ?...

Le conseil décide que demain, 10 juin, les syndics escortés des douze conseillers, des taxateurs et péréquateurs des collectes, de bourgeois de bonne volonté, commenceront de grand matin à aller de porte en porte, « *vadant de mane ostiatim* » et à exiger de chacun le payement immédiat de sa cote, ou pour le moins, tout ce qu'on pourra tirer et exiger de chaque imposé. Si quelqu'un se plaint de la rigueur des taxes qu'on ne prenne que ce qu'il pourra vraiment donner ; on le poursuivra pour le reste un peu plus tard suivant la forme des franchises. Ceux qui refuseront totalement de payer méritent d'être traités de façon spéciale.

Les syndics sont autorisés à prendre quoi que ce soit chez ces récalcitrants qui soit de la valeur de la cote à eux imposée ; si ces entêtés sont marchands qu'on leur saisisse de la marchandise, s'ils sont toiliers qu'on leur prenne de la toile. On fera une vente des objets saisis dont les syndics tiendront compte. Les syndics pourront encore accepter pour bonne valeur les cédules et cautions valables : on avisera dans la suite à liquider toutes ces créances.

Vendredi 11 juin. — Notre seigneur le duc et la duchesse de Savoie, le prince et la princesse de Piedmont, le comte de Genevois font leur entrée solennelle à Bourg, « *cum maximo gaudio* ».

Le même jour le Conseil est rassemblé dans une chambre de l'hôpital et quelques conseillers rapportent que le Maréchal de Savoie est loin d'être satisfait des 40 florins qu'on lui a donnés. Il sait parfaitement que ses prédécesseurs touchaient bien davantage aux entrées ducales. Ils avaient jusqu'à cent florins ou plus, soit en argent soit en vaisselle. On n'a rien donné au chancelier de Savoie. Il faut lui faire un don gracieux pour qu'il protège la ville en ses affaires.

Le Conseil décide qu'il ne donnera rien de plus au Maréchal sans consulter la communauté des bourgeois à ce sujet. Il arrête qu'un don gracieux de dix ducats sera fait à Jacob de la Tour, chancelier de Savoie, lequel gracieux sera passé au compte des syndics sans que les auditeurs des comptes y puissent plus tard trouver rien à dire.

Samedi 12 juin. — Dans la boutique des frères Pierre et Jacquin Rondat, marchands drapiers, se réunissent les syndics, huit conseillers et cinq bourgeois notables. Il s'agit de fixer le montant du cadeau que l'on fera en surplus au Maréchal de Savoie.

Les délibérants, mus par certaines considérations et certains bons respects, décident qu'on donnera 100 florins au maréchal y compris les 40 qu'il détient déjà. Il s'agit de se procurer immédiatement 60 florins. Le Conseil se rend chez François Bergier pour négocier cet emprunt avec lui : Bergier n'a pas 60 florins. On va chez Guillaume Poncet qui avance la somme, prend un droit de change et fait établir un titre valable de cette créance.

Le soir, les deux syndics ayant pour témoins Geoffred Guiot, docteur en lois, Nicolas Carronier et Guillaume de Sanciac, se rendirent au logement de la duchesse Anne de Chypre et, en sa

chambre, lui comptèrent 200 florins d'Allemagne, lesquels ils lui portèrent en une bourse de soie qui leur coûta, en plus, un écu d'or. La duchesse eut ce don pour agréable : « *donum hoc habuit valide gratum* ». Elle offrit ses services pour le bien de la ville « *tam in generali quam in particulari* ». Le duc Louis, auquel on ne donna pas un florin, remercia beaucoup les syndics du cadeau fait à sa femme, laquelle ainsi qu'on sait était vraiment duc de Savoie; l'infortuné Louis ne remplit jamais qu'un rôle difficile à raconter, même en latin.

Le 13 juin on célébra dûment la solennité de la Pentecôte. Le lundi, le mardi, le mercredi qui suivirent furent jours de liesse. Durant ces trois jours, les compagnons de la ville jouèrent sur leur théâtre sis en la place des Lices devant le château « la destruction de Jérusalem ». Le duc, la duchesse et leurs enfants étaient présents à ce spectacle.

Samedi 19 *juin.* — Réunion générale de la commune à l'hôpital à huit heures du matin : le héraut convoque les bourgeois par cris et la cloche municipale sonne. Le châtelain du Duc a autorisé cette réunion plénière. Il s'agit d'y nommer douze taxateurs pour taxer par tête la moitié du fouage réclamé par le duc « *pro solvendo matrimonium dominæ Carolotæ uxoris domini Dalphini* » etc. Il s'agit « de faire l'esgale » par chaque tête faisant feu, de trois florins dus pour ce fouage, le riche aidant le pauvre. On se souvient que le duc avait mis deux termes pour le payement de ces trois florins : on ne va taxer actuellement que le premier terme, soit 18 gros.

107 bourgeois sont venus et assistent à la réunion : tous votent pour l'élection des douze taxateurs, deux par quartiers. Le scrutin parle ainsi : En Bourgmayet : Taxateurs : Pierre Veroset et Jehan du Molyns ; En Bourg vieil (Ténières) : Humbert du Crozet et Jacquemin Rondat ; En Crève-cœur : Guillaume Fabri et Antoine de Rougemont (de Rubeomonte) ; En la Halle : Jean Mazuir et Jean Ravier ; En Bourgneuf, Jean Dugad et Bartholomée Pied ; En la Verchère : Jean Servigniat et Pierre Pollet.

Les taxateurs commenceront leur besogne lundi 21 et iront au bout sans la discontinuer. Les syndics ont plein pouvoir pour poursuivre, contraindre et exécuter les récalcitrants.

Mercredi 23 *juin.* — Jean Buczand, au nom des docteurs en droit de la ville, fait savoir au conseil que cette honorable corporation ne

saurait être comprise dans le payement de l'impôt dû pour la dot de la princesse Charlotte. On écrira ce refus au duc en le priant de donner à ce sujet lettres compulsoires bonnes et suffisantes.

Les syndics de Treffort dans la fixation de l'assiette du fouage dû par ledit Treffort pour la dot de Charlotte ont mis les noms des bourgeois de Bourg qui ont maisons et vignes audit territoire. Les syndics de Bourg sont chargés de mettre ordre à cette prétention qui a été déjà jugée maintes fois en faveur de Bourg, soit vis-à-vis de Treffort comme de Jasseron ou de Ceyzériat.

On avait acheté à un orfèvre de Genève une coupe d'or pour donner à la duchesse de Savoie. Comme, plus tard, on a décidé de ne point l'offrir, les syndics ont dit à l'orfèvre genevois de la reprendre. Or, celui-ci ne la reprendra que si on lui tient compte de ses déboursés et de ses voyages, ainsi que de l'intérêt que représente la valeur de la coupe, somme avancée par lui. Ces prétentions sont déclarées justes. Les syndics régleront avec lui ce qu'il demande et le porteront au compte de la ville où cet article sera passé sans observation.

Nous avons l'honneur de posséder nos princes en nos murs depuis une quinzaine de jours. A la séance du 23, il est question de l'arrivée de Mgr le Dauphin de France qui viendra sous peu rejoindre son beau-père à Bourg. A ce sujet le duc fait dire au conseil que pour recevoir le Dauphin, il faudra substituer une autre pièce à la Destruction de Jérusalem. Cette invitation gêne fort le Conseil qui se plaint de l'argent enfoui en planches, tréteaux et oripeaux. Cependant Et. Duette et André Botta, commissaires du théâtre, aviseront à faire le mieux possible en dépensant le moins possible.

Sur la fin du conseil, les syndics reçoivent un message du duc. Monseigneur veut qu'on fasse un feu de la St-Jean aux Lices devant le château où il réside, car nous sommes au 24 juin. — Pour lui plaire on achètera immédiatement « *duas berrotas fagotorum quidquid constat* ».

Monseigneur veut encore que les Lices soient parées et tendues de toiles et de tapisseries. Après bien des discussions et des propositions il faut obéir.

Il y a des cas de peste en ville. Le duc veut qu'on expulse les gens au premier soupçon et qu'on enterre les morts dans les champs te non au cimetière.

20 *juillet.* — Les syndics demandent au fourrier du duc s'il connaît la date de la venue du Dauphin. Faudra-t-il présenter les clefs des portes à ce prince ? Faudra-t il le haranguer ? que devra-t-on lui dire ? Qui lui présentera les clefs ? Par quelle porte fera-t-il son entrée ? où logera-t-il ? Pourrait-on connaître la volonté du duc sur ces questions ? Noble Jordain, le fourrier, saura sous peu tout cela et le fera tenir au conseil.

A ce propos il est décidé qu'on donnera 4 écus au maître d'hôtel du duc et deux écus au fourrier Jordain, afin d'avoir de fidèles amis dans l'entourage de son Altesse qui avertiront les syndics de ce qui se passe.

21 *juillet.* — Le duc Louis fait demander au conseil « *duo crapodineria* » prises parmi les pièces d'artillerie de la ville : il veut les placer dans la banlieue à son bon plaisir. Le conseil accordera au duc tout ce qui lui plaira : on le priera cependant d'user sagement de ces pièces, de ne pas les faire éclater, et de bien vouloir les rendre : on lui exposera ce que l'entretien de l'artillerie coûte à la ville, etc.

Ces pièces, dans l'esprit du duc, devaient servir contre les routiers, « *contra routieras* ». François Bergier, au nom du maréchal de Savoie, les emmena ; on y joignit deux couleuvrines et deux ribaudequins. Ces pièces ne sortirent de l'arsenal de la ville qu'après un acte notarié obligatoire les concernant fait par le secrétaire du conseil Perrinet Hachard.

Nota. — Le Registre municipal, malheureusement mutilé, finit là brusquement. — La suite de cette histoire nous est inconnue.

BROSSARD.

BOURG ET BELLEY PENDANT LA RÉVOLUTION.

JOUBERT

V.

LES PARTIS A PARIS EN 1799. — JOUBERT AU MANÈGE. — IL CONDUIT LA JOURNÉE DU 30 PRAIRIAL. — ON VEUT LE PORTER AU POUVOIR. — IL PRÉFÈRE COMMANDER LA PRINCIPALE ARMÉE. — DANS QUELLE VUE ; OPINION DE SIEYÈS. — DE BONAPARTE. — LA NOTE DU 5 MESSIDOR.

Joubert séjourne quelque temps à Pont-de-Vaux, puis il arrive à Paris où il passera cinq mois.

Il trouve la grande ville livrée passionnément à son occupation favorite qui est de détruire le gouvernement qu'elle a. Ce gouvernement étant le plus souvent mauvais ou médiocre, il ne faut pas s'étonner trop de cette manie des gens de Lutèce qui voient leurs maîtres de près.

Ce gouvernement en 1799 n'était pas médiocre, mais mauvais. La majorité du Directoire était formée de La Réveillère, Merlin et Treilhard, montagnards modérés. Bien que d'un républicanisme incontesté, ils préparaient par des mesures comme l'exclusion de trente-quatre députés valablement élus (le 22 floréal), la ruine de l'institution républicaine. Bien qu'honnêtes, ils avaient laissé le gaspillage le plus effronté gagner partout, le déficit arriver au chiffre de 60 millions. Bien qu'hommes d'ordre, ils avaient laissé le désordre se perpétuer ou se refaire dans

l'ouest et le midi. Le tout parce qu'ils étaient aussi incapables qu'honnêtes.

Ils étaient dépopularisés absolument : 1° parce qu'ils gouvernaient ; 2° parce qu'ils gouvernaient mal ; 3° parce que les Russes allaient entrer à Turin (le 8 prairial, 27 mai 99) ; trois crimes dont l'un eût suffi à ce résultat. L'opinion appelait leur chute, attendant quelque mesure, légale ou autre, qui nous donnât du moins, devant la coalition refaite et l'invasion menaçante, un gouvernement non divisé avec lui-même.

Car il y avait, dans le pouvoir exécutif, une minorité composée de deux provençaux, l'ex-comte de Barras, politique sceptique et pratique, et l'ex-abbé Sieyès, théoricien éminent et chimérique assez. Cette minorité se préparait sourdement à devenir majorité. Elle comptait sur l'opinion ; sur les deux Conseils, irrités du déficit avoué, et d'avoir, pour le combler, à doubler certains impôts ; sur l'armée si besoin était (l'armée était livrée par l'incapable La Réveillère à l'incapable Schérer, battue contre son habitude et profondément mécontente) ; sur les généraux Jourdan, Augereau, Championnet, Bernadotte furieux contre un gouvernement qui leur ôtait l'administration et les finances de leurs corps pour les confier à des employés civils. En fructidor, Hoche et Bonaparte avaient donné la victoire au parti qu'ils avaient épousé ; leurs émules comptaient bien en faire autant.

Vis-à-vis des Fructidoriens usés par un règne de vingt-un mois et divisés, les Constitutionnels formaient un groupe expectant plutôt qu'un parti hostile. Ils tenaient tous, sinon dans le salon de Mme de Staël, du moins dans le cercle qui portait leur nom et dont Benjamin Constant, l'amant de service, était le grand homme. Leur programme

c'était de rentrer dans la Constitution, leur but c'était d'entrer au Luxembourg. Mais la nécessité de ménager la position de Talleyrand, un des leurs, les contenait.

Il n'en était pas de même du parti montagnard ressuscité après Fructidor. Il n'avait rien à ménager. Il allait réorganiser le club des Jacobins au Manège (le 11 juillet), mais il avait des réunions au moins depuis les dernières élections qui lui avaient donné la majorité dans les deux Conseils. Ses meneurs, c'étaient le jacobin Drouet, l'homme de Varennes, sorti des prisons d'Autriche, le dantoniste Sémonville, son compagnon de captivité, Prieur de la Marne, un survivant du Comité de Salut de 93, Bourbotte, le ministre de la guerre hébertiste du même temps, les futurs tribuns Destrem, Arena, etc.

C'est à ces revenants que l'aristocratie militaire choisit de se réunir. Joubert fut conduit dans leurs conciliabules par son camarade Augereau et son correspondant Deydier, le député montagnard de Pont-de-Vaux. L'attitude qu'il y prit, caractéristique, a eu de grandes conséquences pour lui. L'irritation, là, était extrême et le ton fort monté. Par exemple, Jourdan y demandera « la résurrection des piques » (l'armement des faubourgs) ; une mesure peu propre à arrêter les Russes. Joubert protestait avec chaleur contre des insanités « donnant, suivant lui, raison aux Clichyens qui appelaient les républicains « des échappés des bagnes ». Ceux qui prennent les gens mesurés pour des réactionnaires ne manquèrent pas de se tromper sur son compte. Mais en tout, c'est là qu'on chauffa l'opinion contre La Réveillère, Merlin et Treilhard « les ineptes et impudents triumvirs », et qu'on arrangea la journée qui allait les renverser.

Le 17 prairial, c'est-à-dire sous le coup de la nouvelle

de l'entrée des Russes à Turin, les deux Conseils somment le Directoire de s'expliquer sur les causes de la situation. Il n'y en a d'autres, est-il répondu, que l'insuffisance du budget voté par les Conseils. Les Conseils furieux annulent immédiatement, pour un vice de forme jusque-là peu aperçu, l'élection de Treilhard qui remonte à un an; mettent Gohier à sa place, déplaçant ainsi la majorité dans la commission de gouvernement. C'était un coup de partie.

La nomination de Gohier est du 29. Le 30, on fait une véritable émeute parlementaire contre La Réveillère et Merlin. Ils sont accusés des exactions de leur général Scherer, de leur impuissance contre les menées royalistes, d'un projet qu'ils nourriraient de mutiler les Conseils comme ils ont fait le 22 floréal an VI. Feignant de craindre pour sa sécurité, le pouvoir législatif vote d'urgence la *mise hors la loi* de quiconque attenterait contre lui. Pour afficher plus haut et exploiter cette crainte, on a donné à Joubert le commandement de l'armée de Paris. La Réveillère et Merlin, après avoir lutté jusqu'au soir, envoyèrent leur démission. C'était tout ce qu'on voulait.

Lacretelle, témoin, a imprimé qu'Augereau et Joubert avaient « conduit la journée ».

Nous l'avons dit : le 30 prairial fut pour Joubert une revanche des procédés du Directoire fructidorien avec lui. Mais pour aider à son renversement, il eut d'autres motifs que ses griefs personnels. Il avait pu jauger l'incapacité du triumvirat. Il crut remplir un devoir envers son pays en couvrant de son nom et de son épée une attaque parlementaire ayant pour but de rétablir au Luxembourg l'unité de direction et le bon accord entre les deux pouvoirs.

La faute faite le 30 prairial, ce n'est pas de s'être débarrassé régulièrement d'un gouvernement incapable,

c'est de l'avoir remplacé par un gouvernement ne valant pas mieux ou valant moins.

Le parti qui avait mené l'attaque (disons le Manège pour abréger, bien que le Manège ne se rouvre ostensiblement que vingt jours plus tard) ; le Manège recueillit les fruits de la victoire. Si, voulant chasser du pouvoir des républicains qui livraient la République aux voleurs, il fit la faute énorme de laisser Barras au Luxembourg, il le força du moins de sacrifier Talleyrand. Ce fut pour les Constitutionnels une perte que rien ne compensa : ni Gohier, ni Moulin, ni Ducos qui entrèrent au Directoire, ni Robert Lindet, ni Bernadotte qui entrèrent aux ministères n'étaient des leurs. Mme de Staël se vengea en écrivant que nos généraux étaient « les *janissaires de la liberté*, le 30 prairial une révolution de *sérail*, à laquelle la *nation* n'avait pas pris la moindre part » (Œuvres, XIII, 152, 217). Sa colère travestissait odieusement ce coup-d'état parlementaire, lui faisant un grief de ce qui était son mérite, de n'avoir pas été fait par l'émeute. Les *janissaires* rétablirent tout de suite la liberté de la presse, des réunions, des élections (H. Martin, III).

Ce qui va détruire la liberté, c'est que la guerre a créé des officiers et que la Terreur a détruit les hommes. C'est que voulant mettre des républicains au gouvernement, on ne trouve plus que Gohier, Moulin, Ducos « vulgaires », dit la femme irritée (Œuvres, XIII, 217) ; incapables, dira l'histoire calme.

Deux témoins affirment ici qu'on pensa à Joubert lui-même.

L'un est au fond ennemi, mais très renseigné, c'est Mme de Staël. Elle nous dit (ib. p. 220) : « On *souhaita* d'abord que Joubert se mît à la tête de l'Etat ». Ce sera le

projet de Sieyès entrevu qui est désigné là. L'autre témoin est un compatriote, un aide de camp, un ami de Joubert, le général Pannetier. Il dit dans l'oraison funèbre du héros de Novi : « Lorsque Joubert *fut appelé* à commander les troupes de la capitale, le Gouvernement *était désuni* (le 30 prairial au matin donc), on lui *offrit* d'en prendre les rênes, il refusa, il n'avait pas d'ambition ». Ce n'est plus d'un *souhait* qu'il est question, mais d'une *offre* faite évidemment par des gens ayant qualité pour la faire, par ceux qui préparaient la *journée* et qui la firent, par le Manège.

L'idée de rétablir l'unité au pouvoir exécutif, à laquelle Robespierre revint le premier et qui lui coûta la vie, avait gagné depuis les divisions du Directoire, plus visibles que celles du Comité de Salut public. On y pensait un peu de tous côtés. Sieyès y pense, nous le verrons plus loin. Barras y pense ; Thibaudeau, un des pères et des fidèles de la Constitution de 1795, nous montre avec effarement ce personnage, complotant avec Lauraguais et Saint-Simon (des gens de son monde), de « centraliser le pouvoir exécutif », et Saint-Simon l'avouant tout haut, et le *Journal des hommes libres* dénonçant le complot (Mémoires de Thibaudeau, II, 338). Enfin le Manège y pense ; Bonaparte nous le dira tout à l'heure. Et c'est le Manège qui fit l'*offre* connue de l'aide de camp de Joubert.

Quelle put être cette *offre* précisément. Les deux utopistes, Sieyès, Saint-Simon pouvaient rêver une « présidence ». Il est difficile de prêter cette idée à Drouet, babouviste, premier *directeur* du Manège, à Prieur montagnard, et même au dantoniste Sémonville. Elle ne sera pas jugée mûre même en Brumaire où l'on nous donnera nominalement trois consuls. Ce que le Manège offrit à Joubert le 30 prairial, ne fût-ce pas une place au Direc-

toire, celle qu'on aura donnée sur son refus au général Moulin ? Il eût, au Luxembourg, *pris les rênes*, car il eût, lui cinquième, mis la majorité où il eût voulu. — Il n'avait pas quarante ans, dira-t-on ; l'élection eût été illégale : pas plus illégale que tant d'autres mesures de la veille et du lendemain.

L'*offre* du Manège lui parut-elle prématurée ? Le *souhait* des Constitutionnels peu sincère ? Se crut-il inégal à la tâche proposée ? En vit-il une autre plus proportionnée à ses moyens, urgente, et que lui seul pouvait remplir ? — Tous ces motifs, d'autres encore, purent peser sur lui ; il refusa.

Il faut parler une fois à l'aise d'une disposition fréquemment accusée dans les lettres de Joubert, sur laquelle Sainte-Beuve a fort insisté — la disposition à refuser l'*avancement*...

Elle est sincère, disons-le vite, et n'a rien de commun avec le « *Nolo episcopari* » fréquent dans l'histoire de l'Eglise. Il faut l'imputer à une modestie non jouée et à un sentiment très vif de la responsabilité. Elle est combattue aussi et vaincue d'ordinaire par un autre sentiment non moins profond, celui du devoir.

Joubert refuse toujours ; c'est vrai, on a droit de le noter. Mais il eût fallu noter aussi qu'il accepte ensuite souvent, et surtout ajouter que, quand il a accepté, ce qui lui manque le moins, c'est dans l'exécution une témérité égalée, il se peut, non dépassée. Oh ! il refuse une division. « Ce n'est pas son fait ». Mais quand il l'a acceptée, il la mène à Rivoli combattre un contre deux et vaincre. Il s'effraie de l'expédition du Tyrol, si chanceuse à cause de l'hiver, de la nature du pays, du soulèvement des habitants, de l'infériorité numérique des forces qu'on

lui donne. Il s'en effraie et le dit. Mais il conduit cette expédition si héroïquement et si sûrement que Carnot s'étonne et admire.

Et sur un autre théâtre que celui de la guerre, qu'est-ce donc que cet homme qu'on dit manquer de hardiesse n'a pas accepté de faire et n'a pas fait ? A-t-il refusé d'aller à La Haye transformer les Sept provinces en République batave, et de plus persuader les Mynheers que c'était pour eux un bon emploi de fonds et de forces que de faire une descente en Ecosse ? A-t-il hésité à renverser le trône de la sœur de Louis XVI défendu contre lui par l'innocence de La Réveillère et la perversité de Talleyrand ? Et ce projet qu'il a rêvé le premier, commencé à exécuter, de faire l'*Italie une* manque-t-il par hasard de confiance et d'audace ?

Il n'a, après tout, hésité, reculé devant une grande aventure politique qu'une fois. C'est quand, le jour ou le lendemain du 30 prairial, un cinquième de dictature peut-être lui aura été offert. Mais quoi ! s'il n'a refusé cette aventure-là que pour en courir une plus grande ? En ramenant la victoire infidèle sous les drapeaux de la République, en punissant les moujiks de Moscovie de leur descente au pays du soleil, tout le monde le pressentait bien, il pouvait atteindre un autre but encore, mais légalement : nous le verrons mieux bientôt. — Jamais, comme un autre a fait, il n'eût usurpé le premier rang, ce n'est pas sa manière. Que si la France sauvée d'une invasion l'eût offert au vainqueur, il l'eût peut-être accepté.

« Il n'avait pas d'ambition », selon Pannetier. Il nous l'a dit lui-même. Je n'en crois ni l'un ni l'autre. Il avait une grande ambition de toute façon légitime, celle de fermer notre frontière du Midi entamée. On n'a jamais

conquis la France par ce chemin-là, a-t-il été dit. On pourrait répondre que c'est bien par là que les Romains sont venus. Il vaut mieux montrer que le Midi, tout entier effervescent, n'attendait que les soldats de Catherine II pour prendre la cocarde blanche. Il n'était que temps de fermer les passes des Apennins et des Alpes. Et c'était bien ce qui pressait le plus. Que Joubert sollicité de « prendre les *rênes* du pouvoir », c'est-à-dire de faire, au Luxembourg, l'appoint d'une majorité républicaine et de gouverner au milieu de tiraillements et d'embûches misérables, refusât cette tâche et sollicitât, lui, d'aller se mesurer avec Souvarov, cela se comprend assez bien ; mais cela passerait difficilement pour un acte de modestie. Nous verrons plus loin si c'était une tâche facile que Joubert choisissait là.

Que si c'était à la fois le devoir et l'ambition permise du jeune général de demander le commandement de l'armée d'Italie à ses collaborateurs du 30 prairial, c'était bien le devoir de ceux-ci de le lui donner. L'homme de Rivoli, le conquérant du Tyrol, le destructeur de la monarchie sarde n'était-il pas le plus brillant, le plus honnête, le plus heureux de nos divisionnaires ? N'avait-il pas conquis ses grades sur l'échiquier où on allait combattre, en Ligurie ? Moulin, entré (sur son refus peut-être) au Directoire, n'avait-il pas été en 1794 son chef à l'armée des Alpes, ne savait-il pas que sa place était là ? Républicain sincère, Moulin savait aussi qu'on pouvait compter sur le républicanisme de Joubert. Ce fut assurément Moulin qui lui demanda les *Réflexions sur notre état militaire* avant de signer sa nomination.

Enfin à ceux qu'il avait couverts de son nom et de son épée le 30 prairial, qui lui avaient offert « de prendre les

rênes du gouvernement » inauguré par eux, aux Jacobins du Manège; aux Modérés conduits par Sieyès, il convenait également pour le commandement de notre principale armée. Pour les gens du Manège, il était l'un d'eux, l'ancien ennemi de Clichy; pour les Modérés il était la mesure même. Les uns et les autres devaient compter sur lui.

Leur fallut-il une autre raison moins avouable pour procurer ce résultat si naturel? Donna-t-on précisément l'armée d'Italie à Joubert pour qu'il pût conquérir par une victoire ce rang élevé qu'au 30 prairial les uns avaient *souhaité* lui voir prendre, les autres lui avaient *offert* inutilement? Chose bizarre! Des raisons qui précèdent et rayonnent d'évidence, il a été peu ou point parlé. Toute l'attention est allée, dans les coulisses, en dépister une autre, cachée et bonne à cacher. C'est justement celle-ci qui se fera place au grand jour de l'histoire. Et il nous faut maintenant venir, derrière le rideau, chercher ce qu'elle a de sérieux. Examinons donc si, n'ayant pas réussi, immédiatement et le 30 prairial, à faire Joubert chef de l'Etat, quelques hommes politiques reprirent le projet *à terme*, et, dans cette vue, purent bien le tramer du 30 prairial au 20 messidor. C'est dans ces vingt jours du moins que furent menés à bien la nomination et le mariage de Joubert.

Il y a là-dessus plusieurs opinions en présence.

Selon la plus ancienne et la plus accréditée, Sieyès préparant la ruine de la Constitution qu'on lui avait donnée à garder pour la remplacer par une utopie de sa façon, fort savante, aurait trouvé Joubert bon pour l'aider à cette besogne. Le prêtre défroqué avait gagné à son plan d'autres personnages considérables. Sainte-Beuve prend ici aux *Mémoires* de Fouché un passage qui montre bien, sinon le plan, du moins les mobiles du parti.

« Sieyès me montra de l'inquiétude sur le nouvel essor de l'esprit anarchique avec lequel on ne pourra jamais gouverner. — Je répondis qu'il était temps que la démocratie sans règle et sans but fît place à l'aristocratie républicaine ou gouvernement des Sages (*aristoi*) le seul qui pût se consolider. — Oui, sans doute, répondit Sieyès, et si cela était possible, vous en seriez. Mais que nous en sommes loin !

« Je lui parlai de Joubert, pur et désintéressé, que j'avais bien connu en Italie et auquel on pouvait, au besoin, donner sans danger une influence forte : il n'y avait à craindre ni son ambition, ni son épée *qu'il ne tournerait jamais contre la liberté de sa patrie.*

» Sieyès, m'ayant écouté attentivement, me répondit par un : « C'est bien ! » Je ne puis pas lire autre chose dans son regard oblique. »

De ce précieux colloque, il appert ceci clairement : les deux grands politiques s'entendent sur la nécessité d'un gouvernement oligarchique... qu'ils daigneront conduire. Mais il faut une épée à ces ex-prêtres. Fouché proposant Joubert à Sieyès et le lui montrant incapable d'un attentat liberticide, tâte là à la fois et avertit son complice. Et il faut traduire son propos comme suit : « Joubert est maniable, il n'est pas homme à vouloir nous supplanter. Mais si... vous vouliez aller jusqu'au bout, je ne vous le donne pas non plus comme homme à nous suivre si loin. » — Et le « C'est bien » (sans phrase), qui clôt la conférence édifiante implique à tout le moins que le sphynx Sieyès prend la proposition en grande considération.

Sur les projets fraternels et l'entente des deux ci-devant moines, il ne nous reste guère à apprendre. Mais ce qui nous intéresse surtout, c'est que le seul mot dit là

sur les dispositions de Joubert est pour l'affirmer : il y a une chose qu'on ne peut pas attendre de lui ; c'est précisément un coup-d'état.

Et M. H. Martin imprimait hier ceci : Joubert, en voyant de près Sieyès, l'avait pris en défiance. « (*Hist. de France depuis la Révolution*, *III.* 48). — Et Lanfrey dit que le jeune général « dénonçait à Gohier les projets de son collègue » (*Hist. de Napoléon*, I. 427.)

Au fond Sieyès en Brumaire sera trompé ,par qui l'on sait. Au 30 prairial, s'il a compté, comme on l'a cru, que Joubert, pris dans un engrenage savant, irait où on le mènerait, il s'est trompé lui-même.

2° Une seconde opinion est au *Mémorial de Sainte-Hélène*. On fait dire là à Napoléon : « Joubert ne prétendait à rien moins qu'à tenter ce que j'ai exécuté en Brumaire. Seulement *il eût agi avec les Jacobins* dont les intrigues l'avaient porté au commandement de l'armée d'Italie. Il n'avait pas encore assez de gloire, de consistance, de maturité. Il était de nature à acquérir tout cela. » Et, dans les *Mémoires de Napoléon :* « Le mariage de Joubert le jetta dans les intrigues du Manége. » — Un des meneurs de ce club, Sémonville allait choisir ou accepter Joubert pour mari de Mlle de Montholon, fille de sa femme.

Il faut démêler ici deux faits bien vus d'une conjecture nullement fondée.

Les faits, c'est que la nomination de Joubert fut procurée surtout par les Jacobins du Manége, par Moulin, montagnard, le premier militaire entré au Directoire, et qui dut s'y occuper principalement des questions militaires. C'est que le mariage de Joubert, loin de le lier au parti rétrograde que va conduire Sieyès, l'en éloigne, resserre son alliance avec le parti adverse.

La conjecture, c'est que Joubert songeait à tenter avec les Jacobins et Sémonville le coup-d'état qu'il refusait de faire avec Sieyès : L'homme de Sainte-Hélène s'y complaît, pour raison ; il a à justifier Brumaire : pour ce faire il le montre attendu, comploté par tous, les Jacobins y compris. Il oublie de prouver ce dire que Joubert va réfuter lui-même tout-à-l'heure.

3° Sainte-Beuve n'ignore rien de tout ce qui précède et ne s'y tient pas. Il reprend la plume qui a écrit *Volupté*, et le voilà qui nous dit : « Sémonville a enlacé Joubert par le plus sûr des liens. Une jeune personne charmante, sa belle-fille, avait fait impression sur le cœur du Général, et allait devenir sa femme... Voilà Joubert *le Sauveur* attendu par une part de la Société parisienne ! Les salons de Paris ! Il est curieux de voir ce qu'ils ont bientôt fait d'un jeune général en renom qui leur arrive. » — Est-ce à Lamoricière ou à Changarnier que songe là Sainte-Beuve ? ou à tous les deux ! — Mais, il revient et ajoute avec son scepticisme caressant, si contagieux : « Il n'est guère possible aujourd'hui de déterminer le projet politique auquel Joubert aurait concouru, s'il lui avait été donné de vaincre. Ceux qui du milieu de leurs clubs ou du fond de leurs boudoirs, l'envoyaient si résolument à la victoire, le savaient-ils eux-mêmes ? » Et l'Epicurien raffiné d'insister sur la mobilité de ce monde-là.

A la bonne heure ! des deux ou trois salons qui papotent, des deux ou trois clubs à la suite qui complotent, du grand projet d'hier, renversé par celui d'aujourd'hui, lequel ne vivra pas jusqu'à demain, nous tiendrons aussi peu de compte que le sceptique voudra. Les salons tirent à eux leur sauveur et se l'arrachent, c'est sûr : ce qu'ils feront de lui est incertain, je l'accorde. Mais quoique Joubert soit

amoureux (l'est-il tant qu'on l'a dit ?), peut-être a-t-il su, lui, ce qu'il voulait faire ; peut-être même il nous l'a raconté, auquel cas nous n'aurions plus qu'à l'en croire.

4° Le dernier écrivain qui ait touché à cette question, M. H. Martin, bien concis et précis, et la mesure même, s'éloigne du *Mémorial* sur un point : « Les deux partis, voulant s'attacher Joubert, avaient également concouru à lui offrir une *grande position.* » Puis s'en rapprochant il ajoute : « Joubert *penchait* vers les adversaires de Sieyès. » D'un coup d'état projeté pas un mot.

« Il penchait ...» Est-ce dire assez ?

Il y a quelqu'un qu'il faut entendre aussi sur cette question, c'est Joubert lui-même. Ce *Sauveur* que les partis tirent à eux, nous a dit comment il entend nous *sauver.* Entre le 30 prairial (18 juin) et le 5 messidor (5 juillet), il a écrit des « *Réflexions sur la situation*, communiquées par le général André à M. Chevrier, et les a « présentées » le 5 au Directoire. Elles contiennent les vues et les projets du Général à ce moment, et débutent par l'exposé détaillé des mesures militaires et administratives propres, selon lui, à fermer le territoire à l'invasion.

Puis viennent, non dans le meilleur ordre, les propositions suivantes, d'une autre portée. Nous croyons devoir les disposer dans l'ordre logique, ayant soin toutefois de les donner *in terminis*, textuellement.

« Si nos frontières sont envahies...

« Le sort de la République dépend de l'énergie du Directoire...

« Il ne faut plus compter *comme républicains* que les hommes prononcés pour *les mesures extra-ordinaires...*

« Dans le moment de la crise, tous les *Modérés seront rangés* (se rangeront ?) *parmi les Royalistes...*

« Il faut profiter des quelques moments qui restent (avant l'invasion) pour s'entendre (entre républicains)...

« Un Comité par (chaque) Conseil, composé des membres influents, convenant avec le Directoire des propositions à faire (aux corps législatifs), est d'urgence...

« Par là (par cette entente et union des Pouvoirs) le mouvement nécessaire sera imprimé (à l'opinion, au pays)...

« Les *formes constitutionnelles*, si précieuses au corps social, seraient *conservées*...

« Et le vaisseau se sauverait... »

Tout ceci est clair. Une crise accompagnera l'invasion qui vient. — Un danger est particulièrement dénoncé, c'est le *modérantisme*, c'est l'opinion représentée par le *Cercle constitutionnel*, rival du *Manège*. — Les moyens de salut, c'est d'abord et avant tout l'entente des deux Pouvoirs, détruite depuis Fructidor, rétablie au 30 Prairial, affermie et perpétuée par un moyen qui a servi bien souvent et sert encore. — Ce sont ensuite des mesures *extraordinaires* (deux sont indiquées, l'établissement de gardes-nationales mobiles, le système des réquisitions). Extraordinaires ne signifie pas extra-légales, puisqu'on devra conserver « les *formes constitutionnelles* » : plus loin la Constitution est dite : « Conservatrice de nos droits... »

On n'examine pas si ce programme est le meilleur possible. On peut le trouver dans son ensemble, non exempt de roideur militaire, ou de préventions jacobines. L'imputation jetée ici aux modérés, si on l'entend dans un certain sens, semblera dure ou même injuste. Il eût mieux valu préciser davantage les mesures extraordinaires demandées. Mais cette part faite à la critique, on a le droit

d'affirmer que, même pour le cas prévu et à prévoir d'invasion et de levée de boucliers royaliste simultanées, l'auteur des *Réflexions sur la situation* voulant et devant aviser, ne songeait ni à rentrer dans l'ornière de Fructidor, ni à nous précipiter dans celle de Brumaire.

Fructidor a été fait par l'un des Pouvoirs contre l'autre: Joubert veut leur entente avant tout. Fructidor a méconnu, violé tous nos droits ; Joubert veut sauvegarder ces droits.

Brumaire sera perpétré avec le concours des Modérés, Joubert refuse ce concours « rangeant les Modérés parmi les Royalistes ». Brumaire détruira la Constitution dont Joubert réclame la conservation par deux fois.

Si l'on voulait résumer les *Réflexions sur la situation* en deux mots, on n'en trouverait pas de plus appropriés que ceux-ci: Défendons la République, mais plus de coup-d'état.

On comprendra mieux la gravité de cette déclaration, car c'en est une, si on veut bien considérer en quelles circonstances elle intervient, à qui elle est adressée, par qui elle est faite.

Redisons-le : le déficit est flagrant, la guerre civile est imminente, l'invasion vient. Le gouvernement nouveau veut sincèrement pourvoir à ce double péril, et il prouve sa sincérité en appelant Robert Lindet au ministère et Joubert au commandement de sa principale armée. Mais il est bien neuf, bien peu imposant, contient sur cinq chefs deux hommes suspects et dont la présence au Luxembourg inspire la défiance aux républicains et entretient les espérances des adversaires de la République.

Il faut donc bien, quand on est le Joubert que nous connaissons, avant de quitter l'armée de Paris pour celle d'Italie, c'est-à-dire avant de laisser purement et simple-

ment le timon au Directoire du 30 prairial, lui faire ses conditions et, en s'engageant avec lui définitivement, l'engager dans la mesure du possible. La note, sur la communication de laquelle la nomination de Joubert a été faite, y pourvoit. Il y a là entre celui qui la propose et ceux qui l'acceptent un contrat tacite. On a vu si les articles sont significatifs.

La nomination de Joubert avec cette préface assurait donc le triomphe du Manège (qui put s'organiser ostensiblement le lendemain). Elle couronnait cette combinaison du 30 prairial où Sieyès seul entrait avec une arrière-pensée, mais que Gohier, Moulin, Ducos voulaient sincèrement maintenir, que Barras lui-même ne cherche trop à faire avorter qu'après Novi et quand Novi l'eut sinon détruite, du moins désemparée.

Mais enfin comment l'opinion d'alors a-t-elle pu s'y tromper? Je vois à la méprise des contemporains trois raisons assez bonnes.

Et d'abord les hommes de parti (et même tous les hommes) croient volontiers que ce qu'ils désirent est le meilleur, le plus urgent; et en train de se faire; ou à moitié fait. On voulait, à tout prix, au timon des gens capables. Il n'y en avait plus dans les Assemblées, grâce au large abattis qu'avait fait la Terreur. De là ces directeurs de Fructidor, de Prairial, minces, insuffisants, « vulgaires ». On leur cherchait aux armées, où il y en avait, des successeurs possibles. S'il n'y en avait pas eu, on en eût inventé. A une heure plus triste encore de notre histoire, l'opinion a inventé M. Trochu (et son plan). Et on faisait bon gré malgré conspirer tous les généraux, comme depuis 1790 on avait fait conspirer tous les politiques; par là même on conspirait déjà pour eux.

Les salons, Sieyès, se trompèrent donc sur Joubert en premier lieu parce qu'ils voulaient se tromper. Ils se trompèrent ensuite parce qu'au Manège Joubert prêchait la mesure, la conciliation. Les esprits absolus et les esprits ardents font une même erreur : ils croient qu'être mesuré, conciliant, c'est être tiède.

Cette attitude de Joubert était publique. Au contraire ce que nous savons désormais si bien, et qui forme notre religion, la correspondance du Général avec son père, ses démêlés avec le Directoire fructidorien, sa note au Directoire de Prairial restaient secrets.

Sieyès et ses amis devaient donc à peu près croire ce qu'ils ont cru, dire ce qu'ils ont dit. Au lendemain du mariage de Joubert, ils auront vu plus clair. Mais Novi intervint et les dispensa de se déjuger. Et quand on est Sieyès, on n'est pas pressé d'avouer qu'on a fait une bévue.

VI.

SÉMONVILLE ROBIN. — Mme DE SÉMONVILLE. — Mlle DE MONTHOLON. — LES INTERMÉDIAIRES. — LE MARIAGE « DÉROBÉ ». — SI JOUBERT Y A PERDU UN MOIS.

Au mariage maintenant : il fut arrangé, ce semble, parallèlement à la nomination. Pour le bien comprendre il faut connaître celui qu'on accuse de l'avoir arrangé.

Huguet de Sémonville, comte en 1808, marquis de par la Restauration, était de robe tout simplement. Conseiller aux Enquêtes, il fut l'un des premiers du Parlement à demander les Etats-Généraux. N'ayant pu entrer dans cette Assemblée, il entra dans la diplomatie. Envoyé à Gênes, puis en Corse (1791), il s'y lia avec les Bonaparte, et ramena en France Lucien dont il avait fait, d'après Napoléon, « un révolutionnaire et un clubiste ardent ». (En 1794, Lucien a été emprisonné comme terroriste). Le Comité de Salut public du 10 juillet 1793, celui qui gouverna jusqu'au 9 thermidor, chargea Sémonville d'une mission occulte (en Turquie selon les uns, en Toscane selon d'autres) ; comme il se rendait à son poste il fut arrêté, sur le territoire neutre des Grisons, par les Autrichiens et emprisonné par eux trente mois durant. Le 6 novembre 1795, il est échangé à Bâle contre la fille de Louis XVI (avec Drouet, le maître de poste de Varennes). Soit qu'il fût resté en 1799 le révolutionnaire fervent qu'il était en 1793, soit qu'il eût intérêt à le faire croire (c'est de Sémonville toussant qu'on demandera ce qu'il aurait à gagner à s'enrhumer), on le trouvera alors au Manège avec Drouet, son compagnon de captivité, notre Deydier et notre Joubert.

Du club où Joubert connut le mari au salon de la femme il n'y avait qu'un pas. Le monde parisien fraîchement ressuscité, heureux de revivre, n'avait garde de bouder la politique. Il y avait la coterie du Luxembourg où MM^mes^ Tallien, Hamelin, Bonaparte régnaient, — celle du *Cercle constitutionnel* dont Mme de Staël était la divinité et Benjamin Constant le prophète, — celle de MM^mes^ de Sémonville et de Nort, « fort intrigantes toutes deux », dit en ses *Mémoires* La Réveillère, qui traite brutalement de « *clique* » cette succursale du *Manège*. C'est pure rancune du bossu dépossédé de son fauteuil. La maison où Joubert entrait était suffisamment aristocratique, de manières du moins. Là le soldat de trente ans, de grande taille, manquant cependant d'extérieur, et non moins de cet esprit de conversation bien plus indispensable à Paris que la beauté et le talent ; mais qui semblait à tous prédestiné à gouverner, s'éprit d'amour, dit-on, pour Zéphyrine de Montholon, fille du premier lit de Mme de Sémonville. Mlle de Montholon avait « un esprit fin et décent, une jolie figure à l'expression malicieuse, une grâce charmante », si l'on en croit une amie, Mme d'Abrantès, qui trouve « Joubert bien *pardonnable* de l'avoir aimée ». Joubert écrira, lui, à son père que sa fiancée a « une physionomie *intéressante* et un caractère plus *intéressant* ». C'est bref et un peu froid. Mais, les deux croquis aidant, on voit l'aimable fille d'ici : une parisienne, mais qui a lu la Julie et Werther.

Que notre Bressan droit et simple fût enlacé, comme il plaît de dire à l'auteur de *Volupté*, enguirlandé comme on préférerait dire aujourd'hui, il faut l'admettre. Mais la part de l'amour en cette affaire, si visible qu'elle soit, ne doit pas empêcher de voir la part de la politique. Cette

dernière ne peut être surfaite les Sémonville étant connus, la situation de Joubert étant donnée, — et Talleyrand s'étant, paraît-il, mêlé du mariage.

Dans quelle mesure ? M[me] d'Abrantès ici n'exagère-t-elle pas un peu ? Talleyrand, elle ne sait pas cela, avait contrecarré, ruiné les plans de Joubert à Milan, à Turin. Nous l'avons vu. Et les patriotes ardents allaient au lendemain du 30 prairial forcer le boîteux suspect « à donner sa démission ». (H. Martin, III, 46). L'intermédiaire ne semble donc ici ni le plus naturel, ni le plus vraisemblable. Mais Talleyrand est... Talleyrand. Le vent changeait tous les jours. L'ex-évêque ne se raidissait pas. Il aura été heureux de se rétablir auprès du héros du moment, se sera fait de fête... Oh ! sans zèle, mais avec une bonne grâce parfaite; heureux peut-être aussi de détruire les plans de l'autre prêtre, Sieyès, qu'on trouvait profond, qu'il trouvait creux, qui était arrivé plus haut, avec son dogmatisme pesant et pédant, que lui Talleyrand avec sa naissance, son improbité, son habileté; de jouer le moine président du Directoire qui laissait mettre l'évêque d'Autun hors du ministère...

Toutefois, un homme qui a eu des rapports avec la générale Joubert et qui a écrit un éloge de son mari, Lalande sait (Anecdotes) que le mariage a été négocié par Deydier. Celui-ci conventionnel régicide, compatriote, correspondant de Joubert, ayant pu connaître Sémonville au Manège, est un intermédiaire aussi naturel que Talleyrand l'est peu. Seulement, d'un mariage négocié par Deydier, montagnard ardent sinon jacobin, faire une machination pour rapprocher Joubert de la réaction en quête d'un sauveur, serait d'une absurdité prodigieuse. Si ceux qui font du Général un instrument docile de l'ex-

moine régnant ont connu cette intervention de Deydier, ils n'ont donc eu garde d'en parler.

En somme, le négociateur est un montagnard militant. La famille qu'on épouse d'un monde différent est du même parti, en bonne situation dans le parti, voulant s'y maintenir. Le gendre choisi y est propre entre tous. Enfin il importe à Joubert partant pour son commandement d'avoir sur la scène féconde en coups de théâtre et changements à vue qu'il quitte, des alliés assez bien placés pour le tenir au courant, assez influents pour le défendre au besoin, parer les coups des jaloux, des rivaux de l'intérieur plus à craindre pour lui que Kray et Souvarov. Cela pendant son précédent commandement lui aurait fort servi et lui avait beaucoup manqué. Est-ce tout ? Non ; nous allons voir fort clairement, en y regardant d'un peu près, à quel degré ce mariage fut machiné, et que, si l'amour y aida, il ne fut pour Joubert lui-même que l'auxiliaire charmant d'une combinaison politique légitime et naturelle.

La *Note* présentée au Directoire est en date du 5 juillet. La nomination au commandement de l'armée d'Italie est du même jour. Le même jour (ou la veille), Mme de Sémonville arrivait à Paris. Joubert écrit à son père le 9 : « Je suis convenu d'*en finir* avant mon départ. Je *dérobe ma marche au gouvernement*, et me rends à Grandpré (en Champagne, domicile légal des Sémonville ?) pour y épouser Mlle Sémonville. Je vous prie de m'envoyer... un certificat des annonces faites à la municipalité de Pont-de-Vaux (rien de l'Eglise ?) Il faudra que Grognet (le maire, leur parent) *fasse le certificat d'avance*... le tout *sur-le-champ*... *sans cela* vous m'auriez fait faire à toute une famille une démarche inutile... *Ne dites que le moins possible tout cela ;* on le saura assez au *coup*

frappé... ». Un mariage secret! des bans anti-datés? Pourquoi?

Quiconque sait ce que parler veut dire répondra : Evidemment on avait eu un intérêt majeur à suspendre et à taire le mariage jusqu'après la nomination. Le mariage ébruité pouvait, au Luxembourg, réveiller Sieyès de son rêve, inquiéter le girondin Ducos, contrarier en son insouciance Barras qui avait cru le lendemain arrangé et par conséquent la soirée sûre... Il pouvait susciter, entre les Pentarques mal unis, défiants les uns des autres, des divisions, remettre en question cette nomination décidée...

Evidemment, les noces cachées à Grandpré décèleront un engagement de parti entre Joubert et les néo-jacobins, jusques-là non avéré. Elles feront regretter la nomination au moins à ce profond Sieyès, le chef de fait du gouvernement, qui a cru Joubert acquis à ses plans secrets, à qui surtout le général de vingt-neuf ans a « *dérobé sa marche* », pour qui surtout le mariage ainsi accompli avant d'être annoncé ne sera pas moins qu'un « *coup frappé* ».

Rien ne dérangea la scène arrangée à Grandpré (par Mme de Sémonville?). Le Général avait écrit à son père le 9. La lettre dut arriver à Pont-de-Vaux le 12. Le certificat demandé put être expédié à Grandpré le même jour par un exprès, qui y sera rendu le 15. La date de la publication des bans avait dû être reportée (au moins) au 7 pour que le mariage pût être célébré, comme il le fut, le 18.

Il faut s'aider soi-même, car les hommes ne nous aident guère et le ciel ne nous aide pas. Joubert avait découvert cela à 29 ans ; un méridional le sait à 20 ans ; et un Corse eût demandé que la lettre qui achève de nous renseigner fût brûlée.

Malgré le complément d'éducation que ce Bressan, élevé par les Joséphistes de Louhans et les Jésuites de Lyon, dut à son contact tardif avec la civilisation parisienne, il garde les mœurs bourgeoises et ceux qu'il épouse croient devoir lui complaire en cela. Les Montholon, robins de père en fils comme les Sémonville, n'ont pas le droit d'ailleurs de le prendre de trop haut avec le vieux juge-mage. Et Joubert a mandé à son père la veille du mariage « qu'il désire lui présenter son épouse et que la famille de celle-ci veut aussi le connaître ».

Donc le Général, sa femme, son état-major, les Sémonville et leurs deux fils, en tout douze hôtes, partis de Grandpré le lendemain du mariage (19 juillet), arriveront à Pont-de-Vaux le 23. Les parents, les amis aideront le vieux juge à héberger « tout cela. Employez mon linge, mon argenterie, ma batterie de cuisine, la Benoîte, etc. On veut absolument connaître ma sœur et ses enfants... que les deux André soient avec vous... envoyez-leur un exprès... Je ne les verrai pas de je ne sais quel temps... » Cet accent humain serait encore touchant quand même on ne saurait pas que cette réunion des deux familles serait unique, et que cet homme bon dont le cœur nous apparaît ici tout ouvert et tout entier ne reverrait pas les siens. On l'a accusé d'avoir perdu du temps avec eux. Il leur donna un jour ! Ce jour fut, dit-on, employé en partie à une cérémonie oubliée à Grandpré. Est-ce que dans le monde des Sémonville elle était tombée en désuétude ? Et est-ce le vieux juge chrétien qui la réclama ? C'est de la bénédiction nuptiale, on le comprend, que je veux parler. Joubert partit le 25 pour aller commander son armée. En embrassant sa femme une dernière fois, il lui dit : « Tu me reverras mort ou victorieux ».

La ville natale avait fait grand accueil à son illustre enfant, blâmé là cependant, à ce qu'il semble, de ces noces brillantes. Tandis qu'à Paris où l'on en savait le secret, ce mariage « *frappait un coup* » parce qu'il liait ouvertement Joubert avec le parti montagnard, Pont-de-Vaux le voyant épouser une fille noble à peu près, une *ci-devant* en tout cas, entrer par là dans un monde qui n'était pas le sien, le prenait pour un déserteur.

Cette impression un peu grossière est plus ou moins partagée par certains historiens, ignorant ou oubliant que la fortune militaire des Montholon a commencé le 18 brumaire où un chef d'escadron de ce nom... « a été utile à Bonaparte » ; et aussi que le marquisat de M. de Sémonville ne remonte pas plus haut que 1818 !

Des biographes sourdement royalistes et sourdement hostiles ; d'autres favorables, mais manquant de réflexion ou de critique, s'accordent à regarder que ces noces ont retardé le départ de Joubert d'*un mois* et à les rendre responsables de la catastrophe de Novi. Cette arithmétique inventée par la haine des premiers, adoptée sans contrôle par la facilité des autres, ne tient ni devant les chiffres donnés plus haut, ni devant les faits qu'on verra plus loin.

En premier lieu, Joubert n'a pas perdu un mois « à négocier et consommer son mariage ». Sa nomination est du 5 juillet ; son mariage est décidé du 5 au 9, jour où il le mande à son père ; il est consommé le 18 ; l'affaire aurait donc pris treize jours. Mais pendant les dix premiers (du 5, date de la nomination, au 15, jour du départ pour Grandpré), le Général s'est recordé avec le Ministre de la guerre, a pris ses instructions, celles du Ministre des affaires étrangères, fait son état-major, ses équipages, etc. Cela, indispensable en tous les cas, réduit la perte de

temps de beaucoup. Enfin de Pont-de-Vaux (qui est sur la route de Paris en Italie) et qui fut quitté le 25, au quartier-général où Joubert arriva le 3 août, il a mis neuf jours. Ce n'est pas trop, je crois, pour franchir la distance qu'il y a entre Pont-de-Vaux et Gênes (par Marseille), inspecter sur la route les arsenaux, les magasins, les dépôts, presser, grouper, acheminer les renforts, — on va voir si tout cela était urgent !

Donc en tout six, huit jours au plus perdus, dont six ou sept donnés (sur les grands chemins) à Zéphyrine de Montholon, un consacré à embrasser le vieux père une dernière fois !...

Les stoïciens de ce temps-ci diront-ils qu'il ne faut pas perdre huit jours quand on a des responsabilités comme celles qui pesaient sur la tête du vainqueur de Rivoli ? Eh bien ! si on retrouvait une lettre de Joubert répondant que ces huit jours ont été employés après tout à une opération stratégique assurant ses derrières contre Sieyès joué et irrité, je trouverais la réponse bonne. Il n'y aurait que le roman de Mme d'Abrantès, native du pays d'Estelle et Némorin, et de Sainte-Beuve moins idyllique d'ordinaire qui y perdrait.

En second lieu, la perte d'une, de deux semaines n'aurait pas l'importance qu'on lui attribue. Nous allons le voir ; quand Joubert est arrivé sur le terrain, loin qu'il fût si pressant de se battre, il y avait à gagner à attendre ; et nous allons voir aussi ce qui l'en a empêché.

VII.

ÉTAT DE L'ARMÉE. — FAUT-IL COMBATTRE OU ATTENDRE CHAMPIONNET ? — POUVAIT-ON L'ATTENDRE ? — NOVI. — L'AUTEL DE LA PATRIE EN DEUIL.

Le général de l'armée d'Italie a inspecté, chemin faisant, la 8e division militaire de Nice ; il écrit le 30 juillet au Directoire :

« La désorganisation est complète. Les routes sont si pitoyables qu'une voiture de poste n'y peut aller qu'au pas. Les postes manquent de chevaux. Le service des étapes est nul. Marseille dépavée a l'aspect d'une ville qui va soutenir un siège. Toulon est approvisionné pour trois mois seulement et pour 8,000 hommes ; il en faut 12,000 pour le défendre. Son arsenal manque de matières premières pour le service de l'artillerie.

» J'ai cherché les hommes chargés de l'approvisionnement de l'armée, la Cie Baudin, elle s'y refuse. Il faut donc que ce soit de Paris que partent les ordres et *moyens d'approvisionnement* pour le Midi. Il n'y a pas un moment à perdre ou le *Midi est perdu* pour la République.

» Mes efforts pour nous maintenir en Piémont seront vains, si les derrières de l'armée restent dans un état qui prouve *l'absence de tout gouvernement.* »

L'état dans lequel il trouve l'armée elle-même est pire, s'il se peut. Le 5, il reçoit le commandement de Moreau. Il écrit du même jour :

« Je n'ai pas trouvé un sou en caisse : il n'y avait que des dettes ! » Et du 7 : « Au nom de la patrie en danger, faites pourvoir les magasins de vivres... A Gênes on manque de blé même pour les habitants ; les Anglais arrêtent tout... je ne sais pas où la perte d'une bataille

nous mènerait et il *va falloir la donner* sous peine de voir affamer l'armée... »

Voilà comme sous La Réveillère, le gouvernement ou plutôt « l'absence de gouvernement », avait préparé la lutte qui semblait à tous la lutte suprême !

Un mois auparavant, en sa note du 5 juillet, Joubert avait demandé d'urgence la jonction de Macdonald qui ramenait l'armée de Naples vers le Pô et de Moreau trop faible pour agir et piétinant sur place dans les Apennins de Ligurie. Cette jonction n'était faite ni le 5 ni le 7 août. En pareille occurrence, hélas ! les généraux ne sont jamais pressés. Elle s'opéra enfin du 7 au 9. Il était temps : l'ennemi arrivait en force, ayant pris le 8 Saravalle. Cette bicoque l'avait retardé heureusement.

Joubert avait désormais dans sa main 40,000 hommes éprouvés.

Mais il avait devant lui 70,000 Austro-Russes, une artillerie notablement supérieure à la sienne, et 2,000 hommes de cavalerie seulement contre les 12,000 cavaliers ennemis.

Devait-il agir de suite ? Devait-il attendre que Championnet débouchant des Hautes-Alpes par Fenestrelles et Coni, forçât les coalisés à se diviser ? Et, pour attendre, devait-il rentrer dans les montagnes d'où, si ce plan était le plus sage, il eût mieux valu ne pas sortir ? C'était l'avis de Gouvion-Saint-Cyr qui commandait le centre de notre ligne et ne jugeait pas d'ailleurs « une bataille nécessaire » immédiatement.

Sainte-Beuve ici prend parti pour Saint-Cyr. Il a pu lire cependant, comme nous, dans la lettre de Joubert à Championnet du 9 août, « *forcé par les circonstances* je vais livrer bataille ». Et dans sa lettre du 7 au Directoire, plus explicite : « Je suis *réduit* à donner la bataille pour

ne pas voir *affamer* l'armée... » On ne veut pas voir cela parce qu'il n'y a pas de réponse à cela. M. H. Martin, qui n'a pas de parti pris, sait et dit bien : La *disette nous poussait* des stériles montagnes de Ligurie dans le gras Piémont... » Nous étions revenus à la veille de Montenotte.

Joubert s'arrêta un moment devant l'opposition marquée de Gouvion-Saint-Cyr. Celui-ci, général en chef d'une capacité incontestée, était le plus récalcitrant, volontaire, insubordonné des lieutenants (Moreau en 1800, avant Hohenlinden, en a su quelque chose). Joubert eût voulu convaincre ; il disait doucement « avoir donné parfois des conseils à Bonaparte qui les écoutait... » Il donnait des raisons : Attendre Championnet ? il faut à celui-ci dix jours pour déboucher du mont Genèvre. Pendant ce temps comment vivre dans cette Ligurie aride, épuisée ? Il faudra donc disséminer à nouveau cette armée si laborieusement concentrée. Quoi ? Devant Souvarov qui a fini ses sièges et qui monte ! Mais c'est s'exposer à être détruit en détail. A tant faire que de combattre, combattons, non dans dix jours avec des squelettes fiévreux, ne pouvant plus traîner leurs fusils, mais demain avec des hommes...

Gouvion (en ses Mémoires) abonde en son propre sens, et soit dédain, soit prudence, ne tient compte de ces objections assez plausibles cependant.

On était au soir du 14 août. La délibération durait toujours. On voyait des fenêtres du casin les mouvements de l'ennemi, ses préparatifs pour une bataille ; cette bataille dont les Autrichiens ne voulaient pas, le vieux barbare ardent, Souvarov, la voulait. « Sur le soir, Joubert *parut* décidé à la retraite, il dit à ses généraux que, dans une heure ou deux, il leur expédierait l'ordre de la commencer ». Sur quoi Gouvion accuse son chef « *d'irrésolution* ».

Puis il ajoute que les généraux, peu convaincus, « s'occupèrent plus de dispositions de défense que de retraite ». Il ne voit pas que ceci même va contre l'imputation qu'il vient de risquer. Les lieutenants de Joubert croyaient bien, eux, à sa résolution de combattre. Et nous, qui avons lu ses lettres du 7 et du 9, savons mieux encore qu'elle était arrêtée depuis une semaine.

Le mot de « faiblesse » est aussi prononcé par Gouvion et répété par Sainte-Beuve. Il n'est pas beau, il n'est pas honnête de le jeter à un homme qui veut absolument combattre avec 40,000 hommes contre 70,000 commandés par Souvarov, à celui qui va si bien mourir...

Le lendemain (28 thermidor) 15 août, à trois heures du matin (Joubert ressemblait peu décidément à celui qui dormit si tard le matin de Waterloo), il prenait ses dernières dispositions. Les Autrichiens avaient jugé d'abord inexpugnable la position qu'il avait choisie. Son armée était placée en demi-cercle sur les hauteurs et les pentes couvertes de vignes du Monte Rotondo, qui est de ce côté la tête de l'Apennin. Pérignon à gauche, Saint-Cyr au centre, Moreau à droite commandaient ; Joubert de la hauteur conduisait.

A cinq heures, Kray escaladant les pentes attaque vivement Pérignon ; la 20e demi-brigade faiblit. Joubert accourt, enlève les soldats et charge à leur tête, l'épée haute ; les Autrichiens plient. Mais une balle vient frapper le héros au cœur, il crie aux soldats : « Marchez toujours ! » et tombe de cheval. Se sentant mort, il dit à Dave, un de ses aides-de-camp, de le couvrir ; l'autre, Mouton, l'homme de Lobau, pleurait à côté de lui amèrement, car on l'aimait...

Il avait pu voir les Autrichiens fuir. Il laissait le commandement à Moreau qui tint jusqu'au soir (cachant sa

mort) et infligea à Souvarov des pertes telles qu'on ne put nous poursuivre. Nous gardâmes Gênes, ce qui rendit Marengo possible. Suchet défendit le Var avec 8,000 hommes contre 40,000 Autrichiens : Carnot compare ce fait d'armes à celui des Thermopyles.

La vie de Joubert a été une belle vie et sa mort une mort enviable. Je ne suis pas de ceux qui rient de l'inscription qu'on a mise ici sur son marbre : « Jeunesse française, voilà ton modèle et la limite de tes espérances. » Quelque chose y survit de l'enthousiasme de ce temps qui par là valait plus que ceux qui ont suivi. Ses frères d'armes de Novi ont vécu âge d'homme ; avec lequel d'entre eux le Joubert que nous connaissons eût-il consenti à changer de mort ? Ce n'est pas avec Moreau, je pense ! Ce n'est pas non plus avec Grouchy. Ce n'est pas même avec Suchet, son aide-de-camp favori, bien que la carrière de celui-ci soit une noble carrière.

J'ai demandé à un vieillard, élève alors de *l'Ecole de Mars* (polytechnique, logée au Champ de Mars en ce temps-là), ce que c'était que l'*Autel de la Patrie* : c'était une fabrique assez grandiose, que David avait flanquée de quatre bœufs antiques de proportions colossales, et qui n'était pas trop perdue au milieu de son immense esplanade. Là, le Directoire appela la Grand'ville pour une de ces fêtes théâtrales qu'elle aime et qui eussent passé aisément dans les mœurs si elles eussent été sincères toujours comme celle-ci.

Garat, pour les *Anciens*, prononça l'éloge du mort de Novi ; et le président du Directoire plaça le buste du héros sur l'autel en deuil. « A ce moment, dit un témoin oculaire, on entendit le bruit des sanglots de la foule, mêlés aux acclamations »... Paris a eu bien des occasions depuis de pleurer sur nous et sur lui-même, il n'en

a pas abusé. Dans *Merlin l'enchanteur*, poëme d'Edgar Quinet, compatriote de Joubert, ceux de Lutèce disent : « Nous ne faisons que de naître, et déjà nous rions de tout dans ce canton. »

Ces larmes de Paris étaient prophétiques, Paris comprenait vaguement que Joubert ne serait remplacé par nul de ses compagnons d'armes et qu'une grande espérance mourait avec lui.

« Dans une histoire universelle, et fût-elle à la Bossuet, Joubert, a dit Sainte-Beuve, est sûr d'être nommé. Ce n'est pas en vain qu'on a été choisi, même pour manquer le rôle de César. »

Ce sont là de belles et solennelles paroles ; on ne les accepte ici qu'à demi. Joubert n'eût essayé jamais, ni par suite manqué le rôle de Napoléon. L'histoire, en y regardant mieux, dira que c'est pour un autre avenir que notre compatriote était prêt.

Si qua fata aspera vincas
Tu Marcellus eris...

Si Bonaparte, au milieu de cette aventure grandiose qu'il alla chercher au pays des Mille et une nuits, était tombé comme Kléber, si Joubert eût vaincu à Novi (Jomini a dit qu'il eût vaincu, Souvarov n'ayant fait tout le jour que des sottises), il est à croire que nous aurions, un peu après, sans coup-d'état aucun, et au milieu des acclamations de deux peuples, mis sur le pavois cet émule de Washington que nous attendons encore. Les destinées eussent été autres pour nos devanciers, pour nous moins dures à porter...

VIII

MONUMENTS ÉLEVÉS A LA MÉMOIRE DE JOUBERT A BOURG, A PARIS ET A PONT-DE-VAUX.

Un domestique affectionné qui, sur le champ de bataille de Novi, enveloppa Joubert mort de son manteau de guerre, rapporta à Pont-de-Vaux sa ceinture et son épée. Ces reliques sont conservées par la famille.

Les restes du héros furent inhumés à Toulon, au fort Lamalgue, puis, en 1821, ramenés dans l'église de sa ville natale où ils reposent.

En 1799, le Conseil des Cinq-cents vota à Joubert *une Pyramide*. Une fontaine construite à Bourg en 1794 et ayant cette forme lui fut dédiée.

Ajoutons ici deux mots à ce qui en a été dit plus haut. L'un pour plus de précision et dans cette langue exacte de la géométrie que nos petits écoliers, fussent-ils *des cancres*, entendent aujourd'hui.

On a imprimé, sans même essayer d'en faire la preuve, que la pyramide de 1794 avait d'abord été consacrée à Marat.

Le cénotaphe élevé ici à Marat en août 1793 était *un obélisque* : nous savons cela de Lalande géomètre, et capable de distinguer. Une pyramide, carrée en plan, triangulaire en élévation, n'est pas un obélisque dont le plan est un parallélogramme, l'élévation un pentagone. De plus les deux édicules ont existé en même temps, l'un sur la place de Montaplan (place Joubert), l'autre sur la place d'Armes. (Le registre municipal nous a permis de l'établir. Voir plus haut, pp. 439 et 443.)

L'autre mot sera pour présenter une requête à qui de droit.

La pyramide Joubert est, on l'a dit, un spécimen caractérisé de ce style sobre qu'à l'Ecole des Beaux-Arts, et dans les ateliers, les rapins, race gouailleuse, appellent style Messidor. Notre temps engoué successivement des dentelles insensées du style ogival et des *chiffonneries* extravagantes du style Pompadour, méprise cette contrefaçon révolutionnaire de la nudité antique. A vrai dire, le pseudo-grec de 1794 est un peu lourd et gauche, et manque bien de la grâce radieuse des modèles laissés par Ictinus. Il ne manque pas en revanche d'une simplicité assez fière et d'une mâle gravité. Il sera spartiate si l'on veut, non athénien. Mais quoi ! entre notre première république et ses très rares monuments (la terrible année 1794 a peu bâti), il y a pour cela même une concordance réelle, assez visible. Et ce style Messidor a sa raison d'être, nous enseigne déjà l'histoire à sa façon.

Notre pyramide, si modeste qu'elle soit, nous l'enseigne d'une autre manière encore, à savoir par les vicissitudes assez bizarres qu'elle a traversées. Je ne blâme pas ceux qui sentent autrement que moi ; mais je ne saurais rougir pour ma petite ville, si pauvre en monuments, de celui-ci, couvert du souvenir et de l'ombre tragique de ces trois hommes — Albitte qui n'a pas cru là bâtir pour Joubert ; — Joubert qui ne s'attendait pas à hériter de l'œuvre d'Albitte et n'eût pas laissé d'en sourire ; — Bonaparte enfin qui n'a hésité ni à donner du pain à son ami du siège de Toulon, ni à employer la fontaine du proconsul à payer sa propre dette au vainqueur de Rivoli.

Les révolutions font de ces choses-là, ayant une logique à elles « qui se rit de la logique ». Et il y a, en vérité,

dans la conjonction naturelle et surprenante des trois noms ci-dessus un enseignement pour tous les partis...

Conservons nos monuments. C'est un des principaux historiens et continuateurs de la Révolution, Louis Blanc, qui nous le conseille. Ils ont une éloquence muette infiniment plus saine que celle dont nos orateurs grands et petits nous gavent et nous feront mourir.

Je voudrais voir le petit square, entouré de beaux platanes, qui se présente le premier aux arrivants de la gare et relie la ville neuve à l'ancienne ville, moins négligé. Je l'imagine — aussitôt qu'on pourra songer ici à des dépenses d'agrément — tapissé de gazon, orné de quelques fleurs, muni de deux ou trois fontaines et de deux ou trois bancs. Le piédestal assez délabré de la pyramide de l'an III est rejointoyé, les marbres noirs pris à Brou ont retrouvé leur poli, les inscriptions de 1805 leur dorure détruite par le temps. Je n'ai jamais pu les lire, et les étrangers journellement arrêtés autour de l'édicule, se demandent quels logogriphes il raconte-là ; les moineaux logés dans l'urne du sommet se moquent d'eux : ils tiennent que ce pot commode a été fait exprès pour leur couvée.

J'ai vu, il y a vingt ans, un buste de petites proportions, fait peut-être à Paris pendant le dernier séjour du Général, par un sculpteur de mérite ne cherchant pas d'ailleurs à idéaliser son modèle. L'homme montré là est de complexion nerveuse, un peu maladive et maigre. Ses traits sont sans beauté, non exempts de fatigue ou de tension habituelle. Sa physionomie grave, résolue, un peu triste, manque de jeunesse. Ce petit marbre très soigné est le document le plus sérieux que je connaisse sur l'extérieur de Joubert.

Napoléon empereur ne se crut pas quitte envers le vainqueur du Tyrol. Le grand escalier du Sénat, dans l'aile droite du Luxembourg, fut orné par lui des statues des principaux hommes de guerre de l'époque; celle de Joubert en fut. En 1835, j'ai encore vu la rampe ainsi superbement décorée.

Pont-de-Vaux a élevé une statue à son illustre enfant. Elle est de Legendre-Hérald. Le sculpteur lyonnais a cherché là ce que l'art grec, à sa bonne époque, n'avait garde de chercher, ce qu'un statuaire français cherche toujours si mal-à-propos, rencontre si rarement. Il a voulu donner du mouvement à sa statue. On a dit qu'il avait réussi; on a dit aussi le contraire. Je n'ai pas vu et ne tranche pas. Ce Joubert de Pont-de-Vaux est de marbre et résiste mal à nos pluies lentes.

En publiant ceci une première fois, j'ajoutais : Le Conseil général de l'Ain pourrait demander à l'Etat une copie en bronze de la statue du Luxembourg et en décorer la cour ou le jardin de la Préfecture de l'Ain, qui est le palais départemental.

Un ami, en situation d'aider à ce projet, voulut bien chercher d'abord si les remaniements postérieurs du palais avaient laissé subsister le grand escalier et sa double rangée de sentinelles héroïques. Il m'écrivit bientôt, hélas! « La statue de Joubert que vous avez vue au Luxembourg n'existe plus. Le temps en a eu raison ; elle était en plâtre ! »

En plâtre, comme bien d'autres créations du premier empire. Le maître réservait le marbre et le bronze pour lui. En plâtre : c'était assez pour vous, vainqueurs de Rivoli, de Zurich, d'Héliopolis, dont notre César corse daignait jalouser un peu, et savait exploiter très bien la gloire !

Eh bien, la France a ce que Joubert voulait pour elle, la République... une république assez riche pour payer ses gloires. Est-ce qu'elle ne nous donnera pas, à nous qui avons donné le martyr de Novi à sa pauvre et grande aînée, ce Joubert de bronze qui nous manque? Nous mettrons sur la base le mot que le héros en tombant jetait à ses soldats : Marchez toujours ! Il est bon de le répéter quelquefois aux hommes, car ils s'engourdissent aisément pendant les longues paix ; nous ne le savons que trop. Nos places publiques appellent ces images qui entretiennent le feu sacré et préparent... l'avenir.

JARRIN.



LE FAREINISME

VII.

LAUSANNE. — LA RESTAURATION A FAREINS. — LES BONJOUR A PARIS. — A RIBEMONT. — UN DIEU COLONEL DE LA GARDE NATIONALE. — LES FAREINISTES AUJOURD'HUI.

Les sectaires auraient (d'après l'ex-janséniste) conservé et transmis oralement un détail fort important d'un interrogatoire précédant l'ukase impérial qui les chassa de France, celui du petit Élie. Cet enfant avait grandi entouré d'anciens moines et moinesses convulsionnaires, ayant son père (selon la chair) pour précepteur : il avait alors environ douze ans.

On lui demanda s'il était le prophète Élie ? Il répondit : « On le dit. » — S'il était Dieu ? Même réponse.

Respondit Jesus : Tu dicis quià Rex sum (Jean, XVIII, 3). *Tu es filius Dei ? Qui ait : Vos dicitis* (Luc, XXII, 70). *Tu es Rex Judœorum ? At ille : Tu dicis* (Marc, XV, 2 et Mathieu XXVII, 11).

Une ou deux fois déjà j'ai surpris les écrivains fareinistes, pour arriver à certaines ressemblances qui les charment, appuyant sur certains traits, ou en introduisant d'autres. L'incarnation de l'Esprit devait rappeler par des endroits celle du Verbe.

Il se peut d'ailleurs qu'Elie Bonjour ait répondu comme dessus : c'est alors qu'on lui avait inculqué ses réponses.

Toute cette petite affaire bizarre a été éclipsée totalement sous le rayonnement fulgurant d'Austerlitz : pas un écrivain du temps ne la note. Il en a été de même d'une autre, du règne de Tibère, inaperçue et ignorée de Rome à sa date, qui a plus tard rempli Rome et le monde (chrétien) de son bruit.

La colonie, groupée autour des Bonjour, dut quitter Paris et la France. Elle choisit, paraît-il, de se réfugier dans la Suisse romande, non loin de Lausanne. Comment put-elle suffire aux frais de ce déplacement subit? Les quêtes d'argent et de vivres qu'on faisait pour elle à Fareins, abondantes d'abord, peu à peu devenues moins fructueuses, n'y eussent pas suffi. Mais les exilés avaient une autre ressource.

Les dieux qui veulent bien se revêtir de chair subissent les nécessités de la chair. Jusqu'à trente ans le fils de Marie fit, dit-on, vivre son humble et assez nombreuse famille du travail de ses mains, il gagnait son pain dans les villes neuves des Hérodiens, Antipatris, Césarée de Philippe ou Tibériade avec une varlope et un rabot. Paul, son grand disciple, fabriquait des tentes.

Un de nos deux religionnaires, Claude, faisait des souliers, on l'a vu. L'autre était prote dans une imprimerie. Ce n'était pas de quoi devenir capitaliste. Mais, parmi leurs adeptes, il y en avait un dans l'industrie : il fabriquait sur une grande échelle de la toile cirée et du taffetas gommé, produits alors nouveaux et réalisant de gros bénéfices. Non-seulement ce fabricant ne fut pas inquiété; mais il était et resta nanti de la fourniture de l'armée dont il recouvrit les shakos et les sacs tant que l'empire dura.

Or les biens restaient communs dans ces petites églises du faubourg Saint-Marceau et d'Ouchy (le port de Lau-

sanne) comme dans la primitive église de Jérusalem. L'émigration d'Ouchy dut surtout à l'assistance régulière du fabricant de toile cirée l'aisance ou même « l'opulence princière » (Lettres du Janséniste) en laquelle elle aurait vécu paisiblement de 1805 à 1818. Les seuls incidents à relater de cette période de treize ans sont :

La mort de Claude Bonjour réfugié en Suisse avec son frère.

Le mariage d'Élie à Paris en janvier 1812. Le Paraclet avait alors vingt ans. Il était riche, ayant, paraît-il, hérité de la plupart des adeptes morts depuis sa naissance. Mais il n'avait pas d'état-civil n'ayant pas été déclaré. Des actes de notoriété y pourvurent (Lettres). Ce défaut d'inscription régulière lui valut peut-être d'échapper aux levées d'hommes de 1812 à 1814 (si toutefois il habita Paris après son mariage ; je ne suis pas renseigné sur ce point).

Il serait fort curieux de savoir jusqu'à quand la foi a combattu et résisté aux déconvenues infaillibles dans ces âmes singulières. Un point ne semble pas douteux, c'est que la première génération, Bonjour et Claudine l'ont léguée à leur postérité (nombreuse, Élie a eu sept frères et sœurs, et onze enfants) : c'est déjà bien prodigieux. Nous sommes contraints d'y croire pourtant : j'entends parler d'une fille d'Élie encore existante et n'ayant jamais douté. Quand on songe à la difficulté de préserver une telle croyance, si combattue à ce qu'il semble par les besoins et privautés d'une vie commune restée humble, on ne trouve guère qu'une réponse aux doutes et aux ironies qui naissent ici d'eux-mêmes. Il a fallu que dans cette famille le tempérament religieux fût bien spontané, plus développé et robuste qu'ailleurs et que les mœurs y soient restées d'une pureté et sobriété entières. A côté du

ménage à cinq de Jean Laurent, cela paraît impossible ; mais dans ces milieux exaltés rien n'est impossible, pas même le bien.

Donc à Ouchy, au faubourg Saint-Marceau, à Fareins on continuait d'accepter sans difficulté comme Dieu le marié de vingt ans.

Les plus émancipés de l'idée chrétienne la subissent, quoi qu'ils en aient, par certains endroits. Quand il s'agit pour nous de concevoir les êtres divins dont l'existence nous est affirmée par le passé de l'humanité tout entier, un bizarre conflit d'idées se fait en nous. Il nous semble relativement facile, Chrétiens que nous sommes, d'accepter la divinité d'un enfant de trois ou quatre ans, frêle et charmant avorton incapable de défendre sa vie, et ne vivant encore qu'à demi, mais revêtu d'innocence. La divinité d'un homme de vingt ans dans sa force et sa beauté, un peu moins insensée en somme, nous répugne davantage, nous semblant païenne. Plus on est homme, moins on nous paraît dieu. Nous sommes ainsi faits par l'éducation religieuse qui nous a été départie. Je ne me charge pas du tout d'expliquer comment le jeune marié put conserver son auréole. Le fait inexplicable n'en est pas moins certain.

On pourrait nommer ici la famille humble et honnête où l'on gardait, vers 1815, dans le grand coffre de chêne, avec les papiers précieux, le boursicot, les vêtements de fête, un petit paquet mystérieux plus prisé encore, car sous trois ou quatre enveloppes de lin et de soie il conservait quelques minces parcelles d'un pain servi à la table du jeune Dieu d'Ouchy et tombées de ses mains sacrées. Aux bons jours, on tirait de leur *cache* ces innocentes reliques ; on les adorait ou vénérait ni plus ni moins qu'à

Notre-Dame de Clermont, le Jeudi-Saint, on adore les miettes du pain sans levain que Jésus brisa à son dernier repas (Gonod, *Not. sur la cathédrale de Clermont*). Et si l'on disait que les unes ou les autres ont opéré quelques guérisons, j'inclinerais à le croire.

Il y a, aux Archives de Trévoux, des documents attestant d'une autre façon l'existence du même culte à cette date à peu près. Ce sont des lettres échangées entre le Maire de Fareins et le Sous-Préfet de Trévoux en 1816. Elles établissent qu'en 1814, Claude Goyffon « homme d'ailleurs d'une probité à toute épreuve, mais de la secte des illuminés de Fareins dont les principes sont opposés au gouvernement du Roi, avait affermé ses biens et était allé à Ouchy *adorer le Paraclet* ».

L'expression soulignée, toute théologique, ne laisse pas de place au doute. On le voit, la foi et le zèle que Saussier disait languissants vers 1803, se raniment en 1814. Goyffon suit l'exemple donné par Michel Bernard onze ans auparavant ; il se sépare de ses biens pour aller vivre près de l'objet de son culte. Faut-il attribuer ce *revival* du Fareinisme à la répugnance que causa aux sectaires la réaction royaliste et catholique ?

On est tenté de le croire en voyant Goyffon devenir en 1816 l'intermédiaire actif d'Elie Bonjour et du groupe d'Ouchy avec le groupe qui persévère à Fareins. La police de la Restauration arrête Goyffon à Besançon. Sur quoi le Maire de Fareins propose simplement au Sous-Préfet de traiter la secte « comme une société secrète défendue par les lois ».

Evidemment S. M. le Roi n'est pas plus favorable au Fareinisme que S. M. l'Empereur. D'où vient cela ? D'un motif identique déjà deviné par ceux qui se rappelleraient

ce qu'on a dit de l'attitude de nos sectaires en 1793-94. Ils avaient été Jacobins quelque peu. Cela redevint-il plus apparent en 1814 ? Je le crains.

L'arrondissement de Trévoux est la seule partie du département de l'Ain où se soit conservée l'aristocratie terrienne. Et en 1814 cette aristocratie prit chaudement fait et cause pour la Restauration. Au 20 mars 1815, il y eut contre elle une levée de boucliers, tout au plus bonapartiste de nom, de fait révolutionnaire, menaçant directement les châteaux.

Je ne puis dire qu'à Fareins on ait pris une part active quelconque à cette levée de boucliers du 20 Mars. Il est certain du moins que les sectaires ont sympathisé avec elle et laissé voir cette sympathie.

Les preuves que j'en puis donner sont les souvenirs sans précision d'une femme, mais d'une femme de sens et de cœur. Elle se rappelait donc et l'attente qui précéda les Cent Jours et l'effervescence qui les suivit, motivées l'une et l'autre par les inquiétudes données aux acheteurs de biens nationaux. Une fête patriotique célébrée à Fareins lui restait surtout présente : on y planta, au milieu d'une grande acclamation populaire, un arbre de la Liberté. Autour du cher symbole, les hommes mûrs, jetaient à ceux qu'on sait le cri :

« Que veut cette horde d'esclaves,
» De traitres, de rois conjurés ?

On s'agenouilla à l'invocation suprême. Il y eut un serment de prêté... Tout cela, je pense, le 1er juin, le jour de ce Champ de Mai menteur à sa promesse....

Puis après un peu de temps, après la rentrée des « *traîtres* » on vit venir dans la commune la gendarmerie royale ; il y eut quelques visites domiciliaires, une arres-

tation à Beauregard. L'homme arrêté fut amené à Fareins les fers aux mains par les cavaliers à cocarde blanche. Trouvant la population debout au seuil des maisons et devinant le sentiment qu'éveillait son arrestation dans tous les cœurs, le malheureux y répondit par un cri qui livrait sa vie : Vive la République !

Les représailles de 1816 furent en Dombes plus âpres qu'ailleurs. Fareins, coupable à tout le moins « de principes opposés au gouvernement du Roi », en eut sa part. De là cette arrestation de Goyffon, assez gratuite. De là l'étrange proposition du Maire royaliste qui ne va pas à moins qu'à renvoyer la moitié de ses administrés devant la Cour prévôtale — cela parce qu'ils font leur culte à huis-clos, ce qui n'est encore défendu par aucune de nos 40,000 lois — et parce qu'ils adorent un *Homme-Dieu*, ce qui semble devoir être permis et possible en pays chrétien. Ce fonctionnaire, instrument d'une secte plus nuisible à la Patrie et à l'Etat que celle des Bonjour, oubliait en vérité que la Charte constitutionnelle garantissait la liberté des cultes. On s'en souvint, paraît-il à Trévoux, ou plus vraisemblablement à Paris, et on ne donna pas suite à sa proposition odieuse.

L'ordonnance du 5 septembre 1816 ajourna le triomphe de la faction fatale aux Bourbons et aux Bonaparte. A la fin de 1817 les Cours prévôtales terminèrent leurs lugubres exploits.

En 1818, à la même époque où l'on put fonder en France la Société biblique protestante, la colonie fareiniste d'Ouchy risqua de revenir se fixer à Paris.

Est-ce à ce moment que François Bonjour serait allé faire des prosélytes à Château-du-Loir et à Nantes où il y avait encore des Fareinistes il y a peu d'années ? Je ne

sais, ni à quelle date il laissa orphelins les huit enfants que Claudine lui avait donnés. On a dans le cours de cette étude assez souvent et assez nettement dit l'opinion qu'on s'est faite de lui pour qu'il soit inutile d'y revenir ici.

Claudine est morte à Paris le 11 mai 1834. On a sous les yeux l'œuvre que ces sectaires croient divine et qui, ainsi que toutes celles de ce genre, est si complètement humaine. On est juge de ce qu'elle vaut. Claudine y a peut-être la principale part. Quand les aliénistes auront déterminé mieux en quoi on peut distinguer la santé de l'esprit de certains maladies, il sera plus facile d'apprécier cette personne singulière. C'était toutefois une femme *muy mujer*, très femme ; mais ici le français rend mal l'âpre raideur du castillan.

La Fanfan a survécu à Claudine sept ans. Elle est restée domestique chez les Bonjour jusqu'à sa mort en 1841. Cette fidélité des maîtres à la servante est caractéristique, elle nous interdit trop de sévérité. Fanfan avait donné à Bonjour une double preuve de fécondité, on s'en souvient. Sa fille mourut en naissant. Son fils, resté attaché lui aussi à son frère consanguin (Elie), est mort à Ribemont en 1868.

On a peu à dire ici sur Elie Bonjour, non que l'état mental d'un homme élevé à se croire Dieu ne soit un curieux problème, mais les éléments pour le sonder et résoudre nous manquent. L'induction ici serait périlleuse.

Il semble *à priori* qu'un tel homme, dans un milieu qui est Paris, et dans un temps qui est le XIX[e] siècle, a dû — ou se corriger tôt de cette plus exorbitante et chimérique de toutes les chimères — ou arriver peu à peu soit à la folie douce des curés thaumaturges de certains pays, soit à l'hébêtement complet des Dieux vivants de l'Inde.

Elie Bonjour paraît s'être corrigé tôt. Les lettres que nous avons tant mises à profit nous le montrent de bonne heure « gêné avec ses père et mère, contrarié visiblement quand on le questionne sur son caractère ou sa mission céleste... »

Non-seulement il abdiqua, au moins de fait, toute prétention à la divinité, mais il se résigna entièrement à la tâche bien prosaïque d'homme du XIX[e] siècle. Un de ses frères était à la tête de la fabrique de toile cirée et la conduisit jusqu'en 1860. Lui, le Paraclet, se mit dans le commerce des laines, sa maison était boulevard du Temple. Vers 1860, il acheta l'ancienne abbaye de Saint-Nicolas à Ribemont, près de Saint-Quentin, il y fonda une manufacture de tissus considérable dont sa maison de Paris plaçait les produits. Il avait en Amérique un correspondant et un dépôt.

Bien plus, sous Louis-Philippe, une des légions de la garde nationale de Paris, la sixième, l'avait choisi pour colonel. Ceci implique absolument qu'il faisait partie de la bourgeoisie libérale d'alors, que son *honorabilité* n'était pas discutée, et encore que ses prétentions à faire partie intégrante de la Sainte-Trinité n'étaient pas connues. Autrement ces soldats-citoyens qui avaient la plaisanterie grosse, au lieu de lui donner de grosses épaulettes, eussent demandé qu'on le rayât des contrôles comme ayant plus de soixante ans.

Voilà qui nous semble arrangé. Et cette hypothèse d'un ci-devant Dieu donnant sa démission, et se faisant modestement fabricant de tissus et garde-national, ne laisse pas que de sourire à notre scepticisme. Eh bien, elle est entamée et dérangée par un fait assez important qui va nous forcer à en rabattre, qui brouille toutes les idées que nous venons de nous faire sur Elie Bonjour.

L'ex-janséniste reproche au Paraclet démissionnaire « de n'avoir pas assez fait pour désabuser ses fidèles ». D'autres lui reprocheront d'avoir élevé les onze enfants qu'il eut, dans la religion de son père et de sa mère. Il faut donc bien que cette religion restât la sienne.

Qu'est-ce à dire ? Cet homme, oui ou non, se croit-il Dieu ? Les sceptiques vont répondre à cet ultimatum : « Cet homme est quelque peu hypocrite.

» En Espagne on appelle Dieu et le Roi , *ambas majestades*, les deux majestés. Il paraît bien qu'on n'abdique pas plus volontiers l'une que l'autre. Le descendant de Timur reste dans le palais de Delhi où il est prisonnier, le Shah-um-Shahi, le Roi des Rois. Le dernier Stuart a été jusqu'à la mort pour son valet de chambre, Roi de France, de la Grande-Bretagne et d'Irlande. M. Bonjour, ne pouvant se faire reconnaître le Dieu de l'univers, ne se refusa pas cette douceur d'être dieu dans sa maison. Faut-il ajouter que tous tant que nous sommes quand la proie nous échappe , nous nous consolons avec l'ombre. Mais ceci qui est juste en soi ne serait pas tout-à-fait à sa place ici, car le culte de onze enfants qu'on a élevés est un bien réel. Elie Bonjour s'est ménagé ce bien-là. »

Cette réponse des sceptiques est-elle la seule possible ? Non.

Ceux qui savent que l'esprit humain comporte une variété prodigieuse de combinaisons ; — ceux qui, dans l'histoire de tel révélateur ou de tel prophète en ont aperçu d'autres tout aussi particulières ; — ceux-là pencheront peut-être à admettre l'entière sincérité d'Elie Bonjour, se fondant notamment sur ce qu'un homme réputé Dieu par ses onze enfants devait être au moins honnête.

Après cela ils conviendront que ledit Elie, se croyant le Saint-Esprit incarné, Dieu en sa maison pour sa femme et ses enfants, d'ailleurs fabricant du mérinos et montant sa garde, est un sphynx plus bizarre encore que son père François. Celui-ci, prêtre, faisait Dieu tous les matins; était un peu thaumaturge et un peu halluciné : ce sont là des préparations et vraiment des circonstances atténuantes.

Mais Elie sera unique en son espèce, ce sera un Dieu bourgeois : et les moqueurs, qui ont souvent le dernier mot, diront qu'il était de son temps, et possible sous la monarchie de Juillet.

M. Elie Bonjour est mort le 4 septembre 1866. Les trois aînés de ses enfants, deux fils et une fille, ont continué sa maison de commerce.

Avant la mort d'Elie, en 1854, un de ses fils, M. Jules Bonjour, trouva bon de se séparer « de ceux qu'il appelle « *les tenants* de la *prétendue* religion » de son aïeul et de son père. En un temps comme 1854, dans une famille préoccupée comme celle-là, ce fait n'a rien de bien surprenant en soi.

Vingt ans plus tard (en 1874), sachant que les Dominicains avec qui il était en rapport essayaient de ramener au catholicisme les Jansénistes de Fareins, le converti vint en aide à ces moines dans une lettre rendue publique.

Nous apprenons là qu'aux yeux de celui-ci, « la mort de son père a porté le dernier coup à l'hérésie ».

De plus que pour le nouveau catholique, « ses frères et sœurs restés attachés à ce qu'ils appellent le Jansénisme » ne sont en réalité que des protestants. « Leur religion... *commode* ne leur impose ni privation, ni jeûne, ni *quoi que ce soit*... » Cette religion leur a imposé pourtant de ne

rien répondre même à ce dernier mot ; et au moins par ce silence ils sont les plus chrétiens.

Cette lettre et cette mission de 1874 nous ramènent chez les Fareinistes de Fareins.

En 1791, on l'a vu, ils étaient en majorité dans leur commune peuplée d'un peu plus d'un millier d'habitants.

En 1831, au dire du curé d'alors, ils pouvaient bien être encore 600 sur une population double. Les élections municipales étant redevenues libres, ils rentrèrent en nombre au Conseil de la Commune, et y firent obstacle à la reconstruction du clocher resté en l'état où l'avait mis la pioche de Jean Laurent.

En 1859, un témoin hostile veut qu'ils soient réduits à 500.

Sous le second empire une propagande active, aidée par l'autorité civile, les aurait réduits à 400 : c'est aussi un ennemi qui l'affirme.

Les lettres qui m'ont tant servi assurent qu'ils sont « à Paris une centaine, à Ribemont cinq ou six, qu'à Fareins ils sont à peine la moitié de la commune. Dans les environs de Fareins leur nombre est insignifiant »...

Enfin, à Lausanne où il en reste, on a imprimé en 1869 une brochure intitulée : « le Grand Elie divin qui vient *rétablir toutes choses*, avis démonstratif, fatidique, adressé à tous ceux qui croient aux Saintes Ecritures, par Jean du Loir. » Le journal l'*Univers* a employé trois colonnes et demie à réfuter cette pièce.

La vigilante et guerroyante sentinelle de l'orthodoxie romaine ne pense donc pas comme le converti de Ribemont, que la mort d'Elie Bonjour a « porté le dernier coup » à la secte, ni même que « le Grand Elie divin » qui doit, selon Jésus descendant du Thabor, restituer toutes choses

quand il viendra, *cùm venerit, restituet omnia* (Marc, IX, 10, 11) soit tout à fait enterré avec cette première incarnation manquée.

Il reste à dire quelques mots sur les doctrines et pratiques actuelles des sectaires de Fareins. Je répète ce que je sais d'une personne qui les a vus de près.

Les Fareinistes entourent leur culte d'un secret absolu, mieux gardé que celui des Francs-maçons : On leur en a fait un reproche. C'est inique. Ce culte, à l'origine, on le leur a défendu. Ce secret, on le leur a de fait imposé. Ils ne se sont jamais sentis assez sûrs de cette liberté de conscience qu'en France on garantit dans toutes les constitutions, et qui, sous tous les régimes, est rendue impossible dans la pratique, pour changer leurs habitudes mystérieuses.

Ce culte consiste, paraît-il, en certains rites fort simples à trois époques solennelles de la vie, naissance, mariage, mort, et en prières communes dites dans des *chambres* non toujours les mêmes, pour plus de secret. Sauf les croix sur leurs tombes, ils n'ont pas de symboles extérieurs connus.

Depuis le départ des Bonjour ils n'ont plus voulu chez eux d'intermédiaires attitrés entre Dieu et eux. Il ne faudrait pas dire qu'ils n'ont pu en trouver. Jolyclerc nous a appris, l'on s'en souvient, qu'un groupe de prêtres et moines du voisinage avait adhéré aux doctrines des deux prophètes. Un ancien les préside.

On ne leur connaît de livre spécial que leur recueil de cantiques. Il reste manuscrit et tous le savent par cœur. On ne sait pas s'ils lisent l'Évangile, c'est à croire, car ils pratiquent sa morale. Leurs mœurs sont graves et leur honnêteté reconnue par les adversaires. Il n'est

pas, me dit-on, de population en France qui fournisse un moindre contingent à la statistique judiciaire.

Vis-à-vis du pouvoir civil leur attitude est ombrageuse. En certains cas elle arrive à la rébellion ou résistance passive. On me cite une riche famille (vivant depuis longtemps dans la communauté des biens ou indivision) qui, induite en procès par un voisin agressif, a refusé absolument de reconnaître les diverses juridictions par-devant lesquelles elle a été appelée. Un placet, conçu en termes bienséants et éloquents, adressé par son chef au roi Louis-Philippe, a motivé une intervention royale, limitée toutefois par la loi et qui est restée impuissante devant elle. La famille Ch..... a été ruinée par des condamnations prononcées itérativement. On trouverait des faits pareils dans l'histoire des Quackers.

Faut-il rechercher ici comment de prédications relâchées et d'exemples licencieux a pu procéder une communauté presque austère ? Ce n'est pas le meilleur lieu pour cela. Il suffira d'ajouter, pour rendre le fait plus acceptable, qu'il n'est pas unique dans l'histoire religieuse. Qu'on se souvienne des Anabaptistes ; leurs excès de toute sorte ont épouvanté le XVIe siècle ; ils comptent aujourd'hui parmi les églises protestantes les plus sévères de mœurs.

L'expérience humaine est courte. L'histoire commence d'hier.

Les religions sensualistes sont tuées par des religions ascétiques, c'est établi par des faits. Celles-ci à leur tour seront-elles démolies par celles-là ? Pour l'affirmer, on ne voit trop qu'une raison : la ruine du Christianisme par l'Islam en Orient.

Si ce fait semblait suffisamment probant, si l'on admettait que le catholicisme qui méprise ou renie la nature et

la chair doit être remplacé par un culte les réhabilitant l'une et l'autre, le fareinisme, le rationalisme de 1793, le mormonisme, le vieux-catholicisme allemand et le catholicisme national de M. Loyson seraient des essais plus ou moins hardis pour arriver à cette fin.

Ainsi dans une forêt millénaire, sous le couvert des grands chênes, poussent de jeunes arbres qui voudraient les remplacer.

Parmi ces nouveaux-venus il y en a que le bûcheron, en passant, retranche. Tels de nos jours les Taïpings de Chine et les Babys de Perse.

Les Wahabites arabes existent en plein soleil.

Les Skaptzy, Malakani, Douchoborzi russes croissent, menaçants, dans l'ombre : on imprime qu'ils sont quinze millions...

Le Fareinisme, le Mormonisme manquent de sève et après le premier essor languissent et s'étiolent; ils semblent devoir mourir d'anémie.

Cependant il ne faut pas oublier que ces plantes-là sont sujettes à repousser par le pied.

N'objectez pas la folie des deux sectes. B. d'Israëli a dit : « Joe Smith, père des Mormons, aura toujours plus de disciples que le raisonnable Bentham. » La tentative des Vieux-catholiques réussit peu parce qu'elle est plus sage. Les Mormons vivotent *quoique* leur théologie, leur morale, leur discipline soient insensées.

Quoique? Ou *parce que?* Faut-il donc à une secte, pour devenir une religion, certaine dose de folie?

JARRIN.

COMMENT LAURENCE PRIT LE VOILE.

Cette anecdote bien simple est retenue ici parce qu'elle aide peut-être un peu à comprendre la marche et les étapes de la réaction religieuse dans nos campagnes.

Le culte avait été supprimé là en 1794. Le Concordat le rétablit officiellement, mais à demi ; sous le premier empire les prêtres manquaient. Ils se recrutèrent lentement pendant la Restauration. Les Missions aidèrent : on dut à celles-ci les premiers miracles, notamment celui de Migné. Sous Louis-Philippe gallican le mouvement fut contenu et enrayé. La République de 48, naïve infiniment, voyant le clergé bénir les arbres de la Liberté, crut bien qu'il acceptait la Révolution, ôta toutes les petites digues construites par le Gallicanisme. Pendant les vingt-deux ans suivants le flot pieux monta, monta doucement, envahit et recouvrit tout. Voyons cette invasion sainte à l'œuvre (vers 1860 ?).

Le petit pourpris, sis à la septième borne kilométrique sur la route de Montbeney au Vernier, est à Jean Muloir. Le bien peut valoir 22 ou 23,000 fr. Muloir vit dessus depuis trente ans, y a amassé de quoi refaire la maison ; elle était en pans de bois, torchis et glaise, il l'a rebâtie en bonne pierre mureuse voiturée par lui de la carrière. Il a replanté le verger dont le voisinage de la Ville lui

permet de tirer bon parti. Il a doublé la valeur du pré de *maison* en y menant les eaux de son écurie. Il fait là tous les ans deux bœufs gras. On ne voyait pas alors les bœufs des grands seigneurs du Milanais arriver sur nos marchés et faire tomber les prix de ceux de nos petits colons ; Monsieur le boucher venait prendre les bêtes de Muloir en son étable et les payait comptant.

Il y avait encore du vin dans ce temps-là. Muloir allait en chercher un *ponson* à la montagne vers la Noël. Ce faisant, une fois, par un grand froid, il gagna une fluxion de poitrine. Les médecins de la Ville prennent gros d'argent, les apothicaires davantage. La Muloire pensa qu'elle aurait meilleur marché à aller en voyage au Grand-Fayet, elle y alla de son pied et brûla un cierge à la *Sainte-Mère* connue (depuis les temps préhistoriques) pour arrêter les mauvaises toux. Au retour la Muloire trouva son homme guéri.

Depuis ce temps Jean fut travaillé d'un souci. On ne sait qui vit ni qui meurt. Quand Benoît, *le garçon*, aura *passé la conscription*, il faudra le marier, — le plus richement qu'on pourra bien sûr, — et pour ce faire lui garantir le bien. Il y a *la fille*, la Laurence, qui va sur ses douze ans. Elle est délicate, disait Muloir, la vie de la campagne serait trop dure pour elle. Le mieux sera de la mettre chez sa tante, Mme la supérieure de Sainte-Rosalie, à Montbeney, laquelle ne manquera pas d'en faire une bonne religieuse.

La Muloire, quand son homme s'ouvrit à elle de ce projet édifiant, se rébecqua, défendit sa Laurence. Mais Muloir la battit, cela la mit à la raison ; Laurence entra donc au couvent sur le pied de pensionnaire.

La vie n'est bien dure pour personne en cette maison

non cloîtrée de Sainte-Rosalie, séminaire d'où sortent les trois mille *sœurs* qui enseignent dans nos campagnes. Ceux qui croient avoir inventé la solidarité pourraient apprendre à la pratiquer là : et nulle part le communisme n'est si rigoureusement imposé et observé. Tous les ans les abeilles qui ont essaimé rapportent une part de leur miel à la ruche qui prospère. La maison-mère est devenue peu à peu une manière de palais, vaste, aéré, bien tenu. Le jardin est immense. La vie est sobre et saine. Les pratiques religieuses sont distribuées habilement de façon à ne pas engendrer trop d'ennui et de lassitude. Les filles d'ouvriers ou de paysans vivent là assez heureuses (sauf celles qui ont du tempérament). Elles en sortent assez propres à l'enseignement, à quelques défauts près dont le dédain pour la vie pratique est le principal. Une piété sincère vaut beaucoup. Une page d'anglaise a son mérite, une bonne soupe en a davantage. Savoir ourler un mouchoir de poche, tailler et bâtir une robe (même une paire de culottes) n'est pas inutile dans un ménage. Le jardin étant dans nos campagnes la chose de la femme, si la femme savait cultiver des asperges, tailler des pêchers, greffer des rosiers, où serait le mal devant Dieu? Quant aux hommes, ils y profiteraient et peut-être en seraient reconnaissants.

A dix-huit ans Laurence intelligente et appliquée savait ce qu'on lui avait enseigné de religion, d'histoire sainte, de grammaire, d'écriture, de chant et d'ouvrages de main. Elle n'avait pas de goût très marqué pour les exercices de piété. On lui reprochait d'avoir des amitiés particulières, ce qui est un manquement à la règle. Et Mme la Supérieure l'ayant faite maîtresse de chant des petites (élèves externes de la ville, riches et payantes), elle s'était éprise pour deux

de ces enfants d'une si folle amour que Mme sa tante lui avait ôté sa charge.

Mme Marthe Muloir, malgré le succès de son gouvernement, l'extension donnée à son *œuvre* répandue en trois diocèses, non sans l'approbation de NN. SS. les évêques, n'avait pas été heureuse dans son état et ne voulut pas le donner à une enfant qui lui était chère et qui n'y semblait pas appelée.

Elle fit venir son frère, lui rendit sa fille, lui dit de la marier tôt s'engageant à donner à celle-ci, au contrat, une part de son bien propre. Jean Muloir contrarié osa bien proposer à Mme sa Sœur de reporter ce don sur *le fils*. La vieille religieuse lava la tête au paysan et lui dit que si *le fils* assez mal réglé en ses conduites ne s'amendait fort, il n'aurait pas d'elle *un rouge liard*.

En ce temps-là on n'eût pas aisément persuadé aux paysans qu'une femme ayant remué entre deux et trois millions comme la R. Mère Muloir, n'avait pas *fait ses orges* (ramassé un pécule). La nièce de cette femme devait donc être richement pourvue. Tous les hommes mariables (dont quelques-uns ne l'étaient guère) s'empressèrent autour de Laurence malgré son peu de beauté.

Entendons-nous. Elle était de taille moyenne, un peu frêle, bien faite. Elle avait le teint blanc, des cheveux et sourcils d'un joli brun, des yeux gris, grands et doux, une bouche fraîche, les dents belles, un col charmant, la main menue et blanche. A la ville on l'eût trouvée jolie, au Vernier elle passait pour laide et parmi les rustres qui vinrent la *courtiser* plusieurs le lui laissèrent voir.

Laurence en distingua successivement trois. Le premier était Simon Rafin, maître d'école, secrétaire de la mairie, chantre et géomètre-arpenteur. Simon avait des façons

agréables, une physionomie douce et
jambe un peu courte, une épaule un p
santé. Nonobstant il était bien accueilli
l'aimât, mais elle sentait qu'elle était a
est assez doux toujours. Il prit une tou
il mourut au printemps suivant. Laurence, au reto...
son enterrement, se sentit malade, perdit l'appétit et refusa la nourriture. Le médecin lui fit mettre des sangsues à l'estomac, ce qui la remit pour un temps.

Son second préféré fut Gustin Levet. Il était veuf, avait trois petits enfants et trente-deux ans d'âge. Mais il passait pour le plus bel homme du canton. Etant fils d'un petit *chambrier* et sans bien, il avait servi à la ville cinq ans, ensuite avait épousé, pour sa bonne mine, la fille du Maire, riche et belle. Laurence prit en gré les petits enfants, puis le père. Elle se disait bien que Gustin Levet était trop faraud pour un homme de la campagne. Mais il savait mieux qu'eux ce dont les femmes à présent ont besoin en fait de toilette et de douceurs. Bien que ses façons fussent froides en comparaison de celles du pauvre Simon, elle agréa sa recherche sauf le consentement de sa tante.

La Révérende, quand on lui présenta Levet, parut apprécier médiocrement le savoir-vivre équivoque étalé par le personnage, lui fit deux ou trois questions sur son contrat et sa situation de fortune, puis ajourna sa réponse et pria le notaire de la communauté de s'enquérir. Celui-ci apprit que Levet avait vendu mille écus un pré appartenant à ses enfants sans se faire autoriser par le conseil de famille. Les 3,000 fr. avaient pour partie couvert une ancienne dette. Le reste payait les frairies qu'une ou deux fois la semaine le sieur Levet venait faire à la Ville,

en un cabaret mal famé, avec des gourgandines et des sacripants. Il va sans dire que les projets de mariage en restèrent là.

Jean Muloir et son fils Benoît gourmandèrent Laurence rudement sur le goût qu'elle avait pour les paysans « faisant les *villatis* (les messieurs). Si elle manquait un troisième mariage, pour certain elle coifferait Sainte-Catherine; ces essais-là défraîchissaient les filles et ne leur laissaient guère de leur fleur... »

Elle en prit du chagrin et redevint malade. Jean Muloir ne voulant plus payer au médecin une visite qui valait douze livres, la Muloire alla chercher une *mère-sage*, un peu rebouteuse et sorcière. Celle-ci déclara que Laurence avait l'estomac *décroché*, frotta la partie malade avec un onguent en marmottant une prière ayant fort servi depuis les Druides et perdu par ainsi de son efficace. Laurence ne guérit donc pas. Mais la mère Guitte n'avait demandé que douze sols et un verre de vin pour ses peines.

Bouverey (Antoine), fils d'une sœur de la Muloire, bien que parvenu au grade de sergent-major pour sa bonne conduite, rentra du service vers ce temps, préférant à son avancement l'air du pays et le petit avoir de son père. Il vint visiter ses parents du Vernier et se prit d'amitié pour sa cousine. C'était un grand garçon, bâti en force, ayant le poil frisé, entre brun et rouge, de gros yeux bleus riants, l'air d'un bon géant. En tout fort travailleur — bien disant — caressant de manière plutôt et plaisant: cela contrastait avec ses dehors de bête fauve.

Ainsi fait, il plut à Laurence beaucoup. Elle ne lui en marqua rien, ne voulant pas se marier avant que sa santé fût remise, et ne se souciant pas d'encourir, par trop de presse, de nouveaux désagréments.

Depuis deux mois Antoine fréquentait chez les Muloir ; il n'avait pas encore obtenu un mot ou un regard qui engageât sa cousine. A la Saint-Pierre qui est la fête et vogue du Vernier, c'était l'accoutumance des Muloir d'inviter toute leur parenté. Le festin est quasi comme une noce : chacun des invités mange autant, en cinq petites heures qu'il peut durer, qu'en toute la semaine d'avant ; et boit autant qu'il a fait dans les derniers trois mois. Laurence qui servait ne voulut prendre qu'une tasse de lait presque sans pain. Le cousin Binochon, sottement travaillé de jalousie contre Antoine, dit avec un gros rire qu'elle vivait d'amour. Antoine appliqua sur ce au cousin un maître soufflet, et pour prix eut de Laurence un joli sourire.

Il voulut alors l'emmener au bourg où l'on dansait. Elle refusa ; le bruit, la poussière, la chaleur l'effrayaient, davantage les grossiers empressements des garçons avinés. Alors Antoine et Benoît déclarèrent qu'ils resteraient avec elle pour lui faire compagnie. Ils burent beaucoup, s'enivrèrent effroyablement, et dans le vin se mirent à chanter en patois des chansons déshonnêtes, puis à danser ensemble avec des grimaces, des gestes, des pas qui l'étaient plus encore. Laurence se mourait de honte, de peur, de désespoir... Sa mère rentra et mit dehors les deux ivrognes.

Le lendemain Laurence refusa absolument de manger. Sa mère fouilla la paillasse en maugréant, atteignit un mauvais bas dont elle tira un louis de 24 livres, un écu de six francs, trois petits écus, et une mont-joie de gros sous. Elle avait volé le tout à son mari liard après liard. Muloir survenant, elle lui dit : Nous allons, la Laurence et moi, à Bort voir le curé.

De quoi vivrez-vous, dit son homme qui fit grise mine.

Nous demanderons notre pain, répondit la vieille sans sourciller. Muloir lui jeta une pièce de cinq francs en jurant laidement.

Le curé Perrenod avait étudié à Lyon. Ses notes du séminaire le donnaient comme un garçon pieux, petit théologien, un peu simple d'esprit.

Il *vicaria*, sans marquer en rien, dans deux petites paroisses, puis on le nomma curé de Bort qui pouvait avoir trois cents âmes et s'est accru par lui du depuis.

Etant homme de bien et sobre, il y fit quelques fruits par la charité, l'exemple, plus que par la prédication qui n'était pas son fait.

Quand on rétablit les conférences cantonales il n'y brilla point. Mais ses collègues, mangeurs formidables et buveurs horrifiques, le voyant, après avoir pris une assiette de soupe et un petit morceau de bœuf, se dérober pour aller se prosterner au pied du Saint-Sacrement de l'autel, disaient, — les naïfs : c'est un saint ; — d'autres : c'est un ambitieux.

Mgr lui offrit Solard qui a six cents communiants, il répondit que cette charge excédait ses forces. Il est charitable, disait le prélat, et ce n'est pas commun. Il est humble, ce qui est tout à fait rare. S'il plaît à Dieu d'en faire un saint, que son nom soit béni. Nous avons besoin grandement d'un saint !

Une des deux *sœurs*, anémique ; puis une veuve d'une quarantaine d'années, hystérique, auxquelles la parole de Perrenod, en confession, faisait du bien, parlèrent de miracle les premières.

Mais ce fut à sa servante, la Bugnon, vieille paysanne qui avait été sa nourrice, que le curé de Bort dut d'être, en son vivant, canonisé de fait. Un soir elle trouva la

huche à la farine quasi vide. De ce qui manquait, M. le curé avait, le matin, rempli le sac de la Barbette, une pauvresse chargée d'enfants. La Bugnon grogna toute la soirée. Le lendemain, la huche était quasiment comble. Cela se renouvela deux fois. Comment? je n'en sais rien.

Il y a là-dessus, à Bort, deux versions. D'abord celle des cinq maisons bourgeoises du lieu. Les bourgeois de nos campagnes, avec les gens du *high-life* se montrent bien pensants, affirment que Marie Stuart et Marie-Antoinette étaient fidèles à leurs maris, et croient au baptême des cloches. Ils sont parrains des cloches si on les y convie. — Entre eux ils affectent des mines sceptiques; on dirait des augures du temps de Cicéron qui ne se regardaient pas sans rire. — Enfin en leur par-dedans, et devant un miracle, ce sont d'affreux mécréants, plus voltairiens que Voltaire, je vous le dis.

Or, il y a à Bort une bonne demoiselle Pélagie Férux, septuagénaire, riche, pratiquant toutes les vertus. C'est elle qui habille la Sainte-Vierge, elle lui parle et obtient d'elle des communications bien intéressantes (un peu bizarres) pendant la pleine lune. Elle est de tout à la cure de Bort depuis quelque cinquante ans. Elle y gouverne le temporel haut la main et dit son mot sur le spirituel doucement. Elle est si foncièrement bonne et si près d'être une sainte qu'elle réussit à bien vivre avec la Bugnon qui ne vit avec personne. Quand les habits du curé sont usés ou sales, elle les remplace sans qu'il s'en doute. Quand la charité imprévoyante de M. Perrenod vide son tiroir, elle y met de l'argent sans qu'il y prenne garde jamais. Elle aura, selon les cinq bourgeois, regarni la huche en cachette autant de fois qu'il fallut.

L'autre opinion est celle de Marie-Anne Bugnon qui

affirme que le fait était proprement un miracle tout pareil à la Multiplication des pains.

M. le curé questionna la demoiselle Pélagie. Celle-ci consulta la Sainte-Vierge qui lui aurait dit de se taire, ce qu'elle fit. Ajoutons un détail important qui n'étonnera pas bien les gens habitués à ce monde-là : Mlle Férux ne se confessait pas à M. le curé.

Les bonnes gens de Bort et lieux circonvoisins optèrent avec enthousiasme pour l'opinion de la Bugnon.

Sur le bruit que le miracle fit, Mme la conseillère Legruel, dont le mari était malade, accourut de Saint-Méen, la paroisse au matin de Bort, et offrit à la Bugnon « de l'or et de l'argent » en échange de la dernière chemise portée par M. le curé. Marie-Anne refusa « l'or et l'argent », mais ne résista pas à l'offre qui fut faite « de douze chemises en toile de ménage » pour son maître. La chemise *portée* fit merveille. Le bruit fut grand dans le monde dévot à Lyon. L'église de Bort ne désemplit plus de malades venant implorer la santé.

Le grand-vicaire chez qui Perrenod allait *en direction*, tous les mois, le questionna, avéra qu'il était du tout ignorant et innocent. Il lui dit donc : « Mon fils, le Seigneur choisit souvent, pour glorifier son saint nom, de pauvres pécheurs comme vous. Ceux-ci ont alors à remplir une tâche terrible, à savoir de correspondre à l'élection d'en haut, à justifier le choix de Dieu devant les hommes. Ce qui est aux autres conseil évangélique devient pour vous obligatoire. Ce qui serait véniel pour les autres devient mortel pour vous. Désormais vous devrez vous dire cela sept fois le jour. »

Sous cette charge redoutable, Perrenod se courba de corps et d'esprit visiblement. Mais sa foi devant l'autel

lui relevait la tête. Il était petit, très maigre, très blême, très chauve. Sa figure couverte de milliers de rides ressemblait à celle de Voltaire, sauf que le nez était plus long, plus gros du bout et que l'œil était atone et mort. Ainsi fait, quand de sa voix claire, calme, convaincue, il disait dans le silence sacré le « *Veni, sanctificator omnipotens, æterne Deus!* », sa foi resplendissait en lui de telle façon que l'auditoire féminin sentait Dieu venir et frémissait tout entier. Celles qui souffraient de cœur étaient consolées pour un jour. Celles qui étaient malades de corps étaient guéries pour un mois.

La femme et la fille Muloir logèrent dans la plus humble des trois hôtelleries bâties à Bort depuis que la réputation du curé attirait les malades.

Ces malades et affligés étaient d'abord entendus en confession générale par le curé. On le savait et on y était préparé. Laurence conta donc sa vie, non sans émotion, au vieux prêtre que cette émotion toucha. Après quelques questions et un petit silence il lui dit : « Ma fille, vous me demandez de vous guérir. Tout ce que je puis, c'est demander cette guérison à Dieu. Je le ferai, en célébrant la Sainte Messe, tous les jours de cette semaine. Ces huit jours seront pour vous des jours de retraite, de prière et de pénitence. Vous repasserez en esprit tous vos manquements, faisant de cœur le ferme propos de n'y plus retomber. Non-seulement je vous dispense du jeûne, mais je vous ordonne de prendre trois bouillons par jour. Vous reviendrez samedi chercher l'absolution. Dimanche, à la première messe, je vous donnerai Celui qui est la santé et la vie. »

Le samedi suivant (de bon bouillon aidant) Laurence allait sensiblement mieux. Elle parla à M. le curé de ses projets de mariage.

La pratique de la confession rend les mauvais prêtres plus mauvais. Les bons s'y attristent. Les simples s'y affinent. M. Perrenod vit clairement que l'éducation du couvent, la supériorité relative qu'elle donnait à cette créature délicate, la rendaient peu propre à faire une paysanne. (Autant dire une servante, choyée et caressée un an ou deux, puis rudoyée laidement et descendant, sans résistance possible, à mesure que le travail et une vieillesse précoce la flétrissent, au sort d'une bête de somme.) Mais le confesseur expérimenté voyait non moins bien qu'elle était éprise de son prétendu plus qu'elle ne se l'avouait. Il considéra donc : 1° que s'il déconseillait le mariage, il ne serait pas écouté ; 2° que cette fille aimante, sensée, instruite relativement, avait chance de conduire un mari qui n'était pas un méchant homme. Il dit à sa pénitente :

« Si vous m'en croyez, ajournez de quelques mois. Pendant ce temps, ou jamais, on vous écoutera. Parlez doucement à ce garçon du bon Dieu. Montrez-lui bien comme l'ivrognerie, mère de brutalité, ravalant l'homme au-dessous de la bête, vous répugne absolument et aux anges. Si votre prétendu est honnête, il essaiera de se corriger. Et le bon Dieu l'y aidera si vous le lui demandez bien et si vous le méritez... »

Benoît Muloir, trois mois en çà, avait épousé la Marion Rapet grosse de ses œuvres. Le cas n'est pas très rare. Le paysan avait alors tellement peur des unions stériles qu'il prenait volontiers une garantie contre cette chance. La Marion ne vivait bien ni avec sa belle-mère qu'elle appelait *la touche-à-tout*, ni avec sa belle-sœur qu'elle appelait *la sainte-n'y-touche*. Voyant Laurence retarder de propos délibéré le moment où elle lui quitterait la maison, elle parla à son mari.

Benoît parla à Antoine : « Tu ne l'auras que si tu la prends de gré ou de force, lui dit-il. Nous allons tous sarcler le maïs demain. Il a un peu plu, ça presse. Elle reste au logis ; la terre est trop *basse* pour elle. Viens donc *lui montrer son devoir*. »

Antoine suivit conseil. On nous permet de passer une scène odieuse.

Le lendemain, le coupable osa reparaître. Il avait, au visage et aux mains, des ecchymoses et des égratignures assez apparentes. En le voyant, Laurence s'enfuit tremblant de tout son corps. Comme il la suivait elle se mit à pousser des cris lamentables qui l'arrêtèrent.

La nuit d'après, la pauvre créature s'en alla péniblement à la Ville, et sonna, à sept heures du matin, à la porte de Sainte-Rosalie. En l'écoutant, la Révérende Mère supérieure se frappa la poitrine par trois fois. Elle logea sa nièce dans une maison voisine récemment acquise (le couvent était en train de s'annexer tout un quartier). Laurence put ainsi manger au réfectoire et suivre les exercices. Sentant à quoi cette hospitalité l'exposait, dénoncée une fois par mois, par la jalousie aux aguets et active là comme ailleurs, la mère Marthe manda sa disgrâce à l'Evêché où on appréciait son mérite tout en l'accusant d'y croire elle-même un peu beaucoup. « Hélas ! notre cas n'est pas unique, Monseigneur. Nos brebis sont à nous, c'est-à-dire à Dieu. Mais les tigres et les lions les dévorent. Et notre œuvre périt. Et Jérusalem ne sera pas rebâtie ».

Derrière ce jargon professionnel il y a une vue juste des choses. Cela veut dire : « Le sexe dans les campagnes nous est acquis, mais il reste esclave de l'homme et celui-ci nous échappe ».

C'est vérité. Les paysans vous échappent. Les paysans

restent des brutes. — Hélas ! oui. Vous voulez en faire des anges, il faudrait en faire des hommes. « Qui fait l'ange fait la bête. » (Pascal.)

Antoine vint redemander sa promise. Le géant fauve témoignait de son repentir en larmoyant comme une femme. Madame Marthe lui dit : « Si Dieu veut que votre crime ait des suites, il faudra vous rendre cette enfant, bien que vous soyez indigne d'elle. S'il en est autrement, si le Seigneur nous épargne cette douleur, vous ne reverrez jamais ma nièce ».

Comme Antoine s'acheminait vers *son endroit*, il rencontra Jean Lupin, son caporal. Ils burent dans tous les cabarets de la route et rentrèrent ivres-morts.

Un an après son malheur, Laurence Muloir prit le voile.

Elle a depuis gouverné, dans un département voisin, une importante colonie de son ordre, et s'y est montrée à certains égards digne de sa vaillante tante qui voulait « rebâtir Jérusalem ». Mais dans ce milieu assez difficile, elle a dû se mêler au monde et en a souffert.

Elle est morte d'anémie en 1874. Le prêtre droit et dur qui la dirigeait, l'a-t-il usée de macérations salutaires ? La seconde moitié de son existence, non moins dénuée de contentements que la première, fut-elle *une tempête sous un voile* ? On le dit. Des documents là-dessus me sont offerts. Peut-être en userai-je ? Peut-être non ? « Car celui qui dict tout, il nous saousle et nous desgoute. » (Montaigne.)

On contait cette anecdote en 1875, chez Mme Lemercier devant le Dr Sorel ; il dit : On m'appela au chevet de la Mère Muloir quand on eut constaté que l'eau de Lourdes augmentait sa toux et que les tisanes du médecin de la

maison (chevalier de St-Grégoire-le-Grand) ne la calmaient pas. A mes prescriptions la malade comprit qu'on eût dû m'appeler plus tôt... J'ai vu une dizaine de femmes mourir sans illusions ; Mme Muloir est du nombre.

Le narrateur reprit d'un ton amer : On est bien placé dans les couvents de femmes pour se désabuser de tout.

Le Docteur répliqua avec une douceur un peu perfide : Ces maisons font peut-être encore plus de bien que de mal. Le pouvoir qui les autorise a qualité pour les régler. Sur cent filles nubiles, il y en a dix atteintes de monomanie religieuse, il faut que ces dix puissent prendre le voile. Une onzième non. On devrait tourner leur infirmité à l'utilité commune. Vous les voudriez jardinières, cuisinières un peu. Soit. Même elles enseigneront, à cette condition seulement de savoir ce qu'elles enseignent. Elles feront de la pharmacie, j'y consens, mais après l'avoir apprise...

Puis avec une ironie croissante : Les apôtres guérissaient les malades sans diplômes. Leurs successeurs ont recours à nous. Je n'ai pu empêcher l'un d'eux de mourir d'une indigestion de haricots de poulet. Des vicaires de campagne, confiants dans les lumières reçues avec le Sacrement, faisaient tout récemment l'opération césarienne. Le législateur devra donc obliger les séminaristes à disséquer trois ou quatre ans dans l'intérêt des femmes grosses...

En 1875 ce doux docteur Sorel était déjà bien aigri. On l'a fait Député depuis, il a pris, à la tribune, d'autres revanches, assez cuisantes...

Cependant le flot pieux monte toujours.

On travaille à la béatification de M. Perrenod. Pour conduire l'enquête préalable on a choisi un prêtre érudit,

auteur d'un traité *De l'Enfer selon la science et de sa situation topographique*. Ce docte met l'enfer au centre de la terre. Ses orifices sont les volcans, notamment « une bouche existant dans l'Inde et nommée l'Aria, où l'on sacrifiait tous les ans plus de trente mille animaux, lesquels n'y étaient pas amenés liés avec des cordes, mais y étaient naturellement entraînés et s'y précipitaient d'eux-mêmes pour servir de pâture aux âmes infernales que l'on savait friandes de l'odeur du sang ». Cet inappréciable renseignement est exhumé d'Elien, *De naturà animali*, (traduit du grec par Ajasson de Grandsagne, Paris 1832). Il y a de présent, dit le bon auteur, cinq cents et quelques volcans en ignition : le poète latin a donc bien pu dire : *Facilis descensus Averni*. Cette grande facilité de communications nous explique très bien la fréquence des apparitions de revenants. Il y a cependant, au su des géologues, beaucoup de volcans éteints. Avec un peu de réflexion on voit bien pourquoi. Depuis la venue du Messie, le culte de Vénus, Bacchus et autres démons étant tombé en désuétude, il y a moins de presse aux portes de la Géhenne ; quelques-unes de ces portes ont donc été condamnées.

DÉMOCRITE.

LA BRESSE ET LE BUGEY

ET

LEUR PLACE DANS L'HISTOIRE

LIVRE PREMIER

DES ORIGINES A L'ÉTABLISSEMENT DES COMMUNES

PREMIÈRE PARTIE

Les Origines

I. CONSIDÉRATIONS PRÉLIMINAIRES. — II. TEMPS PRÉ-HISTORIQUES. ÉPOQUE DE L'OURS DES CAVERNES. ÉPOQUE DU RENNE. — III. TEMPS DE LA PIERRE POLIE. AGE DU BRONZE. — IV. LA GAULE. CE QUI EN RESTE CHEZ NOUS.

I. Considérations préliminaires.

L'archiviste recueille les documents, les élucide et les édite. L'annaliste tire les faits de cette gangue, les classe dans l'ordre chronologique. Quant à l'historien, sa tâche ressemble assez à celle de certains naturalistes occupés à reconstruire les espèces perdues. Ils visitent les musées où on a collectionné les débris de l'ancêtre (ou du doyen) de nos ruminants. Si les collectionneurs ont déjà essayé un classement soit partiel, soit total du squelette, ils tiennent compte de ce travail fait, et en profitent plus ou moins, selon qu'ils le jugent définitif ou non. Si quelques

fragments essentiels ont échappé à l'attention, ils les reprennent et les mettent en place. La charpente de la bête est ainsi reconstruite. A ce premier labeur sans doute méritoire, mais qu'une science anatomique ordinaire et une méthode exacte rendent facile, succède un autre travail aventureux infiniment. Il faut recréer, sans autre aide que de délicates inductions, les muscles frémissants qui recouvraient ces os arides. Il faut mettre des yeux vivants dans ces orbites mornes, tirer un mugissement de cette poitrine caverneuse. Il faut que le pré tremble sous ce lourd sabot ; que la source, en le revoyant, reconnaisse le *Bos primigenius*. Il faut que la grande bête revive et, qui plus est, revoie autour d'elle le milieu dans lequel elle a vécu.

La comparaison manquerait grandement de modestie si j'avais songé là à ce que j'ai fait : j'ai parlé de ce qu'il aurait fallu faire. Il est rare de faire ce qu'il faut, d'exécuter ce qu'on projette, de réussir même à demi. Ce qui est commun, hélas ! c'est d'oublier son plan, de le surcharger ici ou là ; de s'apercevoir chemin faisant qu'on a perdu de vue le but, manqué la voie ou la vie.

Au XVIIe siècle Guichenon, au XIXe La Teyssonnière ont tiré de nos archives les matériaux d'une histoire de Bresse, tous deux laborieusement, et le second avec plus de probité que le premier. Gâcon essaya d'écrire cette histoire, il a laissé un manuscrit dépourvu d'intérêt : est-ce sa faute, ou la faute du sujet? J'ai cru longtemps que c'était la faute du sujet. Ce volume prouve que j'ai changé d'opinion.

Il y a eu quelque intérêt pour moi à suivre nos annales arides, à démêler, constater et mettre en relief les faits un peu considérables, à retrouver leurs causes parfois,

ou leurs rapports entre eux, ou leurs liens avec l'histoire de la race dont nous sommes ; à voir comment, dans ce grand mécanisme qui est la France, ce petit rouage qui est la Bresse fonctionnait, à quelles impulsions successives nous avons obéi ; quelle activité, quelle capacité d'action ou de réaction nous avions en propre — pourquoi, comment, par quelle série d'incidents, par quelles nécessités, après avoir comme les autres provinces de la Gaule cherché et trouvé, à l'époque féodale, une autonomie apparente, nous avons été ramenés à la grande patrie.

Outre cet intérêt tout provincial, notre histoire en a un autre. Un de nos principaux historiens me disait pour m'encourager dans ma tentative : les histoires locales servent de contr'épreuve à l'histoire générale. Je n'ai compris cette vue infiniment juste qu'à l'œuvre.

Il y a un règne qui a jeté un grand éclat, un siècle qui semble fécond entre tous. Sous cet éclat apparent, malgré cette fécondité incontestable, la décadence de l'institution monarchique est flagrante et la misère des populations grande. Qui nous l'apprend ? Les histoires locales.

Où verrez-vous bien toutes les misères et toutes les laideurs du régime féodal ? Est-ce dans l'histoire générale un peu séduite et pipée, malgré elle, par quelques grandes figures vraiment chevaleresques ou vraiment religieuses, par des entreprises grandioses comme les Croisades ? Non. C'est dans l'histoire locale.

Celle-ci est une muse pédestre qui voit de près le petit côté des grandes choses. Elle raconte, non pas tant les grands jours que le *tous les jours* du Moyen-Age ; non les scènes épiques, mais ce que coûtent les scènes épiques aux petites gens ; non les héros, elle est payée pour n'y pas croire, mais les personnages médiocres, en tout temps

les plus nombreux de beaucoup ; non le roman, mais la vie vraie — toute la moitié humble et triviale des choses humaines, *res angusta domi* ; ménage, pot-au-feu si vous voulez ; et affaires, et tracas, et habitudes domestiques.

N'attendez donc ici rien de bien sublime : Vous êtes plus près du vrai qu'ailleurs. Il est bien de lire Plutarque et Joinville, mais il faut connaître aussi leurs correctifs : après quoi il sera bien de les goûter encore ; on ne s'y trompera plus ; c'est à titre d'exceptions qu'on acceptera leurs grandes figures surhumaines.

Et tout en ira mieux. Quoiqu'on ait dit, le vrai n'est point aimable ; il est souvent triste, plutôt mesquin. Mais l'histoire ne sert, sa leçon ne profite qu'autant qu'elle est vraie.

On n'a pas cherché à augmenter beaucoup la masse de matériaux entassée par nos deux annalistes ; son poids écrase déjà les mémoires les plus vaillantes. La façon dont on a jusqu'ici accumulé ces matériaux les uns sur les autres sans choix, en accordant autant de place aux moindres qu'aux plus importants, éloignait ou révoltait les esprits sensés. On a donc ici trié sévèrement, éliminé sans merci force broutilles dont nos annalistes n'ont pas su se priver (le labeur que leur exhumation avait coûté trompant sur leur valeur), et qui ont fait de leurs livres quelque chose d'inextricable, de hérissé, d'épineux, dont les gens qui lisent se détournent en pâlissant. On a essayé de refaire l'ordre qui n'est pas seulement, comme on croit, une affaire de chronologie, en rétablissant dans la mesure du possible, la juste proportion entre les faits, en comblant certaines énormes lacunes (qui ne sont pas toutes involontaires) par des emprunts tantôt faits à l'histoire générale, tantôt à celle des pays voisins. On a expliqué quand on a

pu, demandant les faits aux sources naturellement, les explications surtout aux faits eux-mêmes et aux réflexions qu'ils engendrent légitimement.

Si l'on cherche dans ce livre-ci la date exacte de l'avènement ou de la mort de tel hobereau, les titres de cinq ou six familles encore existantes qui ont prêté foi et hommage en 1272 à notre premier maître savoyard, il se peut qu'on n'y trouve rien de cela.

Ceux qui voudraient savoir quelle était à peu près la situation matérielle et intellectuelle et la préoccupation principale de nos ancêtres à telle époque, le trouveront du moins ici autant que j'ai pu le savoir moi-même après une recherche attentive et consciencieuse.

Les gens qui verraient dans les lignes précédentes l'intention formelle de déprimer ou de dénigrer deux œuvres considérables se tromperaient. Nous avons cru devoir faire autrement que nos devanciers, et avons fait autrement : nous devions accuser ici les motifs de cette divergence. Si elle implique un blâme, il faut le limiter tout de suite rigoureusement : Guichenon et La Teyssonnière ont, en somme, commencé par le commencement, ce qui est sage. Nous n'avions pas à refaire leurs livres qui eussent pu être mieux faits, mais qui sont faits, et ne l'avons pas essayé. Nous avons voulu en écrire un autre auquel ils n'ont pas songé et ne pouvaient songer, leur caractère, leurs vues, leur goût, les passions et le goût de leur temps étant donnés. Nous avons à reconnaître pleinement que ce second travail n'était pas possible si le leur, médiocre ou non, n'eût pas existé.

Nous sommes redevables, dans une mesure moindre, à d'autres encore qui sont venus glaner plus tard au champ où les deux pères de notre histoire ont moissonné, à quel-

ques-uns enfin qui dans nos annales ont choisi tel ou tel épisode et l'ont traité avec plus ou moins de succès. Chez ceux-là aussi, nous avons pris et laissé ; pris les faits utiles dont ils ont enrichi le domaine commun, laissé des commentaires et réflexions dont la justesse ne nous était pas démontrée, ou excédant notre plan. Nous allons les nommer et remercier ici.

Pour les origines, nous avons mis à contribution le *Journal de la Société d'anthropologie*, les livres de MM. Falsan et Chantre sur notre région, les travaux de MM. Arcelin et Ferry sur le bassin de la Saône. Dans le chapitre sur la Gaule, à côté de quelques lignes empruntées à Michelet, à H. Martin, on reconnaîtra des faits ou des vues pris à l'*Ethnogénie Gauloise* de M. de Belloguet, à des essais de MM. Michel Nicolas et Réville, à l'*Art Gaulois* de M. Huchez, à la *Revue Celtique* de M. Gaidoz.

Les quelques archéologues de notre province, MM. de Moyriat-Maillat, Riboud, Sirand, ayant parfois plus de zèle que de science, ont dû pourtant être consultés pour l'époque latine. Les *Inscriptions chrétiennes de la Gaule* de M. Leblanc nous ont servi aussi.

Augustin Thierry et M. Fustel de Coulanges, sur les invasions et l'établissement des Barbares ont été écoutés successivement. La collection des Conciles a été utilisée parfois.

Pour la chronologie on a eu recours à l'Art de vérifier les Dates.

Pour les faits on a suivi La Teyssonnière, en le comparant souvent à Guichenon et à Gâcon (manuscrit) ; aux histoires générales (Michelet, H. Martin) toujours. — On corrige ces faits maintes fois avec les textes et les indications nombreux et exacts que nous ont apportés récem-

ment l'*Inventaire des Archives de Bourg* et le *Cartulaire* de notre ville donnés par M. Brossard; — on les complète avec des faits fournis par l'*Inventaire des Archives de la Côte-d'Or* de M. Garnier; avec le travail de M. Perroud sur les *Grandes compagnies en Bresse*, et celui de M. Vayssière sur la *Mort du Comte Rouge.*

Le plus récent historien de Savoie, M. Saint-Genis, riche en détails neufs, nous a été bien utile pour la seconde moitié de notre travail.

Les historiens de Bourgogne et de Dauphiné, ceux de Lyon, de Mâcon, de Genève totalement négligés par nos devanciers, nous ont apporté bien souvent des renseignements essentiels. Je ne me suis trop expliqué l'origine tardive de nos communes qu'en ouvrant, après Augustin Thierry tout occupé du Nord de la France, l'*Histoire de Lyon* de Clerjon, le *Cartulaire de Lyon* récemment publié par M. Guigues.

Rien ne remplace pour les règnes chevaleresques (du Comte Verd et du Comte Rouge) le bon chanoine Paradin qui est notre Froissart: sa *Chronique de Savoie* conserve le sentiment vif et l'amour de ce temps.

Pour le Moyen-Age finissant, il faut l'étudier dans *le Statut de Savoie* replacé à sa date, en jetant çà et là un coup d'œil sur le *Commentaire* de Collet.

Pour l'époque des guerres de religion non abordée par Guichenon et La Teyssonnière, une étude spéciale sommaire de M. Chevrier, les histoires de Gex de MM. Claparède, Brossard père, les *Extraits du Registre municipal de Bourg*, de M. Baux, nous ont épargné du travail. Nous n'avons cependant pas négligé de rouvrir Bèze, de Thou, le *Martyrologe* de Crépin et de revoir l'histoire de Genève et celle de Lyon si étroitement mêlées à la nôtre à cette

date. Et cela a bien souvent redressé, éclairé et assuré notre marche.

Sur des points de détail souvent importants nous avons usé des travaux spéciaux de M. Vuy (de Genève) ; de M. de Bombourg (*Histoire de Nantua*) ; Guillemot (*Monographie du Bugey*) ; Brossard père et Béatrix (*Histoire de Gex*) ; Jolibois (*Histoire de Trévoux*) ; Renaud (*Histoire d'Ambronay manuscrite*) ; Brossard fils (*La Grande transaction entre Bourg et son curé Balandrin*).

Les recherches de MM. Didron, Charvet, Leglay, Puvis, Baux, Dufaï, Fillon, nous ont fourni des matériaux pour le chapitre sur Brou, sinon les vues qui sont nôtres et remontent à 1839.

Si quelqu'un demandait une preuve que notre histoire restait à faire, cette preuve est dans la nomenclature même qu'on vient de voir. Les *membra disjecta*, les débris de nôtre passé étaient épars dans ces quarante ou cinquante écrivains : notre tâche a été de trier, de réunir ces débris ; notre ambition d'en refaire un corps vivant d'une vraie vie.

Nous avons accusé ici nos emprunts expressément : nous n'y reviendrons guère en détail que dans les cas où certaines responsabilités nous sembleront bonnes à partager, ou à renvoyer à qui de droit.

II. Temps pré-historiques. — Époque de L'Ours des cavernes. — Époque du Renne.

Depuis ces derniers trente ans, une science est née qui s'occupe de l'homme avant l'histoire. Ses matériaux, ce sont les premiers vestiges certains de notre existence sur la terre. Vestiges jusque-là peu aperçus, étant peu regardés; et bien plus nombreux, bien plus constants qu'on n'eût osé l'espérer.

Cette science est en voie de formation, elle se complète et se modifie tous les jours; on y travaille partout avec ardeur. Elle n'est encore enseignée nulle part; il est donc difficile de la connaître. Cependant il n'est plus permis de l'ignorer tout-à-fait. On a essayé de lui donner ici la place qui était la sienne au moment où ce livre recevait sa forme dernière, sans se dissimuler que cet essai sera à retoucher demain.

Voici succinctement ce que nous croyons savoir sur les premiers temps, c'est-à-dire sur le temps le plus ancien où on rencontre l'homme. On n'aborde pas ici la question de son apparition sur la terre. Même quelques vestiges de sa présence à l'époque tertiaire étant encore discutés, c'est assez de les mentionner ici.

Époque de l'Ours des cavernes. Les plus anciennes traces de l'homme dans notre contrée apparaissent dans les grottes du Bugey et du Revermont : celles-ci ont été explorées incomplètement. En concluant de celles qui ont été fouillées ailleurs (à Aurignac, Vallières, Massac, Long-Hole, Gailen-Reuth, Chiampo et à Vergisson si près de nous), aux nôtres qui ne le sont pas encore, voici ce que ces asiles premiers de notre espèce nous apprennent sur leurs habitants.

L'homme cherchait là un abri contre un climat plus froid que le nôtre dans les montagnes, plus humide et plus malsain dans les vallées. Tous les sommets de l'Europe occidentale, récemment émergés, étaient couverts de frimas. Des cimes des Alpes, perdues dans le jour voilé qu'un soleil plus large et moins ardent versait, un désert de glace de plusieurs milliers de lieues de superficie, rejoignait le Jura, dépassait ses terrasses, descendait le long de la vallée du Rhône jusqu'au confluent de ce fleuve avec l'Arar. Ses moraines, c'est-à-dire ces amas de rochers et de pierrailles que les glaciers détachent des montagnes, charrient lentement à leur surface et amoncèlent à leur partie inférieure, ses moraines ont été reconnues aux portes de Lyon et à Seillon, à côté de Bourg. Notre territoire est partout semé de blocs erratiques énormes, voiturés par la monstrueuse nappe de glace et dont, à leur nature, les géologues retrouvent les gisements primitifs au cœur des Grandes Alpes.

Nos fleuves sont des ruisseaux en comparaison de ceux qui sortaient du prodigieux réservoir de neige et de glace. Les berges actuelles gardent à leurs parois des stries indélébiles permettant de reconnaître l'ancien niveau des eaux. Le courant énorme remplissait en toute sa largeur la faille au fond de laquelle il creuse aujourd'hui et à peine remplit un sillon étroit. Nos sources ont fait comme nos fleuves, toutes ont baissé, beaucoup ont tari.

La flore boréale indigente et maigre, le pin des tourbières, le sapin, le bouleau, les mousses des régions polaires, leurs gazons rares, leurs plantes naines, leurs pâles fleurs peuplaient soit les abords du grand désert de glace, soit les versants méridionaux des montagnes libres de neige en mai. Sur les plateaux inférieurs de

puissants tilleuls, des ormes, de grands érables, des chênes et des charmes mêlaient leur verdure fraîche aux cimes noires des pins.

Sur les versants bien exposés, dans les fonds abrités, aux bords de l'Arar et de ses petits affluents, autour de lacs sans profondeur, végétaient dans l'atmosphère chaude et humide des plantes du Midi, vigne, laurier-rose, figuier, mêlés aux plantes du Nord ; on a retrouvé naguère à Meximieux, estampée dans des tuffières de façon indélébile, cette flore que nos hivers actuels détruiraient inexorablement. Il reste un coin du monde où les deux climats se touchent, où les deux flores se mêlent ainsi : C'est la Nouvelle-Zélande.

Les deux faunes aussi étaient voisines. La faune arctique, plus riche alors, peuplait la région haute. Le mammouth, le rhinocéros à narines cloisonnées, couverts d'une laine épaisse et secouant d'opulentes crinières, un grand félin, tigre ou lion, un bœuf de haute taille partageaient avec nos aînés ce froid et inhospitalier domaine. *L'Ursus spelœus*, plus grand et plus féroce que ses congénères actuels, leur disputait les cavernes. Dans les vallées basses, les tranchées ouvertes pour le passage de nos voies ferrées ramènent journellement des débris d'éléphants et d'hippopotames de leurs profondeurs. Pour combattre ces compétiteurs monstrueux, les hommes s'armèrent de ces éclats de silex montés en haches ou en couteaux qui abondent dans les collections, indestructibles monuments de la plus impérieuse des nécessités, de la plus grossière des industries.

Le futur maître de la terre connaissait-il le feu ? C'est douteux. Il avait pour vêtement unique la peau velue de quelqu'un de ses ennemis vaincus. Il vivait littéralement

de la moelle des lions et de leur chair crue. En Ecosse toutefois, en Belgique, on a ramassé dans les cavernes des ossements d'enfants entamés ou brisés, dit-on, par des dents humaines.

Des grottes spéciales, semble-t-il, recevaient les morts simplement déposés là avec leurs armes ! A l'entrée de l'une d'elles, peuplée de dix-sept squelettes, on a cru reconnaître les débris de repas funéraires. De ce fait un peu équivoque on a voulu conclure à un culte des morts encore plus problématique. Les mets funèbres, ou si l'on veut, les offrandes aux défunts étaient empruntés à des races animales en partie éteintes.

Les ossements humains trouvés dans ces lugubres gîtes ont été étudiés avec une curiosité passionnée. Ils appartenaient (le plus souvent) à une race inférieure de taille aux nôtres, à tête ronde, au visage en losange, aux mâchoires proéminentes, assez semblable à la race laponne. Des débris trouvés au moulin Quignon, en Belgique, à Arcy-sur-Cure, à Bruniquel, à Aurignac et à Solutré à côté de nous, la montrent fort répandue. De la déclarer unique on ne se faisait faute hier : c'était bien aventureux et c'est aujourd'hui controuvé.

Cette première page de notre histoire semblera courte. Elle a embrassé sans doute une longue période de temps. A quelle date la fait-on commencer ou finir ? Il n'y a pas de réponse plausible à cette question.

Les petits Mongoloïdes au crâne épais, aux sourcils saillants, aux dents proéminentes qui luttaient, armés de haches de pierre, au seuil de nos grottes avec l'ours et le tigre géants, au bord de nos rivières avec le rhinocéros velu, comptaient peut-être les jours jusqu'à dix. Ce que c'est qu'un mois ou une année, ils ne le savaient pas.

Époque du Renne. — Une lente invasion des grandes eaux sur les parties basses de l'Europe sépare l'âge de l'Ours des cavernes de celui du Renne. Quand ces eaux se retirèrent, l'Ours géant était à peu près détruit; de rares éléphants survivaient; de grands troupeaux de rennes couvraient nos régions jusqu'aux Pyrénées.

L'homme de cette seconde époque diffère peu physiquement de son devancier. On aurait retrouvé dans la vallée de la Saône les débris de quatre rameaux divers de la race mongole primitive, les rameaux lapon, finnois, esthonien, esquimau?...

Mais le premier grand progrès est réalisé. L'homme a vu qu'il est frère de l'homme et qu'il y a entre les frères solidarité. A la vie farouche de la caverne suffisante au mâle, à ses femelles, déjà étroite pour leurs petits, a succédé la vie de tribu plus large et meilleure. Qui dira comment et en combien de temps?

Une des stations où ces premières tribus s'assirent a été reconnue à deux pas de nous, sur la rive droite de la Saône, à Solutré. Le voisinage d'un banc de silex, gisant à une faible profondeur de Mâcon à Tournus, a décidé le choix du lieu. Ce banc a été la mine où l'homme du Renne a trouvé l'armement et l'outillage nécessaires à son existence. Dans les petits vallons de Charbonnière et de Verchiseuil on a retrouvé les premières fabriques, encombrées encore des produits ébauchés ou achevés des premiers travailleurs, et surpris leurs procédés.

Solutré est une Pompeïa pré-historique. On le dirait abandonné d'hier. Ses habitants retrouveraient leurs foyers, les tombeaux de leurs morts, pourraient reprendre leurs armes où ils les ont laissées, reconnaître les débris de leurs derniers repas. Ils habitaient des huttes en bran-

chages dont une excavation ronde ou ovale déterminait la forme. Au centre était le foyer en dalles brutes : on l'a retrouvé encombré de cendres, d'os brisés, de débris de cuisine, d'immondices, tout pareils aux détritus humains jonchant la hutte puante de l'Esquimau. Sous ce foyer on a emmagasiné des bois de renne, des défenses de mammouth, des outils, des armes. Autour de la hutte sont rangés des sièges grossiers en dalles brutes.

Ici encore quelques ossements humains, brisés intentionnellement, et mêlés aux débris de cuisine, inspirent d'odieux soupçons.

L'alimentation était surtout animale : le cheval et le renne en formaient la base. L'homme mangeait aussi l'aurochs, le chamois, même le rhinocéros quand il pouvait s'en rendre maître. Si la chasse était malheureuse, il se contentait de rats-d'eau. Les ossements restes de ces repas couvrent les foyers où on les a cuits.

Les vêtements étaient faits de la peau des animaux qui avaient servi à la nourriture. Des grattoirs en pierre aidant à dépouiller cette peau de son poil, des poinçons en corne l'ayant cousue, abondent dans les collections.

L'homme du Renne, essentiellement chasseur, a perfectionné son armement. La hachette de pierre de l'âge antérieur est remplacée par des pointes de lance ou de flèche, non plus taillées grossièrement, mais finement, à petits coups. Les couteaux, les grattoirs en silex, les poinçons en os d'animaux aiguisés adroitement, les marteaux de grès complètent son outillage.

Le goût de la parure est né. On porte des colliers, des bracelets de coquillages, de dents d'animaux percées et enfilées. Une canine d'ours, destinée à cet usage, est gravée de façon à représenter grossièrement une tête d'oiseau.

Car l'homme du Renne sculpte et dessine. Les premiers produits connus de l'art sont: Une figurine de femme ébauchée dans un os de mammouth, d'une exactitude obscène — un mammouth lancé au galop, dessiné au trait sur une lame d'ivoire, d'une grande vérité et tout plein de vie — un ours des cavernes, au front bombé, esquissé sur un galet quartzeux. La découverte de ces dessins d'animaux dits anté-diluviens, œuvres de témoins oculaires, a été pour la science un événement; elle a mis absolument hors de discussion la contemporanéité de l'homme, du mammouth et de l'ours géant.

A Solutré, les morts sont inhumés, partie hors de la bourgade, dans le sol simplement ou dans des caissons rectangulaires en pierres brutes. Le squelette est étendu sur des débris de chevaux. On enterre aussi parfois le défunt dans sa hutte, sur son foyer. Autour de ce foyer gardant les ancêtres, on continue de vivre, de se chauffer, de manger, car la bourgade est stable. Et foyers et tombeaux s'y étagent lentement les uns au-dessus des autres. — L'Athènes de Périclès était restée fidèle à cette coutume de loger ensemble les vivants et les morts.

A l'extrémité nord de l'ancien continent, dans un climat assez semblable à celui de l'époque quaternaire, les Esquimaux vivent de la vie des hommes du Renne. Ils taillent le silex comme eux. Leurs ustensiles de pierre ne se distinguent en rien de ceux qu'on retrouve dans les stations des bords de la Saône et de la Vézère. Et si nous voulons revoir au naturel le climat, la sociabilité de notre pays, à la fin des temps dits *de la Pierre taillée* par l'archéologie pré-historique, il faut aller visiter le littoral lugubre de la Mer Polaire. L'Esquimau toutefois a domestiqué le chien et le renne, ce que les Mongoloïdes riverains de la Saône n'a-

vaient pas fait. Et il n'a plus à lutter contre les mammouths ; on a trouvé les derniers de ces monstres conservés dans les glaces de l'embouchure de la Léna.

Avant de passer outre, rouvrons les récits de John Ross, et voyons-y l'homme boréal avant tout contact avec nous autres Aryens. Sa hutte est ronde ou ovale comme celle des gens de Solutré : la porte a deux pieds de hauteur. Au sommet un trou rond laisse descendre la lumière et monter la fumée. Au milieu un vase en pierre ollaire, rempli d'huile de poisson, muni d'une mèche de mousse, éclaire, chauffe, cuit les aliments, des quartiers de renne, de veau marin ; le morceau préféré est l'intestin de renne non vidé. Au fond de la hutte est un banc, couvert de peau de phoque. La famille vit là, entourée de dépouilles graisseuses et sanglantes, de vêtements, d'ustensiles en désordre, de ses propres immondices aussi. Elle dort là pêle-mêle les nuits. L'homme chasse et pêche ; s'il ne rapporte rien, il fait un peu d'anthropophagie. Ses trois ou quatre femmes sont plus malpropres que lui. Il les troque parfois avec ses voisins. Les signes de tête signifiant partout oui et non ne sont pas compris ici. La langue rauque et gutturale manque de noms de nombre au-dessus de cinq. Les danses, hideuses et obscènes, ressemblent aux convulsions de l'épilepsie. Les morts sont déposés sur le sol glacé, entourés de leurs outils de chasse et de pêche et recouverts de grosses pierres.

On n'a pas sondé ici légèrement le mystère de nos origines, cherché de quel limon précisément, et en quel moule nous avons été formés. Mais une réflexion sortant du sujet sera permise.

Voilà donc l'homme, tel que le font les vestiges matériels de son existence primitive, avant les retouches du

temps ; avant ces modifications lentes, laborieuses que la comparaison entre le point de départ et celui où nous sommes arrivés établit. Le voilà sortant du limon, tout couvert encore des souillures de ce limon originaire.

Tel que le voilà, à qui ressemble-t-il le plus ? A l'être que nous sommes ? Ou à la brute dont, selon des savants en humeur de nous faire expier certaines apothéoses, il serait le frère et le fils ? — A la brute, non. Après tout « cet homme quaternaire est constitué homme dans toute la force du terme. Rien en son physique n'indique un rapprochement avec les Simiens, ses voisins dans le système zoologique » (Pruner-Bey).

Sa première perception, c'est que la brute lui est ennemie. Son premier instinct, c'est de s'armer, puis de se coaliser contre elle. Son premier labeur, son premier souci le distingue d'elle, et l'identifie avec nous. Si difforme qu'il soit physiquement, moralement, il voit le mieux, il le convoite, il y travaille, il y atteint.

A peine né, il entre dans la voie que nous suivons, où ceux qu'on lui donne pour consanguins jamais n'entreront. Il a franchi, imbécile encore, trois pas qu'ils ne feront jamais.

Le premier progrès moral est réalisé. La tribu existe.

Le premier progrès intellectuel, celui qui nous semble le plus difficile, est acquis. Cet homme, qui ne compte que jusqu'à cinq, s'est créé une langue. « Si vous examiniez la formation des langues humaines, même des sauvages, leurs racines, leur grammaire, leur logique surtout, vous reconnaîtriez que chacune suppose une philosophie latente, et un cerveau humain. » (Quinet, *Esprit nouveau*.)

Enfin le premier progrès matériel est conquis ; le feu est trouvé ; il est soumis.

Par ces trois forces la terre sera asservie, la brute vaincue, la civilisation fondée.

Regardons notre passé sans rougeur : c'est lui précisément qui nous donne le droit d'attendre tout de l'avenir. L'Eden est devant nous. L'Eden, c'est une société meilleure.

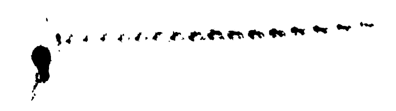
III. Temps de la pierre polie. — Age du bronze.

La dernière invasion des eaux constatée par la géologie, celle qui a recouvert nos contrées du dépôt argileux appelé *Diluvium rouge*, détermine vraisemblablement et marque la fin de l'âge quaternaire. Cette inondation semble celle dont les livres Chaldéens, Hébreux, Chinois gardent le vague souvenir.

En se retirant les eaux laissèrent au continent européen sa configuration présente. L'aspect était autre. Du grand glacier central il ne restait plus que des lambeaux. Mais un soleil plus ardent (sont-ce les évolutions de l'astre Dieu qui règlent celles de Cybèle son amante ?) un autre soleil séchait les vallées. Le climat avait changé ; la végétation changea ; les grands quadrupèdes herbivores des âges antérieurs disparurent.

L'élan, le renne, le chamois, le bœuf musqué, la marmotte de nos petites montagnes émigrèrent vers le Nord, ou se refugièrent dans les Alpes où ils retrouvèrent le long hiver nécessaire à leur existence.

Dans cette nouvelle Europe descendit alors (d'Orient ?) le peuple appelé le peuple à Dolmens du principal vestige de son passage. A sa taille plus haute, à la structure de sa tête ovale comme la nôtre, nous le reconnaissons pour



Aryen. Le nom de Celte lui convient-il déjà? Certains anthropologues le lui concèdent : ce nom toutefois n'apparaîtra dans l'histoire qu'à une époque assez tardive.

Celtes, ou frères aînés des Celtes, les nouveaux venus étaient supérieurs à leurs devanciers en culture. Ils amenaient avec eux le chien, le bœuf, le mouton, le porc domestiqués. Ils savaient labourer, ensemencer, récolter le blé, l'orge, le lin dont ils faisaient de la toile, des cordes, des filets. Ils étaient boulangers, potiers. En Belgique, ils étaient guerriers et construisaient des retranchements en pierres brutes. En Suisse, ils se firent pêcheurs et bâtirent dans les eaux peu profondes du bord des lacs ces cités aquatiques rendues à la lumière par la sécheresse de 1853, et fort semblables aux villages actuels des Papous.

Sur le bord de notre Saône, entre Chalon et Trévoux, on a retrouvé hier leurs stations en grand nombre. Les eaux en battant les berges les rongent incessamment et créent des escarpements de quatre à cinq mètres d'élévation. Les parois sont comme un vaste musée où quatre familles humaines ont laissé les vestiges de leur passage sur la terre. Les débris latins, déposés les derniers, apparaissent au-dessus des autres. Tout ce qui a passé sur cette rive depuis qu'elle a vu passer César, dix-neuf siècles d'histoire si pleins, si grands, si tristes — redites, si vous voulez, les noms connus, et les victoires, et les désastres — tout cela n'a mis là qu'un mètre de limon! Au-dessous, cinq décimètres plus bas, voici l'âge du fer, l'époque gauloise. Puis entre un mètre et demi et deux mètres, c'est l'âge du bronze. Enfin, tout au bas, entre deux mètres et quatre mètres et demi au-dessous du sol actuel, voilà les stations des hommes *de la pierre polie*, bâtisseurs de dolmens. Si les alluvions ont été régulières, les plus anciennes

de ces stations ont soixante-sept siècles : elles sont contemporaines des Grandes Pyramides,

Sermoyer, les Cadolles, Fleurville, le Porcelet abondent en débris de ce temps. Asnière a fourni une hache en schiste avec sa gaine de corne de cerf. Vésine une superbe hache en jadeite (au musée de Mâcon). A Saint-Laurent on a fait toute une moisson de têtes de flèches et de hachettes, Thoissey donne une poterie noire revêtue d'un vernis. Partout les foyers abondent.

Les armes sont faites de cailloux du lit de la Saône ou du Diluvium alpin de la Bresse. Elles ont été polies sur le grès. Il y a des haches, des ciseaux, des couteaux, des marteaux, des coins, des grattoirs, des pointes de flèches et de lances. Il y a des os travaillés en forme d'épingles, d'aiguilles, de peignes, de hameçons.

La poterie est encore faite à la main, mal cuite, friable, gercée, mêlée de grains de quartz, de parties noirâtres carbonisées. Elle est ornée grossièrement d'impressions faites avec le doigt.

Pas de sépultures. Ces stations étaient désertées après la saison sèche. Pendant les débordements, quasi-réguliers encore aujourd'hui, plus abondants alors, le peuple à Dolmens rentrait dans l'intérieur des terres, il y enterrait ses morts à côté de ses étranges monuments.

L'érudition des deux derniers siècles réputait druidiques ces blocs de pierre brute, cela sans preuve aucune, et faute de savoir à qui les attribuer. Le doute est venu quand on les a retrouvés les mêmes en France, en Angleterre, en Silésie, en Danemark, en Suède, en Crimée, en Palestine, dans l'Inde ; quand on a vu enfin les flancs de l'Atlas semés de dolmens. Les Druides ont, comme Jacob, beaucoup voyagé sur la terre : ils n'ont pas voyagé tant que cela.

Nous avons baptisé ces monuments *mégalithiques*, faits de grandes pierres, d'un nom qui les dépeint et laisse pendante la question de leur origine : puis nous avons opéré autour d'eux des fouilles qui l'ont éclairée. Sous les dolmens bretons, dans les salles sépulcrales de Scandinavie, on a retrouvé non les produits relativement *avancés* de l'époque druidique, mais ceux si nettement caractérisés de l'âge de la pierre polie ; non les armes de fer, les colliers, les bracelets d'or des Gaulois, mais les haches en jade, en serpentine, les poignards en silex, les colliers en terre cuite des premiers Aryens arrivés d'Orient. Surtout les squelettes humains trouvés là étaient accroupis et repliés sur eux-mêmes (comme les momies des Incas péruviens). Dans les tombes avérées de l'époque druidique, il ne reste du guerrier qu'un peu de cendre dans une urne en pâte fine, à laquelle le tour à potier a donné une forme élégante déjà.

Otons donc les monuments mégalithiques aux Druides venus en Gaule six siècles, dit-on, avant notre ère et les rendons à cette émigration Aryenne première, descendue en Europe, soit du plateau de Pamir, soit du Caucase, vers le temps où sur le Haut-Indus on chantait les premiers hymnes du Rig-Véda, où sur le Bas-Nil on élevait les premières pyramides, il y a peut-être sept mille ans.

Les plus simples sont les *menhirs* (pierres levées, pierres plantées), blocs oblongs fichés en terre par un bout. Puis viennent les *dolmens*, tables ou autels composés de trois grosses pierres, deux debout, une horizontale superposée. Puis les chambres funéraires auxquelles on accède par une galerie souterraine. Enfin les groupes de menhirs disposés en cercles, ou *alignés* parallèlement en quinconces irréguliers.

Le fer, inconnu encore, n'a pas touché ces blocs le plus souvent de dimensions énormes, charriés parfois à des distances fort grandes des montagnes d'où on a dû les arracher. A ces dimensions monstrueuses, aux prodigieux efforts nécessaires pour manier, soulever, combiner les rudes matériaux, à la manière brutale, naïve, et parfois grandiose dont on les a groupés, on se demande si ce sont bien des hommes de notre espèce ou de notre taille qui les ont remués. Les géants bibliques ayant neuf coudées de hauteur, les Titans ivres de Thessalie en humeur de démontrer leur force, semblent responsables de ces édifices si peu semblables aux nôtres, si mal appropriés à nos besoins, si énigmatiques. Et le télescope nous en montrerait de pareils sur les bords des mers arides de la Lune que nous n'aurions pas plus de peine à nous expliquer leur construction.

Depuis soixante ou soixante-dix siècles, les intempéries des saisons les rongent; les constructions nouvelles les dénaturent; l'inquiétude vague, la jalousie des religions récentes, émues des rites bizarres dont la superstition populaire les entoure, renversent les *pierres debout*, nos premiers dieux peut-être, peut-être aussi les derniers. Il en reste cependant un très grand nombre. Dans notre contrée, les nomenclateurs parisiens n'en connaissent pas. Nous avons, je le crois, conservé à Bourg, jusqu'en 1817, les débris d'un alignement important, noyés dans un édifice romain détruit misérablement cette année-là. Voici quelques lignes du rapport où la Commission chargée de surveiller l'œuvre destructrice a essayé de raconter l'étrange découverte si vite oubliée :

« Quels sentiments pénétrèrent l'âme des amis de l'antiquité quand ils virent tomber les restes de la demeure des

princes de Savoie... Quand, des flancs déchirés d'une maçonnerie informe, commencèrent à surgir les têtes inégales et frustes de trente gros piliers isolés, dont le fût massif était composé d'énormes blocs assemblés sans ciment ni mortier... Combien leur émotion dut-elle s'accroître quand ils remarquèrent que ces masses superposées (par les constructeurs romains), portaient des signes certains d'un emploi autre et avaient nécessairement fait partie d'un édifice antérieur... En diverses occasions, sur différents points du territoire de Bourg, des blocs semblables avaient été trouvés. Le déblai de la place voisine (du manoir de Savoie) en a fait découvrir plusieurs de même forme et de même dimension. »

Soixante-deux ans plus tard, des travaux faits sur cette *place des Lices* en ont encore exhumé deux.

Il pouvait y en avoir en tout quatre cents dont le volume variait de vingt-cinq à quarante pieds cubes. Plus de trois cents ont été taillés, coupés, sciés, puis noyés dans le soubassement de la prison actuelle de Bourg.

La Commission de 1817, voulant expliquer l'emploi premier de ces quatre cents menhirs, parle de temple Gaulois... Mais les Gaulois, nous le savons par un beau passage de Lucain, n'avaient de temples que leurs forêts. De plus nous le savons de César d'abord, puis de découvertes récentes à Bibracte, leurs constructions étaient faites de pièces de bois, de menues pierrailles et de terre.

A en juger par analogie, il y a eu ici sur la colline où une moitié de Bourg est assise, un *alignement* semblable sur une moindre échelle, à celui de Karnac, en Bretagne, le plus étonnant des monuments mégalithiques connus : cet alignement est un quinconce irrégulier de trois mille blocs bruts, d'un à 7 mètres de hauteur, plantés debout,

sur une ligne sinueuse dans un ordre, ou plutôt un désordre mystérieux.

Les quatre cents menhirs de Bourg sont venus, la nature de la pierre le montre, des carrières de Jasseron distantes de dix kilomètres. Leur poids est tel qu'avec les ressources actuelles, nos machines, notre viabilité, nous ne les transporterions pas sans patience et longueur de temps. Ce transport a dû coûter de prodigieux labeurs à des populations dépourvues des engins mis à notre disposition par une science qui ouvre, remue, transperce à son gré les montagnes. Cet effort a été nécessairement collectif et persévérant. Pour le faire aboutir il a fallu un temps incalculable, une suite dans les idées, une opiniâtreté dans l'exécution dont on ne voit pas les tribus demi-sauvages capables. Nous avons donc le droit de supposer chez les Proto-Aryens une civilisation rudimentaire aussi avancée au moins que celle des Quiches du Pérou ou des Guanches des Canaries.

Dans quel but ces populations s'imposaient-elles une pareille dépense de forces ? Quel était le sens de ces étranges plantations de pierres auxquelles le monde antique et le monde moderne n'ont rien à comparer ? On a fort disserté là-dessus sans résultat.

Voici une conjecture : on l'emprunte à une autre race et à une autre tradition ; mais les Sémites ont pu emprunter aux Aryens (qui le leur ont bien rendu). Quand Jacob prend la pierre sur laquelle il a dormi et trouvé, en son sommeil, une vision merveilleuse, et « la dresse en monument » (Genèse XXVIII, 18), ne plante-t-il pas là un menhir ? L'autel élevé par Moyse au Dieu vu sur le Sinaï dans une flamme de feu, avec des pierres entières et par le fer non souillées (Exode XX, 25), n'est-il pas un dol-

men? Et quand Josué dresse douze pierres dans le lit du Jourdain et douze autres pierres dans son camp (Josué IV, 8, 9), que fait-il, sinon un *alignement?* Chacune des douze tribus y fut sans doute pour sa pierre commémorative.

J'interprète l'alignement de Karnac et celui de Bourg son congénère comme celui de Guilgal. Les Aryens primitifs auraient ainsi planté sur leur route, dans les lieux où quelque fait digne de mémoire s'était passé, de grandes pierres « pour monuments ». Chaque tribu arrivant de l'Orient lointain aurait ajouté la sienne à celles de ses sœurs. Ainsi se seraient formées, des siècles durant, ces plantations monstrueuses.

Le bénédictin J. Martin donnant au siècle dernier une histoire de la Gaule a déjà risqué cette conjecture : nous sentons mieux qu'on ne faisait en son temps ce qu'elle a d'aventureux. Ce n'est pas à la Genèse, livre d'une autre race et d'une autre date, qu'il faudrait demander le secret des vieux Aryas. C'est au Véda, leur écriture propre, commencé peut-être dès lors, qu'il serait logique de s'adresser. Le Rig, le seul fragment (traduit) auquel je puis atteindre, me laisse ici sans lumière. Ceux qui puisent directement aux textes sont appelés à résoudre le problème, s'il peut être résolu.

L'alignement de Bourg n'était pas isolé : on se souvient en Bresse d'autres pierres debout appelées pierres des Fées (*Statistique de l'Ain*, p. 240). Simandre, dans le Revermont, gardait deux menhirs frères, de douze pieds de haut. L'un a été dépecé ; on reconnaît ses débris dans les constructions voisines. L'autre subsiste : en le voyant noir et sourcilleux au milieu de nos cultures riantes, on est aussi étonné que si on rencontrait par là un des derniers éléphants qu'il a vu passer ; ou ce saurien énorme trouvé non

loin et qui effraie aujourd'hui les visiteurs du Musée de Bourg de son rictus affreux.

Une autre pierre plantée près d'Ars en Dombes portait un nom et recevait un culte obscène, il y a cinquante ans.

Il faut enfin mentionner un bloc erratique, existant naguère à Arbignieu, près Belley, depuis transporté à Paris, dont les hommes primitifs ont fait une pierre *à écuelles*, dont la tradition fait *la Boule de Gargantua*? Les hémisphères creux dont sa surface est semée sont groupés de façon à représenter ce Lingam que l'Inde adore encore. Et M. Lenormant constate qu'à Rouen une figurine phallique, mise par les jeunes filles dans leur corset pour trouver un mari, garde toujours le nom de Gargant. Cette superstition obscène des Proto-Aryens va-t-elle donc être la première en date de nos religions? Et sera-t-elle la dernière?

Sur huit à dix points de notre département, des tombeaux pré-historiques ont été ouverts. Récemment à Brou, c'est-à-dire à un kilomètre et demi de l'alignement plus haut mentionné, dans un sol plein de débris humains de tous les âges, on reconnaissait quatre sépultures peu différentes de celles de Solutré. Nous cherchions là les débris d'une bourgade gallo-romaine détruite il y a seize siècles. Nous avons vu, non sans stupeur, ce sol produire un témoin bien inattendu, bien irrécusable de son occupation, il y a six mille ans, par ce même peuple qui avait planté sur la colline les blocs dont Rome a fait une forteresse, le moyen-âge un château, notre siècle une prison. Ce témoin c'est une hache en serpentine trouvée à 350 mètres à l'ouest de Brou. La matière, la forme exclut tout doute. Celui qui possède cette hache en garde une autre semblable, trouvée il y a 40 ans à Saint-Etienne-du-Bois. Dans la Statistique de l'Ain, deux autres provenant de Simandre,

où il y a un menhir debout, sont relatées. Ces haches, est-il ajouté, sont communes dans le Département; elles disparaissent à mesure qu'on les rencontre. Le paysan est frappé de la forme insolite de l'objet et de la rareté de la matière. Des menhirs il fait des pierres des fées; il veut que ces haches trouvées alentour soient des pierres *de tonnerre*. Car pour nos paysans, comme pour le moyen-âge qu'à tant d'égards ils perpétuent au milieu de nous, « le tonnerre tombe en pierre ». Ils appellent donc ces haches des *carrés*. Ce sont bien les *carreaux* que le Jupiter de La Fontaine « lance à côté », et que brandit encore d'une main sénile le Jupin de Béranger dans la chanson des Bluets. Et nos Bressans, convaincus comme les homéopathes de l'efficace des semblables contre les semblables, toutes et quantes fois ils peuvent avoir un de ces *carreaux* tombés du ciel, l'enfouissent précieusement dans le mur de leur maison, très assurés d'être par là préservés des visites possibles de la foudre....

Les peuples à Dolmens, ou Proto-Aryens, les Celtes de la première invasion si l'on veut, paraissent être restés les maîtres de l'Ouest et du Nord de l'Europe environ 20 siècles (de 5000 à 3000 avant notre ère). Leur établissement avait été contesté et lent. Dans les arts de la paix, leur supériorité sur les Mongoloïdes qu'ils refoulaient de l'Est à l'Ouest était réelle. Sur les champs de bataille elle était douteuse. En nombre ils étaient vraisemblablement inférieurs. La résistance qu'ils éprouvèrent fut opiniâtre. Leur succès fut partiel. Sur tel point il y eut des partages; sur tel autre des mélanges. En certains centres montagneux, les Mongoloïdes tinrent bon et ne se laissèrent ni entamer, ni refouler. Ils gardent encore le pays basque. On a signalé au cœur de la Bretagne, dans le pays réputé celtique entre

tous, un groupe d'hommes à têtes touraniennes. Un archéologue qui a étudié les races des deux rives de la Saône nous dit : Les Aryens ont envahi notre pays par l'Est. Ils occupèrent d'abord les plaines de Bresse et s'arrêtèrent longtemps à la Saône. Leurs traces sont aussi rares sur la rive droite qu'elles sont communes sur la rive gauche. La rivière servit un temps de limite entre les nouveaux venus et les vieilles populations Mongoloïdes rejetées et retranchées dans les collines du Mâconnais. Et un autre, un linguiste, veut que, dans les environs de Lyon, sur bien des points, les noms des *lieux-dits* restent touraniens.

Il fallut que l'invasion orientale fût bien assise sur le sol et le possédât sans plus de compétition pour qu'elle pût le semer des bizarres monuments décrits plus haut. Ces monuments, aussi nombreux peut-être dans l'Europe occidentale et septentrionale que ceux laissés par la conquête romaine, nous refont la carte de la première domination aryenne. Ils nous font soupçonner quelque chose de cette civilisation rudimentaire, de son aspect matériel. Qui donc nous dira jamais le côté moral et intellectuel?

On nous laissera bien, à défaut d'autre témoin, reprendre le Rig-Véda, y rechercher ce qui est primitif et contemporain des premières migrations. Relisons ces hymnes au feu matériel Agni, où le Dieu, nouveau encore, est décrit avec une curiosité profonde et naïve. Il y a là vraiment quelque chose de la stupeur et de la joie de l'homme lors de la découverte du feu « ami du monde ». L'expédient encore employé dans le sacrifice pour obtenir l'étincelle sacrée remonte au temps de cette découverte. C'est en frottant l'un contre l'autre deux morceaux de bois sur le vase de terre qui est le foyer que le Brahmane « donne naissance au Dieu ».

Puis le Brahmane chante : « Il vient de naître, le fils de la force ; il s'échappe du foyer brillant et frémissant. Eternellement jeune, il s'unit au bois son aliment. Maître du bois, il s'élance sans effort au-dessus du bûcher. Impétueux comme un taureau, il déploie sa flamme rouge qui laisse un sillon noir. Animé par le vent, plein de sa force propre, il s'élance indestructible dans l'air. Tous les êtres redoutent ses atteintes. » Voilà bien le phénomène secourable, et terrible, et incompréhensible, que l'homme reconnut pour son grand Dieu. Ce Dieu entrait en partage dans l'Arye primitive et dans ses colonies lointaines avec les fétiches antérieurs qu'il devait un jour supplanter...

L'*âge du Bronze* a succédé à celui de la *Pierre polie* : il n'en est pas séparé par un bouleversement cosmique (plus ou moins lent). Il n'est pas davantage introduit par une nouvelle émigration venant du nord-est. Tout l'indique ; cette invention des métaux, sans laquelle l'homme reste dans la barbarie, a été faite en Orient, et son introduction en Occident a été pacifique. Les stations où les deux industries de la pierre et du métal se touchent, se mêlent, sont nombreuses, surtout chez nos voisins de Suisse, non que le fait ait été là plus fréquent, mais parce que les eaux des lacs au milieu desquelles ces stations étaient établies en ont mieux conservé les débris.

Chez nous, on peut étudier cette période de transition dans la très curieuse nécropole de Saint-Bernard, près de Trévoux. L'auteur de la *Vie de César* a cru ce cimetière contemporain de son héros : il va lui être antérieur de vingt siècles. Dans les tombelles de Saint-Bernard les silex taillés et les fragments de bronze se rencontrent pêle-mêle autour des vases contenant la cendre des morts.

Dix à douze gisements plus ou moins riches en reliques de l'âge du Bronze ont été reconnus dans notre département. Ozan a fourni deux hachettes et une faucille. — Fleurville des hameçons. — Anière et Replonges des épingles. — Thoissey, à côté d'objets grossiers, a donné des pièces d'un travail magnifique, attestant la connaissance des procédés les plus parfaits de la fonte à la cire perdue, des vases fins couverts d'un vernis noir brillant. — Montmerle une lame d'épée. — Saint-Bernard des haches, des bracelets. — Trévoux une superbe épée fondue d'un seul jet. — Saint-Maurice-de-Gourdans, Saint-Didier des couteaux. — Peyzieux treize hachettes.

Les hommes qui ont apporté l'art de fondre le bronze en Occident appliquent ce beau métal à tous les usages. Leurs armes, haches, épées, bouts de lances, pointes de flèches ; leurs ustensiles de ménage, couteaux, aiguilles, poinçons, hameçons, limes ; leurs outils agricoles ; leurs objets de parure, bracelets, anneaux de jambes, chaînettes, boutons, épingles sont de bronze. Les bracelets sont ornés de dessins annulaires ou chevronnés. Leur poterie, toujours faite à la main, est d'une pâte assez fine ; ses formes sont gracieuses ; des cercles, triangles, ovales, entrent dans sa décoration.

Le progrès dans l'élève des animaux est notable. Les espèces domestiques sont assez nombreuses et pullulent assez pour suffire à l'alimentation de la tribu.

L'introduction du bronze créa vraiment l'industrie, augmenta la richesse, accrut dans tous lès sens le champ ouvert à l'activité de l'homme ; ceux à qui ce progrès était dû (ou leurs élèves) innovèrent aussi dans les mœurs, peut-être dans les croyances. Un nouveau mode de sépulture fut enseigné et propagé. Les tumulus sont propres à

l'âge du bronze, comme les dolmens à l'âge de la pierre polie. Un tumulus est une butte de terre ronde et conique, de hauteur variable, recouvrant d'ordinaire un petit caveau rond aussi, dont des pierres brutes sans ciment, surplombant concentriquement l'une sur l'autre, forment la paroi et la voûte. Les tumulus, nommés chez nous *poypes*, abondent de notre côté de la Saône ; on n'en trouve plus sur la rive opposée. Le vieux sang mongol résistait-il donc encore, à cette date relativement tardive, à l'invasion et aux innovations aryennes ?

Je n'ai pas su trouver dans le Véda trace de l'architecture mégalithique contemporaine de ses premières hymnes. Mais les tumulus y sont bien décrits dans un chant adressé au dieu des morts Mrityou : « O toi, est-il dit au trépassé, voilà donc ce que tu es devenu ! Va trouver la terre, cette mère large et bonne. O terre, soulève-toi ; ne blesse pas ses os. O terre, couvre-le comme une mère couvre ses enfants d'un pan de sa robe. J'amasse la terre autour de toi, je forme ce tertre pour que tes os ne soient pas blessés... » Ainsi le tumulus n'est pas seulement décrit, mais il est expliqué.

L'hymne à Mrityou commence par ces mots significatifs : « La vie et la mort se succèdent... Livrons-nous au rire et au bonheur de la danse, et prolongeons notre existence... »

Si l'on accepte ce passage si curieux comme un renseignement sur les croyances apportées d'Asie par les Proto-Celtes, on est autorisé à voir dans la religion des hommes du Bronze un naturalisme indulgent. Elle permettait aux vivants de vivre ; elle leur permettait de sourire même devant la mort. Elle ne promettait rien de plus aux trépassés qu'un petit abri commode sous le pan de la robe verte de la Grande Mère.

Mais de vestige d'un culte quelconque à l'époque du Bronze, on n'en a pas. J'ai tout-à-l'heure fait remonter plus haut la religion du foyer, celle de la pierre levée d'Ars. Ce sont là des conjectures simplement plausibles. En Suisse, on a voulu voir une représentation lunaire en de grands croissants de grès, de terre cuite, ornés de dessins grossiers : c'est aussi aventuré sinon davantage.

Préservons-nous d'ailleurs de rien affirmer. D'un jour à l'autre une idole grotesque sortant de terre peut changer l'état de la question. L'homme étant ce qu'il est, on a presque le droit de s'attendre à cette surprise.

L'histoire va commencer. Avant d'y entrer, un mot sur l'esquisse qui précède. Elle est prématurée. Le détail y est plus vrai que l'ensemble. Nous connaissons mieux sans doute les habitudes des naturels des Eyzies, de Solutré, des Palafittes, que celles des Ibères, des Scordisques, des Isauriens. Mais l'enchaînement et la succession des faits qu'on vient d'exposer sont bien simples, bien réguliers pour n'être pas problématiques. Le progrès y est trop continu. A mesure que des faits nouveaux viendront prendre la place des inductions et compléter ce qu'on sait, l'ensemble devra se compliquer.

L'existence de l'homme à l'époque *tertiaire*, époque infiniment plus reculée que celle où les hommes des temps quaternaires descendirent sur l'Europe par le nord de la première Caspienne, est encore insuffisamment démontrée, peut-être sera-t-elle établie tout-à-fait. — Peut-être le Touranien des Eyzies en Périgord était-il plus grand et plus civilisé que son contemporain de Solutré en Bourgogne et surtout que celui des environs de Liège. — Peut-être l'homme de la Pierre polie, si supérieur en tout à l'homme de la Pierre taillée, était-il resté, au

moins à Lombrive dans l'Ariège, anthropophage lui aussi...

Il est trop tôt pour généraliser. Et notre esquisse prématurée va ressembler trop à un traité de géographie universelle fait avec quelques paysages ramassés au hasard, çà et là.

IV. La Gaule. Ses mœurs. Son culte. Ses institutions. Ce qui en reste chez nous.

L'âge du bronze finit, à ce qu'on croit, dix siècles environ avant l'ère chrétienne. Vers cette date (?), une nouvelle émigration Aryenne arrive d'Orient. Elle est armée de fer. Les nouveaux venus, Celtes des Grecs, Gaulois des Latins, grâce à cet armement supérieur, à leurs habitudes guerrières, à leur taille plus haute, à leur force physique plus grande, ne trouveront guère nulle part de résistance efficace. Tout l'Occident de l'Europe sera conquis par eux. A côté de nous, en Suisse, nous le savons, leur arrivée fut destructrice; les bourgades construites dans les eaux peu profondes du bord des lacs par les hommes de la Pierre polie ou du Bronze, par les Proto-Aryens, nullement protégées par la communauté d'origine, furent réduites en cendres.

Ces Galls avaient la tête allongée d'avant en arrière. C'étaient, dit l'historien qui sait le mieux peindre « de grands corps mous, blancs et blonds; une race irritable, folle de guerre, ayant de l'élan surtout, une jovialité féroce, ne sachant pas reculer, lançant des flèches au ciel quand il tonnait » (Michelet). Ils étaient à peu près nus, leur blanche

poitrine chargée de massifs colliers d'or. Il se couvrirent bientôt, soit par les nécessités du climat, soit par goût pour la parure, de tissus qu'ils préféraient rayés et d'éclatantes couleurs. Ils avaient soin de leur chevelure fauve, leurs monnaies la montrent arrangée avec art et de façons diverses.

Le chef gall ou Brenn, tel que ces mêmes monnaies le représentent, est grand et svelte, sa figure est rasée sauf la moustache longue et pendante. Sur la joue il porte un tatouage représentant une branche d'arbre, une épée, une roue, une lyre, un animal imité grossièrement : c'est le signe de sa tribu. Sa tête est couverte d'un casque juste pointu (ou cornu parfois). Il est vêtu d'un justaucorps étroit, descendant à mi-cuisse, que serre à la taille une ceinture nouée par-devant et dont les bouts flottants sont terminés par des glands ou lemnisques. Sur ses épaules il a de plus le court collet de grosse laine, le *Sagum*. Les braies étroites couvrent la moitié inférieure du corps et sont nouées sur le cou-de-pied. Une épée longue, droite, à double tranchant, pend à la ceinture du côté droit. La main gauche tient un bouclier ovale très allongé. La droite brandit une lourde massue.

Les Galls primitifs « s'associaient en grandes hordes, campaient en de grands villages, dans les plaines ouvertes; se liaient avec les étrangers; parleurs, rieurs, orateurs, dissolus par légèreté, ayant toutes les qualités, tous les vices aussi d'une sympathie rapide... Le génie gallique n'était que mouvement, attaque et conquête. Peuple de guerre et de bruit, ils couraient le monde l'épée à la main, moins par avidité que par un vague désir de voir, d'agir, brisant, détruisant, faute de pouvoir encore produire... » (Michelet.)

Inférieurs en cela aux Quiches du Pérou, ils n'ont pas laissé de monuments. Inférieurs en cela aux Aztèques (et par préjugé religieux nous dit-on), ils n'ont rien écrit — bien qu'ils aient connu de bonne heure l'alphabet grec.

De là vient que leur langue n'est pas conservée et que leur histoire est si peu connue. Leurs révolutions intérieures en particulier sont ignorées. De leurs conquêtes, il n'en est pas tout à fait de même : grâce aux peuples conquis, nous les savons en gros ; mais les vaincus paraissent avoir dissimulé en partie ou atténué leur défaite. Par exemple on ne croit plus aujourd'hui beaucoup à la résistance du Capitole en 390 avant notre ère. Les tribus de notre contrée relativement voisine de l'Italie ont dû prendre part à l'invasion de l'Italie à cette date et à l'occupation du bassin du Pô. Une ressemblance assez grande entre les patois des environs de Lyon et ceux du Milanais confirmerait, paraît-il, cette conjecture.

En somme, les Gaulois ont conquis et dominé, quatre siècles environ, l'extrémité occidentale de l'Europe, se mêlant partout avec les populations Proto-Aryennes, se mettant partout en lutte avec les débris des populations Touraniennes, achevant d'enfermer celles-ci dans les centres montagneux, ne réussissant nulle part à les détruire tout à fait.

Moins de quatre siècles après leur établissement les conquérants furent troublés dans leur possession. Vers 681 (avant notre ère), Hérodote nous l'apprend, les Scythes descendirent du Nord-Est sur les bords de l'Euxin, du Danube. Ils trouvèrent là domicilié l'arrière-ban des Gaulois et le refoulèrent à l'Ouest. Donc les Belges, les Bretons, les plus Celtes des Celtes, on veut dire les mieux marqués des signes de la race, ceux qui conservaient le

mieux et conserveront le plus longtemps les vestiges de notre éducation orientale première, suivirent leurs aînés vers le soleil couchant. Les nouveaux arrivants étaient, à ce qu'on croit, conduits par les Druides. On veut bien voir dans ces derniers des prêtres et des savants : mais ces noms-là sont empruntés mal à propos à des temps, à des sociétés autres ; *Druid* en irlandais a le sens de sorcier (Gaidoz). Sur ce qu'on sait des Druides on serait mieux fondés à voir en eux des sectaires féroces puisant, en je ne sais quelle croyance sombre, un fanatisme qui ne recule pas devant des sacrifices humains. Ils introduisirent en Gaule cette croyance et cette pratique, les superposant et amalgamant à des cultes primitifs tout naturalistes, moins sanguinaires à ce qu'il semble.

Comment les nouveaux immigrants, Belges et Bretons, se firent place ? Après une immense mêlée, a-t-on dit : mais c'est là une supposition. Quoi qu'il en soit, ceux-ci arrivés, les Bretons dans leur île, les Belges entre l'Escaut et la Seine, la Gaule historique était faite.

Reprenons quelques traits de sa description chez un historien qui l'aime (H. Martin). La forêt, ayant nom *L'Ardenne*, c'est-à-dire *La Noire*, couvre la grosse moitié du sol. (Chez nous un de ses débris s'appelle *La Rousse*.) L'élan, l'urus, le sanglier, le castor peuplent ses profondeurs. Des pâturages couverts de troupeaux de chevaux tapissent les vallons. Sur les plateaux défrichés ondule la moisson de blé, de seigle ou d'orge. A coté de la moisson, sur *le Dun*, la colline, voici la bourgade : ses remparts, quand elle en a, sont faits de pièces de charpente et de petits moellons. Les maisons sont bâties de bois, torchis, terre battue mêlée, bordées d'appentis extérieurs qui les abritent (assez semblables aux fermes de Bresse d'il y a

cinquante ans). Elles sont remplies de meubles de bois assez grossiers : mais de riches vases de métal; des bijoux d'or, d'argent; de belles armes à l'usage du chef, attestent le commerce avec les comptoirs phéniciens, puis grecs de la Méditerranée. Il y a des têtes de vaincus clouées aux portes des maisons, il y en a d'embaumées et d'enfermées dans des coffres servant d'archives à la famille.

La principale industrie est celle du fer. Puis vient l'orfèvrerie entretenue par le goût des Gaulois pour la parure. Les colliers, les bracelets sont d'un métal très pur, d'une forme simple. La nécropole de Brou, à côté de Bourg, garde pêle-mêle les tombes de tous les âges, qui ont superposé là leurs morts soixante siècles durant. Il en est sorti récemment un curieux et superbe échantillon de ces bijoux massifs dont les chefs Galls aimaient à charger leurs poitrines ou leurs bras. C'est un anneau brisé d'or sans alliage : le boudin est dépourvu de tout ornement et renforcé vers la brisure. La malléabilité du métal vierge aidant, cette brisure permettait à l'anneau de s'élargir selon que l'exigeait la dimension du bras. — Dans les ruines de Bibracte on a trouvé la preuve que les orfèvres Éduens savaient déjà employer l'émail.

La poterie gauloise atteste la connaissance du tour. Grossière d'abord elle se perfectionne au contact des Grecs de Massalie. Dans les derniers temps elle est d'une pâte assez fine. Ses formes sont gracieuses et quelquefois originales. Ses produits se décorent dans les ateliers de Brou de gris et de bruns très doux; et tantôt de stries, losanges, cercles et autres combinaisons de lignes; tantôt d'images en relief d'animaux de la contrée, du sanglier qui ornait aussi les enseignes de guerre et qui est reproduit avec une vérité naïve. Des bêtes imaginaires, le cheval androcéphale

que nous allons trouver sur les monnaies, apparaissent aussi sur les vases. La fantaisie originale et la convention arrêtée de ces types empêchent toute confusion. Et un fragment de vase sigillé trouvé ici et dont la panse est décorée de chevaux au galop a sa marque de provenance aussi nettement caractérisée qu'un produit de l'art chinois.

On a recueilli à Brou, où cette industrie florissait, quarante marques de potiers (une dizaine de ceux-ci ont des noms Gaulois).

Les monnaies sont, à vrai dire, les seuls débris de l'art celtique connus et étudiés sérieusement. Les plus près d'être belles sont des imitations des grands Philippe II d'or rapportés du sac de Delphes par les Tectosages. Devant ces pastiches on ne peut douter, ni du savoir-faire antérieur des artistes, ni du juste sentiment qu'ils ont de cette beauté étrange des œuvres dernières de la Grèce. Et l'aptitude à s'assimiler la pensée des autres, si démontrée chez les Gaulois déjà, conservée par nous, apparaît peut-être là pour la première fois. D'ailleurs certaines conventions bizarres caractérisant l'art indigène sont introduites résolument. Au revers de ces beaux jetons voilà bien le bige macédonien, mais ses deux chevaux ont les oreilles réunies en croissant, elles ressemblent et veulent ressembler à des cornes : et leurs articulations (trop difficiles à imiter ?) sont délibérément changées, les unes en disques ou demi-globes saillants, les autres en disques creux. C'est l'Arvernie qui a fabriqué ces belles médailles. Le centre et l'est de la Gaule l'imitent. Nos monnaies Edues ou Séquanes sont d'un mauvais travail. Les Edues y représentent leurs chefs, les Séquanes une tête de taureau.

L'Armorique, l'Aquitaine mettent, au droit de leurs monnaies, la tête du Dieu Ogh, au revers le cheval à tête

humaine, lancé à fond de train, poussant des cris, conduit par un cavalier frénétique emportant des têtes coupées. Tout le génie de la race est là.

Chez les peuples des bords de l'Océan, l'art devient un art de sauvages : une médaille des Ambiens (Amiens) fait songer aux sculptures aztèques. Une série de monnaies des Cénomans (Manceaux) montre avec quelle rapidité l'art, perfectionné par l'imitation des Grecs, s'abaissa chez les Gaulois livrés à eux-mêmes. La précision dans l'incorrection engendre des monstres. De déformations en déformations, d'à-peu près en à-peu près, on arrive à des combinaisons arbitraires ne représentant plus les objets que vaguement, qui, si elles n'égalent pas l'art du Mexique en laideur, l'égalent en bizarrerie et en fausseté. Ces détails excèdent notre sujet, mais ils sont peu connus et peuvent être utiles.

Faute de monuments nous ne savons guère l'histoire des Gaulois. Grâce aux débris subsistants de leur industrie nous savons de celle-ci quelque chose. Sur leurs mœurs nous sommes renseignés par des témoins ennemis, les écrivains grecs et latins.

A les écouter, dans le Nord-Ouest des pays celtiques, en Irlande, en Ecosse, le mariage n'est pas connu. Les femmes sont à tous. En Bretagne chaque groupe de dix à douze parents a les siennes. En Gaule, la monogamie tend à s'établir. La femme est consultée sur la paix et la guerre ; elle combat avec son mari « et ses grands bras blancs lancent de grosses pierres avec la raideur d'une catapulte », au dire d'Ammien. Cette virilité du sexe a parfois le même inconvénient qu'à Sparte ou à Thèbes.

La propriété est divisée par feux et de droit transmise aux enfants. Les testaments sont inconnus.

A l'âge du Bronze on incinérait les morts. Les Galls les inhument d'abord, puis reviennent à l'incinération.

Les monuments des sociétés antérieures, les menhirs, les dolmens, les cromlechs et les alignements restèrent-ils des idoles, des autels, des temples? Il se peut. Chez nous la grande *poype* de Mézériat, couverte de chênes, a-t-elle vu les Druides vaquer à leurs sacrifices horribles? On le suppose. Depuis lors des religions hostiles se sont entées l'une sur l'autre. Des superstitions de même famille ont pu se conduire de même ; et les Gaulois ont dû emprunter à leurs devanciers : mais ces emprunts sont difficiles à préciser. Les sacrifices humains, usage impie en lequel on veut voir un progrès sur l'anthropophagie antérieure, leur appartiendraient, dit-on, en propre.

Nous connaissons assez mal la croyance qui imposait ces sacrifices lamentables. Il semble qu'il y avait en Gaule deux religions existant parallèlement. L'une primitive, était une religion de la nature, née du sol, toute instinctive, et assez naïve et grossière. L'autre postérieure, plus réfléchie et savante (relativement) et œuvre des Druides. Il y a cinquante ans, on montrait ces docteurs farouches arrivant avec les Celtes de la dernière migration du *Pays de l'Été*, de l'Orient, passant d'abord en Angleterre, puis essaimant sur la Gaule. On insiste moins aujourd'hui sur leur origine orientale. Leur arrivée de la Grande-Bretagne semble prendre en revanche la consistance d'un fait historique (grâce aux travaux de M. d'Arbois de Jubainville). César l'affirmait déjà. Ce sera sur l'autre bord de la Manche, au milieu de races restées plus sauvages, que les Druides auront systématisé le naturalisme primitif et l'auront transformé en leur polythéisme sanguinaire et doctrinaire.

Parlons d'abord du culte né du sol, plus enraciné et plus durable que l'autre.

Ce ne sont pas les historiens qui nous guideront : ce sont les mythographes. Pour appuyer leurs dires ils se fondent d'abord sur la notion fondamentale de leur science, sur l'évolution régulière du sentiment religieux débutant en tout pays par le fétichisme. La seconde étape, c'est partout la conception de dieux à forme humaine (anthropomorphisme). De là on s'élève quelquefois à la conception de Dieux extra-mondains et « ne pouvant tomber sous les sens ».

Les mythographes se fondent ensuite sur des faits non aperçus des historiens, faits nombreux, constatés, même persistants.

En la forme première de cette religion naturelle, le feu, la forêt, l'arbre, la montagne, le rocher, la source, la rivière, le ciel tonnant ou remué par les vents de tempête, tout phénomène de nature accusant une force, une vertu latente avait le caractère divin.

On a dit un mot plus haut du culte du feu, aussi ancien peut-être que la découverte du feu. Mais le culte des bois semble avoir été en Gaule le premier et le dernier. — Le *premier*, car lorsque d'autres religions voudront s'introduire, on ne les acceptera qu'à une condition, c'est quelles composeront avec l'ancienne. Et Taranis, le Jupiter celtique, n'aura d'abord pour simulacre qu'un grand chêne (Maxime de Tyr). Le *dernier* qui ait survécu; il a lutté avec le Christianisme jusqu'au huitième siècle, nous le verrons tout-à-l'heure.

Les forêts celtiques étaient déesses : nous le savons et des historiens classiques et des épigraphistes. Les plus

beaux vers de la Pharsale décrivent ces sanctuaires sinistres arrosés de sang humain :

Omnis et humanis lustrata cruoribus arbor...

Où manquaient les forêts, on sacrifiait au pied d'un chêne millénaire. Les Brahmanes adorent encore sept sortes d'arbres. Juifs, chrétiens et païens faisaient des oblations au térébinthe de Membré. Abraham avait campé sous son ombre. Constantin le déposséda de ses honneurs. Mais au XVI[e] siècle le vénitien Sanuto le trouva debout, et vénéré pour la vertu curative de ses moindres parcelles.

Dans certains intérieurs de forêts, d'une beauté et d'une quiétude divines, on se sent encore pris d'un ravissement et d'un respect profonds. De là à une crainte vague et à quelque superstition chez certains hommes la distance est vite franchie. Né d'un sentiment vrai et en vivant, ce culte des bois a vécu tard. Saint-Martin, chez nous le grand destructeur des idoles, aura bien de la peine à faire abattre un arbre-dieu (IV[e] siècle). Les conciles d'Arles (452), de Tours (567), de Nantes (659) déclarent impies les évêques qui n'empêchent pas d'allumer des torches près des arbres et des sources. En 794, Charlemagne ordonne de couper les bois sacrés. Il n'est pas obéi. De guerre lasse le clergé chrétien installera des images de la Vierge dans le creux des chênes divins, s'appropriant ainsi le culte qu'il ne pouvait abolir. Il existe peut-être encore en Normandie un de ces arbres, de Dieu devenu chapelle. Il y en avait un, il y a un siècle, à Saint-Remy près de Bourg. Un autre, à la Roche, entre Pont-d'Ain et Bourg, a été enfermé dans le chœur d'une église où je l'ai vu encore, fort détruit. Les bonnes gens le traitaient comme on fait en Palestine l'arbre de Membré : elles employaient son écorce pulvérisée contre la fièvre. (C'est un saule.)

Près Châtillon-lès-Dombes, au centre d'une clairière, est une souche de chêne rabougri, où jadis, après diverses offrandes, de sel notamment, on pendait les langes des enfants malades : ceux-ci étaient voués aux dieux des bois avec des rites rappelant les incantations primitives, exposés ensuite au pied du chêne, puis trempés neuf fois dans la Chalaronne voisine. L'arbre fétiche est encore aujourd'hui chargé de petits vêtements. Ses branches enfin, celles aussi des arbres voisins sont nouées en forme de lacs d'amour : cette pratique dernière rend la vigueur aux maris cassés par l'âge. Nous sommes ici voisins d'Ars et de son menhir obscène.

N'allons pas oublier de ces dieux des bois le plus humble et bienfaisant, le gui, ce petit parasite de nos grands chênes et de nos grands tilleuls. Il a dû ses honneurs à sa vertu médicinale : selon Pline (XVI, 95) on en faisait une panacée. Il guérissait au moins les rhumes, maux les plus communs d'un pays couvert, humide et froid. J'ai vu un de ces rhumes invétérés, ayant tenu contre tous les expédients de la science, céder à des décoctions mucilagineuses de la plante sacrée et de son petit fruit charmant. Que les Druides, prêtres médecins, aient accepté, généralisé, même spiritualisé ce culte inoffensif, c'est vraisemblable. On n'a pas manqué, à propos du gui, de reparler du Soma des Védas, de l'Haoma des livres Zends ; il n'y a pas de mal là.

Venons sans transition à la religion des eaux, aussi concevable que celle des forêts, répandue non moins, presque aussi vivace en Gaule. Les sources bienfaisantes s'appelaient des Divonas (*Du* Dieu, *Vannon* fontaine). En Irlande, au jour de l'an, on leur offrait encore naguère du pain beurré. Ausone a vu la Divona de Bordeaux jetant

ses eaux sacrées par douze bouches dans une vasque magnifique ; il l'a chantée. Celle de Cahors, une des plus belles sources de France, donnait son nom à la cité. Les habitants de Divonne, riant village de notre pays de Gex, ont fait de même : ils n'ont orné leur Naïade « ni d'un toit de marbre, ni d'un bassin artistement travaillé, la nature l'ayant faite assez belle » (Réville).

Les gens de Saint-Vulbas, près Lagnieu, avaient élevé un sacellum à la leur ayant nom Bormana : ce n'était pas une divinité topique, car on la retrouve à Aix-les-Bains, et, sous la forme masculine Bormo ou Borvo, à Aix-en-Diois, à Bourbonne, Bourbon-Lancy, Bourbon-l'Archambaut ; il faut reconnaître en elle un génie des eaux thermales. Chez nous elle a changé de sexe à nouveau. Les paysans bugistes en ont fait en leur patois Saint-Bourbas, lequel métamorphosé en Saint-Vulbas guérit les coliques des gens qui ont la foi et qui passent à quatre pattes sous un coffre en pierre contenant ses ossements certifiés authentiques.

On plongeait encore, il y a cinquante ans, les enfants atteints du même mal dans une autre de ces sources salutaires qui se perd dans nos prés à l'entrée nord de Bourg. Ce bain glacé pouvait bien guérir les coliques nerveuses. Pour sauver les convenances du reste, on avait transféré les pouvoirs de l'Ondine celtique à Saint-Jean, le premier en date des saints vénérés chez nous. Comme la source était d'habitude entourée de nourrissons en pleurs, les mères l'appelaient la fontaine de Saint-Jean-*le-Criard* : cela se tolérait, car Saint-Jean est dit en Mathieu *clamans in deserto*.

Plusieurs de nos rivières, sinon toutes, ont été déesses. Ainsi la grande Arar (ce nom Ar-ar semble une onomato-

pée voulant imiter la houle du beau cours d'eau). Ainsi la petite *Chalaronne* dont le nom semble un diminutif de celui de sa sœur. Ainsi peut-être l'Albarine, à en croire un ex-voto du musée de Carpentras. La déesse Arar était une syrène de mœurs libres, prenant les nautonniers aux lacs de ses cheveux d'or, les faisant mourir de plaisir. Mais la Chalaronne elle, guérissait les enfants de tous maux pourvu qu'on les plongeât dans ses eaux neuf fois. L'Arar, devenue la Fée de Riottier, gardait encore dans ma jeunesse ses coupables habitudes. La Chalaronne continue ses cures, me dit-on.

Aux Dieux locaux (ou topiques) maintenant.

Un dieu Ventius avait un temple à Hauteville, un autel à Seyssel. On suppose qu'il aidait à la navigation les bateliers du Rhône, de ce qu'une inscription latine l'identifie avec Pollux « astre charmant », guide des nautonniers aux mers de Grèce.

A cause du voisinage, faisons suivre le Segomo Dunates (le Fort de la montagne ?) adoré à Culoz. On l'a retrouvé à Arinthod, à Lyon. Il a, à Nuits, la forme asine. Ne rougissons pas trop de ce dieu de Culoz. L'Egypte des Tutmosis et des Ramsès a adoré Set aux longues oreilles. — Et ses voisins de Palestine « interprétant à cornes leur longueur » en auront fait ce Satan qui a eu une si grande fortune.

A côté de Segomo, âne ou mulet, il faut mettre la Vouivre, le serpent-fée qu'on trouvait le matin dormant près des fontaines. Elle ne nous est pas connue par les inscriptions comme les précédents ; mais bien par des légendes encore courantes (et les *Bestiaires* du moyen-âge, leur écho). Heureux qui peut prendre à la Vouivre pendant son sommeil l'escarboucle qui brille sur son front. Plus

heureux qui au solstice d'hiver, à minuit, voyant, à l'entrée de la caverne où la bête couve des trésors, *la pierre qui vire* se lever d'elle-même, entre et puise à pleines mains. L'entreprise a ses périls. La légende de Jasseron (près Bourg) et celle du mont Beuvray (Bibracte) les fait voir. Une femme descendue au souterrain, en son avidité à ramasser et emporter l'or, laisse là son enfant. *La pierre qui vire* referme le gouffre sur l'innocent. Mais des libations de lait faites tous les jours par la mère sur la pierre-fée apaise la Vouivre qui en nourrit le petit. Si bien que la mère retrouve celui-ci vivant la nuit de Noël suivante. (On a niaisement christianisé cette légende.)

Avant de passer de ces *Dii minores*, aux grands Dieux de la race, il faut dire un mot des Dieux de la Cité. Notre métropole du mont Beuvray adorait (comme Athènes) sa déesse éponyme, Bibracte.

Or le général Creuly, dans sa liste de noms gaulois tirés des inscriptions (Revue Celtique n° 10) enregistre un Dieu *Bugius* qu'il trouve au recueil d'Orelli. Ce Dieu-là n'a-t-il pas donné ou pris son nom à notre Bugey qui s'est appelé si longtemps *Bieugeois ?*

M. Creuly emprunte encore au savant philologue de Zurich une *Dea Brixia* adorée à Luxeuil. Cette Déesse n'a-t-elle pas donné son nom à la Bresse, au *Saltus Brixius ?* Ou le leur a-t-elle emprunté? Notre forêt a bien pu être adorée au même titre que sa grande sœur l'Ardenne, *Arduinna*...

Aux *Dii majores* maintenant. On a trouvé, il y a peu, deux idoles solaires, l'une en Poitou, l'autre en Lorraine. Elles représentent un cavalier superbe enlevant son cheval sous le pied duquel la couleuvre se tord. Si elles sont gauloises, la Grèce y aura mis du sien.

Le culte du soleil sert partout de transition du fétichisme premier à l'anthropomorphisme qui lui succède. Car le soleil semble vivant aux hommes. Nous disons encore qu'il se lève et qu'il se couche. Il faut voir comme l'entendaient nos aïeux dans le conte breton recueilli par M. Luzel, *La femme du Soleil.*

Ce seul Dieu universel, celui que l'âge incrédule de César n'osait nier : *Solem quis dicere falsum audeat?* s'appelait chez nous Belen (Bhala en Sanscrit, en Irlandais Beal. Pictet).

Nos nourrices nomment encore leurs nourrissons mon Belin, de son nom. Il a laissé ce nom peu altéré à dix de nos bourgades, Balan, Belley, Bélignat, Béligneux, Belleydoux, Bouligneux. La cime du Belmont sur le bord de l'Ain, c'est la montagne de Bel.

La religion du soleil est la plus répandue parce que le phénomène de nature qu'elle divinise était le plus incompréhensible, reste le plus bienfaisant, et parce que rien autre dans le monde n'égale sa beauté. Par toutes les Gaules, au solstice d'été, des feux de joie étaient allumés sur les montagnes en l'honneur de celui que le Véda appelle l'ami du monde. On nommait ces feux *Bel tan,* feux de Bel et Feux-Pères.

Ausone nous montre cette religion existante encore à Bordeaux au Ve siècle. Elle n'est pas abolie toute entière. A Lagnieu, à Ceyzériat, à Revonnas, à Jasseron, chaque année, le jour où Belen monte le plus haut dans son royaume bleu et caresse le plus longtemps la terre de l'effluve d'or qui sème partout la vie, le feu symbolique se rallume au milieu des cris de joie. Comme il est arrivé tant de fois, le rite subsiste, bien que son sens soit perdu.

A Lagnieu les garçons qui préparent et conduisent la fête s'appellent les Magouver.

Au même temps de l'année, quand le culte nouveau promène dans nos rues semées de roses *le pain de vie* caché dans un soleil d'or, l'agneau venu de l'est avec les Aryas, l'agneau de Sourya, marche devant ce soleil : il reste chez les Chrétiens l'*agneau de Dieu*. Il garde la porte de leurs tabernacles. Il *ôte les péchés du monde* comme il fait dans les hymnes du Rig-Véda.

L'éternité de ce culte s'affirme encore (d'une façon moins pompeuse) dans un de nos villages qui n'ont pas renié le nom de Bel tout-à-fait; à Bouligneux, les fébricitants montent, au lever du jour, sur une colline, munis d'une sorte de soleil à six rayons, composé de brins de paille. A l'apparition du Dieu, les malades se prosternent, puis ils courent au plus prochain cours d'eau, y jettent leur soleil de paille et le laissent descendre au courant *sans le regarder*, après quoi ils doivent rentrer chez eux *sans se retourner*.

Un celtomane veut retrouver dans le nom de deux villages du Bugey, Lochieu, Ochiat, le nom d'Ogh, Ogmius (Ogma des Irlandais) après Belen le plus répandu des dieux gaulois. Lucien décrit cet Ogh armé de la massue, mais entraînant après lui les hommes par des chaînes symboliques sortant de sa bouche, autrement dit par les séductions de l'éloquence. Les monnaies primitives donnent à ce dieu mal connu un profil énergique du type réputé grec. Son front droit est creusé d'un sillon profond. Ses cheveux sont longs, bouclés, en désordre, comme secoués par un orage intérieur. Son menton rond et ferme est imberbe. Autour de sa tête mâle ondulent quatre longs cordons emperlés, plus agités que sa chevelure (ce sont les chaînes de Lucien ?). Chaque cordon se termine par une petite tête humaine très

vivante, très attentive, et comme séduite aux paroles du Dieu.

Peut-être une statue d'Ogh recevait encore un culte, il y a quarante ans, dans une commune du nord-ouest de notre département. Ogh, il est vrai, était devenu un Saint-Pierre aux Liens. Un curé érudit, soupçonnant ce qu'il était, l'a dérobé à ses honneurs et relégué en quelque grenier. Les Dieux, en ce temps, ne sont plus sûrs de rien, même ceux qui se sont concilié les suffrages les plus divers et survivent à trois sociétés. Celui-là, s'il existe encore, a sa place au musée du Chef-lieu... à côté, si l'on veut, du saurien fossile aux longues canines qui se moque là des hommes et des Dieux...

Enfin la Gaule primitive avait aussi ses grandes Déesses les *Maires*, en certains lieux les Dames (*Dominæ*) comme Celle qui leur a succédé. On représentait les Maires assises, voilées, l'une des trois tenant un enfant sur ses genoux. Leur culte était fort répandu en pays éduen. (Soc. Éduen. Mémoires, IX, 293.) Elles avaient là un sanctuaire sur la montagne de la Certenue. Une des trois *dames* a été transférée à la Comelle ; affublée du nom de Sainte Claire, elle y guérit les maux d'yeux — une est à la Maison-Dru, elle y donne du lait aux nourrices — une, amenée à Mesvres, n'a pas voulu y rester ; il a fallu la remonter sur sa montagne où on lui a construit une chapelle (Bulliot) ; même chose est racontée de Notre-Dame de Bourg (une de ces Vierges Noires que M. Gaidoz regarde comme des Maires).

Les Maires étaient adorées ici ; la nécropole de Brou nous a rendu des figurines d'elles en terre blanche de Touraine, d'un travail grossier, assez semblables aux Madones de plâtre que les Comasques répandent dans nos campagnes.

Belisana, identifiée par les Latins avec leur Bellone,

était la divinité topique des Ségusiaves. (Huchez, Art Gaulois.) L'Eternel Féminin (de Goethe) n'était donc pas trop méprisé chez nous.

On le voit, le naturalisme des Celtes avait, de lui-même, tourné à l'anthropomorphisme, autrement dit, passé de l'adoration des choses réputées divines au culte d'êtres surhumains par leurs pouvoirs, humains par leurs figures. Quand les Druides conducteurs de la dernière migration arrivèrent, ils introduisirent des doctrines nouvelles, relativement métaphysiques et, ce semble, des dieux nouveaux de caractère différent, peut-être universaliste...

Nous devons surtout aux classiques de savoir quelque chose de ces nouveaux-venus. Le principal serait Teutatès (Teut-tat ?) Si ce nom signifie le Dieu de la race (d'Arbois), il faut comparer Teut-Tat au Jahve des prêtres juifs. S'il signifie le père des hommes (Réville), ce sera le Dieu des derniers prophètes. Il ressemble au premier en ce qu'il aime le sang. Il diffère de l'un et de l'autre en ce qu'il a inventé l'industrie et les arts, ce qui l'a fait assimiler par les Latins à leur Mercure. On adorait ce Mercure gaulois à Briord, à Belley, peut-être à Izernore. — Un petit bronze trouvé en Bresse (Revue Celtique) représente-t-il Teut-Tat barbu, armé d'un marteau ? Ou ce Pluton dont les Druides se disaient issus ? (César).

Dans le trio féroce chanté par Lucain (on dit aventureusement la Triade ; pourquoi pas la Trinité ?) Teutatès est qualifié *immitis*. Esus qui vient le second est qualifié *horrens*. *Euz* dans notre Bretagne signifie encore épouvante. *Euzuz* signifie horrible (Ethnogénie Gauloise). Et les Romains feront d'Esus un Mars. Esus-Mars paraît avoir été adoré chez nous à Izernore. On veut trouver son nom en ceux de Pézieu, Thézieu, Clézieu, Ameyzieu, etc.

Le troisième grand dieu druidique est Taranis comme ses deux frères affamé de victimes humaines. *Taran* en gallois, *Torunn* en irlandais est le nom du tonnerre. Il ne faut donc pas s'étonner si des inscriptions de l'époque impériale identifient Taranis avec Jupiter.

Ces identifications acceptées avec empressement, sinon provoquées par une politique indifférente en matière religieuse et habile au maniement des hommes, sont intéressantes, mais sans valeur scientifique.

Les doctrines des prêtres celtes ont laissé plus de traces que leur culte. Il n'est guère à croire qu'ils fussent plus grands métaphysiciens que les prêtres juifs auxquels ils ressemblent. Etant comme eux prophètes, poètes, législateurs, juges, instituteurs de la jeunesse, de plus qu'eux médecins, ils prirent comme eux le gouvernement de la société à demi barbare qu'ils conduisaient, autant que celle-ci le permit, et tant qu'elle le voulut bien. Et il en fut ainsi principalement chez les Edues, c'est-à-dire chez nous.

Le témoignage de César ici compte: Divitiac, un des prêtres dirigeants du Sénat de Bibracte, est en relation et complicité avec lui. De plus César savait les questions de métaphysique; il a professé le matérialisme en pleine Curie. Nous devons le croire quand il nous dit que, selon les Druides, les âmes passaient d'un corps à un autre. D'après Lucain, un autre univers, *orbis alius*, nous était promis par les mêmes prêtres; le texte contredirait plutôt l'idée que la seconde existence fût la rémunération de la première. Si ces témoignages sont exacts, la doctrine des Brahmanes, la métempsycose, en voyageant n'avait pas gagné en moralité. Les Latins d'ailleurs attribuent à cette croyance des Gaulois leur mépris de la mort et leur intrépidité dans les combats.

Les religions qu'on vient de passer en revue, la religion des mégalithes, des forêts, des fontaines, léguée peut-être en partie par les hommes du bronze aux hommes du fer, — le culte anthropomorphique de Belen, d'Ogh, des Maires, contemporain des grandes expéditions des Celtes, — enfin la doctrine universaliste des Druides se sont-ils amalgamés finalement? Et ont-ils formé un grand polythéisme national supposant entre les êtres divins des relations, une coordination, une société calquée sur les nôtres et en cela comparable au polythéisme Hellénique, Assyrien, et Egyptien?

Cet amalgame a pu être consommé en fait, sciemment ou non. Les classifications en matière de religions sont toujours quelque peu factices (Gaidoz, *la Religion gauloise*, 1880). Des cultes plus décidément universalistes que celui des Druides, le Christianisme, l'Islamisme, ont capitulé devant des pratiques fétichistes (le premier adore la relique de Charroux, le second la pierre noire de la Mecque).

Toutefois les témoignages sur ce point manquent. « Les Druides ne croient pas permis de rien consigner par écrit » (César). Les bardes chantaient comme les rapsodes, mais la Gaule n'a pas eu d'Homère. Et du polythéisme des Celtes tout ce qui a pu être réfléchi et spéculatif, sa théologie s'il en avait une, sa poésie, ont péri.

Le culte des Druides laissera moins de traces que la superstition naturaliste qui l'a précédé, et lui a survécu en partie: il n'était pas comme elle fils du sol. Les religions métaphysiques, produits de spéculations plus ou moins savantes, jettent partout des racines moins profondes que les croyances naïves écloses spontanément du cœur ou de l'imagination des hommes. Vingt peuples de Gaule ont mis sur leur monnaie la tête passionnée d'Ogh,

pas une n'y a mis Teut, le Père Eternel des Druides. Nos campagnes fêtent encore les Palilies le 2 février ; elles ne savent rien de la théologie d'Eleusis. Elles sont dévotes au petit Saint-Jean et à son mouton plus qu'au Verbe incréé.

Dans les campagnes de Bresse, Eduennes, c'est-à-dire obéissant à l'influence de la caste sacerdotale, quelques chants répétés encore ressemblent par leur thème à des incantations magiques et par le tour aux fragments conservés des Triades attribuées aux Druides.

Quant aux dialectes primitifs ils ont laissé assez peu de vestiges visibles dans nos patois. Il y en a, je crois, davantage dans la toponymie, ou nomenclature des fonds de terre : ils n'ont été ni romanisés comme nos noms propres l'ont été souvent, ni christianisés comme les noms de nos villages : et l'on trouvera là un vocabulaire celtique assez copieux le jour où l'on voudra bien l'y chercher.

Ce que les Latins nous disent des institutions de la Gaule manque de précision. C'est que ces institutions n'étaient pas écrites et ont varié selon les temps et selon les lieux. On l'a vu : quatre populations ont occupé successivement notre sol. La première, très distincte, composée d'hommes de petite taille, à la tête ronde, aux cheveux noirs, touranienne dit-on (et dont les Ligures, les Ibères de l'histoire, et nos Basques seraient des rameaux ?). Cette couche première fut couverte à trois reprises par des alluvions aryennes. Les Aryens grands, blonds et blancs des trois migrations assujettirent leurs devanciers et se constituèrent, au-dessus des vaincus, à l'état de caste dominante (comme les Kchatryas de l'Inde au-dessus des Dasyous). Les Romains n'ont pas reconnu ce fait si considérable ; mais César nous en fait voir la conséquence ; il nous montre le peuple « presque réduit à l'esclavage,

penè servorum loco, sans droit ni part aux affaires, accablé de dettes ou d'impôts, opprimé par les nobles, et reconnaissant leur autorité qui est celle des maîtres sur les esclaves » (VI, 13).

A l'arrivée des Latins nous voyons cette population mélangée divisée en une soixantaine d'associations appelées par César des cités. Mais ces cités sont elles-mêmes divisées en tribus ou *clans* fort nombreux : Pline compte chez les Boïens seuls cent douze de ces tribus. Si chacune de ces fractions de la cité était propriétaire du sol comme le clan d'Ecosse ou d'Irlande (c'est vraisemblable), la tribu devait vivre d'une vie plus intense que la cité et nuire par suite à la constitution de tout état centralisé.

Cependant, un peu après l'occupation du pays par les Galls, il y eut des états monarchiques établis. Deux siècles avant notre ère ils existaient encore et paraissent avoir donné à cette civilisation rudimentaire de la Celtique le plus haut développement qu'elle ait atteint. Les rois Arvernes en 120 luttaient contre Rome avec des armées que la vanité latine dit de 200,000 combattants. En 58, il ne subsiste plus de ces monarchies que trois.

Presque partout, ceux que César appelle *principes* et *equites*, une noblesse issue de la conquête aryenne, sont les maîtres sous des noms divers. Chez les Edues (chez nous) le magistrat électif, appelé Vergobret, est choisi par les Druides. Il en était de même dans quelques autres cités, on le suppose du moins.

L'impression résultant de la lecture des Commentaires, tableau vivant de cet état de choses, c'est que les institutions aristocratiques dominantes ne préservent nullement nos cités de l'anarchie. Ces institutions sont combattues partout âprement par une démocratie grandissante qui ne

marchande pas les moyens d'arriver au pouvoir. Ainsi les Lexoviens massacrent tous leurs sénateurs d'un coup.

C'était une décadence, a-t-on dit. C'était une transformation nécessaire, difficile, et qui ne put aboutir. L'état éduen, que nous connaissons le mieux, est travaillé par des divisions profondes. Un parti, peut-être un groupe de clans, est conduit par un plébéien Viridomar. Un autre mené par un Druide, Dumnorix, paraît avoir des intelligences avec une invasion de sauvages d'Helvétie. Et ce sont ces divisions, conséquences fatales de la constitution de cette société, qui réduiront Bibracte à appeler les Romains à sa défense, qui empêcheront la révolution démocratique tentée par Vercingétorix d'aboutir.

Cette révolution de l'an 52 sera dirigée contre les nobles et contre les Romains. Elle donnera trop tard à la Gaule la conscience de son unité ; cette unité ne vivra qu'un jour dans l'assemblée des soixante cités réunies à Bibracte. L'heureux érudit qui a exhumé la Pompéïa celtique voulait naguère avoir retrouvé là le plateau de rocher où siégea cette assemblée, même la pierre (fée) d'où parla le compétiteur de César. C'est là qu'il faudrait mettre la statue de Vercingétorix... si tout ceci n'est pas un rêve.

Ce qui est sûr, c'est que la démocratie arrivait. « Le suffrage de la multitude, le consentement de tous » (ce sont les mots dont use le Proconsul connaissant assurément leur valeur) feront Vercingétorix roi. La victoire de Rome empêchera le mouvement national d'aboutir. Et César vainqueur rétablira les *principes* et les *equites* en leur autorité.

Cette velléité du conquérant ne pourra rien toutefois contre la nature des choses. Et il se produira chez nous un résultat physiologique imprévu. Non seulement la

fusion des races dès lors commencée continuera, mais le sang des premiers occupants du sol deviendra dominant. Chez nous, à l'heure présente, en pays séquane (Bugey) la race brune a presque absorbé la race blonde. En pays éduen (Bresse), les blonds sont en minorité; les enfants nés blonds deviennent bruns en grandissant...

On a essayé dans les derniers temps de ressaisir quelque ombre de cette Gaule démocratique du premier siècle avant notre ère en puisant aux traditions d'Irlande, le pays où la race celtique est restée le plus tard maîtresse d'elle-même. On a trouvé qu'il y avait là de grandes réunions populaires tombant à des époques fixes et qui étaient à la fois des fêtes (solaires), des assises où on rendait la justice, l'échéance où certains contrats se renouvelaient, enfin des foires où tous les échanges se faisaient. De ces réunions à une assemblée comme celle de Bibracte la distance n'est pas infranchissable. Nos foires d'autrefois d'ailleurs ne différaient pas beaucoup de celles d'Erin : il n'y en avait qu'une par paroisse, elle tombait à la fête patronale, principale de l'année ; les baux, les contrats de louage y prenaient fin, les paiements s'y faisaient.

Si César eût manqué au monde, si la Gaule eût eu deux siècles de plus pour se développer, eût-elle donné à la terre le noble spectacle d'une civilisation originale de plus ! Faut-il regretter le passage du Rhône par les légions et l'issue de la lutte héroïque et inutile que soutinrent Gergovie et Alésia ! On n'ose pas répondre affirmativement à des questions pareilles. Pour faire fleur et fruit la Gaule druidique avait eu six siècles environ, plus qu'il n'en a fallu à la plupart des sociétés civilisées pour ce résultat. Elle en avait, ce semble, mal usé. Quand les

aigles vinrent, ils la trouvèrent sinon en pleine décadence comme on a dit, au moins profondément divisée, ne se connaissant elle-même qu'à l'appel de Vercingétorix, c'est-à-dire trop tard. Et il n'y avait plus à attendre d'elle que de bien tomber.

Mais enfin si cette Gaule vieillie fût restée indépendante, que serait-il advenu d'elle deux siècles plus tard, quand les marchands grecs de Lyon se mirent à lui prêcher la nouvelle religion venant d'Asie ? Et qu'eût-on pu espérer des pays celtiques passant directement de la tutelle des Druides à celle des évêques chrétiens ? Pas beaucoup plus, je le crains, que l'Irlande restée libre et devenue chrétienne n'a donné : rien de bien stable et de bien persistant ; et lors de l'invasion germanique une plus totale destruction...

Pauvres Celtes que nous étions, nous avions en courant, en chantant, en détruisant, traversé le vieux monde en toute sa longueur. Nous n'avions su nous asseoir solidement nulle part. Il n'y a pas d'Etat gaulois qui ait duré trois siècles. Rome mêlant son sang au nôtre va nous infuser un peu de son génie et nous enseigner comme on s'arrête, comme on s'assied et comme on fonde.

JARRIN.

BIBLIOGRAPHIE.

V. Authier, associé-résidant. *Huit jours en Suisse*. Bourg. Authier et Barbier, 1881. — Ce petit livre est imprimé avec bien de la coquetterie : ses dehors ne sont pas trompeurs. Il est de cette famille gracieuse, d'une naïveté raffinée, du *Voyage sentimental*, du *Voyage autour de ma chambre*, des *Nouvelles genevoises*. On fait connaissance là avec un humoriste d'un commerce agréable, qui est bien lui-même d'abord, puis qui est bien de notre temps. Et ceux qui ont vu la Suisse et l'aiment retrouvent chez lui quelques-uns de ses grands paysages, bien vus, bien peints, encadrés joliment. C'est beaucoup pour un in-18° de 92 pages. Nous engageons l'auteur à voyager encore et à nous conter ses voyages.

G. de Parseval, associé-résidant. *Pascaline, un dossier judiciaire*. 1 vol. in-18, Paris, Plon, 1881. — L'Angleterre au xviiie inventa le roman épistolaire. Il est trop verbeux pour s'acclimater en France tout-à-fait. Au xixe, on a importé d'Outre-Manche le roman juridique, il est moins antipathique à notre tempérament ; de plus il se produit à un moment où nous sommes las des descriptions dont Sand et Balzac ont abusé, et il exclut à peu près ce hors-d'œuvre. Son cadre, disons-le, pour ceux de nos lecteurs qui ne lisent guère de romans, c'est une affaire criminelle ; ses acteurs sont les inculpés, les témoins ; chacun dépose en sa langue, laissant voir son caractère. De là une grande variété de figures et de patois. L'intérêt de curiosité ne manque pas à ces drames là d'habitude. La passion y a souvent sa place. La précision (la crudité même) y sont imposées de par le serment requis. La poésie, il est vrai, reste à la porte ayant peur de ces robes noires, mais le mal est petit, on se passe d'elle très bien. Le cadre en tout vaut et pourra servir du temps. M. de Parseval l'adopte cette fois et s'y joue avec dextérité.

Sa Pascaline est née à Bourg; mais n'attendez pas ici votre portrait, ni celui de vos amis, ni celui de vos ennemis. L'auteur n'a pas besoin de ces ressources. Son héroïne est une chrétienne sincère, singulièrement mal à l'aise au milieu d'un monde qui n'est plus chrétien que de nom. Sa lutte avec ce monde est le sujet même du livre. On pourrait dire d'elle, d'ailleurs, ce que le grand Condé disait de la Pauline de Corneille : « Voilà pourtant la plus honnête femme du monde qui n'aime pas du tout son mari ! » Même elle en aime un autre en tout bien tout honneur, tout comme Pauline à laquelle elle ne ressemble pas autrement. Un journal de la Ville reproduit, me dit-on, Pascaline en son feuilleton : l'analyse nuirait à l'effet de cette reproduction. On s'en abstient donc ici, à regret, car il y a, dans Pascaline, de l'intérêt et de l'imprévu.

Cl. Perroud, associé correspondant *Des origines du premier duché d'Aquitaine*. Un vol. in-8° de 288 pages. Paris, Hachette, 1881. — *De syrticis emporiis*, un vol. in-8° de 232 pages, avec une carte des emporia punica, id. — Ce que l'on pourrait dire ici de ces deux thèses de doctorat ès lettres, serait suspect de bienveillance et aurait bien moins d'autorité que les lignes suivantes publiées par la plus compétente ici de nos revues (la Revue Historique, n° de juillet-août 81) et couvertes de la signature de son rédacteur en chef, M. G. Monod.

« Le livre de M. Perroud sur les origines du premier duché d'Aquitaine est... un modèle de ce que devraient être les thèses de Doctorat. Trop souvent on présente comme thèse... le récit d'une période pour lequel on se contente de dépouiller et mettre en œuvre un certain nombre de documents... qui n'exigent ni esprit critique ni esprit inventif. Une thèse devrait être ou l'élucidation d'une question difficile et peu connue, ou la démonstration d'un point de vue nouveau. Elle doit être le témoignage moins de l'application du candidat que de sa bonne méthode et de l'originalité de son esprit. Le livre de M. Perroud répond à tout ce qu'on peut exiger d'une thèse. Le sujet qu'il a choisi est des plus obscurs, il l'a traité à un point de vue tout-à-fait nouveau, et bien qu'il ait fait preuve dans ses hypothèses d'une hardiesse poussée parfois jusqu'à la témérité, il n'a jamais quitté le terrain de la critique historique pour celui de

la fantaisie littéraire. M. Perroud ne laisse rien subsister des récits de M. Fauriel, ni de l'hypothèse de M. Drapeyron sur la suppression de l'épiscopat en Aquitaine. Après avoir écarté les combinaisons arbitraires du brillant auteur de l'*Histoire de la Gaule Méridionale,* M. Perroud reconstitue avec une remarquable sagacité la vie de l'Aquitaine de 600 à 720, et montre comme s'y est graduellement établi un duché indépendant et presque souverain. Comme il ne s'avance qu'appuyé sur des textes, il est facile de se rendre compte du degré de certitude de chaque partie de cette restitution... M. Drapeyron avait supposé que c'était l'oppression des Franks qui avait supprimé, aux VIIe et VIIIe siècles, l'épiscopat dans plusieurs diocèses d'Aquitaine. M. Perroud montre que cette suppression a dû provenir d'une hostilité traditionnelle contre un clergé propriétaire, hostilité qui se trouve chez les princes et dans la population même. Il montre enfin que la force militaire du duché d'Aquitaine est venue des Wascons, dont le rôle dans le Midi a été toujours prépondérant du VIe à la fin du VIIIe siècle...

« La thèse latine de M. Perroud sur les *Emporia* d'Afrique est aussi une œuvre solide et ingénieuse où il expose des vues très originales sur la politique commerciale de Carthage. »

Ce dernier mot est gracieux mais bien sommaire. Le travail sur les *Emporia* puniques est d'un intérêt tout actuel ; il pourrait être intitulé : Du commerce de Carthage avec l'intérieur de l'Afrique, et traduit en français soit dans une revue, soit dans une conférence. Il y a là des choses bonnes à savoir pour nous autres, pour ceux qui auront dirigé l'expédition Flatters et ceux aussi qui font de si beaux projets de chemins trans-sahariens...

JARRIN.



LA BRESSE ET LE BUGEY

ET

LEUR PLACE DANS L'HISTOIRE

LIVRE PREMIER

DES ORIGINES A L'ÉTABLISSEMENT DES COMMUNES

DEUXIÈME PARTIE

L'occupation romaine. Le christianisme

V. Etat de notre pays en l'an 58 avant notre ère. Ses divisions.

Les évolutions lentes de l'époque quaternaire, la fonte de ses glaces sous un soleil meilleur avaient laissé à notre territoire sa forme dernière(?). La force que nous appelons la Nature l'a partagé en deux moitiés inégales et très dissemblables.

La partie orientale est notre Bugey (jadis Bieugeois).

Elle est couverte des plateaux et chaînons sud du Jura (sanscrit *Gir*, slave *Gora*, montagne) et enveloppé par deux courants d'eau inégalement puissants, le Rhône et l'Ain (*Rhodanus*, *Idanis*, vocables d'origine ibérique, dit-on ; et comme l'*Eridanus* de la Cisalpine signifiant la rivière).

La partie occidentale est notre Bresse (jadis Braysse). C'est un plateau bas, relevé au sud, pendant au nord, sillonné de petits cours d'eau paisibles, ondulé, boisé et alors marécageux.

Le pays ainsi fait était partagé, au milieu du premier siècle avant notre ère, entre quatre peuples ou tribus de même nation. Nous savons cela avec une précision suffisante par le premier document écrit de notre histoire, le chapitre des *Commentaires* où César raconte le passage chez nous des Helvètes : ce peuple émigrait de Suisse pour aller chercher vers le soleil couchant, chez les Pictons (Poitevins), un pays meilleur.

Le premier peuple que les Helvètes partis des bords du Léman rencontrent sur leur route est celui des Séquanes. La Séquanie, attaquée au nord et entamée par les Germains d'Arioviste à ce moment même, était hors d'état de se défendre au sud. Elle consentit à laisser les émigrants suivre sa frontière à condition que ceux-ci n'y commettraient ni violences, ni pilleries. Des otages échangés garantirent l'exécution du pacte qui paraît avoir été tenu.

Ensuite se présentent les Allobroges (de Savoie et Dauphiné) occupant sur la rive droite du Rhône la pointe sud du Département et une longue bande de terrain allant peut-être de Seyssel à Montluel : Lagnieu et Meximieux y étaient compris (E. Desjardins). Les Helvètes venaient d'avoir un premier conflit avec les Légions près de Genève :

ils maltraitèrent fort ces Allobroges de la rive droite sujets de Rome depuis cinquante ans et latinisés : le nom même que César donne à leurs bourgs (*vicos*) le prouve ; le *vicus* latin est une subdivision du *pagus*, administrée par ses *vicani*. Ces bourgs furent dévastés, leurs champs mis à nu. Les habitants durent repasser le Rhône, en criant vers César.

L'auteur des *Commentaires* est bref ; mais chez lui tous les mots comptent et souvent impliquent ce qu'ils ne disent pas formellement. Voilà bien l'itinéraire des Helvètes, si mal à propos controversé chez nous, précisé par un mot et par un fait. Le mot, c'est le *fines* répété deux fois. L'émigration sauvage a dû suivre et a suivi les confins de la Séquanie. Le fait, c'est l'évacuation forcée par les Allobroges de leurs bourgades de la rive droite du Rhône. Si les Helvètes ont dévasté Seyssel, Belley, Lagnieu, ils ont pris évidemment par la gorge de Saint-Rambert : que s'ils eussent emprunté celle de Nantua, certes, les Allobroges eussent pu rester tranquillement chez eux à Lagnieu, Belley, Seyssel.

Après les Allobroges, venaient les Ségusiaves (Foréziens). Ceux-ci tenaient l'extrémité sud-ouest de notre département, Sathonay, Trévoux, le littoral de la Basse-Saône. Leur *cité* était alliée de celle des Eduens. Les Helvètes ne les entamèrent pas pour deux raisons. César arrivait avec l'intention d'arrêter et refouler chez eux les émigrants : passant le Rhône (vers Miribel?), il avait occupé le pays des Ségusiaves. Les Helvètes n'avaient que faire d'aller l'y chercher évidemment. Ayant des intelligences à Bibracte, et se dirigeant vers cette métropole des Edues, ils devaient viser à passer l'Arar dans cette direction, au nord du pays Ségusiave, vers Montmerle où une île aide au passage.

Au-dessus des Ségusiaves, sur le plateau brixien étaient les *Ambarri-Ædui, necessarii et consanguinei Æduorum*, les Ambarres-Eduens, de la famille et du sang des Eduens proprement dits.

Tout ce qu'on sait de nos ancêtres Eduens par les *Commentaires*, par les fouilles récentes de Bibracte (le mont Beuvray), leur capitale et notre première métropole, montre bien qu'ils étaient le peuple le plus civilisé de la Gaule. Par rivalité et crainte des Arvernes, leurs voisins à l'Ouest, les Eduens s'étaient faits depuis un demi-siècle les alliés de Rome. Ils demandent du secours à César contre une invasion de sauvages qui a des complices chez eux...

N'y a-t-il pas là des partis aux prises dont l'un capable de tout pour régner ?

Donc les Edues, au moment d'être envahis, les Ambarres déjà noyés par la horde aux trois ou quatre cent mille têtes, députent au Proconsul.

Les Edues disent qu'affectionnés au peuple romain ils ne s'étaient pas attendus à voir leurs villes assiégées, leurs champs ravagés, leurs enfants emmenés comme esclaves à la vue des Légions.

Les Ambarres disent que leurs campagnes sont dévastées et qu'ils ont peine à défendre contre les envahisseurs leurs *oppida*; il ne faut pas traduire « leurs villes » comme La Teyssonnière. Les *oppida* gaulois sont des refuges ou camps fortifiés.

Il résulte, on le voit, de ce premier document précis que nous ayons sur notre pays, que les Ambarres-Edues, les Brixiens, se défendirent contre les Helvètes — et qu'ils avaient des places fortes. Cuiron, à la cime du Revermont, longtemps présumé un camp romain, va avoir été un de ces *oppida* où nos aïeux se jetèrent et tinrent pen-

dant les deux mois que dura, ce semble, l'invasion des sauvages de l'Est. Il appert encore des *Commentaires* que les Romains furent appelés par nous et nous sauvèrent d'une horde de même race que nous sans doute, mais de civilisation inférieure et impitoyablement dévastatrice.

Le Bugey sera occupé par les colons qui vont venir de delà les Alpes. Il le sera plus complètement que la Bresse ne l'a été jamais. Il sera bien plus latinisé qu'elle. Donnons les preuves de cette assertion :

1° De cinquante points du département de l'Ain où on trouve des débris de l'époque romaine, il y en a sur la rive droite de l'Ain vingt; sur la rive gauche trente. 2° Les trois points les plus riches, Briord, Vieu, Izernore sont sur la rive gauche. 3° De quatre-vingts inscriptions latines, onze proviennent de la Bresse; soixante-neuf du Bugey. 4° La langue du Bugey reste la plus latine, non-seulement par son vocabulaire mais par son accent tonique. 5° La race bugiste est la plus brune de cheveux, la plus colorée de teint, la moins grande de taille; elle a dû recevoir une plus forte infusion du sang méridional.

Cette latinisation plus complète du Bugey s'explique par trois raisons :

La nature du pays. Pour coloniser la Bresse, il fallait au préalable la déboiser et la dessécher. Dans la belle vallée du Rhône, sur le large plateau incliné au sud du Valromey, ce double obstacle n'existait pas. Le climat était peu différent de celui des parties hautes de l'Italie. L'homme de l'Apennin se retrouvait chez lui, il pouvait naturaliser les cultures dont il vivait, le blé, la vigne. De

là ce nom de Valromey *Vallis Romana*, pour lui touchant, pour nous aisé à entendre.

L'accueil fait par les habitants. Les Séquanes de la rive gauche de l'Ain, eux aussi, avaient appelé les Romains; ceux-ci les avaient sauvés d'une invasion germanique ; on ne voit pas qu'ils se soient jamais révoltés contre leurs sauveurs. Les Edues de la rive droite, fanatisés, ce semble, par les Druides dont le culte féroce ne pouvait se concilier avec la religion gréco-latine indulgente et souriante, se soulèveront encore contre les Latins en l'an 21 après notre ère, quatre-vingts ans après l'occupation.

Il reste des vestiges parlants de ces dispositions si différentes des deux populations. Le principal monument laissé sur la rive gauche par Rome est un temple (celui d'Izernore). Le principal monument laissé sur la rive droite est une forteresse (celle de Bourg).

L'importance relative et la direction nécessaire des voies de communication. Dès le commencement du 1er siècle (ap. J.-Ch.), Agrippa traçait deux grandes voies à travers notre province. L'une, partant de Lyon et se dirigeant vers Genève, suivait notre rive du Rhône. La deuxième remontait du même point vers Mâcon en suivant la rive droite de la Saône. Plus tard, deux autres voies s'embranchèrent sur la première ; l'une, partant de Montluel, suivait le pied du Revermont et se dirigeait vers la basse Séquanie; l'autre, partant de Lagnieu, remontait par Ambronay, par Izernodurum et pénétrait au cœur des montagnes jurassiques.

Ce système de viabilité, simple et sensé, répondait aux besoins immédiats. Il enveloppait de trois côtés notre territoire pris dans son ensemble et le traversait de plus deux fois du sud au nord. Mais le pays Éduen (la Bresse),

compact et profond, n'en était pas atteint dans ses profondeurs et restait ainsi à peu près impénétrable aux colons qu'il attirait déjà naturellement si peu. Au contraire, le pays Séquane (le Bugey), plus étroit, était, sinon entièrement desservi, du moins rendu accessible en ses vallées principales.

Sur les cinq centres de population latine, sur les cinq groupes d'indigènes latinisés, qui vont se distribuer le long de ces routes, il n'y en aura que deux en pays Eduen; les trois plus considérables s'établiront en pays Séquane.

Le premier et dominant caractère de l'établissement latin dans notre contrée déterminé et expliqué, il faut passer outre et examiner les cinq groupes de population qui s'y formèrent.

1er groupe (de l'Arar). Montmerle. — Le premier, le plus faible; il occupa la partie haute et sèche du rivage de la Saône, de Trévoux à Thoissey.

Son centre était certainement Montmerle: le choix du site fut déterminé vraisemblablement par la facilité de l'accès et du passage de la Saône sur ce point: une île assez considérable partage le cours d'eau en deux bras aisés à franchir.

On a trouvé à Montmerle des débris d'habitations détruites par un incendie, des tuiles romaines, des urnes funéraires dont une en verre, des coupes d'un jaune orangé, belles et intactes, des amphores, un glaive en bronze (au musée de Bourg), des agrafes de même métal, des médailles d'Auguste, Agrippa, Tibère, Tétricus, Constantin (bronze), des statuettes de petite dimension (bronze et terre cuite). Peut-être une de ces figurines représente

une déesse locale, l'antique Ar-ar elle-même divinisée, et que les nautes, Hellènes ou Italiotes, nourris en la religion gracieuse des Nymphes, n'avaient eu garde de déposséder de ses honneurs. On l'a rangée plus haut à côté de la Divona du pays de Gex. Plus vivace que sa sœur, elle s'est conservée sous trois religions ennemies. Quand j'ai visité, jeune, il y a quarante-cinq ans, ce rivage heureux, elle régnait encore sous un autre nom : c'était la fée de Riottier. Elle n'avait changé ni de costume ni de caractère. Les baisers qu'elle ne refusait pas quand, au chaud du jour, on la rencontrait presque nue dans l'ombre des taillis, étaient doux mais mortels. La génération actuelle l'oublie me dit-on; cette génération est essentiellement déicide.

2e groupe (du Bas-Rhône). Briord. — Ce deuxième groupe, considérable relativement, était assis sur la rive droite du Rhône : Glandieu et Saint-Vulbas étaient ses deux points extrêmes. Son importance venait de sa situation sur la grande voie reliant Lyon et Genève, le centre et l'Orient de la Gaule, et à l'endroit même où l'une des routes du Nord venait s'y embrancher.

Son cœur était Briord (Prœtoria). Briord était une ville, peut-être la seule image complète chez nous de la cité italique. Un aqueduc dont il reste des vestiges lui amenait, à travers les montagnes, des eaux plus fraîches que celles du Rhône. Elle avait un temple où les Latins sacrifiaient à Mercure et les Gaulois à Teutatès, le Dieu père. Elle avait un théâtre dont les degrés s'étageaient sur la montagne, en face du fleuve. Une femme riche, appelée Camulia Attica, en avait fait construire à ses frais le proscœnium. L'inscription destinée à immortaliser cet acte gé-

néreux subsiste, elle dit que le mobile de Camulia a été de complaire à Mercure et de l'honorer. Une autre inscription nous la montre dédiant un autel aux Cabires ses patrons (son nom Camulia en fait foi). Enfin on a eu la chance de retrouver l'épitaphe de cette matrone bien inspirée par la dévotion et le goût des arts que la religion de Grèce conciliait si gracieusement. Est-ce qu'on m'en voudra pour avoir essayé d'arracher à l'oubli cette Camille Athénienne par qui ce coin retiré de la Gaule a pu goûter un jour le plaisir le plus raffiné de la civilisation antique et applaudir les vives scènes de Plaute ou les vers de Térence, si pleins d'urbanité? Le musée de Bourg a été enrichi de douze vases intacts provenant des ruines de Briord: il y a sur le nombre une urne d'une forme élégante et simple, d'une pâte brune au ton fort doux, gardant encore les cendres qui lui ont été confiées. Ce sont peut-être celles de Camulia Attica.

Briord n'a pas péri avant l'introduction du Christianisme, comme d'autres bourgades latines de notre pays. Les médailles trouvées dans ses débris, qui vont, sans interruption notable, d'Auguste à Théodose — et des inscriptions chrétiennes sur lesquelles il y aura à revenir, l'attestent.

Au-dessus de Briord, la colonie avait poussé jusqu'à Arandas, sur le revers oriental des montagnes. C'est là que Chapuys, curé d'Argis, le doyen de nos antiquaires, a trouvé l'élégant petit autel qu'il a donné à la Société d'Emulation de l'Ain. C'est un autel votif à Apollon.

Lagnieu, Saint-Vulbas (en patois Saint-Bourba), à l'autre extrémité du groupe Rhodanien, venaient en importance après Briord. A Lagnieu les monuments manquent. Les textes suppléent. L'admirable fontaine s'appelait Calonia. La ville était assez riche pour faire vivre deux

temples, l'un à Saturne, l'autre à Jupiter. En rebâtissant l'église on a trouvé sous le sol de beaux fragments de mosaïque provenant peut-être de l'un d'eux. Une opulente famille romaine qui a donné son nom à Lagnieu (Latinii ou Lœtinii) se perpétue là tard : son habitation était encore debout au ve siècle : le vestibule était décoré de deux statues.

Au sud-est de Lagnieu, Saint-Sorlin avait un temple à Saturne : ses substructions portent encore l'église. Au nord-est, Vaux avait un Parthénon, ou temple à la Vierge. La vierge c'était Minerve. Le Parthénon est remplacé par la chapelle de Notre-Dame de Nièvre. Non loin de Vaux, Saint-Denis (le Chosson) garde encore le nom grec de Bacchus (Dyonisios).

Saint-Vulbas est aussi riche en débris que Lagnieu est pauvre. Mentionnons un cippe du IIIe siècle de cinq pieds et demi de hauteur, gardant la mémoire d'un prœco ou crieur public et surtout l'inscription noyée dans le mur de l'église qui nous apprend le nom de la divinité locale, Bormana devenue Saint-Bourba ; une statuette de Vertumne, quantité de grands-bronzes bien conservés, allant des Antonins à Constantin et Crispus.

3e groupe (Valromey). Vieu. — Briord, Vieu, aux Allobroges, ont été occupés par les Romains 60 ans avant le reste de notre territoire. Ceci est pour quelque chose dans leur supériorité relative. La *vallis Romana*, le Valromey est assurément la plus compacte, la plus riche de nos cinq colonies. Elle conserve, à elle seule, quarante des quatre-vingts inscriptions latines que nous avons. Vieu, *Vessctonimagus*, était sa ville principale. L'aqueduc

souterrain, lui amenant les eaux de deux ou trois sources assez éloignées, a dix pieds de hauteur sur deux de largeur ; il s'enfonce parfois sous le sol à une profondeur de quarante à cinquante pieds. Un travail si considérable suppose une population nombreuse et riche : les tronçons de colonnes d'un fort diamètre retrouvés dans les débris, attestent l'importance de ses constructions publiques ; une salle de bain pavée de marbre, le luxe de ses constructions privées. Les monnaies en grand nombre, les tombeaux, les débris de tuiles et de poterie foisonnent autour du bourg actuel et indiquent l'étendue de la ville antique. Une inscription nous apprend que la métropole de la vallée romaine adorait « le Dieu-Soleil et les Dieux Augustes ». Le Dieu-Soleil succéda sans doute là comme ailleurs au Bélen gaulois. Il a été remplacé à Vieu (au second siècle ?) par le Dieu solaire de la Perse, Mithra. Dans les livres zends, le créateur est Ormuzd. Mithra est « l'œil d'Ormuzd, le souverain soleil, vainqueur de la nuit, du froid et du mal, l'auteur de pureté, dispensant la vie, la santé et la vigueur ». Ce culte-là, installé aussi au Capitole, balancera la fortune du Christianisme en Occident.

On a retrouvé le Mithrœum de Vieu en 1852. Il semble avoir été une annexe du grand temple du Soleil, auquel il est postérieur. Le grand temple a vraisemblablement été remplacé par l'église actuelle qui paraît bâtie avec ses débris. Près du chevet, au Levant, on a retrouvé un édifice quadrilatéral de 10.60 sur 3.40. La porte presque aussi large que la façade était précédée d'un portique : deux tronçons de colonnes en témoignent. A l'intérieur on a recueilli les restes du placage de marbre des parois, un piédestal avec une inscription disant la destination de l'édifice et le nom du Père des pères ou grand-prêtre,

Eutactus (dont l'épitaphe est conservée à Belley). Le Mithrœum de Vieu était, comme les autres, entouré de quatre collatéraux.

Au nord de ce curieux monument, on a retrouvé le piédestal et le doigt d'une statue qui a dû avoir vingt pieds de hauteur.

Belley aussi adorait Belen, si c'est son nom qu'il a pris et porte encore. Sont-ce des Galates ou Gaulois d'Asie, sont-ce des Latins qui, à côté de cette religion solaire si simple, introduisirent la religion plus compliquée de la grande déesse de Phrygie? Une piscine de Saint-Laurent (de Belley) nous montre un légionnaire offrant à la *Magna Mater* et à son Atys, c'est-à-dire à la Terre et au Soleil encore, *duos Cupidines*, deux Cupidons ; ils furent placés dans le temple des deux gigantesques amants. Une autre inscription nous apprend qu'un particulier riche nommé Talbius Attius fit les frais de l'autel, des colonnes, du toit de ce temple. Quatre piliers de marbre faits de deux colonnes sciées en deux, et qui décoraient l'ancienne cathédrale de Belley, étaient une dépouille opime du sanctuaire de la Mère des Dieux. Ainsi ce culte de Cybèle qu'on nous peint (peut-être en confondant les époques) comme un mélange bizarre d'ascétisme et de sensualité, même transplanté si loin des versants du Taurus où il est né, avait conservé son étrange vertu. Il obtenait quelquefois, de ses fidèles, l'hommage d'une notable part de leur fortune, comme les cultes austères qui lui ont succédé. — Il imposait à ses prêtres un sacrifice autrement dur, le plus dur que jamais l'homme ait fait à ses Dieux.

Talissieu et Champagne adoraient Mercure, Seyssel Pollux ou un Dieu local affublé de ce nom. A Saint-Benoît de Seyssieu l'église est faite de débris antiques.

Luthézieu a un aqueduc ; Tenay a fourni une statuette de la Fortune, Saint-Rambert un autel, Virignin une mosaïque.

De la densité de la population, ou si l'on préfère du nombre des ruines, de leur richesse relative, on a lieu de l'inférer, cette petite Rome du Bugey fut de nos cinq colonies latines la mieux assise, la plus longtemps prospère. Cette prospérité tenait en partie à la richesse du sol qu'elle exploitait, en partie à la sécurité que lui valut sa situation retirée. Elle n'était en effet ni sur la ligne d'opération des armées qui, lorsque l'Empire se désagrégea au milieu du IIIe siècle, se disputèrent la suprême dignité, ni sur le chemin des invasions qui allaient descendre du nord-est.

4e groupe. Izernore. — La vallée de l'Oignin, plus large et plus susceptible de culture que les autres vallées du Haut-Bugey, traversée par la route qui mettait en communication directe la Séquanie et l'ancienne Province, appelait la colonisation. Il y avait là une bourgade portant le nom celtique d'Izarnodur (ville du fer). Les dernières fouilles ont tiré du sol de cette bourgade vingt monnaies gauloises sans légende, antérieures par conséquent à la conquête latine (v. l'*Art gaulois* de M. Huchez).

De l'Izernodurum latin il reste un temple en ruine, des bains, des égouts, des vestiges nombreux d'habitations privées et des puits à ossements.

Le temple était *in antis*, autrement dit sa quadruple colonnade s'appuyait aux angles sur quatre lourds pilastres. Il était corinthien comme tous les temples romains construits aux premier et second siècles. Un ordre grec, on le sait, est un ensemble harmonique dont toutes les

parties sont rigoureusement proportionnées. Le diamètre d'un tronçon de colonne conservé, multiplié par un chiffre connu, donne la hauteur de la colonne. A Izernore, ces tronçons abondent. De plus trois des antes sont encore en place. Il est donc facile de reconstruire le monument sur le papier. Il avait environ soixante-dix pieds de longueur sur soixante de largeur, six colonnes à la façade, huit sur le côté. La *Cella* avait à peu près quarante pieds sur vingt-quatre.

Ce temple avait été précédé d'un plus ancien, moins grand, dont les fouilles ont fait retrouver les fondations.

Il n'est pas aisé de savoir à quelle divinité ce sanctuaire était consacré. Il a été détruit, non pas tumultuairement par les Barbares, mais méthodiquement par les Chrétiens. *(Rapport de la Commission d'Izernore*, 1863, p. 21.*)* On n'y a donc retrouvé ni inscription votive, ni statue. On peut accepter comme renseignement (vague) un doigt de bronze provenant des fouilles faites par la Société d'Emulation de l'Ain en 1825. A la richesse de la matière et à la beauté du travail on doit supposer qu'il a appartenu à la grande statue dont le piédestal a été retrouvé dans la Cella. Sa ténuité élégante peut au premier aspect le faire attribuer à une main féminine. Mais la sculpture antique se permettait des caprices qu'il ne faut pas oublier. Et l'Apollon cytharède, le Bacchus indien, l'Hermès aux deux sexes ont la main aussi efféminée que la Diane à la Biche ou la Pallas de Velletri.

Sur la foi d'un autel qui peut bien provenir du temple on veut que Mercure ait succédé là à Teutatès. Nous avons vu le Dieu inventeur des arts adoré déjà à Belley, à Talissieu, à Briord. Ce n'est pas pour nous étonner. Rome a mis ses Dieux au lieu et place de ceux des Druides non à

grand renfort d'arguments, ou à coups de décrets impériaux, mais au moyen d'expédients ingénieux qui ont resservi depuis. La ressemblance de fonction, d'attributs aidant, Apollon-Soleil remplace Belen, Dieu-Lumière. Taranis, porte-foudre, est évincé par Jupiter dont c'est aussi le métier. Teut-tat, le civilisateur, est éconduit poliment par Mercure, inventeur des arts, de l'industrie, du négoce. Teut-tat étant le plus révéré des Dieux celtiques, Mercure en bénéficiera. Nous verrons le temple d'Izernore qualifié *templum superstitiosissimum*, le sanctuaire le plus vénéré de la Gaule. Cette vénération même lui aura été fatale.

Une autre inscription, des noms de lieux dits (route de Mars, pré de Mars) montrent le dieu des batailles adoré aussi à Izernore. Il aura supplanté Esus, comme Mercure a supplanté Teutatès. Ne récriminons pas trop contre ces fraudes pieuses. Mars, Esus sont à la même distance de l'éternelle vérité. Mais les chimères introduites par le culte romain étaient plus indulgentes ; les mœurs des Italiens étaient moins âpres. Et l'on vit supprimer, au moins pour un temps, ces sacrifices humains que les Celtes croyaient propres à apaiser les Dieux féroces par eux créés à leur image.

Les bains, situés non loin du Temple, au nord, ont été découverts il y a quatre-vingt-dix ans. Le pavé est de marbre, les gradins des piscines de marbre, les murs sont revêtus de marbre en partie, l'établissement était luxueux.

Nulle société n'a plus fait pour le bien-être matériel des classes populaires que la société latine en décadence. Si cela ne l'a pas sauvée, c'est que le bien-être matériel ne donne pas à l'homme toute satisfaction — ou si l'on veut

que « l'homme ne vit pas seulement de pain ». Mais ne contestons pas les choses incontestables. Il y a trente ans environ que l'on a réinventé à Londres les bains publics. On n'y voit pas de gradins de marbre pour asseoir les baigneurs ; c'est un détail sur lequel il n'y a pas à insister ; on se passe très bien de gradins de marbre. Mais j'attends, pour reconnaître cette supériorité dont notre fatuité moderne se targue, de revoir dans nos petites cités des bains comme ceux d'Izernore, un théâtre comme celui de Briord et des aqueducs comme celui de Vieu.

A l'ouest du Temple, on a trouvé nombre de puits fort rapprochés les uns des autres. Ce sont des puits à ossements ; il y en avait à Rome sur l'Esquilin, on y inhumait les esclaves. On en a trouvé de tout semblables, en grand nombre, chez nous, en Angleterre, en Suisse, en Allemagne. Cette promiscuité de la tombe nous répugne... Les canons d'un concile de Mâcon nous la feront voir pratiquée au Moyen-Age : nous-mêmes avons nos *fosses communes.*

5e groupe. Revermont. Tour de Tanum. — Sur le versant occidental des derniers échelons du Jura, versant qui était bien pour les vrais centres de l'établissement latin de notre pays, pour Izernore et pour Vieu, le revers des monts — à cheval sur la voie romaine qui remontait du sud au nord de notre territoire, entre les forêts marécageuses du pays édue (Bresse) et le pied des montagnes — un cinquième noyau de population se forma le dernier.

Y avait-il là, à la lisière des grands bois sombres, comme la tradition veut, un collège druidique établi à côté de l'étrange monument construit par les premiers occupants du sol ? La colline qui le portait s'appelait-elle

déjà *Dun* (la Dune, la Colline par excellence.) Les Latins dirent-ils Dunum, puis Tanum ? On peut le supposer avec quelque vraisemblance.

Lors de la révolte des Eduens contre Rome, en l'an 21, révolte conduite (peut-être) par le Druidisme que menaçait de mort la civilisation latine envahissante, les prêtres farouches de Teut-tat et d'Esu appelèrent-ils aux armes les rares habitants de la forêt de Bresse ? Fûmes-nous vaincus avec Sacrovir ? Et, de même que Bibracte humiliée dut se résigner au nom d'Augustodunum, notre *Dun* devint-il au même moment et pour la même raison le *Tanus* qu'on sait ? Je ne me le dissimule pas, je fais là un roman historique, et il vaudrait mieux faire un chapitre d'histoire. Mais à l'impossible nul n'est tenu. Nos devanciers ont fait des romans moins acceptables ; aucun n'en est convenu, et il y en a qui prennent leurs conjectures baroques et branlantes pour des faits solidement établis.

J'aurais pu dire simplement : A une époque où notre colonie latine, menacée par les indigènes, crut devoir se remparer sur la lisière de ses cultures à l'ouest, à l'entrée de cette forêt presque impénétrable qui couvrait la Bresse et que les deux bêtes gauloises, le sanglier et l'urus partageaient avec les Bagaudes ou insurgés permanents, elle bâtit, avec les menhirs alignés par les Proto-Aryens, une petite forteresse construite de telle façon qu'une poignée de légionnaires pouvait, pendant des mois, défier là tout un peuple d'insurgés.

C'était une tour carrée de trente-six pieds de côté ; les murs au nord, à l'ouest et au sud, avaient trois pieds dix pouces, à l'est quatre pieds dix pouces d'épaisseur ; ils étaient construits en moellons posés en rangs horizontaux, parfaitement assortis dans les deux parements. L'intérieur

du mur était fait d'un blocage plongé dans un bain de chaux maigre. La poudre seule a pu, en 1817, détruire cette maçonnerie.

L'intérieur de la tour était divisé en étoile par huit murailles épaisses de deux pieds dix pouces, se coupant au centre du carré ; et ainsi partagé en huit compartiments triangulaires sans communication apparente entre eux. Le point d'intersection formait un noyau compact de cinq pieds de diamètre.

Cette construction, quand on la retrouva dans les substructions du manoir des ducs de Savoie, avait encore dix pieds de hauteur. Elle était remplie de terre, on la déblaya. On reconnut alors qu'on pouvait circuler sous les huit murs formant l'étoile intérieure ; ils se soutenaient dans le vide par le seul effet de la compression des quatre murs de la tour. C'était des contreforts intérieurs.

La tour était enveloppée d'un corridor de sept pieds de largeur, sauf à l'est où cette largeur était double. Le corridor était bordé par trente piliers, neuf sur les faces est et ouest, huit au nord et au sud. Les piliers étaient épais de quatre pieds cinq pouces à cinq pieds quatre pouces. Les uns n'avaient plus que quatre à cinq pieds de hauteur, les autres avaient de huit à neuf pieds ; le plus haut atteignait onze pieds et demi. Ils étaient composés de blocs énormes, presque bruts, dont les assises se dépassant les unes les autres, parfois de trois à quatre pouces, attestaient qu'ils n'avaient pas été équarris pour former ces piliers. De ces blocs il y en avait de cinq pieds de longueur, ayant cinquante pieds cubes de volume. Les trente piliers avaient formé un portique extérieur autour du noyau central : on les a plus tard liés les uns aux autres par une maçonnerie changeant le portique en corridor.

Tout cet ouvrage était établi sur un soubassement carré de soixante-treize pieds de long à l'est et à l'ouest ; de soixante-deux pieds sur les deux autres faces. La hauteur de ce soubassement variait suivant la disposition du terrain ; au nord elle était de six à neuf pieds : à l'est et au sud où le terrain était en terrasse, elle avait le double. Ce soubassement existe encore en partie sous le sol, il est construit en moellons bien piqués et bien assortis. Au-dessus régnait un cordon en saillie d'un pied d'épaisseur, dont les pierres avaient six pieds cinq pouces de long : la saillie était de onze pouces.

Un fossé de vingt-cinq pieds de largeur revêtu de deux murs parallèles entourait tout l'édifice.

Un aqueduc allant chercher à plusieurs centaines de mètres l'eau des sources qui approvisionnent encore aujourd'hui Bourg, l'amenait en partie dans ce fossé, en partie dans la tour. L'eau destinée au fossé arrivait par un canal bordé de murs, celle destinée à la tour par des gargouilles entaillées dans des blocs pareils à ceux des piliers du portique, c'est-à-dire bruts et de fortes dimensions.

A l'extérieur de cette forteresse, les déblais nécessaires pour la construction du Palais et de la prison de Bourg ont mis à découvert des vestiges nombreux d'anciens murs rasés, des restes de ciment, des dépôts de chaux, des débris de vases, des ossements d'hommes et d'animaux, quelques fibules, agrafes, styles, clous, pointes de flèches en bronze, quelques monnaies (d'Auguste à Constantin), une flûte à six trous faite d'un andouiller de cerf... Un grand nombre de ces objets, les plus précieux sans doute furent célés par les ouvriers et dispersés. *(Rapport sur les vestiges d'antiquité reconnus dans la démolition de la prison de Bourg,* 1817.)

La génération qui a retrouvé cette tour, le monument le plus important et le plus curieux que la société latine ait laissé chez nous, l'a détruite. Un ou deux blocs que l'édifice romain avait empruntés au mystérieux alignement des Proto-Aryens, une des gargouilles de l'aqueduc furent sauvés par la Société d'Emulation ainsi qu'une pierre gardant le mot TANUS réputé le nom premier de Bourg. Ces débris sont maintenant dans une des cours de l'Hôtel-de-ville.

Au sud-est de la tour romaine, par delà une vallée déboisée et un ruisseau descendant de la forêt primitive, à l'entrée de cette forêt, dans un lieu déjà nommé Brou (mot celtique dont *broust* terme de vénerie, *broussailles*, *broutilles* sont des dérivés significatifs) un village latin faisait peu à peu disparaître une bourgade habitée depuis des siècles par les Celtes des anciennes et récentes migrations. On a recueilli là, on y recueille encore force vestiges du passé, pas un seul indiquant l'existence d'un monument important. Le *fanum* ou *sacellum*, s'il y en avait un, est sans doute recouvert, protégé contre les recherches par la splendide fabrique ogivale qui l'aura remplacé. D'inscriptions peu ou point. Les débris sont indigents de forme et de matière. Ce sont surtout des poteries fort variées, quelques-unes très fines, conservant les noms des potiers, quelques ustensiles de bronze, quelques statuettes et un nombre considérable de monnaies gauloises, grecques et du haut empire. La nécropole, encombrée de sépultures de tous les temps, n'est pas plus riche que la bourgade : aucun des morts couchés là n'a légué son nom à la postérité.

Le Brou des Latins n'était sans doute qu'un bourg agricole avec une industrie spéciale, celle de la poterie (qui s'est perpétuée ici). Il a péri dans un incendie ; ses débris l'attestent.

Huit autres lieux du Revermont étaient colonisés. Coligny, Cuisiat, Villereversure, Saint-Martin-du-Mont, Certines, Saint-Denis ont gardé des tombeaux ; Treffort et Jasseron ont fourni des petits bronzes, Neuville des tuiles, Saint-André-sur-Suran les restes d'une villa attestant le goût des maîtres du monde pour les beaux sites. Les noms de famille à physionomie latine sont restés partout assez communs.

VI. Histoire de l'établissement romain. 1er siècle (de 48 av. J.-C. à 70 ap. J.-C.)

L'annexion et l'assimilation d'une contrée où le sol était neuf et la race jeune revivifia ce grand organisme latin auquel l'Italie lasse, la Grèce épuisée n'apportaient plus de forces. Auguste en eut conscience ; il séjourna quatre ans à Lyon à côté de nous, travaillant à cette grande œuvre. Ce fut pendant son séjour sans doute que les colons venant d'Italie occupèrent notre territoire qui s'offrait le premier à eux.

Il n'y avait plus en Gaule de force organisée capable de résistance que le Druidisme. Auguste l'attaqua obliquement, en latinisant ses Dieux, en lui défendant les sacrifices humains ; en fermant ses collèges, ce qui revenait à lui ôter le pouvoir de juger et d'enseigner ; en interdisant ses pratiques aux citoyens romains ; en faisant de cette dernière qualité la plus lucrative et la plus enviée des récompenses.

La Gaule sembla d'abord se donner à des maîtres qui l'initiaient à une civilisation meilleure. Et Drusus put

consacrer à Lyon ce temple d'Ainay entouré de soixante statues représentant les soixante cités du pays celtique. Les deux nôtres, la cité des Edues et celle des Séquanes en étaient à coup sûr. Le splendide édifice fut dédié à Rome et à Auguste, c'est-à-dire à l'Etat latin ; Drusus consacrait là une fiction, la Gaule n'étant encore latine qu'à la surface.

La théocratie barbare n'avait pas abdiqué. Elle réagit peut-être sous Tibère. Nos renseignements sur l'insurrection de l'an 21 (après notre ère) sont minces. Le nom de son chef, Sacrovir, indique soit des origines, soit des fonctions sacerdotales. L'homme sacré souleva les Edues et les Séquanes précisément. L'armée romaine du Haut-Rhin descendit chez nous, traversa notre territoire (plus ou moins insurgé ?) passa la Saône, trouva en avant de Bibracte 40,000 Gaulois armés de couteaux, d'épieux, de mauvaises piques, et les défit. La ville ne résista pas. Et les vainqueurs fondèrent non loin cet Augustodunum qui devait la supplanter.

Le mouvement n'était pas tout-à-fait isolé : les Andecaves et les Trévires s'étaient révoltés aussi. Rome s'inquiéta un moment. Tibère constata cette inquiétude en élevant à sa victoire ce magnifique trophée qui est l'arc d'Orange. Au même moment, je le suppose, Silius notre vainqueur bâtit à la hâte, avec les matériaux trouvés sur place, la tour forte de Tanus destinée à contenir la population celtique de la forêt de Bresse et à assurer les communications entre l'Allobrogie romanisée déjà et le pays Eduen.

Une seconde raison de croire l'insurrection de l'an 21 conduite (ou suscitée) par le Druidisme, c'est qu'après sa défaite Tibère et Claude sévissent contre les Druides. Le

premier les pourchassa, *sustulit*, le second les abolit, *abolevit*. Entendons que leur abolition fut décrétée et tentée. Mais ils se réfugièrent dans les forêts sacrées pour longtemps encore impénétrables, dans les landes et les îles sauvages d'Armorique, et par delà le *fretum gallicum*, la Manche, dans les rochers de Cambrie. De ces refuges à peu près inaccessibles, ils ne cessèrent d'entretenir le fanatisme de leurs adhérents et l'esprit de révolte contre Rome. Vainement en 61, une armée romaine chargée d'extirper le mal à sa source, débarqua dans l'Ile Sainte, Man, et extermina le collège suprême. Quand sept ans après ce massacre, les armées romaines de Gaule se soulevèrent contre Néron, puis contre Galba, quand on apprit chez nous l'incendie du Capitole, présage ou signal de la chute de Rome pour les vaincus non résignés, aux mêmes heures où à l'autre bout du monde romain, le Judaïsme livrait un suprême combat, les Druides relevèrent leurs fronts sanglants, sortirent de leurs forêts « chantant, dit Tacite, que la possession du monde allait passer aux nations du nord des Alpes ».

Cette prophétie ne dut pas peu contribuer à ce qui suivit. On peut voir dans les *Histoires* comment l'empire gaulois fut proclamé et comment il succomba (en 69). Les cités dont les chefs avaient été faits sénateurs par Claude, les Rhêmes à demi latinisés, les Séquanes jadis sauvés par César des Germains du Sud, ne voulurent ni échanger la tutelle de Rome pour l'alliance inquiétante des Germains du nord, Bataves et Frisons, ni retomber sous la domination de prêtres féroces prêts à les punir d'avoir pactisé cent vingt ans avec les Dieux et la civilisation des hommes du Midi.

VII. Histoire de l'établissement romain. IIe siècle. Nouveautés religieuses.

La Gaule partagée on le voit, dès lors soumise, sera bientôt séduite tout entière. On gagne toujours beaucoup à la civilisation.

Le pays celtique offre désormais ce magnifique spectacle que les Etats-Unis donnaient au monde il y a cinquante ans. Le désert est conquis par d'admirables routes. Les fleuves sont franchis par des ponts. Les colons du Midi arrivent en foule, laborieux, sobres et experts aux cultures savantes. Ils sèment le blé, ils plantent la vigne. Ils apprennent aux Celtes à cultiver, à bâtir. Les Celtes « de batailleurs deviennent agriculteurs » (Strabon). Bientôt au confluent des fleuves, au milieu de cultures prospères, des cités pourvues en naissant de tous les luxes d'une société raffinée s'élèvent. Leurs routes, leurs forums, leurs temples, leurs théâtres, leurs basiliques, leurs thermes, leurs aqueducs, plus solides que les nôtres, ne sont pas tout à fait détruits ; nous les copions encore quand nous sommes assez riches pour cela. La race celtique sensuelle, intelligente, éducable à un haut degré s'éprit vite des jouissances qu'on lui apportait. Elle s'inocula l'ordre, la discipline, le sens pratique du Romain. Elle apprit de lui le droit, la mesure en tout, ce dont elle avait le plus besoin et ce qui lui manquait absolument. Elle jouit pour la première fois de tous ses dons propres qui trouvaient enfin une culture et un emploi dignes d'eux. Des écoles fondées par l'Etat sortit un peuple nouveau. Ce peuple égala bientôt et par certains endroits dépassa ses maîtres.

D'ailleurs la comparaison de Rome avec les Etats-Unis

(qu'on risque après Amédée Thierry) est injuste pour Rome. Ce que Rome fit en Gaule au IIe siècle était plus généreux infiniment et plus humain que ce qu'a fait l'Angleterre au XVIIIe en Amérique. Non-seulement cette civilisation païenne, tant accusée de barbarie, ne détruisait pas les vaincus, mais elle les élevait jusqu'à elle. Elle se les identifiait à ce point que, sous Auguste, deux cohortes, douze cents hommes suffisent à tenir les trois cent cinq peuples de la Gaule ; que les habitants de Lyon sont faits citoyens romains. Sous Claude les Gaulois entrent au Sénat. Au temps où nous voici, au IIe siècle, une famille originaire de Nîmes (les Antonins) va s'asseoir au trône des Césars.

De ce qu'on décrie aujourd'hui beaucoup cette grande civilisation et cette grande époque, ce n'est pas une raison pour la trop vanter. Elle avait sa plaie et son vice, elle les apporta chez nous avec la fécondité qui lui restait, ses qualités et ses grandeurs. Elle allait finir par ne travailler plus, ayant délégué le travail aux esclaves. L'esclavage, de toutes les formes de l'inégalité entre les hommes la plus inhumaine, était devenu ainsi sa base matérielle. Sa force morale était sa croyance en elle-même, la seule croyance qui lui restât. Elle était condamnée par là à la guerre et à la victoire perpétuelles. Les premiers échecs devaient détruire sa foi en son éternité. Le vide de l'ergastule devait lui couper les vivres. Elle ne se faisait plus là-dessus d'illusions. L'effort de Marc-Aurèle pour empêcher le dieu Terme de reculer devant les Barbares, ses lois et celles de son père adoptif Antonin le Pieux pour améliorer le sort des esclaves sont dignes d'admiration. On fit intervenir l'Apollon de Delphes ; le soubassement de son temple récemment découvert nous apprend que le Dieu achetait des esclaves pour les faire libres.

Donc le plus populaire des dieux du monde antique se mit à faire de la philanthropie sur ses vieux jours ; est-ce le cas de répéter l'adage : Mieux vaut tard que jamais ? Non, quelque goût qu'on ait pour le Dieu lumière, vainqueur du mal, quelque désir qu'on ait de ne pas décourager son récent imitateur, le Dieu des Wesléyens anglais et américains, autre Dieu *anti-esclavagiste* ; il faut reconnaître qu'il était trop tard. Cette philanthropie après l'heure ne pouvait plus servir de grand'chose aux esclaves, leur patron tardif n'étant plus pris très au sérieux. Elle ne pouvait servir davantage à ce patron, on savait trop qu'il avait employé moins honnêtement sa jeunesse (et un dieu qui se corrige se condamne à mort). Elle aura nui peut-être à la société antique où, en supprimant l'esclavage, on aurait supprimé le travail.

Cette société avait conscience pleinement du péril qu'elle courait, qu'on le sache bien. Ses historiens qui sont des hommes de parti inintelligents, des rhéteurs ou des anecdotiers ne l'ont pas noté. Les inscriptions suppléent à leur silence. On essaya d'encourager le travail libre par des subventions faites aux associations d'ouvriers déjà inventées. Ces essais tardifs n'obvièrent pas au mal que la dépopulation croissante et bientôt la nécessité de résister à l'invasion du Nord augmentèrent.

L'entreprise de rénovation que Rome vieillie ne put mener à bien, une religion nouvelle allait la tenter. A cette époque où les Evangiles d'où elle sort étaient lus et compris de tous, elle ne s'écartait pas et ne pouvait s'écarter de leurs enseignements. Tout en proposant l'*unité du troupeau* sous un *pasteur unique*, *messie*, c'est-à-dire roi de la terre régénérée, elle consentait provisoirement à *rendre à César ce qui est à lui*, c'est-à-dire à partager la terre entre Dieu

et César. Or, ce partage était déjà la négation de la divinité et infaillibilité de l'Etat professées par Marc-Aurèle dans ses *Pensées*, le plus beau livre de l'antiquité. Elle demandait de plus hautement que « les *premiers fussent les serviteurs de tous* ». Cette doctrine sainte était pratiquée par les Antonins, il est vrai ; mais que durèrent-ils ? Elle déclarait enfin que devant Dieu il n'y a pas « *de libres ni d'esclaves* », rendant ainsi l'esclavage impossible à un jour donné : c'était bien en tout la ruine de l'Etat antique.

Dans les anciens Dieux politiquement réhabilités et restaurés depuis deux siècles, elle ne voulait voir que des agents corrupteurs et malfaisants ; elle proposait de mettre à leur place sur l'autel du Dieu-Soleil et de la Déesse-Rome un de ces Juifs tant et si justement accusés de haïr le genre humain que le genre humain avait horreur d'eux. C'était là assurément la négation de la Divinité comme on l'avait comprise jusque-là. Le stoïcisme régnant relevait l'orgueil humain, elle s'efforçait de l'abaisser et le déclarait la source du mal ; c'était la ruine de la sagesse officielle. Les mœurs étaient celles que permettent les religions naturalistes, débordées mais exemptes d'hypocrisie. Les Chrétiens prêchaient (et pratiquaient parfois) la sobriété, la chasteté, la pénitence. C'était l'ascétisme intronisé sur les ruines des temples de Vénus « volupté des hommes et des Dieux », du Portique serein de Zénon et d'Epicure. L'art, la poésie, la philosophie, la civilisation gréco-latine se sentirent menacés comme les Dieux d'Homère.

La société antique défendit son existence, procéda contre les Chrétiens comme elle avait fait contre les Druides, en appliquant ses lois sur les sociétés secrètes. Mais le Druidisme était à sa fin et le Christianisme à son commencement.

Des Grecs d'Asie fixés peut-être à Lyon par le commerce s'étaient ralliés à l'opinion nouvelle vers l'an 160. Un de ceux qu'ils nommaient en leur langue épiscopoi, c'est-à-dire surveillants (on nous traduit évêques peu honnêtement), Irénée a laissé plusieurs écrits fort curieux qu'on taxerait aujourd'hui d'hérétiques. Ceux qui veulent bien connaître ce que la religion naissante a enseigné d'abord chez nous ne peuvent mieux faire que de les lire. L'évêque et son troupeau, sans aucun doute, étaient Millénaires. Irénée, cela nous intéresse davantage, s'adressait directement aux Gaulois dont il avait appris pour le besoin de sa propagande « la langue barbare ». Il s'adressait surtout à eux, car il dit être obligé d'user de cette langue « le plus souvent ».

Il faut lire aussi, dans le récit ancien, comment la population latine de Lugdunum s'ameuta contre ces Grecs qu'on accusait décidément de manger de la chair humaine et de pratiquer l'inceste. Le rite incompris des Agapes, le nom de sœur mystiquement donné à l'épouse sont l'explication de ces imputations monstrueuses. On chasse les Chrétiens des bains (ils les fréquentaient donc), on les arrête, on les amène au magistrat. Une loi édictée sous Trajan les condamnait formellement. On décapita ceux qui étaient citoyens romains. Les autres furent, comme le peuple voulait, livrés « au lion ». Blandine, une esclave (pourquoi traduire une servante?) figure à la meilleure place parmi les quarante-huit *martyrs* ou témoins de Lyon ; elle a aujourd'hui des autels. On pourrait dire ici comme partout : le sang des saints fut fécond, mais la phrase est usée et au fond peu exacte. Ceux qui s'employèrent à la propagation du Christianisme, ce sont bien les saints qui survécurent.

On n'est pas d'accord sur la façon dont le Christianisme s'est répandu dans la Gaule. Un témoin et un historien ecclésiastique assez autorisé, Sulpice Sévère, dit que le « bruit de la bonne nouvelle n'y pénétra que peu à peu et par degrés ». Nous étions dans le voisinage immédiat et la dépendance de Lyon, c'est-à-dire à cet égard dans les conditions les plus favorables. Les fidèles échappés aux supplices de 177 avaient dû quitter en hâte une ville où leur vie était menacée. Nos campagnes étaient leur refuge le plus naturel. Il est bien à croire qu'ils tentèrent d'y semer la croyance pour laquelle Irénée et Blandine venaient de mourir, la croyance au règne prochain des Saints sur la terre, règne où leurs souffrances et leurs sacrifices seraient dédommagés au *centuple*. (Irénée, *Adversùs hœres.* v. 32 à 36.) C'est avec cette foi et cette confiance que ces pauvres gens entrèrent en lutte contre les anciens Dieux.

Il y avait chez nous trois religions superposées et amalgamées à peu près, savoir : 1° celle de nos Dieux indigètes; ils avaient survécu à la ruine du Druidisme ou même ils en avaient profité. Rome les acceptait à cette condition qu'ils prendraient un masque latin. Belen à Vieu se déguisa en Apollon. Le Segomo des Séquanes condescendit à s'appeler Mars, Le Vens des mariniers de Culoz devint un Pollux. La Bormana de Saint-Vulbas, la fée de Riottier devinrent des Naïades. Sous ce travestissement les cultes naturalistes des premiers temps subsistaient donc et régnaient dans nos campagnes ; 2° l'Hellénisme, bénéficiant de cette mascarade, existait plus ou moins fictivement dans les villes où il avait élevé des temples élégants et de belles idoles à des dieux *accommodants ;* 3° le culte politique de la déesse Rome et de l'Empereur. Nous étions trop voisins de Lyon, du monument votif d'Ainay, centre

légal de ce culte, pour qu'il ne se soit pas répandu chez nous. J'en vois un vestige en celle de nos villes qui avait avec Lyon le plus de communications, à Briord. La pieuse femme qui bâtit à ses frais le proscœnium de ce théâtre dont j'ai revu les précinctions en 1876, entendait par là honorer Mercure et la *maison divine;* c'est la maison qui règne au Palatin, la maison des Jules ou celle des Antonins.

De ces trois cultes, un seul fera une résistance sérieuse au compétiteur venu d'Asie, le forcera à transiger. Ce sera le premier. L'habitant des campagnes, *paganus*, croyait toujours au soleil qui mûrit sa moisson, à la source qui reverdit son pré, à l'arbre dont l'écorce le guérit de la fièvre. La proposition de leur substituer un Juif inconnu, mort du supplice des esclaves pour avoir revendiqué la souveraineté de la terre, lui était incompréhensible. La promesse du règne des rejetés et des souffrants l'émut. On l'amènera au Christianisme en usant des moyens qui avaient servi aux prêtres d'Apollon et de Cybèle. Son arbre fétiche logera une autre Mère de Dieu. La pierre phallique d'Ars, gardant ses pouvoirs, s'appellera saint Avitus. L'obole mise dans la bouche des enfants morts pour Charon servira aux petits défunts pour jouer avec les anges. La fête du solstice d'hiver, le *Dies natalis solis invicti* deviendra Noël. A la fête du solstice d'été, le bûcher funèbre de Belen deviendra le feu de la Saint-Jean. Les Palilies deviendront la Purification. Le Parthénon de Vaux sera Notre-Dame de Nièvre. Deux de nos villages portant le nom de Dyonisios (Bacchus) prendront celui de Saint-Denys. Même chose à Saint-Denys de Bron aux portes de Lyon où on célébrait encore les Bacchanales en 1810.

Les villes seront moins fidèles. Elles ne croyaient plus à ces beaux dieux d'Hellas, décidément trop ressemblants

aux Hellènes. Elles étaient à bien des égards plus civilisées que nous, aussi moqueuses. Nous n'avons pas de peine à comprendre leur incrédulité; nous concevons mieux encore leur désaffection pour la Déesse-Rome qui les défendra si peu (en 251 et 274) et qui, à vrai dire, se dépouille elle-même rapidement de sa divinité. Mais nous le concevons moins, elles s'engouent des superstitions de l'Orient, n'ayant trop de mérite que d'être neuves. A Lyon, c'est à la Grande Mère de Phrygie que l'on fait en 175 ce premier taurobole dont le monument votif a été retrouvé (à Fourvières, comme de raison), en 1704. Et ce sont les prêtres de Cybèle qui, en 177, ont ameuté Lyon et Autun contre les prêtres du Dieu juif. L'existence du culte d'Atys à Belley nous est garantie par une inscription. A Vieu (et à Genève) c'est le Mithra sauveur d'Iran qu'on préfère.

Et nous attendrons deux siècles encore la preuve que le nom de Jésus est arrivé chez nous.

Il faut bien dire ici deux mots d'un fait déclaré par un de nos annalistes « le plus important dont le Département ait été le théâtre ». C'est à savoir la compétition entre un empereur nommé par le Sénat, Sévère, et un empereur proclamé par les légions, Albin. C'est de l'histoire faite chez nous : ce n'est pas notre histoire. Donc deux armées de 150,000 hommes chacune — celle de Sévère venant d'Orient par le Jura — celle d'Albin partie d'Angleterre et repliée aux portes de Lyon après avoir été battue en face de Tournus — se disputèrent l'Empire le 18 février 197, sur un champ de bataille allant de Montluel *(Mons Lupelli)*, où campait Lupus, lieutenant de Sévère, à Montribloud *(Mons terribilis)* et de là à Civrieux *(Severiacum)* où Sévère campait. Le carnage fut affreux. Albin fut défait; Lyon qui tenait pour lui fut pillé et brûlé. Et nous ? Nous,

nous fûmes assurément pillés beaucoup, brûlés un peu, dévorés aux trois quarts par les deux armées.

Quidquid delirant reges plectuntur Achivi...

Après quoi tout alla comme devant.

VIII. Histoire de l'établissement romain. IIIe siècle. — Les Chrétiens. Les Bagaudes. — Constantin à Autun.

La Gaule continua de se mouvoir dans l'orbite de Rome sans résistance jusqu'en 241, année où d'autres guerres civiles aidant, les premières bandes Frankes passèrent le Rhin. Aurélien défait cette avant-garde de la barbarie. Mais à partir de ce moment le corps d'armée est sur le fleuve attendant l'heure où les divisions publiques, les secrètes défaillances et déjà l'agonie de l'Empire lui permettront de passer. La défaite et la mort de Decius sur le Danube en 251, celle de Valérien en Mésopotamie en 260, furent le signal. Tous les généraux de l'armée romaine se proclamèrent empereurs. Tous les Barbares franchirent les frontières. Rome vit les Goths sous ses murs pour la première fois. Les hordes Frankes envahirent et ravagèrent la Gaule du Rhin aux Pyrénées.

Posthumus a restauré la *Province* à demi détruite. Aurélien restaura l'Empire. Ces restaurations durent autant que la vie des deux héros. En 276 ce n'est plus une horde, c'est une nation, ce sont les Franks, les Vandales, les Burgondes qui, des bois de Germanie, débordent sur la Gaule: Trèves, la Rome du Nord, soixante-dix de nos principales villes sont prises, saccagées, incendiées. Probus, empereur,

accourt avec tout ce qui reste de l'armée romaine ; il surprend les Barbares au milieu de l'orgie qui suit la conquête, il en massacre quatre cent mille, il ramène le reste jusqu'à l'Elbe, rendant avec usure à la Teutonie les maux qu'elle nous avait faits. Cette exécution effroyable ajourna la catastrophe finale d'un siècle et demi.

Mais quand, dans ce vieux sol des Gaules, le soc de la charrue vient à remuer ici ou là de muets débris gardant les traces de l'incendie qui les a faits, quand sortent de terre tour à tour les grandes tuiles latines, les inscriptions votives, les vases funéraires, les dieux de terre cuite, les monnaies de bronze des empereurs, si la série de ces monnaies s'arrête au milieu du IIIe siècle, si parmi les anciens vestiges de cette civilisation si complète, il ne se rencontre aucun vestige de Christianisme, on peut supposer que le *pagus* ou le *vicus* qui a vécu là aura sombré pendant cette première irruption de la barbarie. C'est le cas pour la colonie latine établie chez nous sur la rive droite de l'Ain, au pied occidental du Revermont et dont Tanus était le centre : elle était à cheval sur la grande route qui menait de Trèves, la métropole du Nord, à Lyon, la métropole du Sud, dans une contrée ouverte, peu peuplée, peu susceptible de défense. Jusqu'à preuve contraire, je pense qu'elle ne survécut pas à cette catastrophe. Et les époques suivantes seront trop troublées pour la relever.

Les groupes de colons établis sur l'autre rive de l'Ain, protégés par nos montagnes, et qui n'étaient pas sur le chemin de l'invasion, ne furent pas entamés.

Sous les règnes de Carinus et de Dioclétien (282 à 305), le fisc latin pour réparer les ruines de l'Empire acheva, par un système impitoyable d'exactions, d'exhéréder la population des campagnes. Ces *Latifundia* qui avaient

perdu l'Italie envahirent la Gaule rapidement. Le petit colon furieux tomba sur les maisons de plaisance dont le luxe l'affamait et les brûla, puis il attaqua les villes. La grande cité d'Autun fut surprise, pillée et détruite. Cette insurrection s'appelle la *Bagaudie*. Or, elle avait mis à sa tête deux Chrétiens (Légende de saint Babolein), et en comptait dans ses rangs un grand nombre. Dans l'armée que Maximien, collègue de Dioclétien, amena d'Italie pour combattre les Bagaudes était une légion d'Egyptiens, gagnée au nouveau culte et qui refusa de « persécuter » ses frères. Maximien fit décimer la légion thébaine à Agaune en Valais (Saint-Maurice). Il vint ensuite assaillir la Bagaudie au lieu de son triomphe, au pays des Edues et passa nécessairement chez nous. Nous fûmes acteurs peut-être, tout au moins proches spectateurs de la lutte qui suivit. Les légions battirent les Bagaudes une première fois (près de Cussy?) puis elles allèrent les achever à Saint-Maur, à côté de Paris, où les insurgés s'étaient fait une place de refuge dans un pli de la Marne. Les débris se jetèrent dans les bois et y tinrent longtemps.

On le voit, Irénée enseignant le Christianisme directement aux hommes de race celtique avait habilement fait et quelque peu réussi.

L'année même où les Franks avaient passé le Rhin pour la première fois (241), sept missions envoyées par l'église de Rome étaient arrivées en Gaule et avaient tenté de continuer ce que les missionnaires grecs sortis de l'église d'Ephèse avaient ébauché quatre-vingts ans plus tôt. La persécution de Décius (249) contraria et retarda le succès de ces *sept évêques des nations* envoyés par Fabien, évêque de Rome. Toutefois quand, à un demi-siècle de là (en 305), Constance Chlore, Auguste, accorda chez nous la

tolérance aux Chrétiens, ceux-ci devaient avoir conquis, au moins dans les villes, une minorité influente et conservé sur les campagnes une certaine action.

Quelles causes transformèrent ainsi en cinquante ans une part de nos populations? On a beaucoup dit que le dogme de la résurrection des corps et la hiérarchie catholique ont dû être accueillis aisément par les élèves des Druides. Ils pouvaient l'être au même titre en Egypte. Mais c'est l'Egypte et la Gaule qui sont restées païennes le plus tard. Ce qui agit, je crois, sur les civilisés des villes, c'est la supériorité relative de la religion du Galiléen. Ce qui agit sur les campagnes, ce fut la promesse du règne de Dieu sur la terre, l'appel direct fait par les missionnaires à l'antipathie et aux rancunes des populations rurales exhérédées contre Rome. La présence des Chrétiens dans le camp des Bagaudes équivalait à un pacte entre les deux insurrections, celle qui protestait au nom du passé, celle qui était la maîtresse de l'avenir. Beaucoup de Gaulois se firent Chrétiens parce que les Chrétiens s'étaient faits Bagaudes.

Dans une société vieillie les doctrines peuvent quelque chose, peu de choses; moins que les passions; et celles-ci peuvent moins que les intérêts.

Croire la révolution religieuse due simplement à la prédication des docteurs ou à celle des martyrs ne manque pas de naïveté. L'imaginer décidée par l'édit d'un Auguste chrétien, consommée avec joie par une société sachant ce qu'elle veut et le faisant, n'est pas beaucoup moins puéril. Voici deux témoignages contemporains, l'un sur l'état des esprits à ces premières heures du IVe siècle, l'autre sur la situation économique au même temps qui font ici bien de la lumière.

Matériellement et moralement l'*Orbis Romanus* croule; sa croyance fondamentale, l'éternité de Rome, est tellement morte qu'on a osé transférer hier le siège de l'Etat à Nicomédie. Deux fanatismes rivaux se partagent furieusement les âmes affolées, savoir le Dualisme perse établi chez nous à Vieu en Séquanie, l'Universalisme intolérant de Palestine semé dans les ergastules des patriciens Eduens par les marchands grecs de Lyon. Or, entre ces deux rivaux la société romaine est si perplexe que celui qui va choisir pour elle est indécis lui-même. Le fils de la servante d'auberge phrygienne, Constantin, qui a proclamé à son avènement, en 306, la liberté des cultes, était dévot à Mithra. En 310, il enrichissait encore un temple d'Apollon (Eumène. Panég. 21). En 311, il visita notre métropole, Autun. Les prêtres païens le reçurent, portant à sa rencontre les statues de tous les Dieux, *omnium deorum simulacra* (Ib. Grat. Act. 8). En 312, il est vrai, ému d'un songe au dire de Lactance, d'une hallucination au dire d'Eusèbe, il mettra le monogramme du Christ sur les drapeaux romains, mais quoi? Ses monnaies restent païennes. J'en ai une dans la main venue du Bosphore ici dans un sac de blé. Elle est frappée à Sardique et donne à Constantin le titre d'Auguste, elle est donc postérieure à 315, date où le fils d'Hélène, vainqueur de Licinius, réunit l'Orient à l'Occident. Or, je vois au revers un Apollon nu, drapé et posé comme le Pythien du Belveder, ayant le même air de tête, à ce détail près que sa tête est une tête de lion ; autour on lit : *Soli invicto comiti ;* le soleil vainqueur m'accompagne ! Nous disons, dans un état d'esprit assez semblable, et sans y croire beaucoup plus : Dieu protège la France.

Le rhéteur Eduen Eumène raconte le voyage de Cons-

tantin chez nous avec d'inappréciables détails sur la situation de notre région en 311. Voici où en est cette *cité* des Edues, la première de la Gaule : « Le cultivateur, accablé de dettes, abandonne un champ qui ne rend pas ses déboursés... Nos bonnes terres sont en friche... Nos vignes vieillies ne rapportent plus rien. Sur la montagne il n'y a plus que buissons et bêtes fauves. La plaine, un jardin naguère, est couverte d'eaux stagnantes... Nos routes sont impraticables ; la voie militaire elle-même est si dégradée que les voitures n'y circulent plus... Nous ne pouvons plus payer l'impôt, même en nature... » Constantin trouva le tableau exact ; *Omnia vasta*, *inculta*, *squalentia*. Il en versa des larmes. Il remit aux magistrats de la cité cinq ans d'impôts arriérés ; et de 32,000 têtes, *capita*, cadastrées et imposées, en supprima 7,000, près du quart !

La Gaule rendait alors au fisc environ quatre cent cinquante millions de nos francs et succombait sous le poids de cet impôt distribué entre un petit nombre de *possessores* riches. Le propriétaire d'un bien en valeur de cent mille francs paie aujourd'hui à l'Etat à peu près quatre cents francs. Il en payait au milieu du IVe siècle deux mille cinq cents et demandait au colon qui cultivait le sol une somme proportionnée. Le colon, Eumène nous le dit, « abandonnait le sol » impuissant à le dédommager.

Ces chiffres expliquent : 1° la détresse de ce temps ; 2° comment une minorité, les Chrétiens qui étaient en Orient un sur dix, en Occident un sur quinze (La Bastie, Beugnot, Chastel), mais menaçaient tout haut cet état de choses (Tertullien, *de Spectac.* 30), purent s'emparer du pouvoir ; 3° comment l'occupation barbare qui succéda put paraître une délivrance.

IX. Le IVe siècle. Le Christianisme et les esclaves. Saint-Martin. Destruction du temple d'Izernore.

On fait les révolutions avec des promesses, sincères et autres. Le lendemain, on n'a rien promis ou presque rien. Le surlendemain, tout va à peu près comme devant. L'homme et la société sont perfectibles pourtant. Mais le progrès s'achète par longueur de temps, tâtonnements, endurance et patience.

La révolution du IVe siècle est de celles qui ont promis le plus, de celles qui ont menti le plus tôt et le plus complètement à leur promesse.

La dernière recommandation du fondateur de la religion nouvelle aux siens, c'est d'être unis. Le premier usage qu'ils font de leur liberté, c'est de se diviser. C'est l'ordinaire des vainqueurs, même de ceux qui se disent conduits du Saint-Esprit. Athanase veut que Jésus soit Dieu. Arius affirme qu'il ne l'est pas. L'Eglise infaillible se partage. Le pouvoir séculier intervient. Il frappe tour à tour Arius et Athanase.

On avait subi la persécution, fait la révolution pour défendre « ce qui est à Dieu » contre César. Et voilà César, c'est-à-dire Constantin non baptisé et resté Grand-prêtre de Jupiter, qui préside (en 314) le concile d'Arles. L'autorité que l'ancien droit conférait au Sénat, qu'en fait l'armée s'est depuis arrogée, d'élire les empereurs ne sera pas plus respectée que le pouvoir qui appartient à Dieu. La translation de la capitale sur le Bosphore annulait ce Sénat romain où il n'y avait pas un chrétien. La translation et dispersion méthodique des corps d'armée annulera l'influence militaire. L'omnipotence du chef de l'Etat déjà

si écrasante s'accroîtra d'autant. Il n'y aura plus d'opposition possible au Maître.

Comme tous les despotes habiles, Constantin cherche à se faire pardonner cette confiscation de tous les droits, de tous les pouvoirs, par des mesures populaires. Il remet l'arriéré de l'impôt. Il sévit contre les magistrats prévaricateurs. Il promet de nourrir et vêtir au frais de l'Etat les enfants des pauvres. Il s'occupe enfin de la condition des esclaves. Peut-être ce serait s'aventurer que de dire qu'on leur avait promis la liberté. Mais ils entendaient lire dans les églises ces deux passages de la lettre de Paul aux Gaulois : « Il n'y a plus ni esclave, ni libre... Maintenant donc, tu n'es plus esclave, mais fils... » (III. 28 — IV. 7.) Et ils pouvaient voir là une promesse.

Les esclaves ! c'était la majorité de la population. Les hautes classes ne multiplient pas, on le sait. Par l'usure dont la société antique les laissait abuser, les expropriations de débiteurs et l'envahissement progressif des *latifundia*, elles avaient ruiné et détruit la petite agriculture et la petite industrie libre. La cité des Edues qui couvrait la surface de quatre de nos départements ne comptait plus à cette époque que trente mille personnes non serves.

Emanciper les esclaves brusquement, c'eût été détruire ce qui restait d'activité, de travail dans cette société si virile et si féconde à la fin du IIe siècle, si caduque à la fin du IIIe. On se contenta de rendre l'émancipation graduelle plus facile. On défendit aux maîtres d'appliquer les esclaves à la torture, de les séparer de leurs femmes, de leurs enfants dans les ventes et les partages.

Enfin ce que l'autorité civile n'osait ou ne pouvait imposer, l'autorité religieuse le conseilla. Et on interpréta *une fois* chez nous le passage de Paul dans son sens le plus

généreux, un monument lapidaire encore existant (à Briord) va nous le prouver tout-à-l'heure.

Mais ces quelques affranchis, dont on constatait comme un exemple bon à suivre la libération sur le marbre ou la pierre, ne suffisaient pas à refaire un peuple, ni surtout à refaire une armée. Le Christianisme d'alors, fidèle à son Maître en cela, avait sincèrement horreur du sang. Sur dix mille épitaphes païennes, on compte cent quarante-cinq épitaphes de soldats (soit 14.5 sur 1000). Sur quatre mille épitaphes chrétiennes, il y en a vingt-six (soit 6.05 sur 1000). Ces chiffres parlent haut et clair.

Les empereurs chrétiens forcés bientôt, par l'invasion germanique de plus en plus menaçante, de se remettre sur le pied de guerre, eurent la fatale idée de recruter les Légions de Barbares. Par là ils hâtèrent la catastrophe qu'ils voulaient retarder. L'existence de l'Empire dépendit bientôt de la fidélité de ces dangereux auxiliaires.

Les querelles religieuses contribuèrent non moins activement à amener la catastrophe. Théodose supprima définitivement la liberté de conscience, en 380 ; il édicta des châtiments sévères contre les Ariens (Cod. Théo. L. 16, T. 1). Les Ariens durent voir sans chagrin, dès lors, les succès des Goths et des Burgondes convertis à l'Arianisme. Il en sera de même des Païens attaqués un an plus tard (381). L'Hellénisme ne voulait pas mourir ; il disputait peut-être le terrain avec plus de succès depuis qu'il était évincé du pouvoir ; faisant moins de fautes, les adversaires en faisant davantage. Pour en finir on eut recours contre lui aux moyens violents qu'il avait employés deux siècles auparavant. En 177, ce sont les prêtres de Cybèle qui conduisent les Chrétiens « au lion ». En 381, aux deux bouts de l'Empire, Marcel, évêque d'Apamée, à la tête

d'une bande de gladiateurs ; Martin, évêque de Tours, avec ses moines (il a introduit, le premier, les moines en Occident et les a formés à cette tâche), courent les campagnes, brisant les idoles et incendiant ou rasant les temples.

Le principal auteur de la révolution religieuse chez nous, c'est bien ce soldat pannonien Martin, travaillant *manu militari* à la ruine des deux anciennes « superstitions », la Gauloise et la Grecque, et préparant, par la fondation de notre premier couvent, Marmoutier, la théocratie à venir.

Un de ses disciples, Sulpice Sévère, a conté ses hauts faits, non sans les surcharger de prodiges diminuant l'autorité de son récit et, à mon sens, en augmentant l'intérêt. Nous voyons par là l'état des esprits alors, ce qu'ils pouvaient croire et par suite ce qu'on pouvait faire d'eux.

Ceci subsiste que Martin travailla à sa mission dans la cité des Arvernes, puis dans celle des Edues, et que les *Pagani* ou paysans lui rendirent la tâche laborieuse. « Personne ou presque personne, dit Sulpice Sévère, avant son arrivée en ce pays, n'adorait le vrai Dieu. » Autre point acquis. Mais l'apôtre anéantissait d'un signe de croix les lois de la pesanteur. Mais les anges du Seigneur, incarnés tout exprès, collaboraient avec lui. Mais la tempête appelée par sa prière travaillait (la nuit !) pour lui. On est sûr de vaincre quand, à force de charité, de détachement, de simplicité (cet évêque de Tours voyageait monté sur un petit âne, *asellus*), on a réussi à faire croire aux bonnes gens qu'on a de pareils auxiliaires à ses ordres...

L'intervention nocturne de la tempête donnera à penser aux Voltairiens qu'on s'aidait aussi d'un peu de ruse.

Quand l'autel élevé par Autun à la Mère des Dieux eut

croulé, quittant la place au futur autel de la Mère de Dieu, les iconoclastes de Marmoutier, qui croyaient naïvement en finir avec l'idolâtrie, ne vinrent-ils pas l'attaquer chez nous? Le sanctuaire d'Izernore est désigné par un légendaire, on l'a dit, comme le plus entouré de superstitions de la Gaule. Légué par Teutatès à Mercure, enrichi par les deux cultes greffés l'un sur l'autre, n'appelait-il pas l'animosité des briseurs d'idoles très spécialement ? Est-ce Martin et ses moines qui l'auront incendié d'abord, puis, qui, méthodiquement et, comme ils ont fait au « magnifique temple du Loroux (en Touraine) », auront réduit en poussière ce beau dieu de bronze dont nous gardons un précieux débris ?

On répondra à ces questions comme on voudra. Disons que Martin ou les siens auront passé chez nous, et qu'on s'en souvenait quand au onze novembre, jour de *sa fête*, et sous son invocation, on a mis ici la grande foire et fête druidique du commencement de l'hiver. Ajoutons que quatre de nos villages ont pris le nom de l'apôtre-soldat de la Gaule, dont l'un (Saint-Martin-du-Fresne) est voisin d'Izernore.

La destruction d'Izernore, perpétrée malgré les lois de Constance garantissant la liberté des cultes, non abrogées (Beugnot, *Destruction du Paganisme*, I, 303), n'a pu l'être qu'avec le concours d'auxiliaires trouvés dans le pays. Cette destruction est la première preuve que nous avons de l'existence du Christianisme chez nous (v. rapport de la Commission d'Izernore, 1863, p. 21).

Nous pouvons ajouter ceci : la conversion de notre province au culte nouveau a eu trois causes : 1° les misères de la décadence latine devenues intolérables ; 2° la supériorité à certains égards de l'Evangile et sa promesse qu'on

n'a pas tenue ; 3° les vertus, le fanatisme et les violences des novateurs et l'ignorance de leurs catéchumènes.

Ces trois facteurs eussent-ils abouti sans l'irruption et l'établissement chez nous des hommes du Nord ? — Oui. Et nous eussions eu en Occident une réplique de l'empire grec.

L'empire grec valait-il mieux que le Saint-Empire-Romain germanique? On eût répondu non, il y a cinquante ans. Aujourd'hui on répondrait oui. Le monde byzantin était plus civilisé, moins misérable sans doute, mais il est resté infécond. Notre Moyen-Age a été plus triste, mais plus original et a enfanté le monde moderne.

TROISIÈME PARTIE

Les Barbares.

X. L'Invasion. — Premier royaume de Bourgogne.

Le grand événement du v[e] siècle commençant, l'établissement des Germains sur le territoire gaulois est présenté de deux manières par les historiens.

Les plus nombreux y voient une conquête pure et simple, suivie de la dépossession plus ou moins complète des vaincus, de leur réduction en esclavage ou servage, et de la constitution d'états barbares (au commencement ou au milieu du v[e] siècle).

Pour d'autres « cette moitié de la Germanie qui était de tout temps au service de Rome » (Fustel de Coulanges), à savoir les captifs devenus des colons, les lètes ou soldats germains des légions, quelques bandes enfin de fédérés cantonnés par Rome sur la frontière, formèrent corps spontanément sous leurs chefs ou rois officiers de l'empire : ceux-ci prenant le commandement militaire, l'autorité administrative et le droit de justice, obtinrent des

Romains, de gré ou de force, des cantonnements réguliers en Gaule. A ces *hôtes* une part du revenu du sol, non sa propriété, fut assignée. Les Gaulois restèrent dans la situation où ils étaient, libres, esclaves ou colons. Les rois du ve siècle furent maîtres des soldats, patrices, consuls, c'est-à-dire dignitaires de l'empire resté debout en droit et en fait. Cent trente ans environ après leur établissement en Gaule (en 539), ces rois « mettant de côté les droits de l'empire et la domination de la république, jouirent d'un pouvoir à eux propre ». Pendant cette période de plus d'un siècle, « quatre ou cinq générations se crurent et furent sujettes de l'empire, n'ayant pas des événements contemporains l'idée qu'on s'en fit depuis, et n'y voyant nullement une conquête : elles en ont sans doute beaucoup souffert ; mais elles ne se regardèrent jamais comme une race vaincue sous le joug d'une race victorieuse » (Fustel de C.). Elles conservèrent leurs biens, leurs lois, leurs mœurs, leur langue, leur costume. Les dignités étaient partagées entre les deux races ; les mariages entre elles étaient fréquents : la famille de Charlemagne comptera des Gallo-Romains parmi ses aïeux.

On n'entend pas ici trancher le différend. L'écrivain qui a récemment ressuscité le second système et l'a rendu plus vraisemblable, reconnaît que les souffrances des détenteurs latins du sol ont été aussi grandes que si l'occupation eût été une conquête.

Son système d'ailleurs entraîne une conception autre de notre histoire. Il n'y a pas eu de conquête, en droit. Notre germanisation a été exagérée : elle a été passagère, superficielle. Les Barbares ne nous ont aucunement régénérés (c'est là une opinion toute moderne dont Guizot a été l'introducteur chez nous). Ils ne nous ont pas recons-

titués davantage à leur façon. Ils ont bouleversé l'ordre ancien. De là une immense perturbation, de nouvelles idées, « de nouveaux besoins, de nouvelles habitudes qui enfanteront de nouvelles règles sociales ». (Fustel de C.)

Ceci dû et accordé à la controverse des écoles, venons au récit de l'occupation germanique chez nous.

En 405, Stilicon, maître des milices du misérable fils de Théodose, Honorius, n'ayant plus que 40,000 soldats romains à opposer à une armée barbare quatre ou cinq fois plus nombreuse qui descendait en Italie, appela à la liberté les esclaves disposés à s'enrôler. C'était trop tard. Pendant qu'avec des recrues insuffisantes, il faisait face à cette armée composée de Germains du Nord, une autre horde, composée de Vandales, d'Alains, de Suèves, de Burgondes, de Gépides, arrivait sur le Rhin. Le premier janvier 407, elle passa le fleuve, vers l'embouchure du Mein, sur la glace. Sous le déluge d'hommes tout fut détruit du Rhin aux Pyrénées. « L'Océan tout entier eût passé sur la Gaule que sa ruine n'eût pas été plus complète. »

Une grosse part de la cohue barbare s'abattit sur l'Italie, sur l'Espagne, passa en Afrique. Les Burgondes et les Alains continuèrent sept ou huit ans à dévorer la Gaule. L'empire finit par leur accorder en 413 un cantonnement, soit une province à exploiter à défaut d'autre solde : car ils entraient par cette concession même au service de Rome. Faut-il ajouter que ce service était capricieux toujours, souvent fictif ?

Non seulement la province livrée ainsi ne résista pas ; mais, Frédégaire le dit, les Burgondes étaient appelés par les habitants de la Lyonnaise, Romains ou Gaulois, « *invitati à Romanis vel Gallis* », et furent fixés chez eux, à titre de cultivateurs sujets à redevance, *tributarii ;* selon

les uns, la redevance étant du tiers des fruits — mais à titre de propriétaires selon l'Eduen Marius évêque d'Avenches qui écrit : *terras cum gallicis senatoribus diviserunt* », et leur part étant des deux tiers.

Qu'on adopte l'une ou l'autre version, on est conduit à penser que les portions, *portiones*, attribuées aux nouveaux hôtes, *hospites*, ont bien pu être les *arva jacentia*, les terrains sans culture dont le rhéteur éduen Eumène nous a parlé vers l'an 311.

La découverte récente de cimetières burgondes chez nous, à Ramasse, dans un bassin clos de tous côtés, puis à Cize et à Corveissiat dans la vallée de l'Ain, c'est-à-dire dans la contrée du Département où il y a le moins de vestiges de la colonisation latine, serait toute favorable à cette hypothèse optimiste d'une occupation paisible, par nos hôtes Germains, des terres auxquelles la culture manquait, les colons libres les quittant pour les villes où la sécurité était plus grande, et les colons esclaves ne se recrutant pas et désertant.

Admettons-la comme vraisemblable ; mais amendons-là en tenant un compte suffisant :

1° De ce fait apporté par Grégoire de Tours : une ville d'Auvergne refusant de leur ouvrir ses portes, les Burgondes « massacrèrent les hommes et réduisirent en esclavage les femmes et les enfants » ; le cas assurément ne fut pas unique ;

2° Des récits lamentables du Lyonnais Sidoine Appolinaire et du Trévire Salvien, témoins de l'occupation. « *Vectigales barbaris sumus... Nulla jam pax, nulla securitas. Barbari quos Deus fecit possessores ac dominos soli Romani...* Plus de paix, plus de sécurité. Dieu a fait des Barbares les possesseurs et les maîtres du sol romain. Nous

sommes leurs tributaires ». Il n'y a plus rien à ajouter après ce cri de Salvien. Ce prêtre appelle les choses par leur nom, officiellement, comme on dirait aujourd'hui, il n'y avait pas eu de conquête. Seulement nos soldats s'étaient faits nos hôtes, puis sous ce nom, nos maîtres. Et ces soldats étaient des Burgondes.

Ces hôtes qui nous allégèrent des deux tiers de notre revenu étaient des hommes de six pieds, à la face rude, aux longs cheveux oints de beurre rance, à la voix rauque, aux habitudes gloutonnes, plus bruyants que méchants, industrieux, moins guerriers que les Goths qui prenaient le sud de la Gaule et que les Franks qui prenaient le nord. Leur religion était celle des Germains, mais leur prêtre principal avait plus de pouvoir que leur roi (Ammien). « Cette disposition *heureuse*, dit le bénédictin Dom Plancher (*H. de Bourgogne*. 1, 26), les préparait » à s'attacher aisément, dans la suite, aux sacrés ministres qui devaient leur annoncer l'Evangile. Plusieurs de leurs chefs étaient déjà convertis à l'Arianisme. La conversion de la nation entière (qui avait quatre-vingt mille têtes) contribuera à la romaniser.

La société constituée chez nous par les Burgondes durera un peu plus d'un siècle, de 413 à 534. Elle sera en droit et en fait une contrefaçon brutale et une continuation de la décadence romaine. Les propriétaires gallo-romains resteront les égaux de leurs hôtes. L'impôt sera le même pour les uns et les autres. Le clergé le paie (Grégoire de Tours, IV, 2; X, 7). La noblesse aussi. Ces deux classes n'obtiendront d'immunité que peu à peu et plus tard. Tous sont également assujettis au service militaire.

La noblesse n'a pas l'invasion pour origine; il y en

avait une chez les Burgondes ; une aussi nombreuse et riche chez les gallo-romains. Elle n'était pas un état légal, n'avait ni privilèges assurés, ni règles, ni conditions fixées ; mais elle possédait en fait, sans distinction d'origine, les charges de cour, les fonctions publiques, les évêchés. Les *Leudes*, les grands ou *Farons*, sont des fonctionnaires royaux : on les consulte en fait pour la confection de la loi ; ils la signent : mais ne forment pas un corps politique régulier.

Les rois demi-barbares, demi-romains résident à Genève ou à Vienne, dans les palais des hauts fonctionnaires latins. Menacés tôt par leurs voisins du Nord, les Mérovingiens d'Orléans ou de Paris plus barbares qu'eux, ils se rapprochèrent d'autant plus du fantôme d'empereur qui régnait encore à Byzance ou à Rome. Ils acceptèrent de lui les titres de patrice, de maître des armées. Ils se déclarent ses soldats, ils datent par les consuls.

Ils sont absolus et disposent des vies et des biens, cela à leurs risques et périls. Le roi Gontram dira aux fidèles dans l'église : « Je vous conjure, hommes et femmes ici » présents, de ne pas m'assassiner comme vous avez » assassiné mes frères. »

L'administration romaine subsistait : le Magister palatii, maire du palais, en était le chef et avait les pouvoirs d'un premier ministre. Les ducs étaient présidents des provinces, les comtes recteurs des cités : le pouvoir de ces derniers est absolu ; ils jugent avec des assesseurs pour la forme. Les supplices sont atroces. Le pouvoir civil est absorbé par le pouvoir militaire.

Le clergé est resté latin en très majeure part. Son influence toujours grande sur de nouveaux convertis a gagné au nouvel état de choses. Aussi il s'y rallie sans

difficulté et s'efforce de le conserver. Il est, non rarement, déconcerté dans sa tâche par les instincts barbares qui se réveillent parfois et font explosion.

La vie du faron ou noble burgonde devenu l'*hôte* du sénateur gaulois ne nous est pas connue. Mais l'évêque de Tours, Grégoire, nous a dit celle du roi burgonde successeur du préfet de Lyon ou de Vienne. On a toujours, partout, copié le maître. Et nous ne nous tromperons pas beaucoup en jugeant des mœurs des sujets par celles du Prince.

En 491, le roi de Vienne s'appelle Gondebald. Il a détrôné, puis tué son frère Chilpéric, fait jeter la Reine, sa belle-sœur au Rhône, avec une pierre au cou, tranché la tête à ses deux neveux et emprisonné dans un cloître ses deux nièces. Un peu plus tard, il dépossédera son autre frère Godeghisel, fera égorger dans une église ce frère, ses ministres, ses sénateurs, ses partisans et l'évêque (arien) de cette église. Gondebald n'est pas catholique, fera ici remarquer Dom Plancher. Est-ce bien sûr ? Avitus (Saint Avit), évêque de Vienne, qui lui a donné l'onction royale l'a persuadé que *le Fils* est égal au *Père*. Seulement Gondebald n'ose confesser sa foi publiquement dans la crainte que ses farons ariens ne le détrônent.

La fameuse Chlotilde, fille de Chilpéric, nièce de Gondebald, est bien catholique. Or, quand elle quitte la Burgondie pour aller régner sur la France, en manière d'adieu à sa patrie, elle prie ses conducteurs franks « de » piller et brûler deux heures de pays de chaque côté de » la route ». Ceci nous touche, car la fiancée de Clovis, partie de Genève, traversait notre pays. Les Franks n'eurent garde de rien refuser au caprice de leur jeune et belle reine. « Dieu tout-puissant ! s'écriait celle-ci, en

» voyant nos villages flamber, je te rends grâce, je vois » commencer la vengeance de mon père et de mes frères ». Elle a tenu plus tard, on le verra, ce qu'un pareil commencement promettait. Et le tout n'a empêché aucunement nos évêques catholiques de faire d'elle une sainte.

Le fils de Gondebald, Sighismond, catholique ouvertement, et vivant dans un cloître, fera seulement étrangler son fils endormi.

Telles étaient les mœurs implantées chez nous par les hommes du Nord.

Gondebald, qu'on veuille le noter, n'est pour les siens ni un méchant roi, ni un méchant homme. « Il prescrivit » des lois plus douces aux Burgondes afin qu'ils n'oppri» massent pas les Romains ». C'est de la fameuse loi Gombette que Grégoire de Tours parle là. Il appert, soit de ce passage, soit des prescriptions de cette loi, que les Burgondes la rendaient bien nécessaire.

La loi Gombette est postérieure de quarante ans environ à l'établissement de la Burgondie. Elle montre l'état des choses chez nous au milieu du v[e] siècle. « Les conflits » entre les deux races vivant côte à côte sont incessants » (Fustel de Coulanges). Tantôt le propriétaire latin n'ose plus exiger la redevance du tiers des fruits qui est le prix de son *hospitalité*. Tantôt l'*hôte* barbare refuse de la payer. Le propriétaire voudrait expulser l'hôte. L'hôte refuse de partir. La spoliation partielle de 413, consentie ou non, va avoir pour conséquence une spoliation totale.

Gondebald intervient, ordonne aux Burgondes « de restituer sans délai » *sine dilatione restituant*, ce qu'ils usurpaient, et leur fait part, pour tout arranger, d'une part du domaine royal...

La loi Gombette fut-elle exécutée ? Et dans quelle mesure le fut-elle ?

Si la logique menait les choses, cette monarchie moins lourde aux Latins que les autres monarchies barbares (qu'était-ce des autres ?) eût eu plus de chances qu'elles de durer. Ce fut la querelle religieuse qui la tua.

Les Burgondes, ariens au moins en partie quand ils entrèrent en Gaule, étaient totalement gagnés vers le milieu du ve siècle à l'opinion anti-trinitaire, tenue aussi par une notable part de l'aristocratie gallo-romaine.

Le gros de la population latine et le clergé latin restaient croyants en la divinité de Jésus.

Cependant les évêques catholiques, plus libres sous leurs nouveaux maîtres que sous les empereurs, effrayés de voir le Nord de la Gaule revenir au paganisme sous les Franks (M. Leblanc, *Inscriptions chrétiennes de la Gaule*, établit le fait) bornèrent leur ambition, pendant tout le ve siècle, à conserver leurs églises et à se pousser dans les cours de Vienne et de Genève où ils n'étaient point maltraités.

La conversion de Clovis, le jour de Noël 496, changea ces dispositions. Le lendemain, l'évêque de Vienne, Avitus, le plus considérable de la Gaule par sa naissance (il était parent de l'empereur Avitus), par son mérite personnel, par son siège disputant la primatie à celui de Lyon, écrit au Sicambre : « Avant que votre baptême fût » accompli, nos régions avaient su l'heureuse nouvelle : » *Votre foi est notre victoire. La Providence vous a donné* » *pour arbitre à notre siècle* ». Cette prophétie est un mot d'ordre, les collègues de l'évêque de Vienne le comprennent. A quatre ans de là, Clovis est en mesure de l'accomplir. Les bandes frankes descendent de Dijon à Avignon. Sur leur route elles dépeuplent les campagnes, arrachent les vignes, coupent les oliviers. Avignon, où se concentra

la résistance, tint bon. Un traité finit la guerre. Et Clovis mourut en 511, sans avoir soumis la Burgondie.

Mais au commencement de 523, sa veuve, la burgonde Chlotilde vint à ses fils et leur dit: « Prenez part à mon » injure, et mettez vos soins à venger la mort de mon » père et de ma mère ». En 524, Avitus encore vivant vit les trois fils de Clovis amener à fin l'œuvre de sang à laquelle il avait convié leur père. Notre roi Sighismond fut vaincu. Ses sujets le livrèrent et les vainqueurs le tuèrent ainsi que sa femme et ses enfants et le jetèrent au fond d'un puits. L'état burgonde toutefois lui survécut dix ans et ne périt qu'en 534 après une résistance digne d'un meilleur sort.

Pour une pauvre province écartée et négligée, il y a deux sortes de guerres — celle dont on subit seulement les conséquences ou les contre-coups lointains — et celle à laquelle on sert de théâtre et d'enjeu. Les capitales étant d'ordinaire le but déterminé (l'objectif comme on dit aujourd'hui) des invasions ; et celles de Burgondie, Vienne, Lyon, Genève nous étant voisines, il est certain que les hordes frankes, dans leur triple incursion, traversèrent plusieurs fois notre territoire, bien qu'aucun document écrit ne l'ait relaté. Nous avons vu Clovis dépeupler les campagnes et arracher les vignes autour d'Avignon. Il n'est pas à croire que ses bandes se soient conduites chez nous bien différemment. Notre sol était, depuis deux siècles, jonché de ruines qu'on ne réparait plus. Les trois visites des Mérovingiens achevèrent de renverser ce que les farons burgondes avaient laissé debout de l'édifice latin.

(*A suivre.*) JARRIN.

RONDEAU.

O belle enfant !
Quand vous passez légère et souriante,
Et que je vois votre taille ondoyante,
Je suis charmé, je m'arrête rêvant

Au Parthénon, à ses vierges dansant;
Vous me semblez l'une d'elles vivante,
O belle enfant !
Quand vous passez légère et souriante.

Jadis le Grec, insatiable amant
De l'idéal, de sa main frémissante
Vous eût pétrie, image ravissante,
Dans un beau bloc de marbre éblouissant,
O belle enfant !

FR. V.

LA FAMILLE MOIGNEAU

I. De M. et Mme Alexis Moigneau.

Le père Moigneau était cirier de l'abbaye de la Mort-Dieu. Sa fortune était faite quand la Révolution détruisit son commerce. Il ne pardonna pas, néanmoins, au nouveau régime et se mit à dire du bien des moines qu'il avait daubés, voire quelque peu friponnés toute sa vie.

Son fils Alexis, qu'il avait fait clerc de Procureur, était un garçon madré de nature, en train de devenir le légiste le plus retors du District. Ayant entendu monsieur son père souffler ainsi le chaud et le froid, mais ne jamais varier sur ce point *qu'il faut faire fortune*, il avait pris le parti de faire fortune sans phrases. Il traversa 93 et 94, portant sans affectation la carmagnole et le bonnet qu'on portait; applaudissant au club *tous* les orateurs d'un air ingénu et convaincu ; signant les adresses qu'on signait, celles qui appelaient les échafauds, celles qui applaudissaient à leur renversement du même paraphe compliqué, calme et pur dont un maître d'écriture eût été jaloux. En 95, 96, il fit sans bruit, sur les grains, sur les biens nationaux, sur les fonds publics, de petites affaires modestes, assez lucratives, pas assez pour faire crier. En 97, son patron mourut, on lui offrait l'étude à prix doux, il la refusa, préférant la conduire sous M. le fils qui était de la jeunesse dorée et ne

savait pas bien ce que c'est qu'un protêt. En 98, le père Moigneau alla de vie à trépas. Alexis, riche, voulant se marier, et en bon lieu, accepta la mairie de Montbeney qui avait vaqué par démission trois fois en cinq mois et dont personne ne voulait plus. Cette charge devait le décrasser, pensait-il. Et il se mit résolument au service du parti royaliste auquel Brumaire allait (dans les provinces), rendre enfin le pouvoir.

Le premier préfet de la République voulait le conserver à la Mairie. Il crut habile de faire donner cette position au marquis de Gassion qui la convoitait, préférant pour lui des fonctions administratives (rétribuées), devinant l'importance qu'elles allaient prendre. En retour, le marquis, dont la première femme était arrière-petite-cousine du consul Lebrun, l'aida. Il fut nommé secrétaire général et gouverna le Département ; son préfet, homme de plaisir, ayant de bien autres affaires.

Tout le monde à Montbeney crut bien que Moigneau épouserait Eucharis de Gassion, fille du premier lit du marquis. Cette grande demoiselle, mûre, maigre, jaune, sèche, haute, accusait médiocrement de goût pour le fils d'un marchand de chandelles, plus grand, plus sec et plus bilieux qu'elle. Mais elle ne voulait pas coiffer sainte Catherine. Et à vrai dire, l'affaire était conclue quand Mlle Eucharis trouva moyen de se faire enlever par un gros capitaine de cuirassiers, au mufle rougeaud, au poil carotte, n'ayant que ses épaulettes, mais dénommé de Brossac, et estimant que cette parente d'un Consul, ayant du chef de feu sa mère 1350 livres de rente, était de bonne prise.

Moigneau, pour qu'on ne rît pas trop de sa déconvenue, en rit tout le premier. Mlle de Gassion, répétait-il, m'a

sauvé d'une faute ; c'est clair. Je lui en suis fort obligé et à son cuirassier. Je serai d'ailleurs marié avant eux.

Il demanda incontinent la main de Mlle Sylvie Coitier, d'une famille alliée à toute la vieille bourgeoisie du chef-lieu du Haut-Rhône et ayant de bon bien au soleil. A l'appui de sa recherche, il envoya à M. Coitier ses titres de propriété. Celui-ci, les lui rapportant, trouva Moigneau occupé à ranger dans une cassette qu'il venait d'acheter, 84 rouleaux d'or de mille livres l'un. Les titres l'avaient à moitié convaincu que Moigneau était un gendre parfait. Ce spectacle étourdissant (le numéraire était rare en 1802), acheva de l'en persuader. Moigneau fut donc autorisé à présenter ses hommages à Mlle Sylvie.

Mlle Sylvie avait 19 printemps. Elle était un peu courte et épaisse. Ses robes justes trahissaient des formes déjà opulentes, encore gracieuses. Son visage était trop rond, son col et ses bras trop forts, mais éblouissants de fraîcheur et de santé. De petits yeux gris riants, un joli fripon de nez, une bouche poupine, une physionomie ingénue, presque caressante, une douce gaîté passant pour de l'esprit, la faisaient préférer aux beautés régulières. Elle avait une gentille dot, des *espérances* (c'est-à-dire un frère infirme et peu propre au mariage). Elle pouvait choisir.

Son père lui dit la fortune de Moigneau, puis ajouta : Ce n'est pas le *pastor fido*, c'est le Secrétaire général du Haut-Rhône. Il n'est point beau, mais il est bien bâti. Il n'est pas muscadin, mais il a la manière honnête. Avec lui, ma fille, tu auras une *bonne maison* et de beaux enfants solides. Fais d'ailleurs ce que tu voudras.

Mlle Sylvie était le produit net de cinq ou six générations occupées à ramasser du bien. Quand on avait voulu lui donner un talent d'agrément, on avait choisi la guitare,

une harpe coûtant les yeux de la tête. Son père lui avait enseigné en théorie toutes les vertus, en pratique une sévère économie, un ordre strict. Il l'avait persuadée que ce qu'il y a au monde de plus charmant c'est un joli *avoir*, que le bonheur c'est de l'arrondir, bon an mal an, de quelque futaie ou chenevière. Elle savait qu'une terre à chanvre est la première qualité de terre, — que le pain fait au logis revient à deux liards de moins la livre que le pain de boulanger, — que le rizon de Piémont *potage* aussi bien que le riz de la Caroline et vaut quelque chose de moins. Elle savait en ces matières tout et un peu plus que tout. Ceci n'est pas une façon de parler et signifie qu'elle inventait aux occasions. Exemple : le lacet de soie de son corset refusant le service, elle imagina de le remplacer par une de ces cordelettes roses dont les paquets de plumes à écrire d'alors étaient ficelés. Cette imagination la mit en joie huit jours.

Eh bien, Sylvie ainsi faite avait douceur de cœur pour Launoi, ci-devant secrétaire du Conventionnel hébertiste Maignet ; muscadin quand même et en plein 1793 ; de présent aide de camp du général Camus commandant le Département, et plus muscadin que jamais. Elle avoua ingénûment cette *inclination* à son père.

Que ce Launoi n'avait sou ni maille, à Longueville tout le monde en était d'accord. Les gens bienveillants disaient qu'il vivait du jeu. Les autres voulaient que des deux liaisons qu'on lui savait (Mme Camus et la petite Nanon), la première rémunérât généreusement ses assiduités.

Coitier demanda à sa fille « si Launoi et elle s'étaient parlé ». — Elle déclara ne pas savoir le son de sa voix. — Comment le connaissez-vous, mademoiselle ? — Je le vois tous les jours de ma fenêtre entrant chez Mme Bondieu.

Coitier descendit chez sa locataire : Je voulais *vous augmenter* de 50 livres à la Saint-Jean, belle dame. Disons à la Noël. Mais vous allez me donner copie du compte de M. de Launoi.

Il remonta muni de la pièce accusatrice et la tendit en silence à Mlle Coitier...

« Doit M. de Launoi, à partir du 1er janvier 1800 (style barbare), 24 paires de bas de soie blanche à 24 livres l'une, ci. 576 livres.

« *Item*. Deux douzaines de mouchoirs, batiste, avec lettres N. B. brodées au coin, remises la veille de la Sainte-Anne 1802 chez demoiselle Nanon Bancal, ci. 120 livres.

« *Item*. Un cachemire long, bouton d'or, à palmes riches (tout le monde avait vu la Générale fagottée dans le cachemire bouton d'or), ci. 1,200 livres, etc., etc. »

Le total était beau ! « Votre dot y passera, ma fille », dit Coitier d'un ton glacial, après quoi il laissa Mlle Sylvie à ses réflexions.

Deux heures après Mlle Sylvie entra chez son père, la tête basse, et lui dit, d'une voix un peu étranglée, ces mots héroïques : « Je veux bien de M. Moigneau ».

On les maria donc.

Ce ménage ne fut pas plus malheureux qu'un autre. Moigneau le comprit tout de suite : il n'avait rien de mieux à faire que de s'en remettre à *sa bergère* (petit nom donné dans l'intimité à Sylvie) de tous soins de fortune et de ménage. Il était accoutumé à une vie sobre et ne souffrit pas trop de la lésine de sa moitié, justifiée d'ailleurs à ses yeux par une fécondité rare. Sylvie Coitier lui fit en sept ans quatre filles et trois garçons. C'était vraiment beaucoup pour un ménage de tant d'ordre et de prudence. Mais sur les sept il en mourut trois...

Sylvie, d'ailleurs, était fort pénétrée de la grandeur des fonctions de son mari. Aux occasions elle savait *tenir son rang*. Quand le Préfet changeait, — il changeait déjà souvent, — le Secrétaire général donnait au nouveau venu un dîner où les chefs de service étaient priés d'assister. Toute la ville s'amusait des ressources que trouvait Mme Moigneau pour faire bien les choses sans mettre trop d'argent dehors. Le sucre coûtant alors 6 fr. la livre, elle cuisinait, d'après le procédé de Cadet-Gassicourt, des gelées de fruit économiques ayant bien du succès. Les femmes et filles des invités venaient le soir. Il y avait un boston, un loto. On faisait des jeux innocents. On dansait des rondes aux chansons. Mme Sylvie, s'accompagnant de sa guitare, chantait d'une voix aigrelette la romance plaintive

Il faut partir, disait un chevalier
A la jeune et tendre Imogine.....

On servait des gaufres épaisses d'un doigt, et de petit vin blanc pas méchant, aigrelet comme la voix de la dame du logis.

Le chef-lieu riait. Mais Moigneau gouvernait le Département. Comment le gouvernait-il ?

Je suis né en 1813 peu avant la fin de son règne. Je n'ai pas là-dessus d'idées qui me soient propres. Je sais qu'il était bien noté à Paris, ayant fait voter au Conseil général en 1808 (ou 9 ?) une frégate sur sa part du fonds commun, et *son* Département étant celui où les levées d'hommes rendaient le plus. Pendant les invasions, nous changeâmes quatre fois de préfet. Moigneau se conserva. Il était parvenu, dit la tradition, à faire croire au maréchal Augereau que la défense du territoire n'avait pas d'auxi-

liaire plus zélé que lui, et au général autrichien Bubna qu'il était, autant qu'il pouvait, complice de l'invasion. Talleyrand n'a pas fait si bien.

En 1815, le Ministre lui donna le choix entre une préfecture du Midi et la députation. Le Midi lui semblant houleux et malaisément navigable, il opta pour la députation, choisit, comme on faisait alors, les électeurs qui naturellement le nommèrent à la presque unanimité.

Il parut à la tribune une fois et y prononça le : « *Si veut le Roi, si veut la loi !* » dont on parla près de huit jours. Le mot irrita les libéraux qui prenaient la Charte au sérieux et les ultras en train de forcer la main à Louis XVIII. M. Decazes ayant congédié peu après la Chambre *introuvable*, Moigneau ne fut pas réélu. Il avait fait fausse route pour la première fois de sa vie.

Un malheur ne vient jamais seul. Ses chagrins domestiques commencèrent bientôt.

II. De Baptistine, Marc-Antoine, Horace Moigneau.

Sa fille aînée Baptistine lui ressemblait de complexion et de figure. Elle était maigre, bilieuse ; ses traits n'étaient pas laids, mais semblaient trop grands pour sa petite face jaune. Elle avait la physionomie dure, aisément agressive ; le caractère à l'avenant, c'est-à-dire inquiet et jaloux. Sa mère la détestait, son père était meilleur pour elle ; mais n'avait jamais eu le temps de s'occuper de ses enfants beaucoup. Les quelques personnes fréquentant la maison Moigneau voyant cette enfant malmenée, mal vêtue, mal peignée, ourlant des torchons dans un coin du salon d'un air souffrant (et furieux) l'avaient baptisée la petite Cendrillon.

A l'automne 1819, au Vernet, bien de campagne où Mme Moigneau passait trois mois chacun an à surveiller les rentrées et à vivre des redevances, Baptistine eut, à propos d'une robe déchirée en passant un buisson, une altercation atroce avec sa mère, et entendit celle-ci dire à M. Moigneau : Cette pécore est intraitable et insupportable. Elle me fera mourir, si vous ne m'en délivrez. Est-ce qu'il n'y a plus de couvents ? M. Moigneau répondit : Nous verrons, nous verrons, ma chère. C'était le *veto* suspensif avec lequel il gouvernait chez lui. Mais Baptistine avait vu, en plus d'un cas, Mme Sylvie amener, par de la persistance, son mari à ses fins.

Souventes fois, aux mois qui suivirent, dans un bois de hêtres jouxtant le jardin du Vernet, bois ombreux et frais au temps chaud, elle rencontra Jean Rochon. Le bois était indivis entre les Rochon et M. Moigneau. Jean était un demi-paysan, vivant sur son bien, un peu géomètre ou arpenteur, assez bien lavé. Il avait près de six pieds, des yeux bleus à fleur de tête, un grand beau rire et les dents blanches. Ces rencontres eurent des suites. Mme Sylvie dut renoncer à ses projets de claustration..., hélas ! il n'y avait plus rien autre à faire pour sa fille aînée que de la marier au plus vite avec Jean Rochon. On constitua à la pauvre Cendrillon une pension alimentaire de 600 fr. pour toute dot. Il n'y eut pas de noce. Défense fut faite aux époux Rochon de se présenter chez Mme Moigneau.

M. Moigneau allait voir sa fille, en cachette, deux fois l'an et lui laissait quelques pistoles. Jean Rochon fit onze enfants à la pauvre créature. Comme elle devint plus acariâtre avec l'âge, il la battait quelquefois.

Le fils aîné, Marc-Antoine Moigneau, de grande taille comme son père, largement musclé comme sa mère, était

d'un génie assez court. Mais il avait de l'application. Il eut les prix de thème et de récitation au Collège. On l'envoya à Paris faire *son droit* et travailler dans une étude d'avoué. Il fut reçu avocat en août 1824. On l'attendait donc au Vernet au commencement de septembre. En son lieu et place on reçut une missive surprenante.

M. Moigneau, tenant à ce que son fils vît et sût le monde, lui avait donné des lettres pour quelques personnes, notamment pour une dame de Verrière, veuve d'un de *ses* préfets (avec laquelle, au dire des médisants, le Secrétaire général avait été du dernier bien). Cette dame vivait rue Notre-Dame-des-Champs avec une fille unique fort nubile. Elle reçut Marc-Antoine d'une façon quasi maternelle, s'employa à façonner un peu et lécher l'ourson qu'il était, lui ouvrit deux ou trois maisons. Il réussit peu vraiment dans ce monde parisien. On le trouvait lourd et court, incurablement provincial. On le devinait grigou, ce qui est le crime irrémissible là-bas. Si poli qu'on soit à Paris, la répulsion perçait dans les façons. Peu pénétrant qu'il était, il s'en aperçut. Mais les bontés des dames de Verrière le consolaient et rassuraient. Il finit par s'éprendre de Mlle Emmeline qui lui avait paru d'abord peu agréable.

Cette aimable personne était un peu maigre et pâle sans doute, et chétive ; mais sa taille était jolie. Ses yeux presque incolores n'étaient point grands, mais pétillaient d'esprit. Son sourire manquait de naïveté, non de charme. Elle dansait à ravir, chantait bien (trop bien), peignait un peu, savait beaucoup, causait de tout avec agrément, se mettait avec un goût infini. De parisienne plus parisienne, je pense qu'il n'en fut jamais. Elle écouta dix-huit mois les gros soupirs de ce gros Marc-Antoine patiemment,

sans lui rire au nez, avec une figure amusée et une douceur imperturbable.

A l'été 1824, Marc-Antoine prit garde que la manière de Mlle de Verrière avec lui changeait. Elle était rêveuse, elle avait des attendrissements soudains, des caresses dans le regard et dans la voix involontaires, suivis de froideurs voulues. Elle risqua même un élan de passion après lequel elle s'enfuit et resta invisible deux jours.

Le gros garçon candide crut bien que son mérite opérait. La vérité, c'est qu'il y avait eu, en un an et demi, dans cette maison où il allait tous les jours, deux mariages manqués sans qu'il en eût vent.

Mme de Verrière, expérimentée, sentant qu'Emmeline n'y gagnait pas, l'avait *raisonnée*.

— Lis des romans, chérie, puisqu'ils t'amusent. Mais n'en sois pas dupe. Crois-moi, tout homme qui n'est ni bossu ni boiteux en vaut un autre. Tu as vingt-trois ans; il faut en finir. J'ai passé trois années assez gaies à Longueville. Résigne-toi à t'y exiler. Je me charge, ton parrain aidant, de ne pas t'y laisser vieillir...

Huit jours après, Marc-Antoine parla à Mme de Verrière. Celle-ci marqua une douce surprise, embrassa le jeune homme, puis tressaillant lui dit : Mais vos parents ? Avez-vous l'agrément de vos dignes parents ? — Je vais leur écrire, répondit Marc-Antoine. Et il écrivit.

M. Moigneau lui manda de revenir sans demeurée.

Mais il avait économisé 700 francs sur sa très mince pension, avait grossi ce pécule à la Bourse, touchait depuis un an de son avoué 60 fr. par mois. Il ne bougea.

M. Moigneau savait Mme de Verrière sans autre ressource que sa pension. Il partit pour Paris, courut en arrivant rue Notre-Dame-des-Champs, fit tenir sa carte à

la dame du logis. Pendant qu'elle se levait, il regarda les êtres. Tout accusait une certaine opulence. Mais les apparences, trompeuses partout, le sont à Paris davantage.

Mme de Verrière apparut, fraîche encore, dans un déshabillé flottant permettant les illusions. Elle alla à lui avec un signe de tête amical, lui tendant des mains toujours belles. — Vous ne vous étonnez pas, cher Alexis (il tressaillit en s'entendant nommer de ce nom par cette voix connue). Vous ne vous étonnez pas que nos enfants s'aiment... Mais vous êtes riche ; et je n'ai rien. Voyez pourtant ces vingt lignes de M. le Garde des Sceaux. Vous savez qu'il est parrain de ma fille. — Il lut : « Non, bien chère Adrienne, je n'oublie pas ces moments de bonheur ; je ne les oublierai jamais »... — Passez au dernier feuillet dit la dame. — « Quant à ma bien-aimée filleule, disait, au dernier feuillet, cette écriture curieuse, je lui donne, lors de son entrée en ménage, 500 louis pour cadeau de noce, au mari d'elle, une place de juge à la seule condition qu'il pourra décemment la remplir... »

C'était signé Charles, un des prénoms du comte Charles-Ignace de Peyronnet... Etait-ce de lui ?

Mme de Verrière, lisant la pensée de Moigneau dans ses yeux, lui dit : « Voyez le Ministre, mon cher, je vais écrire à S. Exc. un mot qui vous ouvrira la porte. »

Moigneau fut bien accueilli à la place Vendôme. Une place de juge venait justement de vaquer à Montbeney. Il la demanda pour son fils, puis voyant Son Excellence sourire, il ajouta intrépidement : Le Vice-président du même siège arrive dans deux ans à l'âge de la retraite... Si mon fils se rendait digne d'ici-là de lui succéder... — Nous verrions à faire ma filleule Vice-présidente, c'est

entendu. Dites-lui d'étudier ce rôle, il veut de la gravité, elle en manque un peu...

La nomination suivit. Le mariage se fit huit jours après.

La Parisienne trouva la société de Montbeney invraisemblable, le climat du Haut-Rhône affreux. Pour seule consolation elle écrivait à sa mère de longues lettres moitié éplorées qu'elle portait elle-même pour raison à la poste. Mme de Verrière les montrait, lui transmettait les compliments de sa petite société, lui en contait la gazette, et aussi celle de la ville. Elle vint l'assister lors de sa couche qui fut laborieuse et laissa la jeune femme fort affaiblie, incapable de nourrir son fils qu'on nomma Charles-Ignace. Au bout de deux mois, Mme de Verrière fit dire par le docteur Pélerin à son gendre qu'un second enfant tuerait sa fille et emmena celle-ci à Paris pour quelque temps, le temps de se reposer et refaire un brin.

Ces quelques mois amenèrent à l'hiver. On toussait un peu. On ne pouvait se mettre en route en cette saison. Il fallait alors quatre-vingt-seize heures pour faire la traversée de Paris à Montbeney. On attendit le beau temps. Au beau temps il fut expliqué au mari perdant patience qu'on n'était plus qu'à quelques semaines de l'époque où la vice-présidence convoitée allait vaquer. Tout avait été bien préparé. Au bal du ministère le Secrétaire de S. Exc. avait dansé trois fois de suite avec Emmeline. Sur ce le parrain menaçant la filleule du doigt, celle-ci s'était enhardie à demander « si sa gravité, en faisant la *Chaîne des Dames*, laissait à désirer ? » — « Plus rien », avait dit M. de P. avec un sourire marquant bien qu'il se souvenait. Il fallait que tout ce travail aboutît, et pour cela qu'on fût là *à l'heure* pour parler et agir...

Quinze jours juste avant l'*heure*, M. de Peyronnet fut

remplacé par M. Portalis. Et l'*heure* sonnant, ce dernier donna la vice-présidence à un rédacteur du *Journal des Débats*, se disant licencié en droit...

Marc-Antoine furieux alla chercher sa femme. En arrivant rue Notre-Dame-des-Champs, 71, il y trouva une belle dame qu'il ne connaissait pas et qui lui dit d'un ton doux : « J'ai pris, il y a deux jours, le logement *garni* de Mmes de Verrière. Elles m'ont laissé pour vous, en partant pour l'Amérique, une lettre que j'allais vous expédier... Où l'ai-je donc logée ? »

Voici succinctement la teneur de cette épître. La santé d'Emmeline était compromise. Le docteur baron Richerand, médecin du Roi, avait, non conseillé, mais ordonné le séjour aux Bermudes, sous peine de mort. Mme de Verrière s'était décidée à accompagner sa fille. Celle-ci laissait à Paris quelques dettes. Elle priait son cher mari d'y faire honneur.

Oh ! Deux petites robes bien simples. Une modeste parure de perles pour se présenter décemment aux bals du Ministère. Une épingle en brillants offerte au Secrétaire de Son Excellence. Les notes du médecin, du pharmacien, du masseur. Quoi encore ? Ah ! le gage de la femme de chambre d'Emmeline (vingt mois, à 50 fr. l'un). Enfin divers achats d'objets indispensables pour un voyage de long cours et une installation dans un pays perdu... L'addition alla à 22,593 francs 75 centimes, aujourd'hui une misère, mais une somme alors ! Enfin 2,593 francs 75 centimes de plus que la dot constituée à Marc-Antoine par M. et Mme Moigneau.

La dot était en rente. Le pauvre homme vendit. A la Bourse, il rencontra le Secrétaire à l'épingle, lequel était un de ses camarades de l'Ecole de droit. Ce garçon eut la

cruauté de lui dire : Vous avez la figure renversée, cher. N'ayez donc pas d'inquiétudes. Ces dames sont escortées par Jack Milne, le plus beau capitaine des Horse-Guards. Il a bien un peu flirté avec Mme Moigneau cet hiver...

Marc-Antoine revint à Montbeney absolument hébété et dépravé par le malheur. Il retrouva chez lui une magnifique nourrice allaitant le chétif rejeton de sa scélérate moitié. Il se mit à vivre maritalement avec elle.

M. A. Moigneau s'était proposé, comme but de sa vie, non pas seulement de faire fortune, mais de fonder une maison. C'était l'ambition de cette bourgeoisie dont il faisait partie, qui était encore monarchique alors, qui allait devenir libérale. Ambition instinctive, très sensée et du succès de laquelle dépendait l'avenir de cette classe. Le mariage de sa fille aînée avait été pour lui une première et pénible déconvenue. Mais il y en a dans la vie et il faut savoir les subir. La ruine de son fils aîné lui causa une commotion terrible : une hépatite aiguë suivit ; on eut de la peine à la guérir. Un jour, voyant sa femme pleurer à côté de son fauteuil, le convalescent releva soudain la tête et dit : Ma bergère, nous avons encore deux enfants.... Les deux aînés étaient jetés à l'eau. Et le père de famille courageux se retrouvait, allait se remettre à sa tâche.

Le second fils Horace, était charmant de figure et de caractère. Sa mère l'idolâtrait. Aussi il eut d'elle à 15 ans une pension d'un petit écu par mois (3 francs), à 18 ans un écu de six livres. Et, le dirai-je ? Mme Moigneau paya deux fois les dettes qu'il fit à 20 ans pour la petite Jeannette Riquet, montant à 83 francs ! — Oh ! Sylvie, Sylvie, je ne vous reconnais plus là. Et vous perdîtes cet enfant...

Son père l'avait fait entrer dans les bureaux de la

Préfecture ; il les avait composés jadis et les regardait avec raison comme à lui. En 1828, Horace était chef de la division dont les maires dépendent. Les élections venant, il consulta son père. Celui-ci avait donné force gages au parti royaliste, mais il avait du flair, sentait ce qui allait arriver et engagea son fils à appuyer les candidats libéraux discrètement, en s'arrangeant toutefois pour le leur faire savoir. Le ministère Martignac, fatal à Marc-Antoine, fit Horace conseiller de Préfecture.

Ce point acquis, M. Moigneau entreprit de marier son cadet. Il obtint pour lui, en le dotant mieux que ses aînés (1829), la fille d'un conseiller à la Cour de Grenoble, charmante personne un peu frêle. Des déportements variés auxquels le sieur Horace se livra quand il se vit maître et seigneur de 7,000 livres de rente, on ne veut rien conter ici. Il fut le seul des quatre enfants Moigneau qui confirma le proverbe : A père avare enfant prodigue. Il fit impitoyablement à sa jolie moitié trois gros garçons en 30 mois, ce qui la tua. Après quoi il travailla méthodiquement à se tuer lui-même à force d'excès trop ignobles pour pouvoir être contés ici. Mais il était plus solidement construit que « sa petite défunte » et ce suicide, très égayé, put bien durer 20 ans.

M. A. Moigneau mourut en 1835 de deux blessures incurables, savoir de la ruine désormais pour lui certaine du labeur de sa vie par ses propres enfants, et de la chute de son parti. Il avait été assez sagace pour la prévoir. Il avait cru pouvoir s'en arranger et avait peut-être imaginé aussi que les libéraux victorieux s'arrangeraient de lui, il fut trompé dans ces deux espérances. Les libéraux le poursuivaient de son « *si veut le Roi, si veut la loi* ». Lui-même était trop passionné pour se résigner aux nouveautés qu'il lui fallait voir.

Il testa avant de passer de vie à trépas, donna à sa femme ce qu'il put lui donner ; et au lit de mort lui remit de la main à la main ses titres de rente au porteur (quelque 120,000 fr.). « Ma bergère, lui dit-il avec un sourire aimable, voilà la dot de notre *dernière*... Marie-la vite ; et si tu peux avec un homme de valeur qui puisse vous défendre contre *les autres*... »

Les autres, à savoir Baptistine et ses onze *poulots;* Marc-Antoine et son maigre fils ; Horace et ses trois gros rejetons, assistèrent aux obsèques, puis à l'ouverture du testament, comme il séyait, c'est-à-dire en larmoyant le plus qu'ils purent.

Huit jours après ils attaquèrent le testament. Au procès ils affirmèrent l'existence des valeurs mobilières, la rendirent vraisemblable et, passant toute mesure, dirent qu'elles avaient été soustraites. La défenderesse interrogée répondit posément en se tournant vers les demandeurs : Mes enfants, je ne suis pas une voleuse. Je vous ai mal élevés, Dieu m'en punit.

Le testament était bien cimenté. Sylvie Coitier était parente (au XVII[e] ou XVIII[e] degré) de tous les membres du tribunal. Elle gagna son procès.

III. D'Octavie Moigneau, par mariage M[me] Eyrague.

Sa dernière, Octavie, était une aimable fille, une droite et franche nature, point sensiblement contagionnée par les petitesses et vilenies dont elle était entourée. C'était de plus une magnifique personne. Grande, un peu forte, elle avait les traits aquilins des Moigneau, le teint blanc des Coitier, des yeux bleu sombre, brillants sous de superbes

cils noirs, un joli rire ingénu. Assez de cœur. D'esprit point. D'instruction moins encore. A peu près rien de la frivolité de son sexe. Sa mère n'ayant plus qu'elle se laissa dominer par elle. Octavie put soigner les enfants d'Horace livrés à une servante et tricoter des bas de laine pour les petits Rochon.

Les prétendants à sa main arrivèrent à la queue leu-leu, tous pourvus d'innombrables vertus, biens de fortune ou fonctions publiques, attraits personnels, diversement assortis et dosés. Ils étaient 7 bruns, 11 châtains, 14 blonds et 4 rouges.

Sylvie Coitier patronnait Sylvain Coitier, son petit-neveu et filleul, un des blonds. Selon Octavie, ce garçon était, à son nez rouge et à son rire de Silène près, tout le portrait du juge Marc-Antoine ; je croirais, disait-elle, épouser mon frère, ce qui ne se peut. Puis j'ai peur de la brusquerie de ce M. Sylvain.

Le fils du Président du tribunal, substitut à Marmande (rouge), eut la sottise d'insinuer qu'au procès la voix de son père avait décidé de tout. — Octavie trouva l'insinuation malséante. — Puis elle avait ouï dire par les vigneronnes du Vernet que « les hommes rouges ont le foie blanc, mangent la fraîcheur d'abord, ensuite la vie de leurs femmes ». — Puis, l'an d'avant, elle avait vu, au bal costumé de la Préfecture, le jeune robin déguisé en *arlequin-squelette*, déguisement séyant à sa figure émaciée et livide ; elle le revoyait toujours quoi qu'elle en eût, gambadant et ricanant en cet accoutrement macabre et cela lui donnait des frissons dans le dos.

Eyragues était le *favori*. Je n'ai pas connu de méridional plus attrayant. Son père, enfant de Nîmes, avait épousé demoiselle Jeanne de La Chambre, héritière de la petite

terre de ce nom, perdue dans les sapinières de l'arrondissement de Montbeney. Sa mère, veuve de bonne heure, était revenue habiter La Chambre où il avait grandi. Ce fils nommé Jean était un grand brun svelte, aux yeux noirs veloutés, aux traits fins, aux dents étincelantes. Sa voix était une caresse, son babil intarissable un enchantement. Avec cela il était musicien fou, poëte à ses heures, brillait à tous les exercices du corps — et ne fumait pas.— Je l'ai entendu chanter dans un concert un air de Cimarosa. Toutes les femmes en étaient folles. Tous les hommes en étaient jaloux. Quand le matin à onze heures il passait à cheval devant la maison Moigneau, blanc vêtu, ses bruns cheveux au vent, et faisait faire, sous la fenêtre d'Octavie, une courbette à sa jument fleur-de-pêcher, puis partait comme le vent, Octavie restait une heure pamée et charmée derrière son rideau de soie.

Mme Sylvie elle-même était séduite et étonnée de l'être. Mais Horace avec qui Octavie restait bien, Marc-Antoine qui lui écrivait, la Rochon qui venait les matins, avant que sa mère fût debout, caresser et égratigner sa sœur, poussaient les hauts cris. « Prends garde, Octavie ! Ce garçon vaut très peu. Il mangera ton avoir. On ne peut ni voir, ni avouer sa famille. Il a, d'un premier mariage de son père, un frère qui joue la comédie à Toulouse. Sa mère était une cabotine. Et il y a une sœur d'elle qui vend du poisson à Cette. Quant aux La Chambre, ils ont beaucoup vendu. Ce qui leur reste ne vaut pas 50,000 fr. »

Ce que ces cris pouvaient faire d'impression s'évanouissait au bruit du pas, au regard enivré et enivrant d'Eyrague. Le juge, le conseiller de préfecture entourèrent Octavie de machinations savantes. Elle les déjoua d'un mouvement

railleur de ses belles épaules et elle fut Mme Eyrague au mois de mai 1856.

Les deux beaux jeunes gens furent heureux bien près de trois ans. Le bonheur ne se raconte pas. Mais on peut dire les déboires de Mme Sylvie. Elle avait remis à son gendre le fameux portefeuille, lui recommandant de le grossir tous les ans quelque peu. On ne tint guère compte de cette sage recommandation. Sa fille eut des diamants, un châle de l'Inde, des robes de gros de Tours bouton d'or, de velours amarante. Son gendre se faisait vêtir, chausser à Paris. La jument fleur-de-pêcher mangeait de l'avoine énormément. Il y eut, les automnes, des parties de chasse à La Chambre ruineuses. L'hiver, Mme Eyrague donna des bals. La mère et la fille ne s'étaient pas séparées. Mme Sylvie dut donc voir servir dans son salon du pâté de foie de Strasbourg et du Moët frappé. Elle disait à Octavie une fois par jour, d'un ton de voix désolé et avec la figure de la *Mère de douleurs*, au cœur sept fois percé du glaive : « Ma fille ! ma fille, enrayez ! Votre capital doit être entamé ». Octavie, sur cela, laissait voir à son mari quelque inquiétude. Mais Jean Eyrague répondait par un grand beau rire fort charmant et absolument rassurant.

Si vous me demandez comment cela changea, je ne le sais pas bien. Sur dix hommes il y en a neuf à qui le changement ne déplaît pas. Et l'on tient que, sur dix femmes, il y en a... dix mobiles « *come la piuma al vento* ».

Le mal, je crois, est qu'ils n'eurent pas d'enfants. Un petit enfant, c'est aux époux, même unis, un lien nouveau ; on sent celui-là indissoluble. Puis ce bébé est un magicien et il transforme tout. La jeune épouse, devenue la jeune mère, a pris une beauté nouvelle plus tendre, presque

divine ; on cherche, on voit à son front ce nimbe dont Sanzio revêt sa madone. Et voilà l'époux, jeune homme hier, devenu un homme. La famille est commencée, la vie a changé de sens et de but.

Où l'enfant manque, le plaisir reste la fin et la loi ; Jean et Octavie l'aimaient tous deux. Ils en usèrent. Puis le plaisir ne tenant jamais ce qu'il promet, ils en abusèrent. On cesse, quand on en est là, de vivre l'un pour l'autre, et peu à peu de vivre l'un avec l'autre, chacun des deux ayant son caprice et suivant son feu follet.

Eyrague était honnête ; il n'entama pas le fameux capital, mais il fit quelques dettes. Le juge put le savoir et le fit savoir à sa mère. Mme Sylvie, de sourdement grondeuse qu'elle était, devint furibonde. Elle aboya et mordit. Sa fille pleura. Jean qui souffrait depuis du temps , comme on peut croire, des petitesses et des grimaces de sa belle-mère et de la neutralité de sa femme, se mit à vivre hors de chez lui, au cercle en réalité ; ailleurs encore, disait Horace à sa sœur.

A l'été 1840, le ténor Eyrague écrivait à son demi-frère qu'il se mourait. — Je voudrais te revoir, cher Jean, toi dont, vers mes douze ans, j'ai guidé les premiers pas. Je voudrais te présenter, te recommander ta nièce, qui demain n'aura plus que toi de parent sur la terre.

Octavie, quand son mari lui annonça son départ, fit la figure la plus soupçonneuse qui se puisse. Eyrague lui montra la lettre timbrée de Montpellier et partit.

Il resta absent deux mois. Les Moigneau mirent ce temps à profit. Ils rentrèrent dans la maison avec l'agrément de leur mère qui avait besoin d'alliés. Le juge parla à celle-ci de séparation de corps. Avec un peu de savoir-faire, disait-il, on la rendra possible. Mlle Sylvie, effarée d'abord,

finit par mordre à ce hameçon. Ses enfants, affolés par l'espoir de mettre hors de la maison un intrus qui y avait introduit le désordre, et qui pouvait, à la mort de Mme Moigneau, les en chasser, se relayèrent autour d'Octavie, l'obsédèrent pour l'amener à leurs vues.

— Il n'a pas touché à ma dot, disait-elle froidement.

— Mais premièrement il en dévore le revenu. Et toute fortune qui, en ce temps-ci, ne s'accroît pas, diminue. En second lieu, il s'est endetté et on ne tardera pas à te demander de répondre pour lui.

— La Chambre valait 80,000 francs.

— Ils sont mangés et au-delà.

— Mais il a quelque chose dans son pays.

— Oui, dit le juge en ricanant. Un métayage indivis entre son frère le cabotin et lui, pouvant rendre 700 francs aux bonnes années. La mendicité, quoi !

— Non, dit Horace, la pauvreté. Mais elle est délicieuse, sur les bords fleuris du Gardon. Il a sûrement là une chaumière, des moutons, un galoubet.

— Et ce beau Némorin y aura bien retrouvé une Estelle, dit la Rochon.

— On veut m'inquiéter, répondit Octavie pâle.

— Ma pauvre chère ! il en a deux à La Chambre !

— Et une ici, ajouta Horace à demi-voix.

Octavie pâlit. Aimait-elle encore son mari ?

C'est douteux. Cependant elle était follement jalouse de lui. Son cœur saignait, son amour-propre se révoltait à ces misérables propos.

Ils le virent, et ayant constaté la blessure, ne se firent faute d'y verser du poison aux occasions.

Pendant ce temps, Jean Eyrague, dans leur modeste petit mas de la Gardonenque, aidait son frère à mourir. Quand

ce fut fait, il écrivit à sa femme qu'il allait revenir avec une nièce de seize ans, charmante de tout point, et la priait de faire bon accueil à cette enfant pour l'amour de lui.

Si la vie apparaît plus sérieuse à côté d'un berceau, elle le semble bien davantage à côté d'un lit de mort. Sous le coup de l'émotion qu'il ressentit en fermant les yeux de son frère, sous le poids de la responsabilité que ce frère lui léguait, Jean prit deux résolutions graves.

Il mit en vente le petit mas et la métairie, pour le prix être affecté à la dot de Léocadie Eyrague ; honnête et charmante qu'elle était, avec ces 40.000 fr., elle trouverait un mari sortable.

Que s'il ne pouvait plus vivre avec M[me] Moigneau, il proposerait à Octavie d'aller s'établir à La Chambre. Pour persuader cela à sa femme, il aurait à la reconquérir. Mais en tout état de cause, qu'avait-il de mieux à faire ? Ils étaient liés l'un à l'autre d'un lien qu'on ne brise pas, jeunes encore, sans reproche grave à se faire....

Le projet était sage. Ce n'était pas une raison pour qu'il réussît. Il faillit réussir pourtant.

Octavie fut très froide d'abord. Mais quand elle revit dans les yeux de son mari son regard d'autrefois, quand elle se sentit enveloppée des caresses de sa voix mâle et tendre, elle s'émut. Il redevint son maître...

Il la savait droite, il n'hésita pas à lui dire ses projets pour eux, qui l'attendrirent, ses vues généreuses pour sa nièce : elle les épousa avec joie. L'innocence, la vivacité de Léocadie évidentes, lui prouvaient la fausseté des propos qu'on lui avait tenus et la rassuraient. Glaciale d'abord avec la jeune fille, elle devint gracieuse pour elle. Et elle se chargea de ramener M[me] Moigneau fort revêche, bien que son gendre, depuis son retour, fût pour elle parfait.

Octavie décida sa mère à aller passer l'automne au Vernet, à faire ses recouvrements et provisions d'hiver. Ils eussent mieux fait de l'emmener avec eux, à La Chambre, où ils allaient, dit Octavie à sa mère, faire des économies et vendre une coupe de bois, devant rembourser une notable part de la dette de M. Eyrague. Sylvie Coitier, à ce mot d'économie, eut un tressaut de joie, à celui de remboursement un douloureux soupir. Elle acquiesça et partit.

A peine était-elle au Vernet que Marc-Antoine y arriva avec son fils Sylvain, filleul de Sylvie. Baptistine, coalisée avec le juge, disait: Ce petit ressemble à sa marraine *comme deux gouttes d'eau*. Il est tout le survivant des Coitier. Selon l'ordre de nature, ce beau bien du Vernet qui est leur œuvre, devrait aller à lui.

— Il y a peu d'apparence qu'il en soit ainsi, dit le juge à voix basse, mais de façon à être entendu par sa mère qui, assise à son rouet, ne faisait pas mine d'écouter. Nous avions un ennemi chez nous. Nous en avons deux.

— Oui. Et la nièce est plus dangereuse que l'oncle. Les femmes jouent mieux la comédie que les hommes. Avouez, ma mère, que cette petite masque vous a déjà séduite à moitié.

Mme Moigneau regarda ses deux aînés et vit à leur figure qu'ils avaient une révélation à lui faire. La curiosité la prit.

— Cette petite? mais elle a l'air honnête.

— C'est dans son rôle, s'écria Marc-Antoine tonitruant. Elle a joué les ingénues; je le sais de bonne part.

— Une comédienne chez nous! fit la Rochon joignant les mains et élevant au plafond, à défaut de mieux, ses yeux chassieux. Une comédienne chez nous! Ce n'est pas possible...

Véritablement, en voilà assez pour indiquer ce qui se

trama là pendant trois mois. Il y a de vilaines choses dans le monde et il est bon de le savoir. Les traités de tératologie ont leur utilité et raison d'être. Mais ceux qui s'adonnent à l'étude et à la description des monstruosités en viennent trop souvent à montrer des déformations, rares en somme, comme des qualités courantes de l'espèce humaine, visibles ou secrètes. Ils se trompent, je crois. Mais ils verraient juste qu'il ne faudrait pas l'afficher. Montrer que l'espèce ne vaut rien c'est encourager ceux qui hésitent à faire le mal, excuser ceux qui le font.

Réfugions-nous dans la vallée de La Chambre. J'étais bien triste quand je l'ai vue, elle ne m'a pas consolé ; mais elle m'a ravi. Longue, étroite, sinueuse, elle s'enfonce à trois kilomètres dans la première rangée de nos montagnes. Les sommets peu élevés qui l'enclosent, ravinés par des torrents descendant des plateaux supérieurs encore boisés, affectent les formes les plus diverses. Leurs pentes sont couvertes de petits bois riants, de pelouses fraîches, et à l'exposition du midi de vignes complantées de pêchers. Ici et là de grandes roches calcaires montrent leurs faces graves et cinq ou six petites cascades babillent. Le fonds est un pré ondulé, semé de bouquets de hêtres, coupé en deux par un ruisseau profond, sinueux, à demi caché sous un double rideau d'aulnes, de saules et de peupliers, et peuplé de truites et d'écrevisses.

En cet Eden ignoré est le manoir plus d'à moitié ruiné. Au milieu d'un amoncellement de murs croulants vêtus par les plantes pariétaires de draperies vertes et écarlates, il reste deux corps de logis en bon état, savoir une métairie avec 40 têtes de bétail et une grosse tour carrée du XIVe siècle, encore logeable, ayant été réparée au XVIe, et gardant un riche ameublement de cette dernière époque.

Octavie était venue là aux fêtes de la première année de son mariage : elle n'avait bien vu alors ni les fêtes, ni les lieux. Avec son Jean d'autrefois, bon, affectueux et gai ; avec l'enfant vive, aimante, spirituelle qu'il avait amenée du Midi, elle y passa les meilleurs mois de sa vie, le plus bel automne qui se puisse voir, à chasser au filet, à pêcher, à se baigner dans les ruisseaux, à cueillir des morilles dans les bois, des nymphéas dans les eaux dormantes ; dans les prés ces fleurs lilas que nos paysannes appellent des *veilleuses* de ce qu'elles fleurissent quand l'on commence à veiller. Jean prenait des grives à la pantière. Octavie composait avec le laitage parfumé du pays des crèmes parfaites ; Léocadie des pâtisseries faisant bien de l'honneur aux nonnes de Montpellier qui l'avaient élevée. Le soir ils enseignaient à lire, à chanter en parties aux enfants des fermiers. Ils chantaient eux-mêmes de la musique composée par Jean. Ils lisaient des vers, des romans, un monde nouveau pour les deux jeunes femmes élevées l'une au ménage, l'autre à la dévotion...

Les trois mois finis trop tôt ; tristes de quitter ces beaux lieux, cette vie idyllique, ils rentrèrent à la ville. Ils y trouvèrent Mme Moigneau armée en guerre à nouveau. Trois petits mots qu'Octavie lui dit à l'oreille firent sauter son vieux cœur coriace dans sa poitrine, et la *retournèrent* une dernière fois.

Octavie était grosse. Cette grossesse fut laborieuse. Jean bouleversé par son espérance et par sa crainte ne quittait plus sa femme — vivant du baiser dont elle payait son adoration muette — se disant que jusque-là il n'avait pas connu la vie tout entière et ne s'était pas connu lui-même tout à fait.

A la fin de mars et un lundi, il dut aller à Longueville

toucher le prix de sa vente de bois, et avec le montant rembourser une somme qu'il avait empruntée là.

Le mardi, Mme Moigneau se mit au lit avec un rhume accompagné de fièvre. Le mercredi, Octavie fit une fausse couche. La Rochon accourut, fut maîtresse au logis ; la nuit suivante, (Léocadie veillant Mme Eyrague), elle ouvrit avec un *rossignol* le secrétaire de la jeune fille. Elle y trouva un *mémorial* où elle lut :

« 7 octobre. A ma place, dans la chapelle des Augustines, j'avais devant les yeux un Saint-Michel vainqueur du dragon, d'une altière et charmante beauté. Je l'aimais plus que Dieu. Ce matin, quand Jean a écrasé du pied cette vipère, j'ai trouvé qu'il ressemblait à l'archange. Comment cette ressemblance m'avait-elle échappé jusqu'ici ?

« 11 novembre :

Du déplorable amour dont la honte me suit
Jamais mon triste cœur n'a recueilli le fruit...

« 31 décembre. Je lui ai donné pour étrennes deux portraits que j'ai faits en cachette, un de mon père, l'autre de lui. Il a pâli. Il a pris mes mains tremblantes. Il m'a donné sur le front, sur les yeux un baiser dont je meurs...

« 29 janvier. M'aime-t-il? M. de Goulart m'a demandée, il est agréable, il a du bien, il est très épris de moi. Jean m'a dit : « Le veux-tu ? ». J'ai répondu : Je ferai ce que vous trouverez bon. Il m'a transpercée de son regard de feu et m'a dit : « C'est donc non » d'un air soulagé... Il m'aime donc?...

« 28 février. Il m'aime ! !

« 21 mars. Octavie a fait une fausse couche ! Si... elle mourait ?... »

Au matin, la Rochon, tremblante de joie, courut à sa mère, lui lut, lui fit lire la pièce fatale. Mme Moigneau se leva fiévreuse, fit appeler Léocadie, lui cracha au visage et, assistée par sa fille aînée, la jeta hors de sa maison.

La malheureuse fille alla droit au couvent des Bernardines qui recevait des pensionnaires. Elle demanda à voir la Supérieure, lui dit en pleurant ce qui lui arrivait et implora d'elle un asile.

— L'affection de M. Eyrague pour vous est coupable ? Vous... en êtes sûre, Mademoiselle ?

— Hélas ! Madame, on croit vite ce que l'on désire...

— Mais alors il ne vous a rien dit, et... vous restez... pure ?

— Oui, Madame.

— On va vous donner une cellule. Jetez-vous vite aux pieds de Jésus crucifié, remerciez-le de vous avoir, si votre soupçon est fondé, préservée d'une chute totale. Mais s'il ne l'était pas, vous auriez à demander pardon à Dieu et de votre détestable amour et de ce soupçon criminel.

Leur première vengeance prise, Mesdames Moigneau et Rochon avaient fait appeler Horace. Le trio tint conseil. La vieille femme, restant mère à quelque degré, hésitait à prévenir immédiatement sa fille, cela pouvant aggraver son état. Ce que la Rochon pensait mais n'osait dire, le débauché sans cœur le dit : « Il faut battre le fer pendant qu'il est chaud, prendre un parti aujourd'hui. Aujourd'hui tout est facile. Demain l'intrus sera là. Nous aurons une lutte à soutenir. Car vous ne voulez pas, ma mère, d'un adultère qui est un inceste chez vous. Eh bien, cette lutte sera plus pénible pour Octavie qu'une communication faite de suite avec les ménagements nécessaires ».

Mme Moigneau ayant acquiescé à moitié, il alla parler à Octavie. La malheureuse femme prit des convulsions accompagnées d'un peu de délire, puis tomba dans une sorte d'engourdissement. Horace courut chez un homme de loi, revint deux heures après avec un grimoire, tira d'Octavie, à une proposition qu'elle comprit peu ou point, un consentement à peine articulé, et lui fit signer une requête au Président du tribunal où elle se pourvoyait en séparation de corps, ladite requête « contenant les faits sommairement, et accompagnée de la pièce à l'appui », comme veut le Code de procédure civile.

Quand le lendemain Eyrague arriva, la porte de la chambre de sa femme lui fut refusée par Horace et la Rochon. Il trouva sur la cheminée copie de la requête, lut deux fois, poussa un cri d'homme qui se noie. A ce cri un domestique, qu'il avait amené du Midi six mois auparavant, entra. Eyrague lui dit d'aller chercher sa nièce. Ce garçon lui répondit qu'il avait conduit la veille Mlle Léocadie aux Bernardines puis, sur ses questions, lui raconta par le menu ce qui s'était passé dans la maison depuis son départ. Il ajouta : « Il faut que Monsieur sache tout. Hier soir il y avait du monde sur la Place, on causait de l'affaire. On m'a questionné de façon à me faire voir qu'on la savait. »

Le Président, au reçu de la requête, avait couru au Cercle en dire le contenu. Son fils (l'Arlequin-Squelette) avait été supplanté par Eyrague ; il s'en souvenait.

Dans la journée Jean se présenta de nouveau chez sa femme. Il trouva la porte défendue par trois demoiselles Rochon larmoyantes, aboyantes, fort affreuses à voir. Il insistait : il vit apparaître derrière ces trois furies, la Rochon elle-même, hérissée comme la Gorgone, laquelle

lui cria le plus dramatiquement qu'elle put : « Monstre, votre vue achèverait ma sœur... Jusqu'à quand souillerez-vous de votre présence une maison honnête où vous avez apporté la honte et la mort ! »

Jean battit en retraite devant ce mouvement d'éloquence d'autant plus beau que la Rochon n'avait jamais lu Cicéron.

Il fit tenir à sa femme, par une femme de chambre à laquelle il donna deux louis, le mot que voici :

Ma chère Octavie — laissez-moi vous nommer ainsi une dernière fois — vous n'avez pas dicté cette requête qu'on me signifie, j'en suis bien sûr. Vous l'avez signée; tout est fini entre nous. Je n'y ferai pas opposition. Je veux vous dire surtout que je n'ai manqué ni à la mémoire de mon frère, ni à sa pauvre enfant que je lui avais promis de traiter comme ma fille ; ni à vous, chère femme, dont l'amour reconquis me rendait si heureux ; ni à moi-même qui suis faillible, mais incapable de forfaire à l'honneur. Adieu pour toujours.

Il écrivit ensuite à la Prieure des Bernardines :

Madame, je vous suis profondément reconnaissant d'avoir bien voulu accueillir une enfant malheureuse, coupable au plus d'un rêve malsain. Vous m'approuverez de ne pas la revoir. Le prix des Aigualades, qui est sa dot, est déposé chez le notaire Marcel ; le revenu lui en sera servi jusqu'à l'époque de sa majorité où le capital sera mis à sa disposition. Ne la gardez pas chez vous. Elle ne saurait faire une bonne religieuse; elle peut assurément faire le bonheur d'un honnête homme.

Ensuite il délégua régulièrement à ses créanciers une part du revenu de La Chambre suffisant à éteindre sa dette et à en servir les intérêts.

Puis il quitta le pays où on ne l'a pas revu. Il serait, dit-on, entré au service de Savoie et aurait été tué à Novare.

Les quatre enfants Moigneau sont morts entre cinquante et soixante-cinq ans d'une maladie de foie, comme leur père.

Sylvie Coitier leur a survécu. Elle est morte dans un grand âge d'un rhume capillaire qu'elle traitait avec des tisanes froides pour ne pas allumer de feu. Elle avait eu quinze petits-enfants. Le fils du juge par suite de débauches précoces, les trois fils d'Horace, un peu scrofuleux et phtisiques, trépassèrent avant vingt ans. La Rochon, ayant des préventions contre la vaccine, n'avait pas fait inoculer ses enfants ; elle en perdit sept dans une épidémie de variole : un, soldat, a été tué par les Kabyles ; un, arpenteur, par une vipère. Deux filles restent. Elles ont hérité du bien des Moigneau et se sont faites religieuses.

Mme Moigneau de Verrière a débuté avec succès en 18.., au théâtre de la Nouvelle-Orléans comme Dugazon. Ayant en peu d'années mis de côté 4 ou 5,000 dollars, elle a monté *sur la Levée* un magasin de modes prospère. Elle l'a vendu une bonne somme, et a épousé Franklin Smith, arrière-petit-fils d'un marchand d'esclaves de Liverpool et d'une négresse marronne de Saint-Domingue, donc sang-mêlé très authentique, mais le plus beau mâle qu'on puisse voir. Après la conquête du Sud, ce quarteron a été nommé, plus ou moins régulièrement, par la Louisiane, sénateur des Etats-Unis. Mme Smith de Verrière, ni mieux ni plus mal à soixante ans qu'à vingt, a un hôtel en marbre blanc à Washington, dans la cinquième avenue, et un salon politique où on a préparé plus d'une résolution du Congrès. Si j'étais *cause-finalier*, j'ajouterais qu'elle a été créée pour importer les modes françaises en Amérique.

— Mais Léocadie Eyrague ? Elle a dû quitter le couvent

par la porte, ou par la fenêtre... et j'ai dans l'idée qu'elle doit jouer la tragédie quelque part, comme à Carpentras, Aubenas ou Pézénas...

— Bien dit, lecteur gouailleur, à un détail près.

Léocadie Eyrague devait prendre le voile un certain dimanche après Pâques. Dix jours avant, un vendredi saint, comme on sut qu'à l'office elle chanterait le *Stabat*, toute la ville accourut, car elle avait une voix de contralto superbe et disait avec une grande dévotion et une simplicité puissante. Parmi les auditeurs fut Aymar, baryton de la troupe qui avait passé l'hiver à Montbeney ; ce garçon avait appris ce qu'il savait de musique du ténor Eyrague, il avait chanté souvent chez son maître avec Léocadie et la reconnut à la voix tout de suite. Comment il parvint à avoir deux ou trois entrevues avec la novice au fond du petit bois enclavé dans le jardin du couvent, je ne l'ai point su. Mais tout Montbeney sait que la veille de sa profession, Léocadie partit avec le baryton. Comme celui-ci était honnête il l'a respectée et en a fait sa femme. De la dot de M[lle] Eyrague, ils ont acheté à Marseille un fond de droguerie de quelque importance, ayant des relations directes avec le Levant qui est le pays de production. M[me] Aymar reste belle, quoiqu'elle ait pris un peu trop d'embonpoint ; elle a été une assez fidèle et bonne épouse, est une mère excellente et une marchande de drogues modèle.

DÉMOCRITE.

RAPPORT A LA SOCIÉTÉ D'ÉMULATION

SUR LES

FOUILLES FAITES A CORVEISSIAT (AIN)

Dans un rapport adressé en 1873 à la Société d'Emulation sur les fouilles conduites par lui, vers cette époque, à Ramasse, près la colline dite Mont-Chevalier, M. le docteur Topinard indiquait, en passant, la présence, à Corveissiat, d'un cimetière qu'il avait rapidement mais suffisamment visité pour le juger identique, mais postérieur à celui qu'il venait d'exhumer.

Quelques membres de la Société ont pensé, cette année, qu'il serait utile de faire des recherches dans cette partie du Jura où M. Chantre, le savant sous-directeur du Muséum de Lyon, signalait également l'existence d'une nécropole remontant à la dernière époque de l'âge du bronze, ou à la première de l'âge du fer.

C'est le résultat des travaux dirigés par MM. Jacquemin, Jeannin, Loiseau, Thermes et moi, que je me propose d'exposer brièvement.

A l'est du chemin qui conduit de Corveissiat à Saint-Maurice-d'Echazeaux, en face du gros hameau de La Vuillat, s'étend un vaste champ dont le sol est formé d'une terre rougeâtre et compacte. Là, nous avons mis au jour huit tombes très rapprochées, et contenant des ossements en fort mauvais état de conservation ; trois d'entre elles renfermaient deux squelettes : une fois la tête reposait à côté de la tête, les deux autres fois les corps avaient été

croisés. A côté et au sud, la nature du terrain change ; c'est une sorte de gravier, sur lequel s'élevait il y a dix ans, un immense amas de pierres mesurant près de 400 mètres cubes, détruit en 1871-73, pour être employé à la construction de la route de Thoirette. A ce moment, de nombreuses sépultures ont été découvertes, amenant à la lumière différents objets, entre autres des bracelets en bronze dont je reparlerai.

Au nord, et à 500 mètres environ, se dresse un mamelon surmonté d'une croix de bois tombant de vétusté et qui a pu être renouvelée bien des fois. Ce pli du terrain, nullement artificiel, à mon avis, est composé d'un calcaire menu qui, se délitant sous l'action des pluies, s'est transformé en une sorte de mortier peu résistant et extrêmement friable : dans ce terrain plus sain, nous avons rencontré sept tombeaux, dont trois d'enfants, d'où nous avons pu retirer, à peu près intacts, trois crânes et un fémur mesurant 43 centimètres de longueur.

Les caveaux, orientés très exactement de l'ouest à l'est, affectent tous, (sauf l'un qui est parallélogramme régulier), la forme elliptique.

Les parois les plus longues sont formées, tantôt de maçonnerie, sèche aujourd'hui, mais dont les pierres devaient être liées par un mortier dont il a été possible de retrouver quelques vestiges, tantôt de simples dalles levées ; la tombe rectangulaire est dans ce dernier cas.

Le fond est toujours en dalles, les petits côtés souvent aussi. Quant aux pierres larges qui ferment le cercueil, on les voit quelquefois doublement superposées, les plus rapprochées de la surface du sol sont épaisses et solides ; les autres minces et si fragiles qu'on peut à peine les toucher sans les émietter dans le caveau où elles brisent les ossements.

Ces tombes sont en tout semblables à celles que M. Topinard a mises au jour à Ramasse et qu'il a décrites dans les Annales (année 1873, p. 298) ; elles le sont aussi à celles que M. Vayssière, archiviste de l'Ain, et moi, avons reconnues en 1877 à 200 mètres au sud de la gare de Cize.

Dans ce dernier lieu, aucun objet n'accompagnait les squelettes. A Corveissiat, plus heureux, nous avons pu mettre la main sur une plaque de ceinturon en bronze, munie de sa boucle et de son ardillon ; sur des fragments de poterie, d'épée en fer ; sur une perle de métal : on est encore loin de l'abondante récolte de Ramasse.

Mais, si mince qu'elle soit, cette trouvaille est importante ; elle nous apporte la preuve absolue qu'à Corveissiat l'on est, comme à Ramasse, en présence d'un cimetière Burgonde.

Car, sans parler de la forme des tombes, de la matière employée à leur construction, de la poterie au ton ardoisé ; la plaque de ceinturon est caractéristique. On y retrouve gravé l'animal domestique ou sacré qu'on a pu reconnaître sur trois des plaques exhumées en 1873.

C'est un cheval, à la tête énorme, placé devant un ustensile en forme d'Y, aux pieds fourchus, au dos surmonté d'une selle ou d'une paire d'ailes.

Avons-nous affaire à une vulgaire bête de somme, prosaïquement installée, pour son repas, devant sa mangeoire ? Est-ce le cheval de l'Apocalypse ? Je laisse à de plus compétents le soin de trancher la question.

La plaque pleine est parsemée de dessins représentant de petites feuilles d'arbres, et entourée d'une étroite bordure assez légère et gracieuse.

Dans ce travail, je ne dirai pas plus artistique, mais plus soigné que ceux du même genre laissés par les habitants du Mont-Chevalier, nous trouvons la confirmation

du fait avancé par M. Topinard, que le cimetière de Corveissiat est postérieur de quelque temps à celui de Ramasse. Loccupation des premiers échelons du Jura par les Burgondes eut donc une certaine durée.

Si, d'autre part, on considère l'absence complète, dans ces régions pierreuses et pauvres, des traces de la riche civilisation Gallo-Romaine, que l'on rencontre abondamment quelques lieues plus au sud, on peut conclure que les envahisseurs barbares trouvèrent inoccupée cette partie du pays, et que, pour ce motif, ils s'y installèrent.

Peut-être furent-ils les premiers successeurs des rudes populations préhistoriques dont on a retrouvé très certainement les sépultures à côté des leurs. Les objets qu'on y a recueillis ne laissent subsister aucun doute :

C'est d'abord, le crâne macrocéphale, rapporté par M. Chantre, qui offre une grande analogie avec ceux qu'il a pu voir à Samthavro, près de Tiflis, lors de son dernier et récent voyage au Caucase ;

Ce sont ensuite les deux beaux bracelets de bronze (à M. Ch. Guillon), présentés à la Société d'Emulation, dont la ciselure heureuse rappelle exactement celle des fibules de la nécropole de Kasbek, dont le même savant voyageur a rapporté des dessins.

A Kasbek comme à Samthavro, on est au commencement de l'âge du fer.

En résumé, les recherches que nous avons opérées nous montrent :

1° Qu'à Corveissiat, plusieurs générations ont enterré leurs morts dans le même lieu (1) ;

(1) M. Jarrin a déjà signalé ce fait à Brou, où l'on a trouvé, mélangés, des haches en serpentine, des haches en bronze, des monnaies romaines, des tombeaux carlovingiens, etc.



2° Que les établissements des Burgondes chez nous occupaient un assez vaste morceau de territoire, dont ils étaient les seuls propriétaires ;

Et ce dernier fait est assez important au point de vue historique, pour qu'on puisse se féliciter des résultats de l'entreprise. F. VERNE.

BIBLIOGRAPHIE.

SUR UNE CAUSE D'ALTÉRATION DES TOILES, note présentée à l'Académie des sciences ; — SUR LE PHYTOLAQUE DIOIQUE, par M. Balland, pharmacien-major de la Garde républicaine.

En chimie industrielle, en botanique nous sommes incompétents et devons nous borner à donner les titres de ces deux opuscules attestant une fois de plus l'activité laborieuse d'un associé-correspondant.

LES DEUX PONCE, ÉVÊQUES DE MACON, par M. C. Guigue. — Lyon. 1881.

Y a-t-il eu un ou deux Ponce, évêques de Mâcon? Cette question est examinée par M. Guigue, parlant à l'Académie de Lyon, avec une grande curiosité. Le nouvel académicien montre qu'il y a bien eu deux Ponce, savoir : Ponce Ier, de Villars, vivant en 1144-1166, et Ponce II, de Rochebaron, vivant en 1199-1221.

Quant à ce Ponce « chartreux, béatifié bien entendu sans procès canonique, à raison de ses vertus et de ses miracles », doté par Guichenon d'un « état civil qui le ferait fils d'Humbert II, de Thoires », et bravement qualifié dans *l'Histoire de Bresse et du Bugey*, *gemma pontificum rara*, ce Ponce-là est purement imaginaire.

Total : Un saint de moins dans la maison de Thoires ; un faux de plus dans l'*Histoire* de Guichenon et aussi un évêque de plus dans l'église de Mâcon.

Morale : Les archivistes sont des gens terribles et à bien ménager.

LES MYSTÈRES DU HASARD,

Par M. G. de Parseval-Deschênes.— 2 vol. in-12. Paris. Jules Rouff.

M. de Parseval après avoir essayé le roman intime, le roman mondain, le roman judiciaire, et, nos lecteurs s'en souviennent, la nouvelle galante et narquoise, a voulu tenter le roman d'aventures et il a écrit les *Mystères du hasard.* La curiosité est le sentiment auquel ce genre fait appel : l'imprévu est l'appât qu'il nous tend.

Donc, au début, le sagace auteur pose à notre bon sens et à notre imagination le problème le plus étonnant, le plus incompréhensible, le plus insoluble qui se puisse.

Pour le résoudre, il se donne deux volumes compacts, de 928 pages ensemble. J'ai pensé à en consacrer 9 (une pour cent), à donner une idée succincte de la multiplicité et variété des incidents savamment entrelacés et noués les uns aux autres, qui préparent et à la fois retardent la solution de l'énigme. Je me suis aperçu au quatrième alinéa que je confectionnais là un travail d'ostéologie assez malheureux et très propre à ôter aux gens l'envie de lire les *Mystères du hasard.* Or, je n'ai point cette intention du tout.

Que faire? Je vais : 1° vous dire que ce livre est un bon compagnon d'oreiller pour ceux qui ne dorment pas pendant les longues, longues nuits d'hiver, et une distraction assurée pour les longs, longs jours de neige qui vous claquemurent chez vous en janvier.

2° Je vais en extraire une page choisie pour montrer que dans ce roman d'aventures il y a autre chose que des aventures, par exemple des portraits bien étudiés.

Le jeune premier du roman visite une dame qui s'occupe d'affaires d'une nature très délicate, qui, pour parler net, a une agence matrimoniale... Je cite en abrégeant un peu.

« M. Nacherelle était dans une pièce ovale, tendue de soie bleue, où régnait un demi-jour discret et tout imprégnée d'une délicate senteur..... les meubles en soie pareille à la tenture, habillés de dentelle blanche sous prétexte de housses, étaient mignons, élégants, d'un confortable plein de provocation. Une seule fenêtre éclairait ce réduit, on la devinait plus qu'on ne la voyait à travers les rideaux et le transparent rehaussé d'admirables broderies qui en défendaient l'approche.

« Une sensation indéfinissable avertit M. N... qu'il n'était pas seul. Mme de Saint-Cloud venait d'entrer et avec elle une bouffée d'air printanier.

« Elle était de petite taille, mais elle avait une tournure « de déesse marchant sur les nuées », et des mouvements d'une souplesse aisée, caressants, où le naturel s'alliait à la mignardise dans une exquise proportion. Ses cheveux étaient de cette nuance dorée affectionnée par les maîtres vénitiens. Sa figure, petite, un peu grasse, aux traits fins, au teint vermeil, frais et reposé de l'émaillage, était illuminée par deux grands yeux bruns, frangés de longs cils. N'eût été leur regard ferme, décidé, d'une certaine dureté, il eut fallu proclamer irréprochable cette beauté enchanteresse, parisienne de la tête aux pieds.

« Elle avait un négligé d'intérieur savamment provocant, si admirablement approprié à sa physionomie, à sa démarche, à sa personne qu'il ne venait pas à la pensée de se la figurer autrement.

« Elle salua M. N... avec une amabilité accorte, mais pendant que ses lèvres roses lui souriaient, son regard vif le parcourait et ne perdait pas un détail.

« Elle fit les premiers frais, débuta par des banalités, joua avec la chaîne d'or mat qui retenait sa montre, de l'extrémité de son doigt fuselé se caressa la joue ce qui fit briller de tous ses feux le solitaire gros comme un pois pendu à son oreille... Toute cette mise en scène réglée, où rien ne trahissait l'effort, dura quelques secondes... Elle parla ; sa voix était limpide comme le cristal, mais le ton avait de la netteté du regard. Cette voix devait facilement devenir impérieuse... Elle aborda les sujets les plus variés, fut enjouée, sérieuse, surtout spirituelle et d'une distinction accomplie.

« Elle, une négociatrice en mariage ! C'était une femme du monde et du meilleur qui soit. Elle n'eut garde de hasarder un mot qui eût trait au but probable de la visite de M. N... C'était tout simple ; elle voulait qu'il revînt...

« Elle gagna la partie. Elle renvoya son client sans lui avoir permis d'avouer pour quel motif il était venu, en lui persuadant qu'il lui avait fait passer le quart d'heure le plus délicieux... »

Voilà, je pense, une miniature agréable à voir. Il ne serait pas difficile de détacher de cet ensemble très complexe et varié une figure plus considérable, celle du gentilhomme titré (M. le comte de

Naufrége) si usé et blasé, si décavé et dépravé, que la misère qui vient méduse, et qui est si prêt à toutes les vilenies. Mais ce portrait, bien réussi, est un portrait en pied ; c'est-à-dire excédant la place que nous avons à lui donner.

Même chose du personnage principal du livre : un docteur Campache, médecin qui fait assassiner son malade pour le dévaliser (ce n'est pas, bien s'en faut, sa seule... espièglerie), Ce Campache-là est proprement une troisième incarnation du Vautrin qu'on sait, ou du Vidocq de la Restauration. Seulement il s'est poussé et travaille exclusivement *dans la haute*. Le Dieu de l'Inde, qui s'incarne neuf fois pour sauver le monde, devient plus héroïque à chaque nouvelle immolation de lui-même. Ce Monsieur devient, lui, plus malfaisant à chaque nouvel avatar. Il a recours ici, pour s'aider, au magnétisme. Nous le verrons, je pense, la prochaine fois, avoir recours à l'électricité, et de prince Valaque non garanti, il passera Grand-duc authentique (et nihiliste).

J'aurais pu aussi prendre aisément au livre cette page du plus grave intérêt — *La Croix Rouge* — qui nous montre à l'œuvre la sainte Convention de Genève sur les champs de bataille tragiques de Franche-Comté où s'envola notre dernier espoir ..

Ou tel épisode folâtre, rafraîchissant à rencontrer, dans le milieu aride et sombre où l'auteur nous égare, je veux dire le fameux cabinet de cire dit le *Musée universel*...

Ou le paysage charmant des environs de Grammont, (l'auteur dit Hautmont) emprunté à notre beau Valromay...

Ou quelque scène émouvante, l'histoire du millionnaire paralytique, séquestré par son frère qui le fait passer pour fou, par surcroît prêché par sa belle-sœur qui, avant de se défaire de lui, voudrait assurer le repos de son âme....

Le parti auquel je m'arrête me semble le plus propre à donner quelque vague idée de cette composition qui prête si peu à une analyse régulière.

C'est l'œuvre la plus considérable de l'auteur. C'est la plus assombrie aussi. M. de Parseval parle (II. 240) « de la décomposition sociale qui nous envahit ». Il aura voulu la peindre. De là les gros et petits délits contre la propriété, le détournement de mineure, la séquestration, les quatre assassinats qui accidentent sa fable et l'attristent. Le monde ambiant est-il aujourd'hui fait comme cela ? Est-ce en effet que la gangrène sénile nous atteint ?

Deux ou trois souvenirs m'empêchent de répondre affirmativement. La longue invective du duc de Saint-Simon contre son temps, estimé depuis le plus beau moment de la société française, me revient à l'esprit. Je songe à ces documents récemment publiés sur le procès *des Poisons* qui mène au bûcher (en 1679) la Voisin, la Vigoureux, deux prêtres empoisonneurs dont l'un Etienne Cœuvrit dit Lesage a en outre, pour obtenir que le Roi persévère dans son double adultère, *célébré* (avec du sang au lieu de vin ?) et *consacré* sur le ventre nu de Mme de Montespan. Ce Lesage authentique éclipse un peu le pasteur protestant des *Mystères du hasard*.

Si le XVIIe siècle n'est pas l'idéal de notre sociabilité, où irons-nous chercher cet idéal ?

Ce n'est pas au XVe siècle. Le procès de Gilles de Laval, maréchal de Retz, qui, dans deux seulement de ses nombreux manoirs, avait égorgé, il l'avoua, près de cent victimes des deux sexes à sa lubricité monstrueuse, est de 1440.

Au XIIIe siècle donc ! Tous les apologistes (intéressés) du Moyen-Age me le crient. Eh bien, je les supplie de lire ce que Jacques de Vitry, évêque de Saint-Jean-d'Acre, cardinal de la sainte église romaine, raconte de la bonne compagnie de cet âge d'or de la religion et de la chevalerie. C'est fort accessible ; M. Guizot a traduit ce bon évêque et l'a mis en sa *collection* de mémoires.

L'âge d'or, hélas ! on le plaçait jadis dans le passé le plus loin possible. Récemment, en y regardant bien, on a trouvé par là des vestiges de cannibalisme. Comme nous ne nous séparons pas aisément des rêves avec lesquels on nous a bercés, nous avons mis l'âge-d'or dans l'avenir... Qu'y trouveront les générations qui viennent ? Ce qu'y a trouvé précisément celle qui passe... j'en ai peur.

Le siège et l'incendie de Lons-le-Saunier en 1637, par A. Vayssière Damelet. 1881.

La place me manque pour parler ici de cette publication, intéressante pour notre histoire. J'en dirai quelque choee au cahier prochain.

JARRIN.

AU CABARET

Quand au cabaret assis sous la treille,
J'ai mon verre plein à côté de moi,
Sans mentir, je suis plus heureux qu'un roi.
Si le vin m'endort, l'amour me réveille.

Holà ! Jean Lemoine, il sonne midi
A mon estomac; lève-toi, mon brave,
Va-t-en voir s'il reste au fond de ta cave
De ce rejinglard de l'autre jeudi.

Jean Lemoine est lent comme une écrevisse,
Mais, Dieu ! que sa fille a bonne façon,
Lorsqu'elle vous dit : « Mon gentil garçon,
Que faut-il céans pour votre service ? »

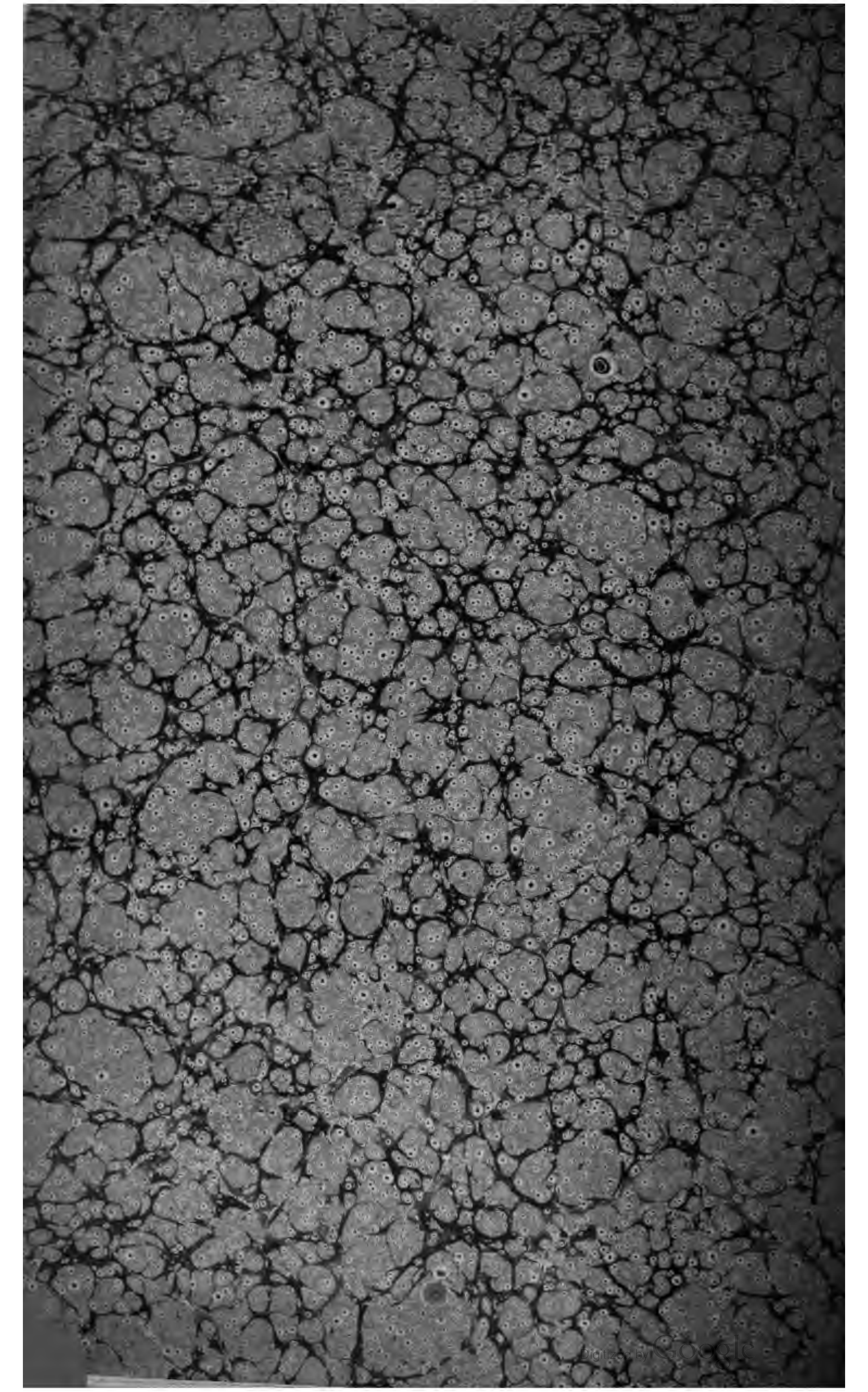
Son rire d'enfant, sa douce beauté
N'ont pas leurs pareils dans notre commune.
Elle efface tout comme un clair de lune
Pâlit en regard du soleil d'été.

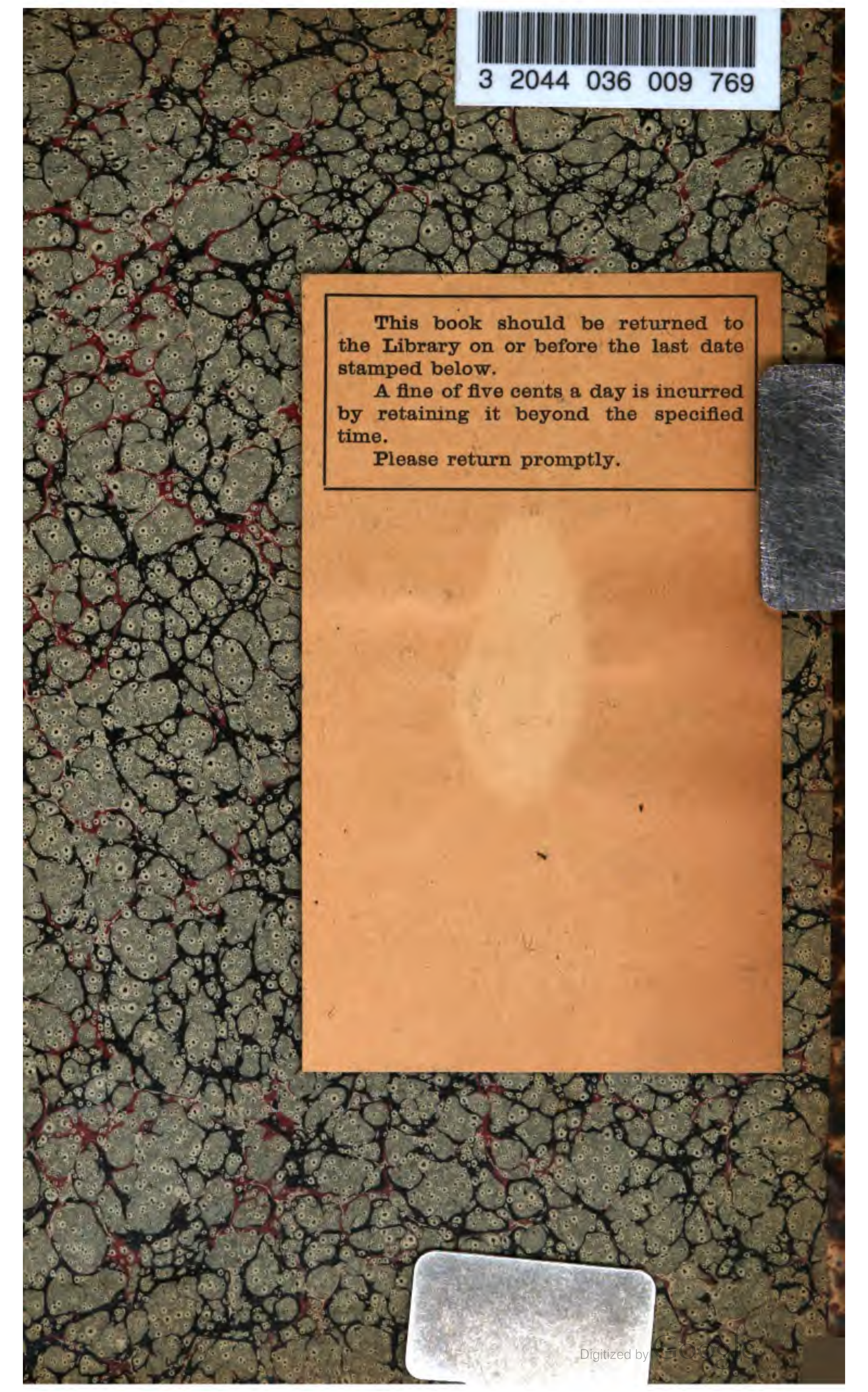
Sa vertu d'ailleurs n'est pas très farouche.
Un baiser, Dieu sait, est bientôt donné,
Et quand le vieux Jean a le dos tourné
On peut l'embrasser en plein sur la bouche.

Rien ne vaut cela dans tout l'univers.
Oh ! le joli vin qui sent la framboise,
Et le fin morceau que cette matoise,
Qui m'a déjà mis la tête à l'envers.

Que faut-il pour être heureux en ce monde ?
Avoir à sa droite un pot de vin vieux,
En poche un écu, du soleil aux yeux,
Et sur les genoux sa petite blonde !

Gabriel VICAIRE.




3 2044 036 009 769
This book should be returned to the Library on or before the last date stamped below.
A fine of five cents a day is incurred by retaining it beyond the specified time.
Please return promptly.
Digitized by Google

